DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13245 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 29 AOUT 1987

Les Japonais et l'espace

Lentement mais sûrement, les Japonais s'acheminent vers une totale indépendance en matière spatiale. Par désir de rivaliser dans ce domaine avec les Etats-Unis et l'Europe, mais aussi par volonté de s'affranchir de toute tutelle dans le domaine aérospatial, comme ils l'ont fait déjà dans les secteurs stratégiques que sont l'électronique, l'informatique, l'énergie nucléaire ou les biotechnologies.

Avec le tir réussi, le jeudi 27 août – même s'il a eu lieu avec huit jours de retard sur le calendrier prévu, – du nouveau lanceur H-1, l'agence spatiale japonaise, la NASDA, franchit une nouvelle étape dans sa conquête de l'espace. Car si les deux premiers étages de cette fusée avaient été lancés avec succès en août 1986 – ce qui avait permis aux Japonais de prouver leur maîtrise de la délicate technique du moteur à hydrogène et oxygène liquides – jamais encore le H-1 n'avait été testé dans sa configuration définitive à trois étages.

Avec la mise au point de cette fusée, la NASDA et l'industrie spatiale nippone peuvent se targuer d'avoir franchi un pas fondamental, puisque seul le premier étage du H-1 est de conception américaine, les deux autres, de même que le système de guidage, étant japonais. Il leur faudra cependant attendre 1992 pour mettre en service le premier modèle entièrement « made in Japan », H-2, qui pourra entrer en compétition avec le lanceur européen Ariane-4 et les fusées classiques américaines. Alors, seulement, Tokyo pourra véritablement prendre sa place sur le marché des tirs commerciaux.

Mais, déjà, quel chemin parcouru depuis 1970, date du lancement d'un satellite de 24 kilogrammes entièrement réalisé sous tutelle américaine ! Que de progrès réalisés, aussi, depuis le tir des fusées de la première génération, N1 et N2, copies conformes des lanceurs américains Delta, et qu'en vertu des accords nippo-américains de 1969 les Japonais ne pouvaient utiliser qu'après avoir obtenu l'autorisation des Etats-Unis ! Un handicap important, d'autant que la Constitution, qui limite la capacité de défense nationale, prive l'industrie spatiale japonaise de la stimulation que constitue la demande de missiles militaires.

Qu'à cela ne tienne ! Même si les Japonais « ont commencé tard et progressent lentement », comme ils le disent eux-mêmes, ils se donnent les moyens de réaliser leurs objectifs : depuis 1981, ils consacrent chaque année 110 milliards de yens au programme spatial, affiché parmi les priorités technologiques nationales. Car leurs ambitions dans l'espace ne se limitent pas aux seuls lanceurs. Les Japonais – qui ont déjà proposé de collaborer à la future station spatiale américaine et ont signé avec eux un accord les associant à l'initiative de défense stratégique (IDS) – envisagent aussi de mettre au point, au début du vingt et unième siècle, leur propre navette spatiale habitée, ainsi qu'une navette-cargo. Et ils ont déjà pris une belle avance pour ce qui est des applications spatiales comme l'élaboration d'antennes au sol, et leurs compétences en électronique, optique et télécommunications les destinent à prendre une place importante sur le marché des satellites.

C'est dire que l'industrie aérospatiale nippone est en passe de faire sentir son poids sur la planète. Pour les dirigeants de Tokyo, ces progrès seront un signe de succès de leur politique d'indépendance nationale. Mais, pour l'heure, leur souci immédiat concerne le secteur aéronautique, et le développement d'un nouveau chasseur qu'ils souhaitent réaliser seuls. Il faudra attendre l'issue des discussions prévues dans les prochaines semaines entre Tokyo et Washington pour savoir s'ils parviennent à leurs fin.

Trente morts, des dizaines de blessés

Un nouveau putsch contre Mme Aquino a été maté aux Philippines

Un nouveau putsch, le plus sanglant depuis la chute de Ferdinand Marcos, a été maté aux Philippines dans la journée du vendredi 28 août. Des rebelles, appartenant à la faction militaire la plus dure, ont essayé, sans succès, de s'emparer du palais présidentiel à Manille. Les troupes demeurées fidèles à la présidente Aquino, dont le fils a été blessé, ont pris d'assaut les bâtiments et casernements occupés par les mutins dans la capitale et aux alentours.

Les premiers bilans faisaient état d'une trentaine de morts, pour la plupart des civils, et de dizaines de blessés. Mme Aquino s'est engagée à « punir les traîtres ». Washington, dès le début, avait condamné la rébellion.



MANILLE
correspondance

A 2 heures du matin, le vendredi 28 août, la capitale a été réveillée en sursaut par une série d'explosions et des rafales de tirs d'armes automatiques. Des soldats rebelles étaient en train de prendre d'assaut le palais présidentiel de Malacanang. Une heure plus tard, les mutins, dont on ignorait alors tout, se repliaient à l'est de Manille, sous les murs du camp Aguinaldo, quartier général des forces armées et siège du ministère de la défense. Derrière eux, aux portes de Malacanang, des centaines de douilles vides et des grenades qui n'avaient pas explosé jonchaient le sol, couvert de sang. Il y avait des morts, civils et militaires. Des voitures étaient criblées de balles. Selon des témoins, les mutins avaient débouché en trombe, tirant des rafales, d'abord en l'air, puis, pour une raison encore inexpliquée, droit dans la foule des curieux.

KIM GORDON-BATES.

(Lire la suite page 3.)

Un succès pour la Cogéma, Framatome et Pechiney

L'industrie nucléaire française accède au marché américain

La Cogéma, Framatome et Pechiney, les trois sociétés françaises associées dans la fabrication de combustible nucléaire, ont annoncé, le vendredi 28 août, la conclusion d'un accord avec l'américain Babcock and Wil cox, second fournisseur des centrales électriques outre-Atlantique, pour créer une société commune. Cette société franco-américaine, une première dans le secteur nucléaire, vendra des combustibles fabriqués en Virginie et fournira des services aux électriciens américains. Cet accord permettra à l'industrie française du nucléaire d'obtenir un accès privilégié au marché américain des services et de la maintenance des centrales. Il témoigne du vaste mouvement de restructuration engagé dans le secteur nucléaire et du rôle de leader acquis par les sociétés françaises.

(Lire page 23 l'article de VÉRONIQUE MAURUS.)

Soixante-dix missionnaires assassinés en cinq ans

Martyrs pour le temps présent

Mgr Oscar Romero, assassiné à San-Salvador en 1983 devant l'autel où il célébrait la messe ; André Jarlan, prêtre français tué en 1984 par la police chilienne quadrillant, un soir de *protesta* à Santiago, le faubourg miséreux de La Victoria ; Jerzy Popieluszko, jeune prêtre polonais retrouvé mort dans la Vistule, en 1984 aussi, le corps affreusement mutilé : le martyrologe moderne de l'Eglise catholique est loin d'être épuisé par ces noms connus.

L'exemple du Père Aristide, prêtre salésien d'Haïti, récemment visé, avec quatre spiritains étrangers, par une tentative d'attentat, prouve à son tour qu'à un engagement social et politique plus marqué correspond une violence plus grande faite à des prêtres, à des missionnaires, à des religieuses. Leur habit et leur croix ne les protègent pas. Au contraire, ils passent de plus en plus, dans certains pays pour des signes de provocation.

L'évangélisation n'a jamais été une tâche de tout repos, et chez tout missionnaire, dit-on, il y a une vocation de martyr qui sommeille... Un cardinal de la Curie romaine, Mgr Josef Tomko, préfet de la congrégation pour l'évangélisation des peuples, vient de révéler que soixante-dix missionnaires avaient été assassinés de 1980 à 1985 – soit un par mois – dans l'exercice de leur apostolat (*le Monde* du 27 août).

Faut-il parler de nouvelle vague de persécution religieuse ? La situation actuelle est sérieuse, mais évidemment moins tragique qu'à d'autres époques de l'histoire de l'Eglise. Les manuels d'histoire de France, pour ne prendre que cet exemple, sont remplis de noms de religieux et de prêtres victimes des convulsions politiques de leur temps. Il faut se souvenir que des quatre prélats qui ont occupé le siège archi-épiscopal de Paris, de 1840 à 1871, trois ont connu une mort violente (1).

L'évangélisation de l'Afrique et de l'Asie, au dix-neuvième siècle, s'est également faite dans le sang. Le 17 juin 1988, aura lieu à Rome l'une des canonisations collectives les plus massives de l'Eglise catholique.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 12.)

(1) Il s'agit de Mgr Affre (1848), Mgr Sibour (1857) et Mgr Darboy (1871). On lira en particulier : *Monseigneur Sibour, archevêque de Paris : 1848-1857*, de Jean Manceau. Editions Beauchesne, 1987.

Les championnats du monde s'ouvrent à Rome

Le sommet des athlètes

Les deuxièmes championnats du monde d'athlétisme débutent le samedi 29 août, à Rome.

Un héros est dans Rome. Il s'est adressé à la presse, le jeudi 27 août. Trônant avec superbe au milieu des lauriers roses de la villa Miani sur les hauteurs de la ville éternelle, le coureur Carl Lewis a fait savoir que son règne allait continuer. Quadruple médaillé d'or aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, l'athlète américain avait pourtant délaissé la piste ces dernières années pour la scène et les studios d'enregistrement. Devenu crooner, il courait moins vite, mais il ne s'en formalisait pas. Y a-t-il une gloire supérieure à la gloire olympique ? Même en perte de vitesse, Lewis, pensait-il, ne pouvait pas être dépassé...

Illusoire certitude. L'athlétisme avance toujours. Cette école du sport où l'homme cultive trois activités physiques fondamentales – courir, sauter, lancer – joue admirablement son rôle. Jesse Owens a été dépassé. Carl Lewis le sera bien un jour. L'idée du déclin est insupportable à vingt-six ans pour ce dieu du stade. Lewis a rechaussé les pointes.

Mais son retour arrogant au moment du championnat du monde n'est pas le fruit du hasard. Cette compétition est pour la plupart des athlètes un rendez-vous au sommet. Plus significatif même que les Jeux olympiques, dévalorisés depuis trois olympiades par des boycottages à répétition. Le Mondial de Rome n'est pas une simple répétition générale avant Séoul, c'est une fin en soi. Cent soixante-cinq nations seront représentées au stade olympique de Rome. Plus qu'aucune confrontation sportive n'en a jamais réuni.

La première édition des championnats du monde, en 1983, à Helsinki, avait été la première rencontre internationale sans exclusive depuis les JO de Munich en 1972. Rome sera la seconde. Lewis, dont la légende est née sous la pluie d'Helsinki avec trois médailles d'or, ne pouvait donc faire l'impasse romaine. Il y défendra son titre de champion du monde du 100 mètres face au nouveau roi du sprint, le Canadien Ben Johnson, qui n'avait été qu'un figurant anonyme il y a quatre ans. Dès dimanche, le record du monde de la distance (9"93) établi en altitude sera en danger.

Le rendez-vous de Rome promet en effet d'être d'un très haut niveau. Deux records datant de Mexico pourraient même y être effacés : celui de Lee Evans sur 400 mètres, menacé par la concurrence de l'Américain Reynolds et du Nigérian Egbunike, et surtout celui, mythique, de Bob Beamon en longueur, que Carl Lewis pourchasse depuis des années.

Surdoué de la mise en scène médiatique, Lewis est donc descendu dans l'arène le premier, habillé de pied en cap par une firme japonaise pour 2 500 000 dollars. Il y sera rejoint, dès samedi, par d'autres divinités, moins cousues d'or, mais dont la seule présence situe l'importance de l'événement : Aouita, Moses, Bubka, Drechsler et 1 700 autres.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(Lire page 17.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

La guerre des manuels scolaires

La guerre des manuels scolaires qui refleurit sous les gouvernements socialistes avait animé toute la IIIe République. L'école enseignerait-elle la subversion à nos chérubins ?

par Jean-Noël Jeanneney

LES manuels scolaires sont venus souvent à l'ordre du jour ces derniers temps dans le débat politique. Ainsi, à propos du procès Barbie, quand un recensement attentif a permis de faire le point sur ce qui était enseigné des lois antijuives de Vichy (1). On l'a vu aussi à l'occasion de la dernière rencontre des historiens franco-allemands qui ont réfléchi ensemble, en 1987, sur les stéréotypes que charrie des deux côtés du Rhin l'enseignement donné aux enfants sur le passé du voisin, et sur les moyens de favoriser chez chacun une meilleure connaissance de l'autre (2) – entreprise jamais achevée et qui renvoie aux courageuses tentatives de l'entre-deux-guerres : à cette époque déjà (le mérite, dans le climat du temps, était plus grand), des savants des deux pays avec, du côté français, au premier rang, Jules Isaac et Pierre Renouvin, tous deux anciens combattants, avaient travaillé ensemble à rapprocher les vérités subjectives.

En politique intérieure aussi, la question resurgit souvent : ainsi, en septembre 1982, lorsque *le Figaro* et *le Figaro-Magazine* lancèrent une offensive contre une série d'ouvrages destinés à l'enseignement de l'histoire et à l'instruction civique dans les écoles (3), auxquels on faisait grief d'être porteurs non point de vérité consensuelle, mais de propagande partisane et, pour tout dire, *horresco referens*, de « marxisme » ! Avec cette conclusion due à Alain Griotteray : « *Je me souviens de la remarque d'un haut responsable de l'éducation nationale, dans les années 70, à qui l'on reprochait d'avoir sacrifié l'enseignement de l'histoire, et qui répondait, navré : « Que voulez-vous ? Si vous » » saviez ce » qu'on leur enseigne, vous pré- » féreriez » qu'il y en ait encore » moins (4).* »

A vrai dire, l'examen attentif des passages incriminés montre que, dans la polémique, la presse d'opposition, au-delà de quelques reproches pertinents sur des analyses trop elliptiques, élargissait ses philippiques jusqu'à des généralisations aventurées. Mais la force des passions agitées n'étonne pas. De tout temps, les manuels scolaires apparaissent à la fois comme reflet d'une époque et comme enjeu pour la suite, parce que voués à modeler en profondeur les mentalités des générations futures. On le vit bien lors des débuts de la IIIe République, au temps des Pères fondateurs et des premières batailles sur l'école : dans plusieurs régions de France, la droite catholique et monarchiste en fit, comme *le Figaro-Magazine* de 1982, une arme de guerre : je propose un *zoom* avant sur le Tarn, où culmina en 1883-1885 une féroce « guerre des manuels ». Le récit s'en restitue sans peine grâce au livre consacré par Jean Faury aux batailles que se livrèrent le cléricalisme et l'anticléricalisme dans ce département (5).

IL était une fois un professeur à la faculté des lettres de Toulouse, nommé Gabriel Compayré, normalien de la rue d'Ulm (promotion de 1862), agrégé de philosophie et docteur ès lettres (avec une thèse consacrée à Raymond de Sebonde et David Hume), professeur de l'Université, à Toulouse. Il s'était spécialisé dans le domaine de la psychologie de l'enfant et dans l'histoire de l'éducation. Après qu'eurent été votées, à l'initiative de Jules Ferry, les lois laïques de juin 1881 et mars 1882 qui décidèrent la gratuité, puis la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire, il fallut promptement établir des manuels d'instruction civique, conçus selon une morale laïque.

C'est le temps où s'élargit à plusieurs millions la diffusion du livre fameux de Mme Fouillée, publié en 1877 sous le pseudonyme de G. Bruno, *le Tour de la France par deux enfants* (6) ; le temps où Paul Bert rédige *l'Instruction civique à l'école*. Gabriel Compayré, tel que je viens de le situer, était destiné à jouer sa partie dans le concert : le manuel qu'il publie en 1881 est intitulé *Éléments d'instruction morale et civique*. Non sans un grand succès : il eut trente-cinq éditions dès la première année, sous deux versions, l'une destinée aux élèves de cours élémentaire, l'autre à ceux des cours moyen et supérieur.

Il n'y aurait peut-être jamais eu d'affaire Compayré si son auteur ne s'était, d'autre part, fait élire cette même année 1881 député de l'arrondissement de Lavaur, dans le Tarn, comme républicain gambettiste contre un candidat bonapartiste. Car, du même coup, dans le département, son manuel s'installait au centre des préoccupations partisanes des deux bords.

Aux yeux d'un lecteur d'aujourd'hui, son contenu n'a rien de bien provocant. Jean Faury le relève : le manuel concurrent de Paul Foucher, significativement intitulé *Catéchisme républicain et libre penseur*, était fait pour heurter davantage des parents catholiques, comme aussi celui de Jules Steeg, *l'Instruction morale et civique*, dont l'auteur affirmait en bon protestant que « *la manière d'honorer Dieu n'est qu'une affaire entre Dieu et l'individu* », et qu'« *on doit écarter toute autorité religieuse* ». Compayré, pour sa part, est beaucoup plus prudent. Certes, en bon kantien, il expose que la morale découle de la nature humaine, éclairée par la raison (« *Vous devez rechercher vous-même dans votre propre conscience la distinction du bien et du mal* ») ; mais il exalte la tolérance religieuse, s'affirme déiste et évoque comme probable l'immortalité de l'âme.

Conflit au village

En termes plus politiques, Compayré découpe, républicain de son temps, l'histoire de France en deux volets. 1789 a mis fin aux siècles de l'obscurantisme et du fanatisme, et a ouvert l'ère de la liberté et de la loi civile moderne, qui fonde la tolérance et la liberté de conscience, elles-mêmes permises par le droit de propriété, qui est sacré. Ce qui heurta le plus le clergé du Tarn, ce furent les passages où l'auteur rappelait que le mariage civil se suffisait à lui-même – sans pourtant critiquer le mariage religieux. Son jeune héros, Georges, le découvre à l'occasion des noces de sa sœur. « *Georges, en sortant de la mairie, embrassa bien fort sa sœur et lui dit à mi-voix : « Est-ce que nous n'allons » pas aussi à l'église ? » « Mon petit beau- » frère, repartit le mari, qui avait entendu » la question de Georges, nous irons à » l'église pour demander à Dieu de bénir » notre union. Mais, dès à présent, nous » sommes bel et bien mariés. M. le curé ne » voudrait pas nous recevoir à l'église, que » cela ne nous empêcherait pas d'être unis » pour la vie. N'est-ce pas, madame ? », » dit-il en appuyant sur le mot.* » Et la jeune femme, en souriant, fit signe qu'elle n'avait aucune envie de se dédire (7).

Hic jacet lepus. En avril 1882, le curé de Lacabarède, dans le sud du département, un nommé Ferrié, connu dans le pays pour sa combativité contre la République et contre la laïcité, exigea de l'instituteur du village qu'il cessât d'utiliser le « manuel Compayré ». Sur le refus de l'autre, le prêtre menaça bruyamment les parents de refuser l'accès à la première communion aux enfants qui continueraient d'étudier dans le livre détesté. Pis ! il se mit à poursuivre lui-même les enfants rebelles à la sortie de l'école, leur arrachant l'ouvrage maudit pour le jeter au feu... Et voici la guerre au village !

L'instituteur riposta aussitôt en décidant d'exclure six élèves à qui leur famille avait enlevé le manuel. L'inspecteur d'académie, informé, réclama le déplacement du curé au gouvernement (rappelons qu'on était encore sous le régime du concordat napoléonien), appuyé par Compayré lui-même, « *comme député, non comme auteur* », et soutenu par Jules Ferry, ministre de l'instruction publique. Le département tout entier s'enflamma. L'affaire devint nationale.

A la rentrée scolaire de 1882, les incidents se multiplièrent par contagion, la circonscription de Compayré étant spécialement touchée. Un charpentier nommé Bernard Deymès ayant retiré son fils d'une école au motif que le manuel incriminé y était utilisé fut traduit devant la commission scolaire pour violation de la loi sur la scolarité obligatoire – et triomphalement acquitté par cette instance où les « cléricaux » se trouvaient alors en position de domination.

Le 15 décembre 1882, Rome mit à l'index le manuel Compayré, en même temps que ceux de Steeg, de Paul Bert, et celui de Mme Gréville, destiné aux jeunes filles. Pierre Chevallier a publié voici quelques années, après l'ouverture récente des archives vaticanes pour cette époque, le rapport du Père Saccheri, secrétaire de la Congrégation de l'index. Celui-ci écrivait s'être très vite convaincu qu'il y avait dans ces ouvrages « *des corps, non pas seulement infectés çà et là de quelques plaies, mais totalement corrompus par la gangrène* » *(dei corpi non soltano quà e là infetti di qualche plaga ma totalmente corrotti della cancrena)* ; il dénonçait notamment le livre « *pervers* » de Compayré comme tout imprégné « *de naturalisme et d'athéisme* », en particulier pour ses attaques contre l'Ancien Régime et contre le mariage religieux, et jugeait impossible qu'il fût suffisamment corrigé pour devenir tolérable (8).

Sur place, l'archevêque d'Albi, Mgr Ramadié, longtemps réputé libéral, parut se résoudre, étant leur chef, à se mettre à la tête de ses prêtres les plus combatifs. Tandis qu'en face les esprits s'échauffaient symétriquement (9). Un autre député républicain du département, Bernard Lavergne, un protestant très lié à Ferry, se mit en flèche contre l'archevêché, comme son *Journal* en témoigne (10).

A la fin de 1882, en novembre, fut nommé préfet un jeune homme brillant de trente et un ans, promis à un bel avenir : Léon Bourgeois, futur président du conseil et ministre des affaires étrangères, qui se trouva ainsi chargé dès son arrivée de traiter l'affaire des manuels (11). Il mit beaucoup d'énergie à réprimer l'agitation cléricale en privant cinq prêtres de leur traitement. C'est alors que Mgr Ramadié, dans une lettre pastorale datée du 22 février 1883, cautionna l'action des prêtres qui refusaient la première communion aux enfants (et même l'extrême-onction à leurs parents) dans le cas d'utilisation du manuel diabolique. Léon Bourgeois répliqua en suspendant le traitement d'une cinquantaine de curés de paroisse et révoqua des maires cléricaux qui s'étaient montrés spécialement belliqueux dans l'affaire.

La sagesse de Jules Ferry et du pape Léon XIII

Dans de nombreux villages du Tarn, la tension monta encore. A Saint-Jean-de-Marcel, une dame Rigal déclarait à qui voulait bien l'entendre : « *Le Compayré apprend de vilaines choses aux enfants et, entre autres, ce que font la nuit les gens mariés* »... A Cahuzac-sur-Vère, le curé et le vicaire, au témoignage des enfants « républicains », leur auraient répété qu'il fallait brûler le livre pour ne pas devenir « *des voleurs et des assassins qu'on enterrerait comme des chiens pourris* ». Les premiers communiants de Belcastel, en juin 1883, furent contraints de dire en public, après les renoncements habituels : « *Je renonce aussi aux livres condamnés par l'Église* ». A Mazamet, un jeune homme de dix-sept ans tira les oreilles d'un enfant dans la rue, en lui promettant de lui en faire autant tous les matins « *s'il continuait à fréquenter ces écoles où les enfants étaient damnés par avance et rôtiraient, un jour, sur les charbons ardents de l'Enfer...* »

Le plus grave, c'est que la première communion est un acte social, un rite de passage autant qu'un sacrement privé. Comme le dit très bien le maire républicain de Peyrole au préfet : « *Que le curé refuse les sacrements aux adultes, peu nous chaut. Mais que l'on refuse nos fils à la première communion, c'est autre chose, attendu que cet acte religieux contribue toujours un peu à en faire des honnêtes gens* (12). »

Les passions étant à leur comble, toute issue pacifique parut un moment fermée. D'autant plus que d'autres départements vinrent à être touchés, à l'instar du Tarn, notamment ceux des diocèses de Valence ou de Tulle, où des évêques intransigeants ont jeté de l'huile sur le feu.

IL fallut donc toute la pondération de deux hommes sages, le président du conseil Jules Ferry et le pape Léon XIII, pour que la fièvre retombât lentement. Il semble que le souverain pontife ait été débordé par les ardeurs de la Congrégation de l'index. Jules Ferry, revenu au pouvoir à la tête du gouvernement après la mort de Gambetta en février 1882, et qui s'est réservé le portefeuille de l'instruction publique, souhaite l'apaisement. Sans consentir à interdire les livres critiqués (il défend le manuel Compayré au Sénat le 31 mai 1883 à l'occasion d'une interpellation indignée du duc de Broglie), il multiplie les contacts diplomatiques officiels et officieux pour faire savoir à Léon XIII qu'il prêchera plus que jamais pour le respect des opinions religieuses dans l'école publique, et en retour le pape accepte de donner des conseils de modération à l'Eglise de France (13). Et peu à peu s'apaise l'émotion dans le Tarn et dans la France entière. Quand Jules Ferry quitte le pouvoir en mars 1885, il adresse aux instituteurs la lettre fameuse où il leur recommande la plus grande réserve chaque fois qu'ils seront sur le point d' « *effleurer un sentiment religieux* ». « *Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce que vous allez dire. Si oui, abstenez-vous de le dire. Si non, parlez hardiment !* (...) *Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupules à cette chose délicate et sacrée qu'est la conscience d'un enfant.* » C'était replacer le débat à la hauteur la plus noble, celle qui lui convenait, celle de la tolérance. Mais ce n'était, assurément pas, le clore pour toujours.

Car ce qui se joue ici, à n'importe quel moment de l'histoire d'une communauté nationale, est grave : ce n'est rien de moins qu'un concentré de l'idée qu'une société se fait d'elle-même, de ses valeurs, de son avenir. Dans ce miroir, se réfracte l'image qu'elle souhaite donner d'elle-même aux enfants qui, demain, la perpétueront. Les manuels scolaires d'Ernest Lavisse, tels que Pierre Nora les a étudiés de façon pionnière (14), et dont le succès a dominé, majestueux, ses rivaux « de droite » et « de gauche », expriment les bonnes consciences paisibles d'un régime républicain qui se considère lui-même comme l'aboutissement définitif d'une évolution faussement chaotique. Ernest Lavisse raconte celle-ci comme entièrement destinée à déboucher sur la France harmonieuse et équilibrée des années 1900. Ces certitudes-là, telles qu'enracinées par le « petit Lavisse » dans la tête et le cœur de ceux qui seront les combattants de 1914-1918 (la correspondance reflétée par les archives des commissions de contrôle postal le prouve de manière éclatante), expliquent pour une part importante l'énergie qu'ils ont eue de tenir bon dans leur enfer.

On sait quelles inquiétudes se sont manifestées dans les années 1880 à 1885 à propos de l'enseignement de l'histoire aux enfants. Comment nier que les incertitudes de nos manuels d'aujourd'hui renvoient par-delà les querelles partisanes à des doutes profonds nés de notre siècle, quant aux progrès illimités des Lumières ?



EDIMEDIA

(1) Jean-Pierre Rioux, « Les lois antijuives dans les manuels scolaires, leçons sur l'ignominie », *le Monde*, 7 mai 1987.

(2) Cf. le dernier numéro (314, mai-juin 1987) d'*Historiens et géographes*, revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, rapport de Jean-Claude Allain et Hubert Tison, pp. 1047-1054.

(3) Cf. spécialement *le Figaro* du 9 septembre 1982 et du 13 septembre 1985 et *le Figaro-Magazine* des 9 octobre 1982 et 21 septembre 1985.

(4) *Le Figaro-Magazine*, 14 septembre 1985.

(5) Jean Faury, *Cléricalisme et anticléricalisme dans le Tarn* (1848-1900), université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 1980 (cf. le chapitre VII, pp. 123-161).

(6) Cf. l'excellente postface de Jean-Pierre Bardos pour la réédition du livre lors de son centenaire. Jacques et Mona Ozouf, *le Tour de la France par deux enfants*, le petit Livre rouge de la République, *in* Pierre Nora, *les Lieux de mémoire*, t. I, *la République*, Paris, Gallimard, 1984, pp. 291 à 321.

(7) Cité par Jean Faury, p. 132.

(8) Pierre Chevallier, *la Séparation de l'Église et de l'École, Jules Ferry et Léon XIII*, Paris, Fayard, 1981, pp. 455-461.

(9) On trouve de précieux témoignages provenant d'instituteurs de divers départements dans le livre de Jacques Ozouf, *Nous, les maîtres d'école, autobiographies d'instituteurs de la Belle Époque*, Paris, collection « Archives », Julliard, 1967, 272 p. (Cf. aussi Mona Ozouf, *l'École, l'Église et la République, 1871-1914*, Paris, A. Colin, 1963, coll. « Kiosque ».)

(10) Bernard Lavergne, *les Deux Présidences de Jules Grévy (1879-1889)*, mémoire publié par son petit-fils et présenté par Jean Elleinstein, Paris, Fischbacher, 1966, 531 p.

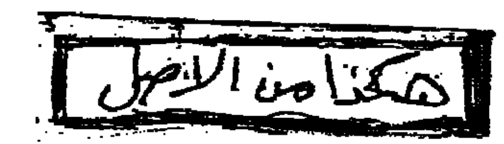
(11) Cf. Paul Marsh Pittman III, *Léon Bourgeois et les origines du solidarisme*, mémoire de DEA, cycle supérieur d'histoire du vingtième siècle, Institut d'études politiques, Paris, 1987, 146 p. dactyl. (cf. p. 38-52).

(12) Jean Faury, *op. cit.*, pp. 146-148.

(13) Cf. le récit neuf et riche de Pierre Chevallier, *op. cit.*, pp. 404-420 (et les nombreux documents, en annexe, à l'appui).

(14) Pierre Nora, « Ernest Lavisse, son rôle dans la formation du sentiment national », *Revue historique*, juillet-septembre 1962, pp. 73-106, repris dans *les Lieux de mémoire*, t. I, *la République*, *op. cit.*, pp. 247-289. Voir aussi, pour la période qui suit la nôtre, Christian Amalvi, « La guerre des manuels autour de l'école primaire en France (1899-1914) », *Revue historique*, n° 532, oct.-déc. 1979, pp. 359-398.

Prochain article :
Amnisties
(numéro du 31 août, daté 1er septembre)



s temps

ssé

scolaires



Etranger

L'échec de la tentative de putsch aux Philippines

Mme Aquino s'engage à « punir les traîtres »

Le gouvernement de Mme Aquino semblait, vendredi 28 août en fin d'après-midi, avoir surmonté la tentative de putsch la plus sérieuse depuis son accession au pouvoir, en février 1986. Un peu plus tôt, à Manille, l'armée avait repris le contrôle de son quartier général, occupé par quelque cinq cents rebelles, ainsi que d'un complexe abritant des chaînes de télévision, également tenu par des militaires d'extrême droite. Les premiers bilans font état d'une trentaine de morts et de plusieurs dizaines de blessés, parmi lesquels figure le fils unique de Mme Aquino, blessé par balle la nuit précédente lorsque les rebelles ont attaqué, sans succès, le palais présidentiel de Malacanang.

Vendredi en milieu d'après-midi, la présidente est apparue, pour la deuxième fois, à la télévision pour déclarer, d'une voix grave et tendue : *« Le gouvernement contrôle pleinement la situation. Nous vaincrons et punirons ces traîtres. »* La reprise du QG de l'armée dans la capitale, semble signifier l'échec d'une rébellion dirigée par le colonel Gregorio Honasan, ancien collaborateur de M. Enrile, chef de l'opposition de droite.

Il semble que les rebelles – on parle de 1 500 hommes en tout – aient bénéficié d'appuis en dehors de la capitale. Des combats ont eu lieu non seulement aux abords du palais de Malacanang, première cible des putschistes et où plusieurs civils, des passants, ont été tués, mais également au camp militaire de Villamor, qui jouxte l'aéroport international de Manille, dont la fermeture temporaire a été décidée. Le camp de Villamor, encore occupé en partie en fin d'après-midi par les rebelles, est le quartier général de l'armée de l'air.

La reprise du QG de l'armée, le camp Aguilnado, s'est faite à partir d'un camp voisin, celui de Crame, quartier général de la police militaire. Le général Fidel Ramos, chef d'état-major général, qui a dirigé l'assaut, a déclaré que des marins avaient participé à l'opération et que quatre de ses soldats avaient été tués. Au même moment, vendredi en début d'après-midi, la police a donné l'assaut à un hôtel proche d'un bâtiment abritant la télévision d'Etat et où des mutins s'étaient retranchés.

Dans sa brève intervention télévisée, peu après, Mme Aquino a également déclaré : *« Je ne permettrai pas que ces gens qui nous mentent restaurent le régime de répression de l'ancien dictateur. Je sais que mon pouvoir vient de vous, mon peuple. »*.

Cette tentative de putsch, que rien ne laissait prévoir alors que la rumeur avait souvent annoncé les précédentes, semble indiquer que la cassure est définitive entre la minorité dure des forces armées et l'état-major. Sans hésiter, le général Ramos a, en effet, réagi fermement, se rangeant aux côtés du pouvoir civil. D'autre part, Mme Aquino – dont le fils semble hors de danger – a adopté un ton très dur à l'égard des mutins. Il n'a jamais été question de parlementer avec les rebelles.

L'appui des Etats-Unis

C'est la première fois, en outre, que le palais présidentiel est attaqué par des soldats qui, fait nouveau également, n'ont pas hésité à tirer sur des civils. Enfin, des rebelles se sont emparés du commandement régional de l'île de Luçon, à 50 kilomètres au nord de la capitale. Ils ont affirmé s'être rendus maîtres, au moins temporairement, de trois autres Q.G. de province, mais cela a été, dès le matin, démentie par les autorités.

Le fait que la rébellion soit dirigée par le colonel Honasan, ancien bras droit de M. Enrile lorsque ce dernier était ministre de la défense, signifie clairement que les putschistes représentent la faction la plus dure de l'armée à l'égard de l'insurrection communiste. Après avoir été limogé en novembre 1986, M. Enrile, élu sénateur, est devenu le principal adversaire de droite de Mme Aquino.

Sans attendre l'issue des combats, un porte-parole du président Reagan avait *« réitéré l'appui résolu* (des Etats-Unis) *à la présidente Aquino et à son gouvernement »*. L'ambassade américaine à Manille dénonçait simultanément *« les actions criminelles commises pendant la nuit et destinées à déstabiliser le gouvernement de Mme Aquino »*.

De son côté, l'ancien président Marcos, exilé à Hawaii, a démenti toute implication dans la tentative de putsch, tout en se déclarant prêt, le cas échéant, à reprendre la présidence. Il a affirmé qu'il avait l'intention de *« tenir la promesse »* faite au gouvernement américain de s'interdire toute tentative de *« déstabilisation »* du gouvernement philippin. *« Cette tentative de coup d'Etat prouve une indignation générale »*, a-t-il commenté au cours d'un entretien diffusé, en direct, par une chaîne de télévision américaine.

J.-C. P.

Le colonel Honasan chef de la rébellion

Une figure connue de l'extrême droite

Le colonel Gregorio « Gringo » Honasan, qui, selon les autorités, était le chef de la rébellion, est une figure connue de l'extrême droite philippine. Son nom a été mêlé à la plupart des tentatives de déstabilisation du gouvernement de la présidente Aquino.

Le colonel Honasan a notamment joué un rôle-clé dans la tentative de putsch qui avait entraîné le limogeage de M. Juan Ponce Enrile du ministère de la défense en novembre 1986. Le colonel était le principal collaborateur de M. Enrile au ministère.

Il a été également à l'origine de la création, en 1985, d'une association de jeunes officiers, subalternes et supérieurs, le Mouvement de réforme des forces armées (RAM), constamment hostile à Mme Aquino jusqu'à la dissolution du mouvement il y a quelques mois.

Lors de la mutinerie militaire de janvier dernier, animée par des officiers de l'armée de l'air, le colonel Honasan avait conduit une délégation auprès du chef d'état-major des armées, le général Fidel Ramos, pour le dissuader de donner l'assaut à l'immeuble où les rebelles s'étaient retranchés. A l'issue d'une entrevue orageuse, le général Ramos avait annulé l'ordre d'attaque.

Les affrontements ont fait trente morts et plusieurs dizaines de blessés

(Suite de la première page.)

Dans les heures qui ont suivi, la confusion a été totale. A la grille du camp d'Aguinaldo, on comptait treize camions militaires, deux autobus, des jeeps et au moins deux blindés légers. Près de mille cinq cents mutins, revêtus de passe-montagnes noirs, avec parfois le visage grimé et maquillé, s'agitaient. Contrairement aux précédents putsches avortés intervenus sous la présidence de Mme Aquino, le côté folklorique était absent. Nerveux, épuisés, le doigt sur la détente, les mutins menaçaient d'abattre toute personne s'approchant d'eux. Au même moment, des fusillades parfois sporadiques, parfois nourries, éclataient près de la station de télévision d'Etat PTV-IV. Tous ceux qui tentaient d'en approcher étaient accueillis par les balles meurtrières de soldats tapis dans l'ombre et tirant sans sommation. Sur les ondes, un journaliste commentait « en direct » la mort d'un photographe néo-zélandais, Robert McDonald, pris entre deux feux.

Une heure après le début de cette tentative de coup d'Etat, la plus sérieuse menée contre Mme Aquino, des escouades de fusiliers-marins équipés de chars lourds prenaient la relève des gardes présidentielles qui, à elles seules, auraient réussi à repousser les assaillants des abords de la demeure de Mme Aquino. La radio annonçait peu après que *« la présidence était saine et sauve »*. Alors que le jour pointait sur une ville frappée de stupeur, le chef de l'Etat appelait les citoyens au calme et assurait que la situation était sous contrôle. Le gouvernement affirmait que l'armée était restée dans l'ensemble loyale à la présidente et demeurait sous l'autorité du chef d'état-major général, le général Fidel Ramos.

Tirs d'artillerie

En début de matinée, pourtant, la plupart des rebelles s'étaient repliés avec l'accord des autorités militaires, soucieuses d'épargner les civils, à l'intérieur du camp d'Aguinaldo, et se préparaient au combat. Les échanges de coups de feu, y compris de tirs d'artillerie, ne tardaient pas à reprendre.

A l'antenne d'une chaîne de télévision, un porte-parole rebelle déclarait, en milieu de matinée, que le soulèvement se répercutait en province et assurait aux Philippins que les forces anti-Aquino seraient maîtresses du pays *« avant la fin de la journée »*. D'une voix posée, le porte-parole anonyme dénonça *« la politique insurrectionnelle du présent gouvernement, qui manque à son devoir »*. Les mutins ont déclaré agir *« au nom du peuple »*. *« Nous ne craignons pas de mourir pour le pays, Dieu et vous »*... Le chef des rebelles, le colonel Gregorio « Gringo » Honasan avait été le *« héros de la révolution de février 1986 »* et, à ce titre, invité plusieurs fois à la tribune de la présidence lors de cérémonies saluant le *« retour à la démocratie »*.

Manille, vendredi, en fin de matinée, ignorait encore ce qui se passait dans le reste du pays. Si les rebelles ont déclaré avoir l'appui de la majorité des garnisons de province, les informations de sources diverses, et parfois contradictoires, ont fait état de mouvements de troupes rebelles dans plusieurs villes de l'archipel, notamment au « Campo Olivas », dans la province de Pampamgas que la présidente devait visiter vendredi matin.

Pour sa part, le général Ramos a réitéré son soutien au gouvernement et assuré avoir celui de l'ensemble de l'armée *« à l'exception de quelques éléments séditieux »*. De même, le nouveau représentant des Etats-Unis à Manille, l'ambassadeur Nicolas Platt, arrivé le 23 août, a fait savoir, par un communiqué de presse, que Washington appuyait Mme Aquino.

KIM GORDON-BATES.

Plusieurs précédents

Depuis le départ de l'ancien président Ferdinand Marcos en février 1986, au moins trois tentatives de putsch ont eu lieu :

● 6 JUILLET 1986 : des partisans de Ferdinand Marcos tentent de prendre le pouvoir. Les mutins, parmi lesquels des militaires, répondent à l'appel de M. Arturo Tolentino, colistier de l'ancien dictateur lors des élections de janvier, et se retranchent dans un hôtel de Manille. Au bout de vingt-quatre heures, la plupart des insurgés ont fait défection, discréditant une opération qualifiée alors par Mme Cory Aquino de *« lamentable aventure »*.

● 23 NOVEMBRE 1986 : le général Ramos, chef d'état-major général, annonce qu'un complot militaire a été déjoué. Aucun détail n'est donné sur le déroulement des événements. La présidente demande la démission de son cabinet et forme un nouveau gouvernement.

● 27 JANVIER 1987 : des troupes appartenant à diverses unités de l'armée, des forces paramilitaires et de la police, attaquent le quartier général de l'armée de l'air, à proximité de l'aéroport de Manille, et les locaux d'un chaîne de télévision. Contrairement aux coups de force précédents, cette rébellion provoque la mort d'un mutin et plusieurs autres sont blessés. Les insurgés négocient peu après leur reddition et évacue leur bastion trois jours plus tard.

A ces complots connus s'ajoutent des rumeurs de putsch. Le 11 juin 1986, l'armée philippine est ainsi placée en état alerte générale après l'annonce par les autorités d'un complot de partisans de l'ancien président Marcos. Ces rumeurs précèdent généralement les déplacements à l'étranger de la présidente. Au début du mois d'août 1986, M. Enrile, alors ministre de la défense, révélait que selon une lettre interceptée par ses services, des commandos « loyalistes », dévoués à l'ancien président, aurait eu l'intention d'enlever une quarantaine de dignitaires civils et de les retenir en otages jusqu'au retour de M. Marcos. Chaque fois, les forces de l'ordre prennent ces informations très au sérieux et multiplient les mesures de sécurité.

INDE : le versement de commissions à des personnalités politiques

L'affaire Bofors porte sérieusement atteinte à la crédibilité de M. Gandhi

NEW-DELHI
de notre correspondant

Depuis quatre mois et demi que l'affaire Bofors domine la vie politique indienne, ébranlant chaque jour un peu plus la crédibilité du premier ministre, celui-ci n'a toujours pas repris l'avantage. Le 16 avril, la radio suédoise révélait que la société Bofors aurait versé 16 millions de dollars de commissions à des personnalités politiques pour obtenir un contrat d'armements portant sur la livraison de quatre cents canons autotractés. On apprenait par la suite que ces pots-de-vin ont bénéficié de l'anonymat de comptes bancaires suisses.

Cette affaire a pris une dimension politique majeure, les proches du premier ministre étant soupçonnés, voire M. Rajiv Gandhi lui-même. L'affaire Bofors continue de faire les gros titres de la presse indienne et sert en quelque sorte de faire-valoir à une bataille autrement plus importante : la lutte pour le pouvoir.

M. Vishwanach Pratap Singh, ancien ministre des finances, puis de la défense, a pris la tête d'une croisade anticorruption, dont le but ultime n'est autre que de faire tomber le gouvernement pour succéder un jour au premier ministre. M. V. P. Singh a su profiter de sa réputation de probité, acquise lorsque, ministre des finances, il faisait la chasse à la corruption et à la fraude fiscale. M. Rajiv Gandhi, de son côté, a multiplié les faux pas. Il a compris tardivement qu'une contre-attaque, consistant à accuser *« les forces réactionnaires de droite »*, voire la CIA, de vouloir déstabiliser le pays, était insuffisante face à la puissance des faits : des commissions, aujourd'hui évaluées à un montant compris entre 175 millions et 250 millions de francs (1), ont bien été versées à des personnalités politiques indiennes, probablement grâce aux bons offices de l'agent indien de la société Bofors, M. Win Chadah, actuellement réfugié aux Etats-Unis.

Le Parti du Congrès-I, dont M. Gandhi est le président, a tenté de faire bloc, dénonçant *« une vicieuse campagne de mensonges et de calomnies montée de toutes pièces pour ternir l'image du parti et de son leadership »*. Mais il eût fallu, pour qu'une telle parade réussisse, une cohésion interne qui n'existe plus depuis longtemps. M. V. P. Singh, rejoint par un nombre croissant d'anciens ministres et de parlementaires exclus du parti ou en voie de l'être, appelle ouvertement les membres du Congrès à la révolte contre un gouvernement dirigé par un homme *« irresponsable »* et *« protecteur des voleurs »*.

Dès l'ouverture de la session parlementaire, fin juillet, l'opposition a réclamé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire. Longtemps hostile à cette demande, M. Gandhi a dû s'incliner, allant même jusqu'à affirmer : *« Ni moi, ni aucun membre de ma famille n'a reçu aucune rémunération dans cette transaction. »*

Le rapport de la Cour de comptes suédoise (Swedish National Audit Bureau), confirmant le versement de commissions, a été transmis au gouvernement indien, amputé d'une partie essentielle où figurent les noms des personnalités indiennes ayant touché les pots-de-vin. Les demandes répétées de New-Delhi, tant auprès de la direction de Bofors que du gouvernement de Stockholm, pour obtenir ces mystérieux noms, n'ont pas abouti.

Un général sans troupes

Le ministre suédois des affaires étrangères, M. Sten Andersson, a affirmé, mardi 25 août, que le gouvernement souhaitait *« un lavage public et en profondeur de tout le linge sale »*.

La semaine dernière, Stockholm a annoncé l'ouverture d'une enquête. A New-Delhi, la commission d'enquête parlementaire a été créée mais l'opposition a refusé d'y siéger. M. Shankaranand, ministre des ressources en eau, a été prié de renoncer à ses fonctions pour prendre la direction de cette commission, devenant ainsi le septième ministre du cabinet à quitter le gouvernement depuis un an et demi. Pour l'opposition, ce choix signifie clairement que M. Shankaranand, qui a la confiance du premier ministre, a été nommé pour verrouiller ladite commission.

L'opposition a donc choisi une autre tactique, consistant à envoyer une délégation en Suède, afin de réussir là où le gouvernement de M. Gandhi a échoué : obtenir les noms de ces fameuses personnalités indiennes. Mais le 24 août, les deux partis communistes – le CPI et le CPM – ont annoncé qu'ils ne se rendraient pas en Suède, estimant *« honteux »* de répondre aux questions éventuelles des autorités suédoises sur la situation intérieure indienne.

Devenu le porte-drapeau de la contestation, M. V.P. Singh est un général sans troupes. Ayant réussi à ravir la réputation de « Monsieur Propre » au premier ministre, il a bénéficié, au départ, d'une dynamique qui peut s'essouffler. Se refusant à créer un nouveau parti politique, se considérant comme toujours membre du Congrès-I, il appelle ses pairs à la révolte. Ses tournées dans plusieurs Etats ont montré que sa popularité était grandissante, mais aussi qu'il lui faut maintenant opérer des choix parmi ses alliés. Les communistes jugent *« positive »* sa croisade anti-Rajiv et sont prêts à faire un bout de chemin avec lui, à condition qu'il prenne ses distances à l'égard des partis hindouistes de droite, le BJP et le RSS, ses alliés presque naturels, notamment en Uttar-Pradesh, qui est autant son fief que celui de M. Gandhi.

Ce dernier contrôle la puissante machine électorale du Congrès-I. Si certains « barons » du parti font mouvement vers M. Singh et sont en rupture de ban avec le Congrès-I, parfois pour des raisons purement personnelles, la plupart hésitent : entrer en rébellion ouverte contre le Congrès-I revient à se priver d'une logistique politique et financière indispensable lors des prochaines élections.

Mais M. V.P. Singh n'apparaît pas encore comme une alternative crédible. *India Towday*, hebdomadaire réputé pour son sérieux, vient de publier un sondage : si des élections législatives avaient lieu actuellement, le Parti du Congrès-I conserverait une nette majorité de 323 sièges sur un total de 542, contre 415 lors du dernier scrutin, en 1984. Certes, 72 % des personnes interrogées (en milieux rural et urbain) estiment que l'entourage du premier ministre est directement impliqué dans le scandale Bofors. En outre, M. V.P. Singh bénéficie d'une opinion largement favorable, y compris parmi les militants du Parti du Congrès-I. Mais, premier ministre jusqu'en 1989, M. Rajiv Gandhi a encore du temps devant lui.

LAURENT ZECCHINI.

(1) M. Lars-Eirk Thunholm, président du conseil d'administration de Nobel-Industries, la société mère de Bofors, a déclaré, mercredi 26 août, que Bofors avait payé 250 millions de couronnes suédoises (41 millions de dollars) à des intermédiaires, pour obtenir le contrat d'armement (*le Monde* du 28 août).

● **PAKISTAN : 28 morts dans des affrontements ethniques.** – L'armée pakistanaise patrouillait jeudi 27 août dans les rues de Karachi et d'Hyderabad, où deux jours d'affrontements entre Pathans et Muhajirs ont fait au moins vingt-huit morts. Un couvre-feu a été imposé jeudi dans les deux villes. La police a fait savoir qu'elle avait arrêté une soixantaine de personnes à Karachi, où cent vingt-cinq magasins et maisons ont été incendiés. Environ trois cents personnes ont été tuées ces dix derniers mois au cours de heurts entre Pathans du nord-ouest du pays et d'Afghanistan et Muhajirs venus d'Inde lors de la partition du sous-continent, en 1947. – *(Reuter.)*

Diplomatie

La visite du premier ministre au Canada

M. Jacques Chirac est « le meilleur ami du Québec »

estime le chef du gouvernement de la province

M. Jacques Chirac quitte Paris, le vendredi 28 août, en fin de soirée, pour un voyage de cinq jours au Canada, après une escale à Saint-Pierre-et-Miquelon. Après des entretiens à Ottawa avec le premier ministre canadien et une visite au Québec, M. Chirac achèvera son voyage en participant, le 2 septembre, à la première journée du sommet de la francophonie, où la délégation française sera conduite par M. François Mitterrand (*le Monde* du 25 août).

Le premier ministre a annoncé à ce sujet, jeudi, que le financement de la France en faveur des projets associant la quarantaine de pays francophones sera doublé en 1988 pour atteindre 176 millions de francs (au lieu de 160 millions de francs au total, pour les années 1986 et 1987). Ces fonds seront consacrés, pour plus de la moitié, à la communication, 35 millions de francs allant, en outre, aux programmes concernant les sciences et les techniques. Plus de 100 millions de francs, au total, iront à des actions multilatérales, la France souhaitant que ces actions soient développées par le moyen de fonds spéciaux, créés auprès de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Dans le domaine de l'audiovisuel, Paris propose la création d'un centre d'échange d'images d'actualité francophones, préfiguration de l'agence internationale francophone d'images, dont la mise sur pied avait été décidée au sommet de Paris, début 1986, et qui serait organisé par RFO. La France soutient aussi le projet d'université francophone, qui se situerait à Montréal.

MONTRÉAL
de notre correspondante

La visite officielle que M. Jacques Chirac doit effectuer du 31 août au 1er septembre au Québec, juste avant le sommet francophone (et après un court séjour de vingt-quatre heures à Ottawa) sera l'occasion de retrouvailles que nul n'aurait imaginées il y a dix ans. Partis du pouvoir à peu près en même temps, M. Chirac et M. Robert Bourassa, le premier ministre du Québec, y sont revenus presque ensemble.

Le premier a démissionné en août 1976 et le second, en poste depuis 1970, a été littéralement chassé à la fin de 1976 par les électeurs, qui lui ont préféré le « souverainiste » René Levesque. *« Tout le monde m'avait enterré, personne ne croyait à ma résurrection politique »*, souligne M. Robert Bourassa, qui a pourtant effectué, après un séjour de quatre années en France, en Belgique et aux Etats-Unis, un surprenant retour. Il a été réélu en décembre 1985, trois mois avant que Jacques Chirac ne retrouve son portefeuille de premier ministre.

Outre cet itinéraire parallèle, les deux hommes ont d'autres points communs : ils ont très vite été confrontés à des problèmes de cohabitation (entre la majorité francophone et la minorité anglophone du Québec, pour M. Bourassa) et ont tous deux lancé des programmes de privatisation et de déréglementation. Et M. Bourassa considère son homologue comme *« le meilleur ami que le Québec ait pu trouver »*.

Deux fois reportée (en septembre dernier, au moment de l'attentat de la rue de Rennes, et en janvier, en raison de la grève des chemins de fer), la visite de M. Chirac s'inscrit dans le cadre des rencontres régulières instituées en 1977 entre les chefs de gouvernement français et québécois, à un moment où Ottawa a cessé depuis peu de voir matière à suspicion dans ces relations privilégiées.

Il s'agira donc de faire le point et de réorienter la coopération bilatérale, depuis longtemps productive dans les domaines culturel et éducatif, en donnant la priorité aux secteurs scientifiques ou techniques (le Minitel sera officiellement lancé début septembre à Québec) et en élargissant les ententes déjà conclues.

Equilibrer la balance commerciale

En matière économique, nul gros projet n'est à attendre de cette visite. Les deux premiers ministres s'efforceront surtout de préparer l'avenir. M. Bourassa, au fait des questions économiques européennes, voudrait inciter les entreprises québécoises à s'implanter en France – la porte d'entrée idéale vers les marchés de la CEE – avant 1992, année de l'application de l'Acte unique européen.

Ces investissements québécois en France, encore relativement rares (ceux du groupe papetier Cascades et de l'entreprise de câblo-distribution Vidéotron sont récents), contribueraient ainsi à redresser le déficit commercial que le Québec enregistre dans ses échanges avec la France. Le surplus français est en effet passé de 978 millions de francs en 1983 à 1,9 milliard de francs en 1985.

La France, deuxième investisseur étranger au Québec après les Etats-Unis en 1986 – sur les trois cent quarante sociétés françaises implantées au Canada, les deux tiers ont leur siège au Québec, – a souvent été associée aux grands projets québécois, qu'il s'agisse du métro de Montréal, du stade des Jeux olympiques de 1976, conçu par l'architecte Roger Taillibert, ou de l'usine d'aluminium de Bécancour, financée au départ à 50% par Pechiney, qui vient toutefois de revendre la moitié de ses parts.

Alsthom, Lafarge, Cégélec et L'Air Liquide avaient aussi participé au « projet du siècle » lancé par M. Bourassa au cours de son premier mandat, la première phase de l'immense complexe hydroélectrique de la baie James dans le nord de la province. Or, le premier ministre québécois envisage sérieusement la mise en route de la deuxième phase de ce projet évaluée à 115 milliards de francs. De nouvelles perspectives pourraient ainsi s'ouvrir pour les entreprises françaises.

Le voyage de M. Chirac au Québec commencera précisément par la visite des gigantesques barrages construits au cœur de la taïga.

MARTINE JACOT.

Après la décision du chancelier Kohl de renoncer aux Pershing-1 A

Moscou estime que les chances d'un accord de désarmement se sont améliorées

L'URSS a *« accueilli avec intérêt »* les déclarations du chancelier Kohl sur un démantèlement conditionnel des fusées Pershing-1 A et estime que *« la situation a ainsi changé dans le bon sens »*, a déclaré, le jeudi 27 août, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov.

Ce dernier, au cours d'une conférence de presse, a toutefois ajouté que les responsables soviétiques *« étudient les conditions posées »* par le chef du gouvernement ouest-allemand et attendent toujours que les Etats-Unis précisent clairement si les ogives américaines qui équipent ces fusées ouest-allemandes seraient elles aussi « éliminées ». *« Ce sont les têtes atomiques qui nous intéressent, pas la ferraille des missiles »*, a-t-il dit.

M. Guerassimov n'a plus laissé planer de doute sur la rencontre prévue du 15 au 17 septembre, à Washington, entre les chefs de la diplomatie américaine et soviétique, MM. George Shultz et Edouard Chevardnadze. C'est là, a-t-il dit, qu'une décision sera prise sur la date d'un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev. M. Guerassimov a démenti certaines informations en provenance des Etats-Unis sur un voyage à New-York fin septembre de M. Mikhaïl Gorbatchev, dans le cadre des travaux des Nations unies.

M. Guerassimov a dressé, en revanche, un véritable réquisitoire contre le discours de Los Angeles du président Reagan qui a fait, a-t-il dit, *« l'effet d'une douche froide »* à Moscou. Les propos du président américain *« ne répondent pas à l'esprit du moment »*, a affirmé M. Guerassimov.

« Ce discours a été prononcé sur le ton d'un maître d'école et d'un mentor un peu fatigué qui n'en finit pas de réprimander un mauvais élève toujours désobéissant. Ces propos donnent l'impression de quelqu'un de jaloux de son pouvoir, content de lui et sûr de son bon droit », a-t-il commenté.

M. Guerassimov a reproché à M. Reagan de n'avoir *« rien dit sur les têtes nucléaires installées sur les Pershing-1 A. »* *« Or,* a-t-il rappelé, *le règlement du problème posé par ces ogives est essentiel pour la conclusion d'un accord sur l'option « double zéro » visant au démantèlement des missiles intermédiaires de longue et de plus courte portée. »*

Le porte-parole soviétique a, par ailleurs, jugé qu'*« il n'y avait guère de difficultés pour résoudre les questions posés par la vérification »* d'un éventuel accord et que les « nuances » subsistant sur d'autres points étaient de nature à pouvoir être surmontées par les négociateurs à Genève.

La RDA s'est, pour sa part, félicitée jeudi de la décision prise par le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, à quelques jours de la visite que M. Honecker doit effectuer en République fédérale.

« C'est un pas important », a déclaré M. Wolfgang Meyer, porte-parole du ministère des affaires étrangères, en ajoutant qu'il n'y aurait plus d'obstacle à un accord entre l'URSS et les Etats-Unis sur le démantèlement des INF *« si les soixante-douze Pershing avec leurs têtes nucléaires disparaissent »*. La décision du chancelier Kohl a fait, jeudi, les manchettes de la presse est-allemande. Les journaux ont publié de larges extraits de la conférence de presse donnée mercredi par M. Kohl, mais se sont abstenus de commentaires. – *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

M. Franz-Josef Strauss se sent « floué »

BONN
de notre correspondant

M. Franz-Josef Strauss, le ministre-président de Bavière, n'est pas du tout satisfait de la prise de position du chancelier Kohl, favorable à l'abandon des missiles Pershing-1 A par la RFA en cas d'accord sur la suppression des euromissiles (*le Monde* du 27 août).

M. Strauss a fait parvenir, le jeudi 27 août, à Bonn, un communiqué dans lequel il s'insurge contre les méthodes du chancelier : *« Il est bon de faire la preuve de sa capacité de gouverner, mais sur les bons sujets, au bon moment et en consultant ses amis »*, écrit-il, en s'estimant *« floué »*. La CSU bavaroise, qui s'était déjà opposée à l'option « double zéro », est à la tête de ceux qui, en RFA, estiment que le renoncement aux Pershing-1 A présente un danger pour la sécurité du pays. Le président du groupe parlementaire de la CSU, M. Theo Waigel, a déclaré que sa formation *« ne se sentait pas liée par la prise de position du chancelier, décidée sans consultation préalable des partis de la coalition »*.

Le présidium de la formation bavaroise doit se réunir, lundi 31 août, à Munich, pour décider de son attitude en prévision du débat du 2 septembre au Bundestag. Personne ne se fait cependant d'illusion sur ce *« combat d'arrière-garde »*.

Une cinquantaine de fonctionnaires internationaux ont été arrêtés ou ont disparu depuis 1976

GENÈVE
de notre correspondante

Depuis 1976, une cinquantaine de fonctionnaires internationaux des Nations unies ou de leurs diverses institutions spécialisées ont disparu ou sont actuellement détenus. L'Assemblée générale de l'ONU avait adopté une résolution à leur sujet en décembre 1986, mais celle-ci est passée pratiquement inaperçue. Leur cas a été de nouveau soulevé, le jeudi 27 août à Genève, devant la sous-commission des droits de l'homme. Cette dernière, composée d'experts indépendants, est réunie en session depuis le 10 août, en l'absence remarquée et toujours inexpliquée de l'expert roumain Dimitri Mazilu et de son suppléant, Mircea Nicolae (*le Monde* du 15 août).

L'expert français Louis Joinet a rappelé le tragique de la situation de ces cinquante fonctionnaires internationaux et de leurs familles. Il a évoqué l'interdiction faite à certains de quitter leur pays – comme c'est le cas du directeur roumain de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, M. Liviu Bota (*le Monde* du 26 mars), – ainsi que les cas d'arrestation, de détention, d'enlèvement, de disparition, de décès suspect, d'exécution et d'assassinat.

Certes, M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, n'est pas insensible à ces drames et s'efforce d'user discrètement de la voie diplomatique. Mais le moment est venu de sensibiliser l'opinion internationale, estiment certains des experts réunis à Genève. C'est pourquoi M. Joinet souhaiterait que la sous-commission contribue aux efforts entrepris, notamment en adoptant une résolution sur cette question.

ISABELLE VICHNIAC.

Amériques

ÉTATS-UNIS : le conflit du Nicaragua

Le président Reagan s'engage à aider la Contra jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu

WASHINGTON
correspondance

La rencontre de Los Angeles entre le président Reagan et les dirigeants politiques de la Contra, le jeudi 27 août, a permis aux interlocuteurs en présence de se rassurer mutuellement. Le président s'est engagé à assurer des crédits *« adéquats »* jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu et la mise en œuvre de la démocratisation promise par Managua. Mais le directoire politique de la Contra, auquel s'était associé Enrique Bermudez, commandant les troupes sur le terrain, a également rassuré le président. Non pas seulement en évitant de condamner le plan de paix Arias, mais en suggérant une formule destinée, selon un des membres du directoire, M. Robelo, *« à donner toutes ses chances »* à cette initiative de paix.

En rejetant catégoriquement le plan Arias, les dirigeants de la Contra risquaient de compromettre le difficile exercice d'équilibre du président Reagan. Ce dernier, désireux d'honorer ses engagements envers le président de la Chambre, M. Jim Wright, et ses amis démocrates, s'efforce de soutenir officiellement, même avec scepticisme, le plan Arias, tout en rassurant les « contras » et, derrière eux, leurs amis de l'aile droite républicaine, ainsi que des personnalités importantes de l'administration, comme le vice-président Bush ou le sénateur Dole, leader de la minorité républicaine au Sénat.

Les milieux officiels américains avaient quelques raisons de s'inquiéter de la réaction du directoire politique divisé entre trois modérés, MM. Robelo, Cesar et Ferrey, prêts à rentrer à Managua à la faveur d'une amnistie, et deux « durs », MM. Calero et Sanchez, cantonnés dans une attitude négative et insistant avec le commandant Bermudez pour poser aux sandinistes de fermes conditions d'une cessez-le-feu, notamment le départ de tous les conseillers volontaires étrangers soutenant le gouvernement et la séparation de l'armée du parti sandiniste.

Compromis

La formule de compromis soumise au président lui recommande de demander au Congrès des crédits avant le 30 septembre, date à laquelle les fonds dont il dispose actuellement seront *épuisés*. Mais tout en escomptant continuer recevoir l'aide « humanitaire », les « contras » suggèrent que les crédits de l'assistance militaire une fois autorisés soient placés sur un compte spécial qu'ils utiliseront seulement en cas d'échec des négociations et si le gouvernement sandiniste ne tenait pas sa promesse de démocratiser le régime.

La réaction du président aurait été favorable, mais il n'aurait pas encore pris de décision. La formule contredit, en effet, l'engagement donné à M. Wright de ne demander des crédits d'aucune sorte avant le 30 septembre. Aussi bien le directoire politique de la Contra, qui devait rencontrer vendredi à Los Angeles le président de la Chambre, espérait-il le rallier à sa suggestion. Mais M. Wright acceptera-t-il de s'engager à l'avance sur le principe même de nouveau crédits pour les « contras » ? Les milieux officiels y comptent bien en faisant valoir que la pression militaire des « contras » a forcé les sandinistes à s'engager sur la voie de la négociation. Sans cette pression, a répété le président Reagan, *« les sandinistes n'auraient aucune raison d'exécuter les mesures qu'ils se sont engagés à prendre... »*. A dire vrai, l'administration Reagan escompte et même souhaite que le plan Arias échoue du fait des sandinistes.

Mais, même dans cette hypothèse, la partie n'est pas gagnée d'avance au Congrès. Les parlementaires ne peuvent ignorer les derniers sondages indiquant que les adversaires de l'aide aux « contras » sont de nouveau les plus nombreux...

H. P.

Le sénateur démocrate Sam Nunn ne sera pas candidat à l'élection présidentielle

Le sénateur démocrate de Géorgie, Sam Nunn, considéré comme l'un des candidats potentiels les mieux placés à l'investiture de son parti, pour l'élection présidentielle de 1988, a annoncé, le jeudi 27 août, qu'il ne prendrait pas part à la course à la Maison-Blanche.

Dans une lettre adressée à ses partisans, le sénateur explique qu'il ne pense pas *« pouvoir mener de front une campagne efficace, tout en remplissant ses obligations »*, au sein de l'influente commission sénatoriale des forces armées qu'il préside. Invoquant également des *« considérations familiales »*, M. Nunn met ainsi un terme à plusieurs mois de spéculations sur sa candidature, qui lui avaient valu de la part de ses adversaires le sobriquet de « Hamlet du Sud », pour son incapacité à se décider.

Démocrate plutôt modéré, mais aux tendances résolument conservatrices en matière d'armement et de sécurité, le sénateur, qui en quinze ans de mandats ininterrompus au Congrès s'est acquis une solide réputation de *« pape de la défense »* – se faisant notamment l'avocat de l'administration pour l'obtention de crédits destinés au missile MX, et le fervent défenseur de l'aide à la Contra anti-sandiniste – était l'atout le plus solide dont disposaient les démocrates pour reconquérir les suffrages des Etats du Sud, un de leurs anciens bastions électoraux dont le vote sera crucial en 1988. Traditionnellement plus conservateur, le Sud s'était prononcé pour Ronald Reagan en 1984.

En l'absence de Sam Nunn, cet « enfant du pays », qui faisait aussi figure de personnalité politique incontestée à Washington, les démocrates risquent ainsi de perdre leurs dernières chances de « reconquête ».

Si l'on excepte l'impact incontestable que ne manquera pas de soulever la candidature du Révérend noir Jesse Jackson, le seul vétéran démocrate des dernières présidentielles, auprès de l'électorat de couleur, aucun des candidats démocrates plus ou moins « sudistes » encore en lice, que ce soit le sénateur Albert Gore du Tennessee ou le représentant Richard Gephardt du Missouri, n'émerge vraiment du peloton

Europe

BELGIQUE

Des milieux pangermanistes auraient financé le Parti belge de langue allemande

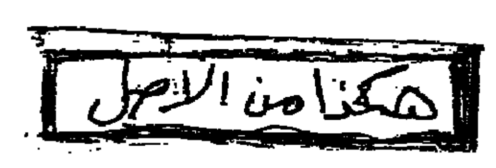
BRUXELLES
de notre correspondant

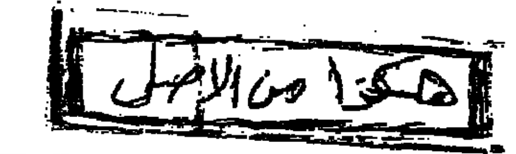
Les deux cantons belges germanophones d'Eupen et de Saint-Vith (soixante-dix mille habitants) sont secoués par un scandale politique déclenché par la découverte de liens entre le Parti belge de langue allemande (PDB) et les milieux pangermanistes ouest-allemands. Le PDB, qui avait obtenu 18 % des voies de la communauté germanophone aux élections législatives de 1985, en est la deuxième formation politique.

La radio belge de langue allemande, qui a lancé l'affaire, a révélé ces derniers jours que la tête de liste du PDB aux dernières législatives, M. Lorenz Paasch, licencié en histoire, avait quitté la semaine dernière son poste d'adjoint au maire de la commune de Saint-Vith pour prendre la gérance de la fondation ouest-allemande Hermann-Niermann, connue pour ses sympathies d'extrême droite. Cette fondation, qui avait aussi comme sympathisant le fondateur du Parti néo-nazi autrichien, Norbert Burger, condamné à la prison à perpétuité en Italie pour terrorisme, aurait, d'autre part, versé 200 000 marks à une association culturelle proche du PSB.

Un article d'un journaliste autrichien indiquait récemment qu'un des objectifs de la fondation était de *« protéger le patrimoine populaire menacé et aider les minorités ethniques à conserver leur caractèe biologique et culturel »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON.





Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : le conflit des mines dans l'impasse

Le processus de remplacement des grévistes a déjà commencé

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Comme il était à prévoir, le nettoyage par le vide a commencé dans les mines en grève. Moins d'une journée après le refus des propositions patronales par les adhérents de la NUM (National Union of Mineworkers), l'Anglo-American, la principale société minière, procédait, le jeudi 27 août, au licenciement de dix-huit mille de ses employés dans les mines d'or et de charbon. De plus, cette compagnie, qui bénéficie pourtant d'une image plus libérale que les autres entreprises minières, a adressé un ultimatum à vingt mille grévistes de reprendre le travail sous peine d'être remerciés.

Au total, donc, quarante-cinq mille mineurs qui ont perdu ou vont perdre leur emploi, car au moins sept mille personnes ont déjà été licenciées la semaine dernière. Pour compléter cette comptabilité, le groupe Gencor menace depuis plusieurs jours de prendre des *« mesures disciplinaires »* contre vingt mille de ses ouvriers s'ils persistent dans leur refus de descendre dans les puits. Une réunion a eu lieu, jeudi, au siège de la compagnie entre les directions des mines en question et une délégation de la NUM. Aucune précision n'a été donnée sur la nature des sanctions qui allaient être prises et la date de leur mise en application.

La réaction des sociétés minières, et principalement de l'Anglo-American, ne s'est donc pas fait attendre. La méthode a déjà fait ses preuves par le passé. Le licenciement général est l'arme favorite du règlement des conflits sociaux en Afrique du Sud. Un moyen qui est fréquemment utilisé, comme dernièrement dans la grève des cheminots et pas plus tard que la semaine dernière contre dix-neuf mille postiers. Au printemps 1985, l'Anglo-American n'avait pas hésité à licencier quatorze mille grévistes à Val-Reefs.

M. Bobby Godsell, responsable des relations industrielles du groupe, avoue qu'il n'est pas favorable à ces méthodes draconiennes, mais qu'il est capital qu'une production normale reprenne : *« Une mine ne peut pas s'arrêter, c'est une énorme machine à qui il faut du temps pour se remettre en marche. »* Il explique que les garanties de sécurité nécessitent une présence pratiquement permanentes des contrôles : *« Les tranchées se referment très rapidement en raison de la pression, qui est importante à ces profondeurs »*, fait-il remarquer.

L'appui du COSATU

Le processus de remplacement des grévistes a déjà commencé. La main-d'œuvre ne manque pas. Des queues se sont formées au Lesotho devant les bureaux de TEBA (The Employment Bureau of Africa), un organisme de recrutement dépendant de la Chambre des mines. Cela ne signifie pas que la production va reprendre immédiatement à son régime antérieur, car il faut former ces nouveaux venus. Cependant, la période de formation est courte et il n'est pas besoin d'un long enseignement pour tenir un marteau piqueur.

Reste désormais à savoir si ces coupes importantes parmi les grévistes vont permettre de disloquer le mouvement et contribuer à son pourrissement en frappant les mines les plus militantes. La NUM est impuissante face à cette technique du rouleau compresseur. Jeudi, pourtant, trois mille mineurs de Western Deep Levels ont occupé le puits pendant toute la durée de leur temps de travail et sont finalement remontés, *« volontairement »*, selon la direction. Bien évidemment, le syndicat refuse de révéler sa stratégie pour contrer ce « nettoyage » massif. Que faire d'ailleurs ?

Jeudi, le COSATU (Congress of South Africa Trades Unions), confédération des syndicats noirs (sept cent trente mille membres), a décidé de se lancer prudemment dans la bataille. Son secrétaire général, Jay Naidoo, a annoncé une campagne d'action internationale et une *« action nationale de solidarité »* sans en préciser la nature. Une grève de soutien, même de courte durée, serait illégale et risquée sous l'état d'urgence. Il a proposé, en revanche, d'agir auprès de la communauté internationale en relation avec les achats d'or et de charbon. Il compte également sensibiliser les ruraux notamment, pour qu'ils ne prennent pas le travail de tous ceux qui sont victimes de la « technique de la hache ».

Pour l'instant, les licenciements vont bon train. Inciteront-ils les autres grévistes à reprendre le travail ? C'est douteux, du moins dans l'immédiat. Les adhérents de la NUM paraissent faire entièrement confiance à leurs dirigeants. Ils tiendront donc, coûte que coûte. Même avec les poches vides et sans espoir d'un quelconque revenu pour nourrir la famille restée dans les « homelands » ou les Etats voisins. Le fonds de grève n'existe pas pour la bonne raison qu'il est interdit par la loi.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TUNISIE : le report du procès de militants islamiques

Les autorités veulent sauvegarder les apparences

TUNIS
de nos envoyés spéciaux

« La Tunisie moderne bâtie par Bourguiba est un Etat de droit où la justice, indépendante et souveraine, se prononcera en toute sérénité et dans le respect des lois. » Ainsi, *l'Action*, quotidien du Parti socialiste destourien, commentait-il, le jeudi 27 août, l'ouverture du procès de quatre-vingt-dix islamistes devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Manifestement, les autorités ont voulu que les apparences soient sauves dans ce procès qui constitue une phase particulièrement délicate de l'épreuve de force entre les autorités et le mouvement de la tendance islamiste. Les journalistes ont pu accéder librement au bâtiment situé dans un casernement du quartier du Bardo où comparaissaient les accusés. La salle, déjà chaude à 9 heures du matin, peut contenir environ deux cents personnes, mais devant les sièges des journalistes, les bancs en principe réservés au public sont vides, à l'exception du premier occupé par quelques hommes et trois femmes drapées dans leur safrari.

Celles-ci se hissent sur la pointe des pieds pour assister à l'arrivée des cinquane détenus présents (quarante autres sont en fuite) auxquels les policiers et militaires qui entourent la salle enlèvent les menottes. A l'exception de deux ou trois, ils paraissent en assez bonne condition physique. Ceux que l'on avait connus barbus présentent un visage glabre orné seulement de moustaches. La plupart sont en chemisette, quelques-uns en tenue blanche traditionnelle. C'est le cas de M. Rachid Ghannouchi, président du MTI, que l'on reconnaît à sa chéchia rouge.

Remarques bon enfant

Entouré de deux juges magistrats et de deux juges membres de la Chambre des députés, le président de la Cour, M. Hachemi Zamel, ouvre l'audience en souhaitant la bienvenue à la cinquantaine d'avocats présents derrière les accusés et aux journalistes, en soulignant qu'il *« appréciait à sa juste valeur le rôle qu'assument les représentants des organes de l'information qui ont pour mission de rendre compte avec objectivité et honnêteté du déroulement du procès »*.

Pendant qu'il vérifie la constitution des avocats, M. Zamel sourit avec bonhomie et multiplie les remarques bon enfant. *« Comment va votre père ? »* demande-t-il à l'une des trois femmes qui assurent la défense. *« Vous n'avez pas trop chaud ? »*, dit-il à une autre.

Il est difficile de se prénétrer de l'idée qu'un grand nombre des hommes que l'on va juger risquent la peine de mort par pendaison avec exécution rapide de la sentence. Fatalisme, fanatisme, ou simple dignité ? Les accusés offrent l'apparence d'une grande sérénité, écoutant comme s'ils n'étaient pas vraiment concernés les échanges entre le président et la défense.

Car, après que M. Zamel eut lu les chefs d'inculpation, les avocats déposent des conclusions visant à l'ajournement des débats. Ils contestent à M. Zamel le droit de conduire les débats car le président de la Cour de sûreté n'est autre que le procureur général de la République, qui a, pour la circonstance, cédé à un collègue le siège du ministère public auprès de la Cour.

D'autre part, les avocats se plaignent de la brièveté des délais qu'ils ont eus pour étudier le dossier. S'il leur a été possible de rencontrer à plusieurs reprises leurs clients, tous détenus à la prison civile de Tunis, le rapport du juge d'instruction sur lequel se fonde l'acte d'accusation n'a été établi que le 24 août.

Tout cela est dit avec une volubilité sereine, mais ferme, devant un président qui ne s'attendait pas à autre chose. Très vite, le ministère public fait savoir qu'il ne voit pas d'inconvénient à un report. Deux heures après l'ouverture du procès, il est décidé de renvoyer celui-ci au 1er septembre.

MICHEL DEURÉ
et JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Proche-Orient

LA GUERRE DU GOLFE : l'application de la résolution 598 du Conseil de sécurité

L'Iran a promis une réponse « claire et définitive » pour « le milieu de la semaine prochaine »

Après les Nations unies, l'Europe est le théâtre d'une opération de charme diplomatique de la part de l'Iran. Deux vice-ministres iraniens des affaires étrangères, MM. Muhammad Jawad Larijani et Mojtaba Mirmehdi, ont entrepris — le premier à Rome puis à Bonn, le second à Copenhague — une tournée d'explications au lendemain des nombreuses consultations qu'a eues M. Larijani à New-York avec treize des quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

A Rome, M. Larijani semble avoir trouvé les mots qu'il fallait puisque le ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, a cru déceler chez les Iraniens *« une disponibilité effective à répondre à l'invitation des Nations unies pour un cessez-le-feu »*. *« Un certain pas en avant a été fait »* dans la recherche d'une solution à la crise dans le Golfe, a ajouté M. Andreotti après ses entretiens avec M. Larijani. Ce dernier devait rencontrer, le vendredi 28 août, à Bonn, le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans-Dietrich Genscher.

A Copenhague, M. Mirmehdi a exprimé l'espoir que le Danemark, *« en tant que président en exercice de la CEE, exercera des pressions sur la France pour résoudre la crise des ambassades »* entre Paris et Téhéran.

Dans la capitale iranienne, l'éventualité d'un embargo sur les ventes d'armes à l'Iran a été tournée en dérision par le premier ministre, M. Hussein Moussavi, qui a rappelé que, depuis le début de la guerre contre l'Irak, son pays était parvenu à tourner tous les embargos, reconnaissant toutefois qu'il avait fallu de durs efforts pour y parvenir. Enfin, Radio-Téhéran a lancé une nouvelle mise en garde à la France et à la Grande-Bretagne en évoquant la *« vulnérabilité de leurs forces militaires »* dans le Golfe.

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

L'Iran promet une réponse *« claire et définitive »* à la résolution 598 pour *« le milieu de la semaine prochaine »*. C'est le secrétaire général des Nations unies qui l'a annoncé à l'issue de la séance de consultations tenue par le Conseil de sécurité, le jeudi 27 août. La promesse a été faite par M. Muhammad Jawad Larijani, vice-ministre iranien des affaires étrangères, à l'issue des intenses consultations qu'il avait menées à New-York lundi et mardi derniers.

Selon des sources proches du Conseil, la demande principale présentée par M. Larijani concernerait la définition des origines du conflit. Le gouvernement iranien aurait ainsi réitéré son exigence en faveur d'une condamnation explicite de l'Irak et sa désignation officielle comme l'*« agresseur »*. M. Larijani aurait également laissé entendre que, dans cette logique, le gouvernement iranien ferait valoir ses droits à des réparations de guerre, droits que Téhéran souhaiterait voir confirmés par le Conseil de sécurité. Le texte de la résolution 598 déplore *« l'initiation du conflit* (par l'Irak) *et sa poursuite* (par l'Iran) », et propose une assistance internationale à la reconstruction des deux pays. Il ne fait pas mention, directement, d'éventuels dommages de guerre.

M. Larijani a rencontré à New-York, outre le secrétaire général, avec lequel il a passé plusieurs heures, treize des quinze membres du Conseil de sécurité. Alors que les Etats-Unis n'avaient pas été sollicités, la France, pour sa part, a refusé l'invitation de se rendre à la mission iranienne.

Si, selon le secrétaire général, les deux parties sont d'accord pour entamer des *« discussions »* à New York, l'Irak, pour sa part, affirme ne pas avoir l'intention d'attendre longtemps encore la décision iranienne. *« Nous nous réservons le droit de reprendre la guerre contre l'Iran à tout moment et par tous moyens, sur terre, sur mer et dans les airs »*, a déclaré, jeudi, le représentant de l'Irak auprès des Nations unies, M. Ismat Taha Kittani. *« La tactique iranienne est, certes, habile en apparence, mais elle n'est destinée qu'à diviser le Conseil et à le rendre incapable d'imposer des sanctions contre l'Iran »*, a poursuivi M. Kittani, qui regrette que *« certains soient tombés dans le piège des atermoiements iraniens »*, néanmoins, *« il est encore trop tôt pour conclure que le Conseil pourrait laisser l'Iran violer impunément la résolution 598 »*, estime-t-il. M. Kittani trouve *« incroyable »* la situation créée par le refus de l'Iran de dire oui ou non à la résolution et réaffirme la disponibilité de son gouvernement à ouvrir une discussion sur les origines du conflit : *« Nous pouvons même envisager de porter l'affaire devant la Cour internationale de justice de La Haye. »*

En privé, des sources proches de la mission irakienne affirment que la situation actuelle est *« monstrueusement injuste »* à l'égard de l'Irak et que le secrétaire général de même que le Conseil de sécurité en sont conscients. Malheureusement, indiquent ces sources, l'Union soviétique vient, une fois de plus, de conseiller à Bagdad de *« patienter le temps qu'il faudra »*. Bagdad a fait savoir à l'Union soviétique que l'Iran *« ne respecte que le langage de la force »* et que les Nations unies *« se devaient de défendre les petits pays des rives du golfe Persique »*. On semble espérer, côté irakien, que la volonté de conserver de bonnes relations avec le monde arabe fera fléchir l'attitude actuelle de Moscou à l'égard des sanctions envisagées par le Conseil de sécurité.

En attendant, des sources diplomatiques américaines indiquent que l'Irak a fait connaître aux cinq grandes puissances sa décision de reprendre la guerre si aucun changement significatif n'est observé d'ici I la mi-septembre.

CHARLES LESCAUT.

● **IRAN : élections législatives en mars.** — Les élections législatives auront lieu en mars prochain en Iran, a annoncé jeudi 27 août, le ministre iranien de l'intérieur, l'hodjatoleslam Ali Akbar Mogashami. Il s'agit des troisièmes élections législatives en Iran depuis la proclamation de la République islamique. — *(AFP.)*

● **ISRAËL : le gouvernement présente des excuses à l'ambassadeur d'Egypte à la suite d'un incident.** — Le gouvernement israélien a présenté des excuses à l'ambassadeur d'Egypte en Israël, M. Mohammed Bassiouni, à la suite d'un incident qui l'a opposé, le mardi 25 août, à des militaires israéliens, et au cours duquel il aurait été insulté, a indiqué un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Ces excuses ont été présentées en raison du caractère sensible de l'affaire et bien que l'ambassadeur n'ait pas élevé de protestation officielle, a ajouté le porte-parole.

Selon le quotidien israélien de gauche *Al Hamichmar*, M. Bassiouni aurait été *« traité grossièrement »* et *« insulté »* par des soldats à un barrage de contrôle à la sortie de Gaza, où l'ambassadeur, accompagné de membres de sa famille, était allé rendre visite à l'ancien maire de la ville, M. Rachad Cheoua. — *(AFP.)*

A travers le monde

Centrafrique

Plusieurs familles libanaises expulsées

Onze familles originaires du Liban sud ont été expulsées de Centrafrique depuis le détournement, le 24 juillet, d'un avion d'Air Afrique sur Genève par un chiite libanais qui avait embarqué à Bangui, ont affirmé, le mercredi 26 août à l'AFP, à Tyr, deux jeunes femmes résidant en Centrafrique.

Haifa Aad Skayké, vingt-quatre ans, mère de trois enfants, a expliqué que, quelques heures, après ce détournement, au cours duquel un passager français a été assassiné par le pirate de l'air, Hussein Ali Mohammad Hariri, vingt et un ans, originaire d'un village chiite du Liban sud, la police centrafricaine a encerclé les maisons des Libanais et leurs commerces.

« Pendant trois semaines, nous n'avons pas pu sortir. Puis les autorités de Bangui nous ont fait savoir que nous devions quitter le pays. Nous avons été conduits à un avion sans même pouvoir prendre nos affaires », a-t-elle affirmé.

Cette jeune femme, qui fait partie d'un groupe de sept familles expulsées en même temps, a affirmé que cinq autres familles libanaises étaient toujours en résidence surveillée à Bangui. — *(AFP.)*

Corée du Sud

Le gouvernement lance une campagne contre l'extrême gauche

Séoul *(AFP)*. — Le premier ministre sud-coréen, M. Kim Chung Yul, a annoncé, le jeudi 27 août, que les forces de sécurité allaient *« couper court »* à une tentative des *« forces radicales pro-communistes »* de renverser le régime. M. Kim a annoncé, dans une déclaration radio-télévisée, que le gouvernement allait *« mobiliser tout son pouvoir de coercition pour éliminer les forces impures de gauche »* de la société coréenne.

Pour sa part, la Coalition nationale pour une Constitution démocratique, rassemblement de dissidents, a annoncé que des meetings en hommage à un gréviste tué lors d'un heurt avec la police auraient lieu dans neuf villes vendredi, jour prévu pour ses funérailles.

L'annonce de M. Kim intervient au moment où des employés de six cent quarante entreprises coréennes demeurent en grève.

Le ministre de la justice, M. Chung Hae Chang, a annoncé que soixante personnes suspectées d'être des extrémistes avaient été arrêtées en une semaine, après avoir tenté, selon lui, d'infiltrer des usines en se faisant passer pour des ouvriers.

Un porte-parole du gouvernement a également déclaré à la presse que la lutte contre les gauchistes était destinée à empêcher que l'agitation sociale actuelle ne devienne *« un obstacle au déroulement harmonieux du calendrier qui doit mener à une transition pacifique au gouvernement »*. Une élection présidentielle au suffrage universel direct doit avoir lieu en décembre.

Irlande du Nord

Deux policiers tués à Belfast

Deux policiers ont été tués et un troisième légèrement blessé, dans la soirée du 26 août, dans un bar du port de Belfast par un groupe de trois hommes armés. Les meurtriers ont réussi à prendre la fuite. L'attentat a été revendiqué par l'IRA.

La mort de ces deux policiers porte à soixante-cinq le nombre des victimes de la violence politique en Irlande du Nord depuis le début de l'année. — *(UPI.)*

Japon

Tir de roquettes sur le palais impérial

Tokyo. — La police japonaise soupçonne le groupe Chukaku-ha *(noyau central)*, la plus importante organisation d'extrême gauche, d'être l'auteur d'un attentat, le jeudi 27 août dans la soirée, contre le palais impérial dans le centre de Tokyo.

L'empereur Hirohito et l'impératrice Nagako étaient absents du palais lorsque au moins quatre roquettes artisanales de 16,5 centimètres de long et de 4,7 centimètres de diamètre ont été tirées contre leur résidence. L'attentat n'a fait ni victime ni dégâts importants.

Selon la police, cet attentat serait en rapport avec l'intention proclamée par l'extrême gauche japonaise de tout faire pour empêcher la visite, prévue en octobre, de l'empereur Hirohito dans l'île d'Okinawa. Pour de nombreux habitants de l'île, le souvenir de combats en 1945 — les seuls à s'être déroulés sur le territoire national, — qui avaient fait environ cent mille morts parmi la population civile, reste lié à la personnalité de l'empereur. Okinawa (sud du Japon, à 2 000 kilomètres de Tokyo) est le seul département du Japon où l'empereur ne s'est pas rendu depuis la fin de la guerre. — *(AFP.)*

Politique

La situation en Nouvelle-Calédonie et la tension entre Paris, Canberra et Wellington

Quatre militants du FLNKS condamnés à quinze jours de prison avec sursis

NOUMÉA
de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Nouméa a rendu son jugement, le vendredi 28 août, au sujet des cinq militants du FLNKS interpellés dimanche 23 août à Lifou lors d'un attroupement à la tribu de Duéoulou. MM. Itraqualo Watrone, Neio Selefen, Haetra Hmaen, Hametua Haluatr ont été condamnés à quinze jours d'emprisonnement avec sursis tandis que M. Franck Wahuzue – porte-parole de la chefferie de Lössi (Lifou) – a été relaxé.

Les huit responsables du comité de lutte FLNKS de Nouméa interpellés jeudi dans la banlieue de Montravel ont été remis en liberté après leur garde à vue. Le parquet de Nouméa n'a pas pu retenir contre eux l'infraction à l'article 107 du code pénal qui vise toute « provocation directe à un attroupement non armé ». Ces cadres du FLNKS qui font figure d'organisateurs des manifestations de ces derniers jours avaient été interpellés par les CRS alors qu'ils déjeunaient en compagnie d'une centaine de personnes sur le terre-plein du quartier de Montravel.

Un autre militant indépendantiste, animateur du comité Pierre Declerq, a également été relâché vendredi après avoir été interpellé par la gendarmerie la veille au soir à son domicile.

A la suite des événements du week-end dernier, la présence des médias métropolitains et internationaux ne semble guère appréciée par certains groupes à Nouméa, qui n'hésitent pas à recourir à des méthodes d'intimidation.

La camionnette de l'équipe TV australienne ABC a ainsi eu deux de ses pneus crevés et ses portières défoncées. Les journalistes de la chaîne Channel 7 ont, de leur côté, reçu des coups de téléphone d'insulte tandis que le cameraman de TF 1 était vigoureusement bousculé jeudi par un militant anti-indépendantiste, aussitôt désavoué par ses compagnons.

F. B.

M. Jean-Bernard Raimond au secours de M. Chirac

Le psychodrame qui oppose les dirigeants français aux responsables australiens et néo-zélandais continue. Pour le relancer, M. Chirac avait eu recours, le mercredi 26 août, à un cliché particulièrement éculé pour stigmatiser *« l'hypocrisie très choquante, même si elle est dans la nature anglo-saxonne »* des hommes au pouvoir à Canberra et à Wellington.

Dès jeudi, le bouillant premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, avec lequel les socialistes français ont eu tout loisir d'échanger d'homériques passes d'armes à la suite de l'affaire du *Rainbow-Warrior*, répondait à M. Chirac en affirmant que ses déclarations étaient destinées *« à l'usage de la politique intérieure française. Le monde connaît l'oppression aveugle du peuple kanak par la France »*, ajoutait M. Lange, manifestement décidé lui aussi à ne pas faire dans la nuance.

A peine M. Lange avait-il fini de parler que le placide Jean-Bernard Raimond relançait la querelle à l'université d'été du RPR, à Arles. Sans sombrer dans la xénophobie primaire, le ministre des affaires étrangères a expliqué aux jeunes militants RPR que *« cela fait un certain temps que la France a des problèmes avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande liés à sa présence dans le Pacifique. Nous avons interrompu les contacts au niveau politique avec les Australiens, c'est-à-dire que je n'ai pas rencontré depuis très longtemps mon collègue australien et pour le moment cette politique reste notre politique, parce que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont une politique systématiquement contre la France dans le Pacifique. Cela s'exprime par l'incompréhension volontaire qu'ils manifestent en ce qui concerne la situation en Nouvelle-Calédonie et le prochain référendum. »*

Après avoir rappelé que l'Australie a été *« le leader de la campagne »* aux Nations unies contre la France il y a un an, le ministre des affaires étrangères a estimé que cela était d'autant plus choquant que les deux pays *« sont en quelque sorte très proches des pays de l'Europe occidentale et des Etats-Unis, notamment pour les questions de sécurité. Or, chose surprenante, c'est que, dans les affaires nucléaires, il ne s'agit pas seulement des expériences nucléaires françaises, nous les trouvons en effet à la pointe des projets de dénucléarisation du Pacifique. »* Selon lui, *« la position de ces deux pays est contraire à leurs propres intérêts »*.

M. Jean-Bernard Raimond a peut-être raison sur ce dernier point, encore qu'il soit passablement hasardeux de confondre la politique de l'Australie avec celle – beaucoup plus antinucléaire – de la Nouvelle-Zélande. On voit mal cependant ce qu'il peut y avoir de judicieux à long terme pour la France dans le fait de se targuer d'avoir rompu tout contact politique avec un pays qui n'est pas forcément notre ennemi numéro un et dont le grand tort est de ne pas partager les vues du RPR sur l'avenir d'un territoire voisin, la Nouvelle-Calédonie.

J. A.

● **L'affaire Albertini.** – M. Jean-Bernard Raimond a également évoqué l'affaire Pierre Albertini, du nom du jeune coopérant français condamné à quatre ans d'emprisonnement en Afrique du Sud. Faisant allusion au fait qu'Albertini a été arrêté pour avoir transporté des armes pour le compte de militants anti-apartheid, le ministre a déclaré qu' *« il ne s'est pas comporté comme il aurait dû se comporter »*. *« L'affaire est devenue politique en raison du comportement politique »* de la famille du détenu, a-t-il ajouté. Les parents de Pierre-André Albertini sont communistes et le Parti communiste a lancé une vaste campagne en faveur de celui qu'il appelle l' *« otage de l'apartheid »*.

Les jeunes du RPR n'ont pas d'états d'âme

Les cadets chiraquiens

ARLES
de notre correspondant régional

Potaches ou chômeurs, de dix-huit à vingt-trois ans, appartenant aux classes moyennes et ayant des parents de droite ou apolitiques : c'est le profil type du jeune RPR révélé par un récent sondage interne. Mais comment et pourquoi entre-t-on au RPR ? De quelle considération jouit-on dans le parti des barons du gaullisme ? Interrogés en Arles à l'occasion de leur cinquième université d'été où ils se sont retrouvés à plus de cinq cents venus de quatre-vingts départements, les cadets du mouvement apparaissent sûrs de leur engagement et heureux de leur sort de militant.

Que l'on n'aille pas croire que les jeunes RPR « ça n'existe pas ». La preuve : douze ministres du parti – en 1986 ils étaient dix-sept, c'est-à-dire toute la représentation RPR du gouvernement – se sont déplacés en Arles pour participer aux travaux de l'université. Mais la jeunesse RPR ne dispose que d'une « délégation » dans les instances du mouvement. L'expérience malheureuse de l'Union des jeunes pour le progrès – qui, en 1974, avait pris position en faveur de M. François Mitterrand – n'a pas été oubliée.

Pourtant, à les entendre, les successeurs de l'UJP ne souffrent en rien de leur statut et affirment même *a contrario* que *« là où il y a décentralisation il se crée des féodalités »*. Or ils n'ont pas eu, comme les socialistes ou les radicaux de gauche, *« de querelles de chef ou de clocher »*. On leur donne des responsabilités : un tiers des quatre-vingt mille adhérents de moins de trente-cinq ans du RPR sont présents dans l'appareil de leur fédération et 10 % ont été élus sur des listes de la majorité aux municipales de 1983. *« Nous, on est cool, mais on bosse »*, résume M. Thierry Baudier, vingt-cinq ans, conseiller municipal d'Antony (Hauts-de-Seine) et délégué national adjoint à la jeunesse aux côtés de M. Éric Raoult, député de la Seine-Saint-Denis.

Ce qui les a séduits dans le RPR ? Avant tout le *« pragmatisme »* qu'ils ont placé dans le sondage précipité avec la *« fidélité »* au premier rang des valeurs essentielles du gaullisme. Quelques-uns d'entre eux certes évoquent *« une certaine idée de la France »* reçue en héritage du fondateur de la Ve République. Mais la plupart préfèrent insister sur le sens du concret et du juste milieu qui définit le mieux à leurs yeux l'action politique du mouvement. *« Si j'ai choisi de militer dans ce parti*, explique M. Jacques Rocca, vingt-six ans, assistant parlementaire de M. Alain Chastagnol, député du Lot, *c'est parce qu'il m'est apparu comme celui de la raison et du bon sens. »*

Adversaires déclarés des *« idées toutes faites et des dogmes »*, les jeunes RPR rêvent bien moins de *« lendemains qui chantent »* que de bonne gestion, de travail et d'ordre social. Aussi bien, ils se méfient du libéralisme pur et dur de certains chantres de l'UDF en se situant d'ailleurs *« moins à droite »* sur l'échiquier politique que beaucoup de leurs partenaires de la majorité. Et, au nom de la philosophie du possible, ils ne sont pas *« déçus »* par le bilan du gouvernement *« parce qu'il n'était pas question en un an ni en dix-huit mois d'effacer cinq ans de gestion erratique des socialistes »*.

Les « Marie-Louise » et les « grognards »

Adhérer au RPR a été aussi un acte de foi à l'égard du chef de file, M. Jacques Chirac, qu'ils portent unanimement au pinacle. M. Raoult a beau prévenir que les jeunes RPR ne sont *« ni des jeunesses chiraquiennes ni des groupies du fan club du premier ministre »*, ces deux notions transparaissent pourtant dans leur plébiscite du chef du gouvernement. *« C'est l'efficacité, le dynamisme, l'intelligence. » « Un type courageux qui a relevé le défi de la cohabitation. » « Il sait écouter et au besoin reculer* (la loi Devaquet). » *« On ne peut rester insensible à son magnétisme. »* Sa « trahison » de M. Giscard d'Estaing en 1981 ? Connaît pas. *« J'avais quinze ans, c'est le passé. »* Et même s'il a pu commettre *« une erreur »*, elle est *« excusable »* car *« le premier à trahir ses engagements politiques a été Giscard »*.

Les jeunes RPR vouent aussi une grande admiration à M. Charles Pasqua (la fidélité) qui arrive en tête de leur hit-parade des ministres gaullistes avec M. Philippe Séguin (le pragmatisme). Entre les « Marie-Louise » et les « grognards » de M. Chirac, même combat.

A l'évidence, et comme ils l'affirment eux-mêmes, les jeunes RPR n'ont pas *« d'états d'âme »*. Le problème du racisme par exemple n'est pas de ceux qui les dérangent. *« Ce n'est pas aux gaullistes qu'il faut faire la leçon sur ce point. »* Harlem Désir ? *« Il parle notre langage*, admet M. Thierry Baudier. *Je me reconnais dans ce qu'il dit mais ce qu'il dit, nous, on le fait. »* Les cadets chiraquiens sont au demeurant convaincus que le président de SOS-Racisme en dépit de ses protestations d'apolitisme *« roule pour la gauche »*.

La seule question qui les sépare vraiment est celle de l'attitude à adopter à l'égard du Front national. Faut-il rejeter l'extrême droite ? *« Sans aucune hésitation »* tranche M. Olivier Jonquet, vingt et un ans, un étudiant en droit de Franche-Comté, auquel *« Le Pen donne des boutons »*. *« Tant qu'ils défendront des idées racistes je n'aurai rien à leur dire »*, surenchérit M. Thierry Vannoorenberghe, vingt-cinq ans, un militant du Val-de-Marne. Certains en revanche comme M. Renaud Muselier, vingt-huit ans, délégué à la jeunesse des Bouches-du-Rhône, ne veulent voir dans le Front national qu'*« un contre-poids positif à l'influence du PC »*.

De là à admettre des alliances politiques locales, il n'y a qu'un pas franchi par les tenants du réalisme électoral, avec le même alibi que leurs aînés, fondé sur le distinguo entre les vilains responsables et les bons électeurs de l'extrême droite.

GUY PORTE.

Le PS et l'élection présidentielle

M. Chevènement se prépare et M. Fabius attend

M. Jean-Pierre Chevènement a été reçu, le jeudi 27 août, par le président de la République. Son entourage a tenu à le faire savoir et à préciser que l'entretien a duré une heure trente. M. Chevènement, ancien ministre, devrait annoncer, le samedi 29 août à Belfort, ville dont il est le maire, sa *« candidature à la candidature »* pour l'élection présidentielle de 1988 dans l'hypothèse où M. Mitterrand ne se représenterait pas.

M. Chevènement, qui avait déjà effectué un tour de piste présidentiel en 1980 afin de contrer les ambitions de M. Rocard, a également rencontré brièvement, mercredi, M. Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, pour lui faire part de ses intentions.

Pour sa part, M. Laurent Fabius indique au *Nouvel observateur* qu'il ne veut pas *« s'enfermer dans une décision prématurée »*. Il attend pour se prononcer sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle que M. Mitterrand ait arrêté son choix. *« Qu'il soit ou non candidat*, dit-il, *le président ne peut pas le faire savoir trop tôt, sous peine d'affaiblir sa position à la tête de l'Etat. »*

Il souligne qu'une multiplicité de candidatures à l'intérieur du PS et les dangers que cela ferait courir aux socialistes seraient peut-être *« un argument de plus, s'il en était besoin, en faveur de M. François Mitterrand »*. L'ancien premier ministre estime que M. Rocard a déclenché *« une logique qu'il est difficile d'inverser »* mais ne se prononce pas sur le point de savoir si le député des Yvelines ira ou non jusqu'au bout de ses intentions. *« Chaque fois que les socialistes ont été divisés*, dit-il, *les conséquences ont été désastreuses. »*

● **Démission d'un conseiller général socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon.** – Le sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen (apparenté PS), a démissionné, le mardi 25 août, de son poste de conseiller général pour manifester son désaccord avec le président de cette instance, M. Marc Plantagenest. M. Pen, qui avait décidé de ne pas accueillir, samedi, M. Jacques Chirac en route vers le Canada lors de son passage à Saint-Pierre, en signe de protestation après la diffusion d'images télévisées sur *« la répression policière en Nouvelle-Calédonie »*, s'est démis de ses fonctions après avoir appris que M. Plantagenest, proche du centre gauche, devait accueillir à sa place le premier ministre. Le sénateur, également maire de Saint-Pierre, considère que l'attitude du président du conseil général est un *« désaveu »*.

Une lettre de M. François Goguel

M. François Goguel, ancien membre du Conseil constitutionnel nous a adressé, à propos de l'incident protocolaire d'Istres, la lettre suivante :

A lire, dans *le Monde* du 21 août, le commentaire de Jean-Yves Lhomeau sur *« l'incident protocolaire »* survenu le 19 août à la base aérienne d'Istres, j'ai l'impression que l'auteur de ce commentaire a oublié que, si l'article 15 de la Constitution dispose que *« le président de la République »* est le chef des armées, il résulte de l'article 19 que les actes accomplis en cette qualité par le président ne sont pas dispensés du contreseing du premier ministre et des ministres responsables.

Je ne vois donc pas en quoi, en ne participant pas de bout en bout, dans une base aérienne relevant de son autorité, à une visite présidentielle dont il n'avait pas eu à connaître l'organisation, le ministre de la défense aurait commis la moindre faute contre la discipline. Ce n'est en tout cas pas à lui qu'on peut reprocher en l'espèce d'avoir méconnu une prescription de la Constitution.

M. Borotra (RPR) : M. Mitterrand « blablate »

ARLES
de notre envoyée spéciale

M. Franck Borotra, député des Yvelines, porte-parole du RPR, a tenu, le jeudi 27 août, devant les jeunes du RPR réunis en Arles, un discours ironique et violent envers les socialistes et le président de la République. Devenu *« le syndicat de défense des ambitions personnelles »*, le PS n'est plus un parti de convictions ni de propositions. *« Il n'est que le vecteur de l'ambition et de la promotion de ses dirigeants »*, affirme-t-il. Il prodigue un conseil à *« Poperen, Lang, Dumas, Jospin, Fabius et aux autres »* : créer *« une association d'utilité socialiste »* dont le nom serait *« SOS-Tonton »*.

Il juge *« consternante »* la participation du PS au débat public. Il lui reproche d'être tombé dans tous les pièges, même ceux *« tendus par nos adversaires de l'extérieur »* comme dans l'affaire iranienne. Il cite alors M. Lang qui, dit-il, *« a choisi de développer son patrimoine dans l'immobilier »*, et qui a mis *« ses gros sabots »* dans les privatisations. Puis M. Dumas qui dit *« de manière stupide que la Nouvelle-Calédonie c'est l'apartheid de l'Afrique du Sud »*, alors que les socialistes avaient proposé, rappelle-t-il, deux collèges séparés dans l'archipel.

Enfin, M. Mitterrand qui, *« jusqu'à présent, péchait seulement par omission »* et qui *« avec le temps semble perdre la mémoire »*. Sur ce point, il insiste : *« J'ai entendu le président de la République rappeler le gouvernement à l'exigence d'un Etat de droit, alors que, au sujet de la Nouvelle-Calédonie, le chef de l'Etat avait parlé de la force injuste de la loi. »*

M. Borotra oppose enfin au comportement – *« l'exigence morale »* – de M. Chirac, celui du président de la République qui *« blablate sur la formation et l'investissement, proposant aujourd'hui le contraire de ce que ses gouvernements ont fait hier »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

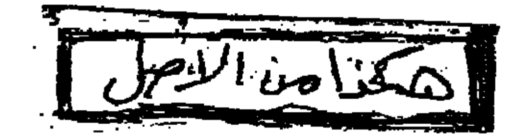
Le PR critique les « gadgets » de M. Séguin

« Les Français font bien la différence entre information et promotion individuelle. Pensez-vous qu'ils accepteront longtemps les campagnes gadgets sur des sujets éminemment sérieux et importants comme la protection sociale, sans suite d'information de qualité, car le budget a été impudiquement étalé sur les murs de France en prenant les allures d'une grosse bête maladroite ? Si les Français retiennent qu'il faut sauver les baleines, ce n'est déjà pas si mal. Mais était-ce l'objectif ? » Cette critique, particulièrement rude, vise à la fois la campagne de publicité qui a précédé l'annonce de l'organisation des états-généraux de la Sécurité sociale sur le thème « Ne laissons pas mourir une grande idée » et le principal promoteur de cette campagne, M. Philippe Séguin, ministre (RPR) des affaires sociales.

L'auteur de ces critiques est le docteur François Zambrowski, président de la commission « action sociale et santé » du Parti républicain, psychiatre, proche de M. François Léotard, auteur d'un rapport sur la psychiatrie que Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, ne résout toujours pas à rendre public (*le Monde* du 22 avril).

Selon le docteur Zambrowski, qui semble très inquiet de l'avenir de notre système de protection sociale, *« la désinformation est le résultat inéluctable de la rétention d'information. Aujourd'hui, les campagnes d'information deviennent des prétextes démagogiques de soutien à des décisions prises depuis longtemps »*.

M. Séguin appréciera certainement cette déclaration en forme de « carte postale » que le docteur Zambrowski vient d'adresser à l'ensemble des journalistes spécialisés.





MAIRIES DE FRANCE

N° 4 MAIRIES DE FRANCE est réalisé sous la responsabilité de MAIRIE-EXPO 87 sur quatre pages achetées au quotidien LE MONDE. SAMEDI 29 AOÛT 1987

ÉDITORIAL

CITOYENS DES VILLES... CITOYENS DES CHAMPS

Après le succès remporté à Paris et à Lyon, la quatrième Édition du Salon MAIRIE-EXPO aura lieu cette année à Toulouse du 18 au 22 octobre.



C'est désormais le grand rendez-vous annuel des fournisseurs des Collectivités locales qui, pendant cinq jours, présentent aux Maires de France, à leurs adjoints, aux ingénieurs des villes, secrétaires généraux, secrétaires de Mairie, et personnels des services techniques les différents matériels pour la gestion, l'équipement, l'animation et la communication des villes et villages de France.

C'est un véritable marché que les entreprises françaises commencent à bien connaître. C'est un vrai Salon spécialisé sur 14 000 m². C'est aussi un lieu d'échanges et de colloques sur les expériences communales.

Cette manifestation n'est pas uniquement le Salon des Maires des grandes villes, c'est aussi celui de toutes celles et de tous ceux qui participent à la décision municipale, en particulier dans le monde rural qui représente en France plus de 30 000 communes.

Aujourd'hui, les Maires ruraux ne disposent pas des mêmes moyens, des mêmes budgets ni des mêmes services que leurs homologues des grandes villes.

François PAOUR, Président de la Fédération nationale des Maires ruraux va, à l'occasion de MAIRIE-EXPO, organiser un colloque sur le thème "Pour un nouveau partenariat grandes villes, petites communes".

Ce thème mérite que l'on en débatte vite.

Au seuil du grand marché européen de 1992, peut-il exister en France des îlots de prospérité et un désert rural ? La coopération intercommunale est-elle suffisante ?

Ne serait-il pas envisageable dans un premier temps que les grandes villes de France "adoptent" une ou deux communes rurales sur le principe du jumelage avec des villes d'Europe afin de partager une partie de leur "puissance".

C'est un vrai débat qui doit s'engager dans notre pays car la population rurale, au-delà des problèmes économiques de l'agriculture, revendique aujourd'hui la même qualité de vie que les citadins : équipements scolaires modernes, voirie entretenue, équipements de loisirs et pour beaucoup de communes, recevoir trois chaînes de télévision serait un événement.

Alain TRAMPOGLIERI
Commissaire Général de MAIRIE-EXPO

L'INVITÉ

ALAIN GRIOTTERAY

Charenton, cité royale et républicaine construit l'avenir

Tous les Maires de France affirment que leur ville n'est pas comme les autres, Alain GRIOTTERAY, Député-Maire de CHARENTON n'échappe pas à cette règle.
Cité royale et républicaine, comme l'écrivit sur le Livre d'or de la commune Valéry GISCARD D'ESTAING, Président de la République, CHARENTON a tout subi de PARIS, a tout subi avec PARIS. Elle ne se considère pas comme un quartier de la capitale, commune de la proche banlieue elle ne sera pas, de par la volonté de son Maire, une ville-dortoir.
Premier magistrat depuis 1973, Alain GRIOTTERAY affirme que les habitants de CHARENTON sont heureux. Il prépare aujourd'hui leur cadre de vie de demain, avec notamment la ZAC du Quartier Valmy-Liberté que va réaliser la SARI.
La défense du patrimoine, la reconquête du centre-ville, la protection de l'habitat social, le développement économique, l'action culturelle et la vie au quotidien des Charentonnais sont les préoccupations de ce Maire farouchement opposé à la décentralisation.

Peut-on parler de décentralisation si près de la capitale ?

Je suis contre la décentralisation. Je trouve que c'est un attrape-nigaud qui coûte cher aux citoyens. Je ne connais pas un seul Maire qui ait eu des problèmes avec les Préfets dont le contrôle a priori valait mieux que les conseils a posteriori de la Cour régionale des comptes qui sanctionnera s'il y a des erreurs.

Beaucoup de communes n'ont pas les moyens de faire face à tous les problèmes posés aux collectivités locales. La décentralisation impose aux Maires une trop grande rigueur. Pour ma part mon secrétaire général, très pointilleux, m'assure une grande sécurité.

Alain GRIOTTERAY.

Quelle est votre priorité aujourd'hui ?

J'ai d'abord eu comme souci de revitaliser le centre-ville. Quand une activité quitte la commune, je m'efforce de la remplacer immédiatement. Quand les usines sont parties, j'ai eu la préoccupation de les remplacer par des bureaux. Il y a aujourd'hui plus d'emplois qu'au début de mon mandat.

Vous entreprenez actuellement la construction et l'aménagement du Charenton de demain ?

Oui, il y a tout d'abord la ZAC de Bercy où l'on retrouvera, sur 12 ha : un hypermarché spécialisé dans les vins avec Euromarché (Viniprix et Charentonnais), un grand centre commercial, un hôtel ** étoiles de 220 chambres et 25 à 30 000 m² de bureaux sans oublier 260 appartements.

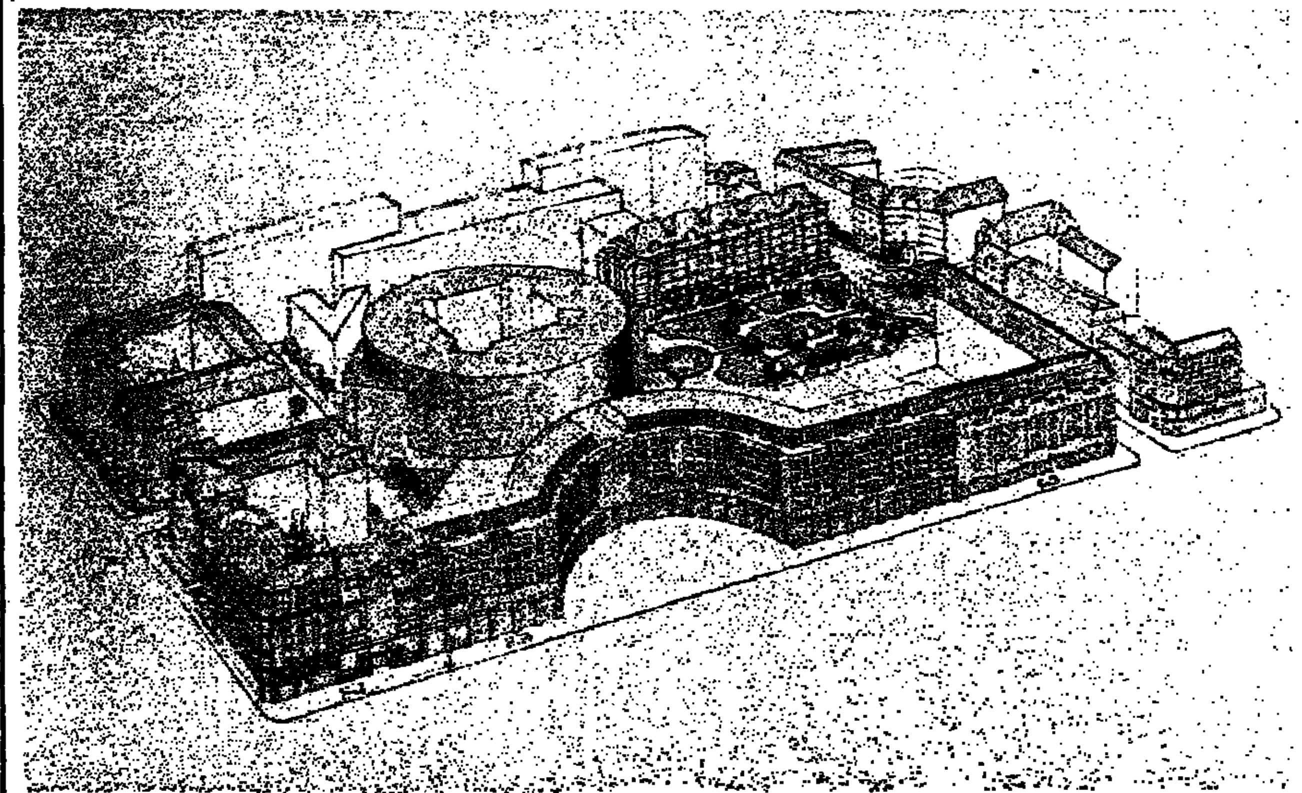
Mais il y a surtout la ZAC de Valmy-Liberté qui sera un nouveau quartier bien intégré dans son environnement et bien desservi. L'opération sera réalisée sur les anciens entrepôts Nicolas. Ma préoccupation première est de retrouver un quartier tenant compte de l'esprit des lieux avec les rues, telles qu'elles étaient dans le temps.

Pour cette grande opération, la SARI va faire l'inverse de ce qu'elle fait à la Défense. Aucun bâtiment n'aura plus de 6 à 7 étages. Il y aura 50 000 m² de bureaux, 50 000 m² d'habitations, 30 000 m² d'activités diverses. Un centre d'affaires fournira les services nécessaires à la vie d'une entreprise.

Il y aura aussi 450 habitations et une école ainsi qu'un hôtel *** étoiles de 80 chambres.

A l'horizon 90, CHARENTON sera ainsi équipé pour faire face aux vrais défis du XXᵉ siècle.

Ensuite, à l'aube de mon troisième mandat, mon objectif est de couvrir les principales voies de la S.N.C.F. qui se trouvent sur la commune, déchirée et martyrisée par le chemin de fer et le métro.



Le futur quartier Valmy-Liberté à Charenton-le-Pont.

MAIRIES DE FRANCE

RÉUSSITE

Christian ROLLOY, P.-D.G. de PROMOGIM "Il construit avec l'accent de votre ville"

De nombreux Maires de France connaissent bien ce promoteur-constructeur car, dans les villes où il a réalisé un programme immobilier, les élus n'ont eu qu'à se féliciter de son savoir-faire. Désormais PROMOGIM ne compte plus les références dans l'hexagone, ce qui lui a ouvert de nombreux programmes aux quatre coins de la France.

En matière de logements en accession à la propriété les Élus, aujourd'hui, sont à la recherche de partenaires qui allient à la fois qualité, rapidité et sérieux.

Une fois définis les objectifs des équipes municipales, la force de PROMOGIM est d'agir dans les meilleurs délais avec toutes les garanties nécessaires comme l'explique Christian ROLLOY: "Nous avons une grande expérience qui nous permet de répondre tout de suite à tous les problèmes posés par une Municipalité et notre structure financière indépendante nous permet de prendre rapidement des décisions, et ceci en toute sécurité".



Christian ROLLOY, Président-Directeur Général de PROMOGIM.

UNE SPÉCIALISATION EN MATIÈRE DE LOGEMENTS

Depuis sa création, PROMOGIM a vendu en France plus de 25 000 logements dont la moitié dans les immeubles collectifs et la moitié en maisons individuelles groupées. La grande majorité de ces logements ont été financés avec des prêts P.A.P. ou en prêts conventionnés.

Pour la seule année 1986, 1 400 logements ont été vendus par PROMOGIM, représentant un chiffre d'affaires de 650 millions de francs. Pour 1987 les prévisions sont de 1 600 logements avec un chiffre d'affaires de 740 millions de francs.

On connaît aujourd'hui les besoins des Français en matière de logements: ils rejettent les grands ensembles et veulent des petits collectifs en centre ville, un des points forts de PROMOGIM ou des programmes de maisons individuelles. Les programmes à taille humaine dans les centres villes sont devenus un des créneaux forts de PROMOGIM.

Cette spécialisation en logement a été facilitée par l'importance des fonds propres de PROMOGIM, actuellement de l'ordre de 170 000 000 F qui lui permet d'éviter le recours à des tours de table. Christian ROLLOY, est l'actionnaire majoritaire de la Société. La banque la HÉNIN, le Crédit Lyonnais et INDOSUEZ sont les autres actionnaires de la Société.

UNE IMPLANTATION NATIONALE

PROMOGIM est implantée de façon très cohérente sur l'ensemble de la France, à travers 12 directions régionales, qui lui permettent une bonne prise en compte des réalités locales.

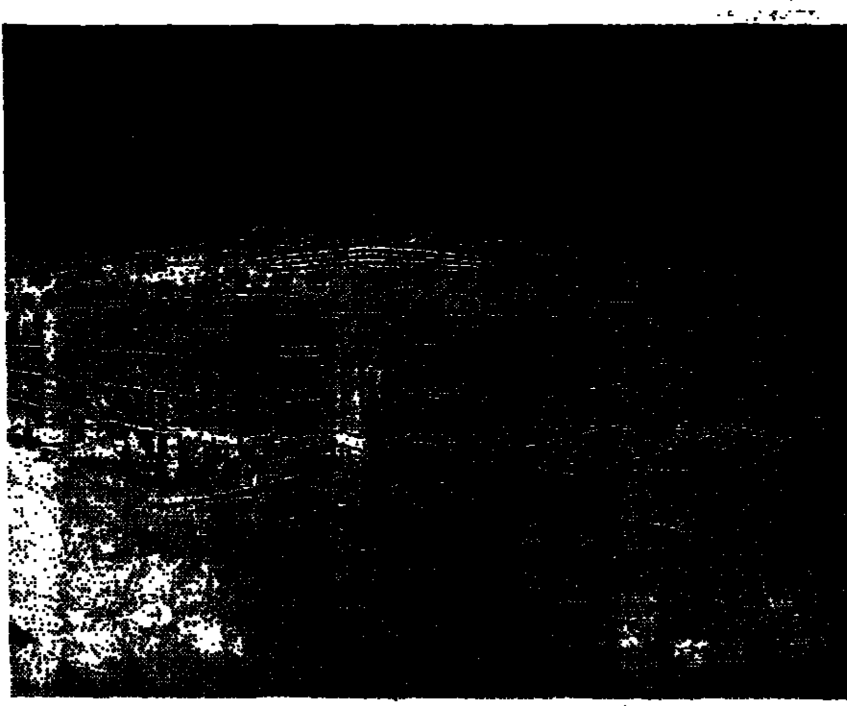
La Région Méditerranée représente le volume le plus important des ventes, suivie par la Région Parisienne et l'Est.

Début 1987, 46 programmes étaient en cours de vente et 41 nouveaux programmes seront lancés dans l'année, totalisant 1 950 logements dont la moitié réalisés en petits collectifs centre ville.

La prise en compte des réalités locales est une des priorités des Élus face à leurs partenaires-promoteurs. Là aussi Christian ROLLOY en fait un argument: "Je construis, dit-il, avec l'accent du pays", confiant la majorité de ses projets aux architectes locaux et l'ensemble des travaux à des entreprises locales...

PROMOGIM est une entreprise qui gagne et pour son P.-D.G la seule explication est que "nous apportons des solutions aux problèmes de logements des communes et des acquéreurs et que nous sommes le seul opérateur".

Au moment où de nombreux Maires sont préoccupés par des problèmes de logements, l'organisation de PROMOGIM arrive à point nommé et ses références dans les Collectivités locales ne feront que conforter les compétences de ce promoteur immobilier à la vocation exigeante: la construction de logements en résidence principale de qualité à des prix accessibles.



Résidence Du Teil réalisée par PROMOGIM, rue du Commandant-Charcot à Nîmes.

CONCOURS

FONDATION NATIONALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Plusieurs centaines de Maires concernés

Au cours de ces derniers jours, les pluies diluviennes qui se sont abattues sur l'Europe ont sensibilisé de façon brutale les Élus aux risques naturels que sont les inondations, les coulées de boue et les glissements de terrain.

Depuis plusieurs mois, la Fondation Nationale pour la Prévention des Risques Naturels tente d'informer et de sensibiliser l'ensemble des Élus à tous ces dangers.

Dans notre dernier numéro de "Mairies de France" (4 juillet), nous vous annoncions le lancement d'un concours qui récompensera une initiative locale de prévention de ces risques, particulièrement originale et exemplaire.

Déjà près d'une centaine de collectivités locales ont adressé leur dossier pour le concours 87 et leur examen permet de dresser un premier bilan.

La plupart de ces dossiers sont très bien constitués avec documents photographiques à l'appui et même pour certains des cassettes vidéo.

Les moyens financiers mis en œuvre sont, bien entendu, proportionnels à la taille des communes.

Il ressort également que le risque naturel majeur auquel sont confrontées les communes est l'eau: 80 % des dossiers concernent en effet la prévention des inondations aussi bien par de toutes petites communes de moins de 1000 habitants que par d'importantes communautés urbaines.

De nombreuses municipalités font preuve d'originalité et d'innovation. Parmi les dossiers reçus à noter les exemples suivants:

- BORDEAUX (Gironde): programme d'équipements primaires des eaux pluviales. Réalisation d'une conduite forcée en tunnel à partir d'études sur modèles mathématiques.
- LA ROQUETTE-SUR-VAR (Alpes-Maritimes): pose de filets de protection sur une falaise devenue dangereuse à la suite d'un incendie de forêt.
- MONTPELLIER (Hérault): travaux d'aménagement du Lez et projet de rétablissement de la navigation entre Montpellier et la mer.
- SOUPPES-SUR-LOING (Seine-et-Marne): protection contre les crues.
- LILLE (Nord): adoption d'un système de télésurveillance des mouvements de terrain liés à la présence de carrières souterraines.
- NANCY (Meurthe-et-Moselle): dispositif d'alerte, de visualisation et de transmission de l'évolution des crues par vidéodisque interactif.
- SAINTE-EGREVE (Isère): plans de sauvegarde contre les risques naturels: zones de refuge, moyens d'alerte, évacuation de la population).
- GIVORS (Rhône): protection des crues du Rhône.
- CADENET (Vaucluse): travaux de consolidation d'une falaise.
- LAMBESC (Bouches-du-Rhône): construction du premier collège antisismique français.
- NICE (Alpes-Maritimes): système d'annonce de crues pour assurer la sécurité du tunnel de Paillon.

L'ensemble des dossiers reçus, faits d'expériences municipales, sera ensuite à la disposition des Élus et servira de base pour une banque de données.

Le Haut Comité de la Fondation Nationale pour la Prévention des Risques Naturels aura un choix difficile à faire pour désigner une réalisation exemplaire, tant l'originalité des idées que l'importance des moyens mis en œuvre par certaines Communes mériteraient d'être retenues.

Tous les dossiers reçus, s'ils ne sont pas primés en 1987, participeront automatiquement au concours 1988.

Le concours 1987 sera clos le 10 octobre et les résultats seront proclamés à Toulouse le mardi 20 octobre dans le cadre de MAIRIE-EXPO 87.

Fondation pour la Prévention
des Risques Naturels
31, rue Henri-Rochefort
75017 PARIS
Tél.: (1) 42.67.97.42



Risque naturel majeur pour les communes: l'eau.

DEUX QUESTIONS À HAROUN TAZIEFF

Maire de MIRMANDE (Drôme) 400 habitants

QUELLES SONT LES RAISONS QUI VOUS ONT INCITÉ À ÊTRE CANDIDAT À LA MAIRIE DE MIRMANDE?

J'ai été élu Maire à mon corps défendant. On est venu me chercher parce que la Commune semblait menacée par des promoteurs immobiliers. Je suis donc devenu un Maire-Avocat. Je me suis battu pour protéger ce site. Je ne suis donc pas Maire par vocation.

Ma mission accomplie, j'ai proposé de démissionner mais les jeunes du Conseil municipal m'en ont empêché, je remplis donc mon mandat avec joie.

PENSEZ-VOUS QUE LES MAIRES DE FRANCE SONT SUFFISAMMENT INFORMÉS SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS?

Avant 1981 pas du tout, les Élus étaient peu informés sur les risques de catastrophes naturelles, je les ai sensibilisés à cela. J'avais également attiré l'attention de François MITTERRAND sur ce problème il y a plusieurs années; lorsqu'il est devenu Président de la République il m'a confié le Secrétariat d'État chargé de la Prévention des Risques Naturels et Technologiques Majeurs.

Aujourd'hui les Maires sont incontestablement plus avertis qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. Il est indispensable que les Élus et la population prennent conscience des risques des catastrophes naturelles.

Il faut aller maintenant beaucoup plus loin, prendre des mesures et les faire respecter. Certaines seront peu onéreuses mais les dépenses d'équipements coûteront très cher. De nombreuses Communes ont déjà pris d'importantes initiatives en matière de prévention des risques naturels. Il est bon que celles-ci soient connues de tous.

Actuellement, à la demande d'Alain CARIGNON, Ministre Délégué à l'Environnement et Président du Conseil Général de l'Isère, nous réalisons à l'échelle du département quelque chose qui je crois sera tout à fait exemplaire.

Le Premier HAUT COMITÉ de la FONDATION NATIONALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS Sous l'égide de la Fondation de France

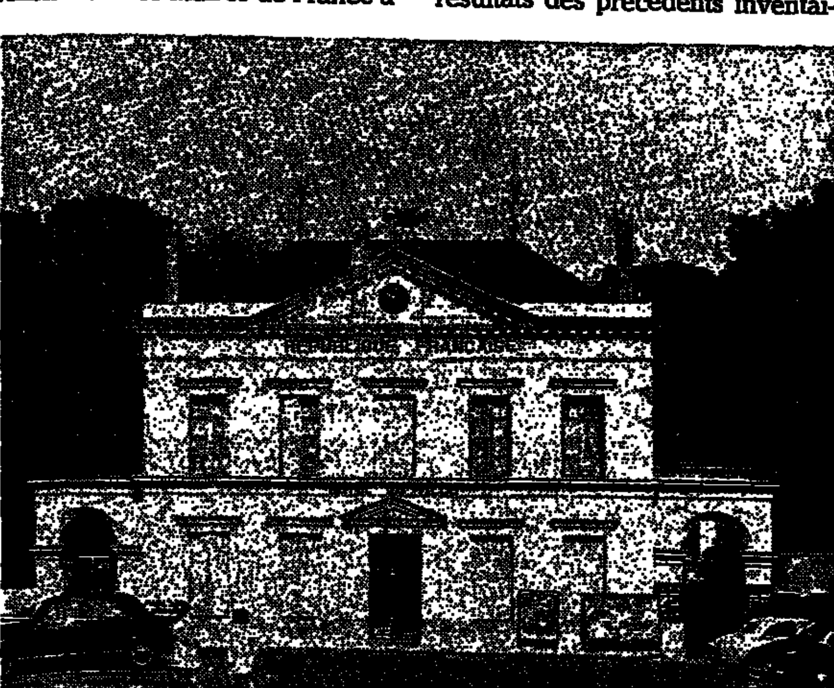
- Président d'Honneur: M. Haroun TAZIEFF.
- Président: M. Jacques BONNOT, Président-Directeur Général de la Caisse Centrale de Réassurance.
- L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE.
- M. André de BRETTEVILLE Président de la CAISSE CENTRALE DES MUTUELLES AGRICOLES.
- M. Albert DUCROCQ Journaliste.
- LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES.
- M. Jacques GRALL Journaliste.
- M. Jacques LALLEMENT Président de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES.
- M. Claude MEGNIEN Ingénieur Géologue au BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES.
- M. Jean-Louis PETRIAT Président de la GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.
- M. Yves THIRE Président du GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES À CARACTÈRE MUTUEL.

MAIRIES DE FRANCE

UN INVENTAIRE COMMUNAL POUR 1988

L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES DE FRANCE À LA LOUPE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques a choisi le cadre de MAIRIE-EXPO 87 pour sensibiliser les Maires de France à



Les Maires sont invités à ouvrir les portes de leur mairie aux enquêteurs.

l'inventaire communal qui va débuter à la fin de l'année et dont les premiers résultats sont d'ores et déjà attendus, aussi bien par les Pouvoirs Publics que par les Fournisseurs des Collectivités Locales.

Chacune des 36 508 communes sera interrogée. Dispose-t-elle par exemple d'une station d'épuration des eaux? D'une boulangerie, d'une piscine, d'un bureau de poste? Sinon, où ses habitants se rendent-ils pour trouver ces équipements? Quelle distance doivent-ils parcourir?

Pour chaque commune, les données essentielles sur le cadre de vie et l'environnement seront ainsi rassemblées. La comparaison avec les résultats des précédents inventaires permettra en outre de savoir si sa situation s'est améliorée ou dégradée.

On pourra aussi étudier l'attraction des villes petites et moyennes sur les communes environnantes moins bien dotées en équipement.

UNE FAIBLE CHARGE

Chaque Maire réunira un petit groupe de personnes ayant une bonne connaissance des équipements de la commune, et surtout des habitudes de ses habitants. Un enquêteur viendra les interroger. Il sera envoyé par le Service Départemental de Statistique Agricole ou, quelquefois, par la Direction Régionale de l'INSEE. Cette procédure, désormais bien rôdée, a prouvé son efficacité.

Le questionnaire abordera des domaines très variés: services et commerces, eau, assainissement, traitement des ordures ménagères, transports, enseignement, santé et action sociale; sports, loisirs, culture, capacité d'accueil et activité touristique.



DES RÉSULTATS RAPIDES ET AISÉMENT ACCESSIBLES

Des fiches communales restitueront les résultats du questionnaire. Leur présentation a été particulièrement étudiée. Des fascicules départementaux permettront des comparaisons entre communes, et des comparaisons temporelles. Des cartes compléteront le dispositif. Elles localiseront les principaux équipements, et leurs aires d'attraction.

Pour les utilisateurs ayant des besoins spécifiques, des exploitations informatiques seront réalisées par les Observatoires Économiques Régionaux de l'INSEE.

Les Maires vont contribuer largement au succès de cette radiographie essentielle des Communes de France. Ils seront les premiers destinataires des résultats de leur Commune. Ils recevront un peu plus tard un document de synthèse leur permettant de situer leur taille par rapport à ses voisines.

TÊTE D'AFFICHE

L'AVENIR AU SUD DE PARIS : ANTONY

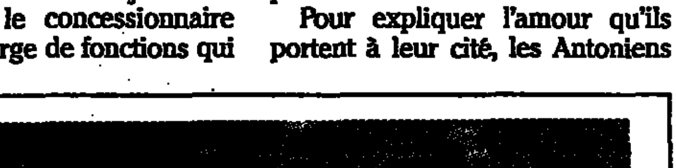
La région parisienne est en cours de rééquilibrage économique, "l'Ouest parisien est aujourd'hui saturé" assure le Maire d'Antony, Patrick DEVEDJIAN. La densité y a atteint ses limites. Aujourd'hui et demain le développement s'orientera vers le sud parisien. La commune d'Antony, 55 000 habitants, bénéficie d'une situation géo-stratégique exceptionnelle sur le plan économique et son Maire entend en tirer bien des avantages.

Antony est à 5 mn des pistes d'Orly et bientôt un VAL reliera en 7 mn les aérogares d'Orly à la ligne B du R.E.R., station Antony. L'autoroute du Sud longe la ville et une bretelle desservira prochainement la zone industrielle qui a été doublée. La A86 rencontre à la Croix-de-Berny la N.20 qui met Paris à quelques minutes. En plus du R.E.R., la ligne C relie la ville à la gare Montparnasse et aux Invalides. A Massy, ville limitrophe, l'interconnexion des T.G.V. permettra d'être en liaison rapide avec une grande partie de l'Europe. On conçoit dans ces conditions que la ville se modernise rapidement.

UNE GESTION FUTURISTE

La gestion municipale se veut également futuriste. C'est ainsi, par exemple, que la recherche d'un service de meilleure qualité pour les enfants qui mangent au restaurant scolaire a conduit la municipalité à confier l'édification d'une nouvelle cuisine centrale avec la liaison froide et la cuisson sous vide à Hexagone et sa gestion à la Générale de Restauration.

La Mairie conserve toutes ses responsabilités en exerçant son contrôle sur le concessionnaire mais se décharge de fonctions qui





Patrick DEVEDJIAN.

sont mieux assumées par des professionnels. Le système performant qui a été retenu par la ville en fera dans ce domaine la première de la Région Parisienne.

La modernité ne fait pas oublier pour autant le plaisir de vivre. La ville a considérablement augmenté ses espaces verts. Des squares ont été aménagés à différents endroits de la ville et la Municipalité a acquis 11 000 m² de parc et de jeux pour les enfants.

Sur le plan culturel, un théâtre crée chaque année une pièce tirée des littératures étrangères en en assurant la traduction et l'adaptation.

Pour la bibliothèque municipale, un magnifique projet ultra moderne édifié en bordure d'un parc prendra le relais de l'ancienne.

Pour expliquer l'amour qu'ils portent à leur cité, les Antoniens évoquent la "qualité de la vie" qu'ils jugent supérieure à celle d'autres villes. Cette expression traduit le sentiment d'un équilibre. Équilibre géographique, équilibre entre le côté ville et le côté nature, équilibre humain par la rencontre entre des gens de diverses générations, conditions, religions et convictions.

Antony, ancienne dépendance de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés puise dans son riche passé les forces qui lui permettent de répondre mieux que beaucoup au défi de l'avenir.

Un Français sur 1000 a choisi de vivre à Antony, tout un symbole pour ce jeune Député-Maire qui sait plaider pour sa ville, n'est-il pas Avocat de profession?

SUCCÈS

HENRI SANNIER : BONSOIR MONSIEUR LE MAIRE !

FR3 risque de perdre 400 téléspectateurs d'un coup le 7 septembre prochain à 20 heures et ANTENNE 2 va tous les récupérer. La raison en est bien simple, c'est que Monsieur le Maire d'EAUCOURT-SUR-SOMME en Picardie, Henri SANNIER, va présenter à partir de ce soir-là le Journal Télévisé de 20 heures sur cette chaîne, après avoir animé avec Ghislaine OTTENHEIMER le journal de 19 à 20 heures sur la 3 avec le succès que l'on sait.

Henri SANNIER, 40 ans, marié, père de deux enfants, est Maire de la Commune depuis deux mandats. Sa fierté: avoir fait bouger son village sur le plan de l'environnement en plantant entre autres plus de 1200 arbres.

Il a confiance en son village. Signe de bonne santé: 60 enfants seront présents à la rentrée scolaire dans les trois classes de l'École Communale.

Entouré de 11 conseillers, il assure la gestion communale d'un budget annuel de un million de francs.

Le projet qui lui tient le plus à cœur: la construction d'une Salle des Fêtes et de deux courts de tennis.

Dans la Commune tout le monde tutoie ce Maire chaleureux qui assure tous les dimanches une permanence en Mairie pour être davantage à l'écoute de ses concitoyens.

Henri SANNIER présentera le Journal Télévisé de 20 heures, en alternance avec Daniel BILLALIAN. Il rentrera peut-être un jour dans le Guide des Records comme étant le Maire de France qui passe le plus à la télévision, à moins qu'il ne devienne le Maire journaliste qui gagne la bataille de l'audience du sacro-saint Journal Télévisé de 20 heures.



Henri SANNIER, Maire d'Eaucourt-sur-Somme.

BUSTE

UNE MARIANNE "CANON"



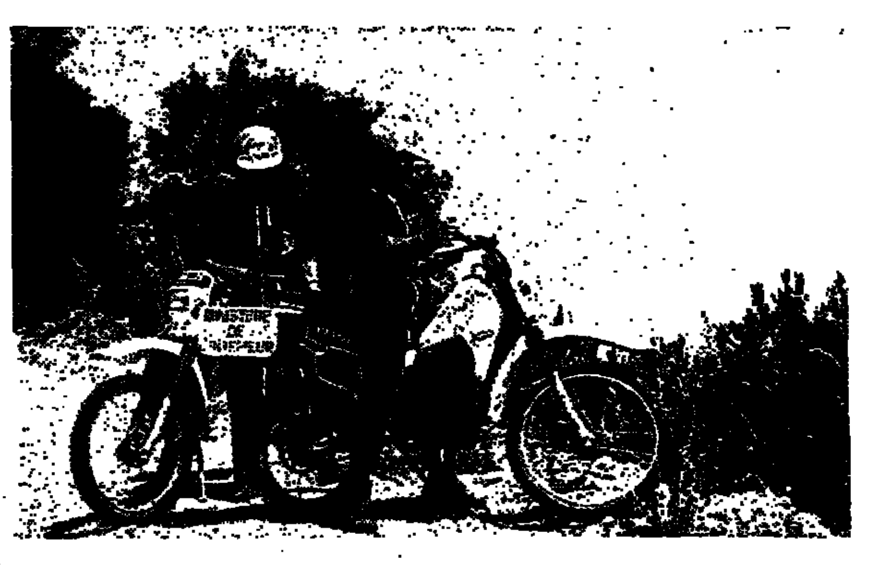
Elle sera de bronze... Une nouvelle Marianne vient d'être créée à l'inspiration de Roger-Louis CHAVANON, sculpteur-médailleur et portraitiste, à la demande de la SEDI, célèbre fournisseur des Collectivités Locales qui a son siège à Uzès.

Pour créer ce nouveau buste, l'artiste s'est d'abord livré à un diagnostic de tous les bustes existants. Pour lui, Marianne n'est ni Bardot, Mathieu ou Deneuve, elle est une star, mais aussi une déesse. La Marianne est surtout la seule femme qui appartient et doit être accessible à toutes et à tous.

Cette Marianne va être éditée en bronze par les Monnaies et Médailles de Paris. Que les puristes se rassurent, elle sera aussi éditée en plâtre. Elle rejoindra ainsi, sur les étagères des Ateliers de Moulage du Louvre ses illustres consœurs signées Enjalbert, Poisson ou Aslan.

CASQUES VERTS

DES "ENTREPRISES CITOYENNES" AU SECOURS DU MASSIF DES MAURES



En 15 années, plus de 75 % des surfaces boisées des Communes du Plan de la Tour, Les Arcs, Grimaud, Vidauban, Cogolin, Les Mayons, La Môle, Sainte-Maxime, Roquebrune, Bormes et Le Rayol ont été détruits par des incendies de forêt. Aussi, cette année, le Ministère de l'Intérieur a lancé une vaste opération de surveillance de la forêt varoise intitulée "Opération Casques Verts", avec des moyens financiers que seul le partenariat rendait possibles: 25 % à la charge de l'État, 75 % financés par six "entreprises citoyennes" (BULL, ELF, RENAULT V.I., RHÔNE-POULENC, THOMSON, EDF-GDF).

Depuis le 1er juillet, 40 motocyclistes et cyclistes sillonnent les forêts des Maures et de l'Ile de Porquerolles. Ils scrutent la moindre fumée suspecte, renseignent les touristes et les informent du danger. Bilan: 44 départs de feu signalés et maîtrisés, plusieurs pièges à feu dénichés.

Cette première a été encouragée par Charles PASQUA, Ministre de l'Intérieur, et managée par Dominique VESCOVALI son Chargé de Mission. Cette action de prévention exemplaire a fait l'unanimité des Élus Varois et les résultats encourageants ouvrent des perspectives dignes d'intérêt.

MAIRIES DE FRANCE
Rédaction, réalisation: Christian HOYOS
RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE
Place Beauvau - 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. (1) 42.66.26.16
Photocomposition/Montage: TYPELEC, 92300 LEVALLOIS
Prochaine parution: 24 septembre 1987



(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

COMMUNICATION

DOMINIQUE BAUDIS ENCOURAGE À TOULOUSE LA PREMIÈRE VRAIE TÉLÉVISION LOCALE



Une grande première nationale pour un Maire professionnel de la Télévision.

Les collectivités locales portent un intérêt marqué à la communication et aux médias locaux : la participation des villes à la mise en place des réseaux câblés en est, depuis quelques années, un témoignage révélateur.

Une décision récente de la CNCL ouvre désormais une possibilité nouvelle : celle de créer des télévisions locales, diffusées sur une fréquence propre ou en décrochage d'une chaîne préexistante.

C'est ainsi qu'un premier appel aux candidatures a été lancé en juillet pour la création d'une télévision locale indépendante : il concerne Toulouse et son agglomération.

Pour répondre à une telle éventualité, la SLEC de Toulouse-Blagnac (Société Locale d'Exploitation du Câble, dans laquelle la Ville de Toulouse détient la majorité des parts), la Banque Courtois, la Dépêche du Midi et la Compagnie Générale des Eaux (opérateur du futur réseau câblé toulousain) ont conjointement préparé, depuis plusieurs mois, un projet de télévision hertzienne à Toulouse, auquel seront associés différents autres partenaires locaux.

Cette télévision, diffusée sur une fréquence propre, est conçue comme indépendante – bien que complémentaire – du réseau câblé, dont elle utiliserait toutefois les locaux et les moyens techniques.

UNE TÉLÉVISION DE PROXIMITÉ

Sa programmation – une heure par jour, au démarrage, plus la première année, une trentaine d'émissions de sports, de spectacles ou de ciné-clubs, et des émissions de télépromotion – serait complétée en fonction des perspectives économiques – et de l'offre de programmes, soit par une extension de sa programmation propre, soit par la retransmission de programmes proposés aux stations locales par des chaînes de télévision ou des producteurs.

Centrée sur l'agglomération toulousaine et constituée, pour l'essentiel, d'émissions d'information et de direct, la Télévision de Toulouse se fonde sur un pari : il y a place en France, à côté des chaînes généralistes et des réseaux câblés, pour des télévisions de proximité, instrument d'information et d'animation des différents aspects économiques, professionnels, sociaux et culturels de la vie locale.

Malgré le grave handicap que constitue aujourd'hui pour un média local, l'interdiction de la publicité pour le secteur de la distribution, il est envisagé de trouver, dans les différentes formes de publicité autorisées les ressources nécessaires au fonctionnement de la TV locale.

Dans ce contexte la SLEC de Toulouse-Blagnac et ses partenaires déposeront, avant la fin du mois de septembre, un dossier de candidature auprès de la CNCL.

Les télévisions locales, leurs relations avec les réseaux câblés, leur équilibre économique, et le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'animation de la vie locale, feront l'objet d'une des tables rondes du prochain MAIRIE-EXPO à Toulouse.

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Pierre RINALDI, Maire de DIGNE (Alpes de Haute-Provence) a reçu samedi 22 août dans la Maison Communale Monsieur François MITTERRAND, Président de la République, qui effectuait un voyage officiel à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Hôtel du Département des Alpes de Haute-Provence. A cette occasion, il a offert au Président de la République, un magnifique tableau. François MITTERRAND affectionne les réceptions dans les Hôtels de Ville de France. N'oublions pas qu'il fût pendant plusieurs mandats Maire de Château-Chinon.



Pierre CARDIN, déjà Ambassadeur de la Haute Couture Française à travers le Monde, compte désormais un titre de plus, celui de Maire du Faubourg-Saint-Honoré. Il a été élu par ses amis au cours d'une grande réception qu'il organisait avec Alain TRAMPOGLIERI, Président des RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE et Commissaire Général de MAIRIE-EXPO, à la veille du 14 juillet, dans les Salons du MINIM'S situé rue du Faubourg-Saint-Honoré, face au Palais de l'Élysée.



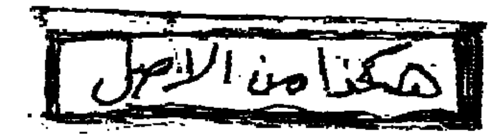
Edgar FAURE, Président de la Mission pour la Commémoration du Bi-centenaire de la Révolution Française, souhaite associer les Communes de France à la célébration de 1789. Il sera présent à MAIRIE-EXPO pour informer les Élus sur les différentes manifestations du Bi-centenaire. Il a évoqué avec Alain TRAMPOGLIERI l'idée d'organiser un grand banquet des Maires de France en 1989.

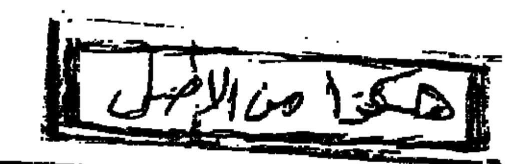


Poursuivant sa participation à la vie culturelle des Régions, la Compagnie AIR INTER présidée par Pierre EELSEN a parrainé pour la troisième année consécutive le Festival Gérard PHILIPPE de RAMATUELLE qu'anime avec beaucoup de talent Jean-Claude BRIALY. Albert RAPHAËL, Maire de RAMATUELLE, a reçu pendant le Festival de très nombreuses personnalités parmi lesquelles François LÉOTARD, Hervé de CHARETTE, Gérard LONGUET, Simone VEIL, Jack LANG, Jean-Pierre FOURCADE, Yves MOUROUSI, RÉGINE, Danièle EVENOUX, Francis LALANNE, ainsi que de nombreux chefs d'Entreprise qui ont participé au parrainage de ce festival.



MABROUK Junior, le chien vedette de l'émission du samedi après-midi sur TF1 "30 MILLIONS D'AMIS" sera l'un des invités de marque de MAIRIE-EXPO 87 à Toulouse. Accompagné de son maître et producteur, Jean-Pierre HUTIN, il viendra remettre à un Maire de France le Ruban d'Honneur de "30 MILLIONS D'AMIS", récompense décernée à la ville de France qui aura le plus œuvré pour faciliter la vie des maîtres et de leurs animaux de compagnie.





JUSTICE

Après le meurtre du gendarme Roger Buschmann

Philippe Bidart et sa compagne ont pu gagner Bordeaux malgré les barrages de gendarmerie

BORDEAUX
de notre correspondante

La police et la gendarmerie des cinq départements aquitains (Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Landes et Gironde) recherchent toujours, depuis le 25 août, Philippe Bidart, chef présumé du mouvement autonomiste basque Iparretarrak, considéré comme le meurtrier du gendarme Roger Buschmann. Est aussi recherchée Lucienne Fourcade, vingt-quatre ans, qui a pris la fuite en compagnie de Philippe Bidart après la fusillade de Port-Maguide, près de Biscarrosse. Les forces de police et de gendarmerie des Hautes-Pyrénées se sont jointes jeudi à celles des cinq départements aquitains.

Au total, quinze cents hommes, dont les deux brigades de recherche des gendarmeries de Pau et de Bordeaux, des chiens et plusieurs hélicoptères sont mobilisés.

Le capitaine Saenz, chef de la section de recherche de la gendarmerie de Pau, dirige l'enquête. La tactique a été modifiée au cours de la journée du 27 août : le plan Epervier (bouclages et contrôles des routes et carrefours jugés stratégiques) a été abandonné au profit de patrouilles systématiques et de contacts avec la population. Hôtels, campings, restaurants, forêt landaise et zones urbaines sont ainsi ratissés, ce qui aurait permis de retrouver le lieu de passage du couple près d'Arcachon.

Le plan Epervier avait été déclenché le 25 août après la fusillade de Port-Maguide (Landes). Philippe Bidart et Lucienne Fourcade, après avoir abandonné leur 4 L, s'étaient emparé sous la menace d'une Ford Sierra bleue appartenant à des touristes allemands.

Durant quelques heures, dans la nuit du 25 au 26 août, une partie des forces de police s'était cependant attachée à une fausse piste, celle d'une Golf GTI. Philippe Bidart et Lucienne Fourcade se sont-ils glissés à travers les serres d'Epervier ? En tout cas, la Ford Sierra bleue a été retrouvée, jeudi 27 août en début d'après-midi, par une patrouille de police à Bordeaux, à quelques centaines de mètres de la caserne Battesti, siège de la légion de gendarmerie d'Aquitaine.

Jeudi soir, on ne disposait cependant pas de témoignages précis sur la date d'abandon du véhicule : soit mercredi soir 26 août, soit jeudi matin 27 août. Ses occupants restaient introuvables.

Les obsèques du gendarme Roger Buschmann devaient avoir lieu le 28 août à 15 heures à Biscarrosse, en présence du ministre de la défense, M. André Giraud, qui devait aussi se rendre au chevet du maréchal des logis-chef Guy Chevanton, à l'hôpital d'Arcachon-La-Teste.

GINETTE DE MATHA.

Dans une interview au « Nouvel Observateur »

M. Pasqua : dans certaines affaires « on a joué contre la sécurité de l'Etat »

Dans son édition du vendredi 28 août, l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur* publie une interview de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, dans une enquête sur *« Le pouvoir des journalistes »*. Sont évoqués les rapports entre la presse et le pouvoir d'Etat entre M. Pasqua et les journaux. C'est ainsi que le ministre en vient à donner son avis sur deux « affaires » traitées par *le Monde* : Greenpeace et le Carrefour du développement...

Selon le ministre de l'intérieur, *« dans l'affaire Greenpeace, on a joué contre la sécurité de l'Etat. Si, à ce moment-là, j'avais eu des responsabilités de conduite des affaires de l'Etat, il y a des gens qui se seraient retrouvés devant la justice. Ça, je ne les aurais pas loupés »*. M. Pasqua *« ne veut citer personne »*, mais affirme que *« lorsqu'une enquête, conduite par des journalistes, en arrive à se faire l'auxiliaire des services étrangers, à dévoiler le fonctionnement des services secrets, à donner les noms, les véritables noms des agents secrets, voire à publier leur photo, on est là dans un domaine qui frise la trahison... N'oubliez pas qu'il y a dans le monde des gens qui ont travaillé avec ces agents identifiés et qui, désormais, risquent leur peau »*.

La presse française « globalement honnête »

En ce qui concerne l'affaire du Carrefour du développement, M. Pasqua se retranche, une nouvelle fois, derrière le secret-défense : *« Que la presse se soit intéressée à cet aspect de l'affaire* [du vrai-faux passeport], *ça me paraît normal. Mais qu'elle ait tiré un certain nombre de conclusions et qu'elle ait affirmé un certain nombre de choses sans avoir aucune preuve, ça ne me paraît pas normal... Pour ma part, j'ai le devoir de faire en sorte que les services de renseignement soient à l'abri d'un certain nombre de mésaventures*, par exemple *que l'on sache, comment sont établis, et par qui, les documents dont on a besoin. Cela, ce n'est pas possible de le dire. Parce qu'il y a un certain nombre de gens qui, à l'étranger, jouent leur peau pour défendre la sécurité des Français. »*

Reste qu'au bout du compte, M. Pasqua trouve la presse française *« globalement honnête »*, malgré *« naturellement, quelques excès »*. Et le ministre de conclure : *« Vous savez, je crois que si, demain, je voulais donner une interview à n'importe quel journal, il la prendrait... »*

Un appelé est condamné à quatre mois de prison pour insultes à un capitaine

Un appelé du 21e régiment d'artillerie de Canjuers (Var) a été condamné, le jeudi 27 août, par le tribunal de grande instance de Marseille à quatre mois de prison ferme pour avoir insulté un capitaine.

Le 14 avril dernier, Fabrice Mistragelo, dix-neuf ans, apprenti peintre originaire de Montpellier (Hérault), incorporé depuis le 4 juin 1986, se présente à l'infirmerie du camp. Le militaire, qui a une éruption de boutons sur le visage, le dos et le ventre, n'est pas rasé et porte un survêtement.

Sa tenue négligée provoque le mécontentement de son supérieur, d'autant qu'il n'est pas ponctuel à son rendez-vous de consultation. A titre de sanction, le jeune homme est affecté à une corvée de balayage. Il est ensuite convoqué chez le capitaine. Au cours d'une discussion assez vive, Fabrice Mistragelo a notamment traité l'officier de *« con »*.

Il quitte ensuite la caserne jusqu'à 20 h 30. A son retour, l'appelé accepte de signer le motif de sa punition mais refuse d'être présenté au colonel. Il est placé sous mandat de dépôt trois jours plus tard à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille et y restera détenu jusqu'au jour de l'audience.

Le tribunal a condamné Fabrice Mistragelo à une peine couvrant sa détention préventive. La condamnation ne sera pas inscrite au casier judiciaire.

● **Nouvelle inculpation après l'accident du télésiège de Luz-Ardiden.** — M. Joël Leduc, cinquante-trois ans, ancien directeur technique de la société grenobloise Montaz Mautino, constructeur du télésiège de Luz-Ardiden, qui s'était effondré en mars dernier (six morts et trente-huit blessés), a été inculpé jeudi 27 août à Tarbes (Hautes-Pyrénées) d'homicide et de blessures involontaires.

Au moment des faits, M. Leduc était chargé de la coordination des bureaux d'études. Selon les experts, l'accident, trois semaines après la mise en service du télésiège, était dû à *« une erreur de conception de l'ancrage de l'appareil »*.

SCIENCES

Le tir de la nouvelle fusée d'appoint reporté de deux jours

La NASA manque un rendez-vous important

Dans les collines désertiques de l'Utah, non loin de Brigham City, la Nasa avaient convié cinq cents personnes, le jeudi 27 août, pour un spectacle peu ordinaire : le premier tir en vraie grandeur de la nouvelle fusée d'appoint de la navette américaine. Mais les invités ont dû repartir sans avoir rien vu : après plusieurs interruptions *in extremis* du compte à rebours, l'essai a été reporté de 48 heures. Rendez-vous est donc pris, samedi, à 19 heures (heure de Paris).

Ce n'est pas *« un échec du test, mais c'est un échec pour nous que le test soit repoussé »*. Par ce commentaire, le responsable du programme navette, M. Richard Truly, résume toute la déceptiion éprouvée tant par la Nasa et le fabricant des propulseurs, la firme Morton Thiokol, que par tous ceux qui suivent de près le programme spatial américain. L'essai du propulseur est en effet une étape cruciale que la Nasa devra franchir avant de faire voler à nouveau la navette Discovery dont le prochain départ est prévu — selon les plus optimistes — en juin 1988.

C'est en effet la défaillance de l'un de ses propulseurs à poudre qui avait provoqué, en janvier dernier, l'explosion de Challenger et la mort de ses sept astronautes. La commission d'enquête sur l'accident avait plus précisément incriminé les joints reliant les différents segments de ce « booster ». Des joints dont le manque d'étanchéité avait permis qu'une flamme s'échappe et ronge l'attache métallique maintenant le propulseur. Ce dernier avait alors pivoté et percuté l'énorme réservoir externe de la navette, provoquant l'explosion de ses 700 tonnes d'hydrogène et d'oxygène liquides.

Aussi la commission d'enquête a-t-elle fermement recommandé qu'en matière de joints, on reparte à zéro et que ces éléments soient redessinés puis testés dans des conditions ressemblant le plus possible à celles des tirs réels. C'est à cette tâche que s'est attelée l'entreprise Morton Tiokol, dépensant pour cela plus de 400 millions de dollars. Le nouveau système d'assemblage comporte trois joints circulaires au lieu de deux. Une bride à double lèvres a d'autre part été ajoutée pour améliorer l'étanchéité de l'ensemble et éviter que les joints se distordent lors de la mise sous pression. Enfin, une chauffrette a été placée autour de la bride pour empêcher le caoutchouc des joints de se rigidifier lorsque la température extérieure est très basse.

Le propulseur amélioré — sans ses nouveaux joints — avait déjà été testé à la fin du mois de mai. Aussi les responsables de Morton Thiokol se disaient-ils *« tout à fait confiants »* dans le succès d'un nouvel essai de mise à feu de la fusée complète, bardée de plus de 500 capteurs chargés de surveiller ses principaux composants. Mais jeudi, le compte à rebours a été interrompu quinze secondes avant l'heure H (21 heures, heure française), les techniciens ayant constaté la rupture d'une canalisation externe qui asperge d'eau le propulseur pour le refroidir après le test. Reprogrammée pour 23 heures, la mise à feu a été une nouvelle fois arrêtée : l'ordinateur de contrôle des opérations n'a pas pu confirmer le bon fonctionnement des turbines chargées de fournir la pression hydraulique nécessaire à la mise en mouvement de la fusée. Finalement, le tir a été reportée de quarante-huit heures.

Ces incidents techniques proviennent d'équipements nécessaires aux essais, et ne concernent pas directement le propulseur. Il n'empêche. Cet engin, haut de 48 mètres et chargé de 500 tonnes de carburant solide, devra rester deux jours de plus sur l'aire d'essais de la firme Morton Thiokol. Une attente qui semblera longue aux responsables de la NASA comme à ceux du constructeur des fusées d'appoint. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas au bout de leur peine : même en cas de succès, samedi, il leur faudra réussir bien d'autres tests avant que la navette puisse reprendre la direction de l'espace.

ELISABETH GORDON.

MÉDECINE

L'épidémie de SIDA

Mme Dufoix en appelle aux médecines douces

Dans une interview accordée à *Gai Pied Hebdo* (1), Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la santé, définit ce qui, selon elle, devrait être fait en matière de lutte contre le SIDA. *« J'ouvrirais*, déclare-t-elle, *des budgets à des recherches d'un autre ordre. J'accepterais que des gens qui ont une autre vision de la médecine et de la santé travaillent sur le SIDA. Je pense aux médecines dites « marginales » comme l'acupuncture ou l'homéopathie. »* Selon Mme Dufoix, qui, lorsqu'elle était ministre, avait créé une Fondation pour l'évaluation des thérapeutiques alternatives, cela ne signifie pas qu'il faille diminuer le budget des recherches actuelles. *« Bien au contraire »*, dit-elle.

(1) Daté 29 août-4 septembre.

Au Burundi : davantage de victimes que les principales maladies infectieuses réunies

M. Emile Mworoha, secrétaire général du parti UPRONA (Union pour le progrès national), a indiqué, le jeudi 27 août, que six cent onze cas de SIDA avaient été recensés au Burundi depuis 1984 et que deux cent quinze personnes étaient mortes de cette maladie. Selon M. Mworoha, le SIDA fait au Burundi quinze fois plus de victimes que la rougeole, la malaria, la dysenterie bacillaire, la tuberculose pulmonaire et le choléra réunis. Un comité national de lutte contre la maladie a été créé par décret présidentiel le 19 août dernier. Dans un premier temps, ce comité devra mettre en place un dispositif visant à dépister le virus du SIDA dans les lots de sang destinés à la transfusion. — *(AFP.)*

DÉFENSE

Le marché des avions de combat

Les Américains cherchent des partenaires en Europe

Les responsables de General Dynamics, producteur américain de l'avion de combat tactique le plus répandu dans le monde, le F-16 Falcon, ont entamé à Bruxelles, le jeudi 27 août, une campagne pour convaincre les pays européens de participer à la mise au point d'une nouvelle version de l'appareil, dite Agile Falcon. C'est dire que les Américains cherchent de l'aide pour le développement d'un avion qui entre en concurrence avec le projet français Rafale et, dans certains cas, avec l'avion European Fighter Aircraft (EFA) que projettent de construire la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagen.

Le directeur des programmes internationaux de General Dynamics, M. Dain Hancock, a indiqué que sa firme était prête à fournir, dès 1995, la version de base de l'Agile Falcon aux Européens intéressés, pour 15 millions de dollars pièce. Mais le programme de développement de ce nouvel avion (qui devrait avoir une voilure plus importante, un nouveau moteur et une avionique modernisée) est estimé à 600 millions de dollars et la firme cherche des partenaires.

M. Hancock a dit avoir communiqué les projets de son entreprise au gouvernement belge. Il semble acquis que ce dernier ne sera pas acquéreur ferme avant l'an 2000 et qu'il choisira alors un avion unique pour remplacer les F-16 et les Mirage-5 équipant sa flotte de quelque cent quarante avions de combat tactique. — *(AFP.)*

La France et la RFA reprennent leur collaboration en matière d'armement terrestre

La France et l'Allemagne de l'Ouest ont décidé de construire ensemble un nouveau char de dépannage, a annoncé jeudi 27 août un communiqué du ministère de la défense. L'accord a été conclu entre le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) — établissement des armées qui fabrique et surtout assemble les systèmes d'armes terrestres — et la firme ouest-allemande Krupp-Mak, constructeur des chars Léopard-I et Léopard-II.

A ce projet baptisé GIAT-MAK, dont l'établissement français sera le maître d'œuvre, l'entreprise ouest-allemande *« apportera sa longue expérience des véhicules de ce type dans la famille Léopard : char dépanneur, char poseur de pont, char de génie »*, précise le communiqué. Elle sera responsable de l'intégration sur le chassis AMX-40 du GIAT des composants spécifiques de la fonction grue, treuil, pelle, etc.

Le prototype devra être prêt pour les essais constructeurs en juin 1989 et les deux fabricants comptent sur un marché de plus de cent cinquante chars de dépannage à partir du début de la production, prévue en 1991.

Après l'engagement, pris en juillet dernier par Paris et Bonn, de construire un hélicoptère de combat commun, ce nouvel accord relance la coopération franco-ouest-allemande en matière d'armements terrestres, gelée depuis mars 1981, date à laquelle le char commun a été abandonné au profit de la modernisation du véhicule ouest-allemand Léopard.

Société

REPÈRES

Environnement

La Chine double son budget antipollution

Le gouvernement chinois a décidé de consacrer 33 milliards de yuans (environ 55 milliards de francs) pour combattre la pollution au cours du septième plan quinquennal (1986-1990). Cet effort spectaculaire est dû à la constatation que l'air qu'on respire en Chine est aujourd'hui aussi pollué que dans l'Europe des années 50. Les Chinois, en effet, cuisinent et se chauffent au charbon, ce qui entraîne une pollution atmosphérique intense en milieu urbain. Selon une enquête des autorités chinoises, quarante-cinq villes, sur cinquante-quatre étudiées, seraient aujourd'hui atteintes par le phénomène des « pluies acides ». – *(AFP.)*

Education

Nouveaux statuts pour les écoles normales supérieures

Les cinq écoles normales supérieures – quatre en fait depuis le regroupement en 1985 des établissements de la rue d'Ulm (jusqu'alors réservé aux jeunes gens) et de Sèvres – disposent de nouveaux statuts, qui remplacent d'anciens textes (décrets de juillet 1985 et de mars 1986) *« qui n'ont jamais été appliqués parce qu'ils étaient inapplicables »*, a déclaré le 27 août M. Christian Philip, directeur des enseignements supérieurs. Ces nouveaux décrets, parus au *Journal officiel* du 27 août, ne changent rien aux missions de ces établissements, mais précisent le caractère d'autonomie des écoles et définissent de nouvelles structures de direction. Deux conseils sont créés : un conseil d'administration, qui comprend vingt membres, dix personnalités nommées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, quatre représentants des personnels d'enseignement, quatre représentants des élèves, deux représentants des personnels ingénieurs, administratifs et techniques. Puis un conseil scientifique, qui est composé de membres de droit, de sept membres élus et de onze personnalités extérieures nommées par le ministre.

RELIGIONS

Soixante-dix missionnaires assassinés en cinq ans

Martyrs pour le temps présent

(Suite de la première page.)

Cette canonisation touchera cette fois 117 missionnaires et laïcs martyrs au siècle dernier en Indochine parmi lesquels dix Français des Missions étrangères de Paris.

Etablir une géographie de la répression antireligieuse aujourd'hui dans le monde n'aurait guère de sens. Outre le caractère partiel des informations recueillies, les silences liés à la crainte de représailles, il est difficile de distinguer l'origine des agressions : s'agit-il d'un acte crapuleux, d'un règlement de comptes de nature politique ou d'une forme réelle d'intolérance religieuse ? C'est parfois tout cela à la fois. De même, on ne peut établir une comptabilité sérieuse des prêtres ou laïcs victimes de leur foi et de leur engagement, en ignorant la répression massive et systématique dans des pays où n'est pas tolérée la moindre diffusion de l'Evangile.

Les Eglises locales, les instituts religieux et des congrégations missionnaires ont constaté que le nombre des arrestations, des expulsions, des emprisonnements ou des crimes touchant des prêtres, des religieux ou des missionnaires est en augmentation, notamment dans certains pays d'Amérique latine et d'Afrique.

Dans ce dernier continent, le cas le plus tragique est celui du Burundi, où presque tous les missionnaires, à quelque congrégation ou pays qu'ils appartiennent, ont été expulsés en moins de dix ans ou sont en voie de l'être *(le Monde* du 27 août). Les Pères blancs comptaient il y a vingt ans, au Burundi, près de deux cent cinquante missionnaires : ils ne sont plus que neuf aujourd'hui.

Cette même société missionnaire, fondée en 1868 par le cardinal Lavigerie, aujourd'hui implantée dans vingt-cinq pays d'Afrique, a également perdu le 12 mai 1984 Joseph Maillard, missionnaire en Ouganda, abattu alors qu'il se rendait dans une église près de Kampala. Le 3 février 1985, Georges Bodinier, en Afrique du Sud, était assassiné par un Blanc. Quelques mois plus tard, un prêtre français du diocèse d'Alger, Jean-Marie Joder, était lui aussi tué et un autre Père blanc, Paul Martz, agressé à l'église Notre-Dame d'Afrique à Alger. Des pères spiritains ont été également assassinés ces dernières années en Angola.

La situation faite aux prêtres autochtones ou aux religieux étrangers en Afrique varie beaucoup d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre. Outre le Burundi, les cas de vexations les plus souvent cités sont aujourd'hui le Soudan et le Nigéria, des pays où les Eglises chrétiennes sont directement affrontées à l'expansion de l'islam, l'Ouganda, Madagascar, l'Angola, le Mozambique et l'Afrique du Sud où les chrétiens subissent de plein fouet l'effet de campagnes anticléricales et de tensions raciales et tribales.

Nombreux sont aussi les chrétiens qui, en Amérique latine, paient parfois de leur vie, leur *« option prioritaire en faveur des pauvres »*, dans la ligne de la théologie de la libération et des orientations arrêtées à Medellin (1968) et à Puebla (1979) par les épiscopats locaux.

La mort du Père Josimo

Ainsi Josimo Tavares, jeune prêtre noir, animateur de la Pastorale de la terre, assassiné le 10 mai 1986 dans le Nord-Brésil, est devenu le symbole à la fois de l'échec de la réforme agraire du président Sarney et de la répression menée par les grands propriétaires terriens. Dix évêques, une centaine de religieuses, une cinquantaine de prêtres, rapportent des témoignages, se sont pressés à ses obsèques.

Le Père Josimo fait aujourd'hui figure de martyr pour les petits paysans (*« poseros »*) du Brésil en lutte. Mais son cas est loin d'être unique. Du 15 mars 1985 à mai 1986, observe un texte signé à la fois par la Centrale unique des travailleurs et la Conférence des évêques du Brésil, 2 prêtres, 1 pasteur, 2 religieuses, 13 syndicalistes, 184 travailleurs ruraux et 17 Indiens ont été tués. La plupart de ces crimes seraient restés impunis.

Au Chili, deux ans après l'assassinat du Père Jarlan, trois autres prêtres français ont été expulsés en septembre 1986 par le régime de Pinochet, tandis que, dans l'Argentine revenue à la démocratie, la lumière n'a toujours pas été faite sur les circonstances de la mort du Père Gabriel Longueville, le 18 juillet 1976, ni sur celles de Mgr Enrique Angeleli, le 4 août suivant au cours d'un « accident » de la route et de deux religieuses françaises des Missions étrangères, Aline Domon et Léonie Duquet, arrachées en 1977 à leur communauté chrétienne et mortes sous les tortures d'un officier de marine.

La dernière grande vague répressive remonte, sur le continent asiatique, aux années 1974-1976. Tous les missionnaires français et étrangers ont été alors chassés du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Aucun n'a pu revenir sur place, sauf à l'occasion de missions humanitaires. Il n'y a plus d'Eglise au Cambodge.

Sur 116 prêtres des Missions étrangères de Paris qui ont dû quitter le Sud-Est asiatique au cours de ces événements – plusieurs étaient évêques, – plus de la moitié sont repartis en mission dans d'autres régions du monde, dont deux venus du Laos, les Pères Camio et Gouriou, ont payé au Brésil de près de trois ans de prison leur solidarité avec les petits paysans.

Quoique incomplet, ce tour d'horizon montre combien les risques de la mission des Eglises chrétiennes ont changé. Autrefois, évangéliser et « civiliser » des populations dites primitives ou sauvages allaient de pair. Les persécutions visaient des missionnaires à moitié religieux et à moitié soldats ou colons, bousculant les pouvoirs et les traditions établies. Le missionnaire était à la fois un apôtre et un héros.

Les relations entre les Eglises européennes et les jeunes Eglises autochtones ne sont généralement plus aujourd'hui des relations d'autorité, mais d'assistance mutuelle. Il n'est même pas rare, désormais, de voir des prêtres africains et asiatiques venir en France remplir des tâches qui, faute de clergé suffisant, sont délaissées.

Comme on l'a vu en Amérique latine, et de plus en plus en Afrique et en Asie, le « martyre » des prêtres et de missionnaires d'aujourd'hui est moins la conséquence d'une annonce conquérante de la foi chrétienne que d'un Evangile vécu comme un combat pour la justice et les droits de l'homme.

HENRI TINCQ.

Le cadeau du prince

Charles-Antoine de Ligne la Trémoille, prince issu d'une grande famille aristocratique de Belgique, a fait don de sa chapelle de Thouars (Deux-Sèvres) à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X de Mgr Lefebvre.

Cette chapelle date du seizième siècle. Elle dépend du château des ducs de la Trémoille, propriété de l'Etat français depuis la Révolution. Seule la chapelle était restée à la famille princière belge, originaire de Ligne dans le Hainaut, qui a fourni plusieurs grands hommes de guerre...

ENVIRONNEMENT

Les dangers des embarcations à moteur près des côtes

Des hélices meurtrières

TOULON
de notre correspondant

Quatre morts et cinq blessés en quinze jours : c'est le bilan de trois accidents de la mer, qui ont eu lieu récemment sur la Côte d'Azur et dans lesquels sont impliquées des embarcations à moteur de forte puissance.

Le 9 août dans l'après-midi, au large de l'île de Porquerolles, une vedette de 640 CV, filant à 20 nœuds, coupe un « pointu » – une barque de pêche – en deux : un enfant de sept ans est tué, son père grièvement blessé.

Le 19 août à 22 heures, entre Beaulieu et le Cap-Ferrat, un hors-bord de 115 CV percute un voilier : deux personnes sont tuées, quatre autres blessées.

Le 24 août, près de l'île des Embiez, un vacancier tombe de sa vedette lors d'une fausse manœuvre : il est déchiqueté par l'hélice d'un hors-bord.

Opération « coup de poing »

Ces trois accidents ne peuvent faire oublier le bilan dressé par le CROSMED, le centre de secours en Méditerranée : mille cent soixante-cinq opérations de sauvetage ont été effectuées par ce centre entre le 1er janvier et le 15 août, cent quarante-cinq ont eu pour cause l'imprudence des véliplanchistes ; quarante-cinq, des accidents de plongée ; deux cent trente-trois, des incidents mécaniques. Ces accidents se soldent par trente morts (dont treize pour les seuls accidents de plongée) et neuf disparus.

Cependant, la prolifération des embarcations à moteur de forte puissance représente un danger de plus en plus grand, notamment en période estivale où les rades de Toulon, d'Hyères, de Saint-Raphaël ou de Saint-Tropez sont aussi fréquenté que les routes des vacances. Comment intervenir pour conseiller, verbaliser, quand les 75 000 bateaux immatriculés dans le Var (soit un tiers de la flotte méditerranéenne) semblent sortis en même temps ? Il aura fallu les accidents mortels d'août pour que la marine nationale, la brigade de surveillance du littoral et les douanes unissent leurs efforts et lancent l'opération « coup de poing » dans le golfe de Saint-Tropez. Quarante-cinq procès-verbaux ont été dressés, dont les deux tiers pour excès de vitesse, avec un record pour une vedette dotée de deux moteurs de 640 CV, évoluant à 60 nœuds (environ 115 km/heure), dans une zone où la vitesse est limitée à 12 nœuds.

Connaître le code de la mer

M. Christian Maurand, directeur départemental des affaires maritimes, s'interroge sur la psychologie du pilote de bateau à moteur : *« Le tableau de bord de ces bolides rappelle celui d'une voiture, mais leur conduite est très différente, ce dont ne sont pas forcément conscients les pilotes qui aspirent à la liberté des vacances sans tenir compte du vent, des vagues ou d'autres imprévus qui ne peuvent être évités d'un coup de frein. Pour eux, la mer est avant tout le domaine de la liberté, où l'on s'affranchit des contraintes de la vie en société. »*

La mort de Didier Pironi et de ses deux coéquipiers sur une formule 1 de la mer ne semble pas avoir dissuadé ces inconscients de la vitesse. Elle aurait eu plutôt tendance à exalter un mythe auquel certains s'identifient, ignorant tout ou presque de pilotage sportif. Pour ce qui concerne par exemple les « scooters de la mer », la législation (immatriculation, évolution jusqu'à 2 milles des côtes et pilotage interdit à toute personne de moins de dix-sept ans) est rarement respectée. Les règles élémentaires de sécurité sont bafouées. Ainsi, à la fin du mois de juillet, un de ces scooters, vide de tout occupant, s'est échoué sur la plage d'Hyères, parce que le pilote, projeté à l'eau, n'avait pas son bracelet coupe-moteur, permettant l'arrêt de l'engin en cas d'accident. Evoluant à une vitesse de 15 à 20 nœuds, ces scooters peuvent causer de graves accidents.

« Le code de la route existe, on a tendance à oublier que le code de la mer existe aussi, et il est beaucoup plus simple », fait remarquer un officier du CROSMED, pour qui *« l'inconscience sur mer est souvent beaucoup plus meurtrière que sur terre »*.

JOSÉ LENZINI.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

FOIRES ET SALONS DU MOIS DE SEPTEMBRE

Annecy (74) du 3 au 6 septembre ; Bar-le-Duc (55), du 4 au 7 ; Villeneuve-lès-Avignon (84), du 4 au 13 ; Vélizy II (78), du 4 au 19 ; Lectoure (32), les 5 et 6 ; Paris-Village Saint-Paul, les 5 et 6 ; Moret-sur-Loing (77), les 5 et 6 ; Auch (32), du 11 au 14 ; Paris-Porte d'Orléans, du 12 au 20 ; Bourg-en-Bresse (01), du 11 au 20 ; Chevry-sous-le-Bignon (45), le 13 ; Epernon (28), du 18 au 20 ; Salbris (41), du 18 au 20 ; La Valette (83), les 19 et 20 ; Arles (13), du 19 au 27 ; Lagny (77), le 20 ; Verneuil-sur-Avre (27), du 25 au 27 ; Nogent-le-Rotrou (28), du 25 au 27 ; Rennes (35), du 25 au 28 ; Xaronval (88), les 26 et 27 ; Durtal (49), le 27 ; Ivry (94), du 29 septembre au 4 octobre.

Les pierres à vif de Cracovie

racovie se souvient, dans ses monuments, dans son architect… d'avoir été capitale de la Pologne. Mais la Pologne se souvient-elle de Cracovie ?

par Régis Guyotat

Le Monde
SANS VISA

Les pierres à vif de Cracovie



Cracovie se souvient, dans ses monuments, dans son architecture, d'avoir été capitale de la Pologne. Mais la Pologne se souvient-elle de Cracovie ?

par Régis Guyotat

SUR l'immense place du marché (le Rynek) – la plus vaste dessinée dans l'Europe du Moyen Age avec ses quatre hectares, – les touristes jettent un œil amusé sur l'urne municipale où chacun peut déposer son obole. Ce tronc symbolique, où s'entassent quelques zlotys, irrite davantage les Cracoviens qu'il ne les rassure sur la volonté des autorités de préserver le patrimoine de leur ville. Cracovie s'inquiète aujourd'hui pour ses trésors miraculeusement épargnés durant la dernière guerre.

A Venise, les palais ne sont que décors de théâtre. Ceux du Ring à Vienne semblent porter à jamais le deuil des puissants qui les hantèrent. Cracovie, elle, veille jalousement sur les Grands de son histoire au milieu de ses monuments intacts. La ville ne monte pas la garde devant des gisants bardés de marbre et de bronze, mais devant des « héros » dont le souvenir bat à tout instant dans le cœur des Polonais. L'histoire fait vivre en Pologne. Sur le Rynek, des groupes de jeunes s'agglutinent dès le matin au pied de la statue de Mickiewicz, et des mains anonymes y déposent des fleurs.



GILLES RIGOULET

Sur la butte du Wawel qui domine une boucle de la Vistule, Cracovie garde encore des airs de capitale, cathédrale et château royal mêlés en un étrange corps à corps.

Krak et le dragon

Le site est hugolien. Comme tous les personnages, de Boleslas surnommé Bouche torse à Sigismond-Auguste Jagellon qui s'habillait tout de noir pour pleurer une princesse Radziwill, rois-guerriers du Moyen Age pourfendeurs de chevaliers teutoniques, pleins du cliquetis de leurs armes, princes éclairés de la Renaissance, évêques aimés du peuple, retranchés, souvent face à face, derrière ces hauts murs.

Corpora dormiunt, vigilant animae. La phrase inscrite au seuil de la crypte royale résonne comme un avertissement. La mémoire de la Pologne, y compris contemporaine, se trouve au Wawel dans une impressionnante galerie de tombeaux : le maréchal-président Pilsudski y repose, tout comme le bouillant Thadée Kosciuszko, âme de la résistance contre les Russes lors du dernier partage de la Pologne (1795). D'un geste large, sur un cheval piaffant, aux portes de Wawel, le général salue la ville à ses pieds.

La légende se mêle toujours joliment, et cruellement, à l'histoire. C'est aux environs de l'an mille que Cracovie devient le siège du royaume. Le Wawel était déjà citadelle. Le roi Krak y avait terrassé un inévitable dragon en lui mettant le feu au ventre pour l'obliger à boire l'eau de la Vistule jusqu'à ce qu'il éclate... Casimir le Grand (1333-1370) trouva, dit-on, une Pologne de bois, et la laissa de brique et de pierre.

L'année 1257, sous Boleslas le Pudique, avait déjà vu l'ouverture du Rynek au milieu de larges rues en damier d'une surprenante modernité : conçu pour une ville de sept mille âmes, l'ensemble répond encore aujourd'hui aux besoins d'une agglomération de sept cent mille habitants. 1364, sous Casimir, fut aussi une année faste : la cathédrale gothique du Wawel était ouverte, la première université créée, tandis que s'achevaient l'église Notre-Dame et la halle aux draps sur le Rynek.

A la Renaissance, sous la direction de Francisco le Florentin et de Berecci, le château royal prit sa forme définitive avec sa cour intérieure à colonnades. Dans le domaine de l'esprit, la Cracovie de Nicolas Copernic montrait une belle précocité. L'Eglise faisait preuve d'une étonnante tolérance à l'égard de la Réforme et des sectes persécutées et la Pologne méritait alors son nom de *« pays sans bûchers »* (1). Faute d'héritiers, les Jagellons concoctèrent une « République nobiliaire ». La monarchie devint élective. Le siège de la Diète se déplaça à Varsovie. Cracovie perdit son rang de capitale politique (1596).

Mais pas de capitale affective et de centre culturel. Si bien qu'aujourd'hui, la rivalité est inévitable. *« En reconstruisant la ville après la guerre, le nouveau pouvoir a voulu imposer définitivement Varsovie comme centre de gravité de la Pologne. Il fallait mettre fin à la concurrence culturelle de Cracovie. Mais les Polonais font toujours le « pèlerinage » de Cracovie et pas celui de Varsovie »*, observe un dirigeant de Solidarnosc.

Baroque et UNESCO

A Varsovie, *« l'ordre règne »*, pour reprendre une phrase tristement célèbre. Cracovie *« médite »*, réfugiée dans une sorte de *« Londres intérieur »* selon l'expression d'H.J. Duteil. On ne peut reprocher au visiteur de préférer l'architecture foisonnante de l'ancienne capitale à la restauration laborieuse et minutieuse du vieux Varsovie, et à la Tour de Babel du Palais de la Culture, cadeau de l'urbanisme soviétique, qui se dresse dans la capitale comme une réplique au Wawel.

Les vieux Cracoviens aiment à marquer la différence, sans trop se soucier des malheurs de Varsovie qui a reconstruit pierre par pierre, pignon par pignon, le cœur de sa cité. La dernière guerre et l'occupation hitlérienne furent aussi une véritable catastrophe pour le patrimoine polonais. Sept mille monuments furent anéantis, et Varsovie détruite à quatre-vingt-dix pour cent. Dans leur fureur de dévastation, les nazis placèrent dix mille charges d'explosifs dans le château royal... Cracovie s'en tira sans trop de casse. Pour ses murs, s'entend. Car l'occupant avait trouvé un moyen plus subtil de s'acharner sur la ville, en s'attaquant aux hommes chargés de transmettre la culture. La plupart des enseignants de l'université Jagellon furent envoyés dans les camps de la mort.

A Cracovie même, aux splendeurs tourmentées du Wawel, on peut préférer le baroque de la ville basse, ou la ferveur de la foule qui se masse tous les jours à midi dans l'église Notre-Dame pour voir s'ouvrir le rétable de Wit Stwosz. Depuis la Renaissance, les architectes italiens avaient pris l'habitude de franchir les Alpes. Ils ont laissé aux dix-septième et dix-huitième siècles, avec d'autres « baroquistes » célèbres comme Tylman von Gameren, une bonne vingtaine d'églises qui ici ferment une rue, là brisent l'alignement un peu massif des façades.

- En plus du Wawel et de ses trésors, une soixantaine de palais et d'églises, près de huit cents demeures bourgeoises dont la moitié remontent à l'époque médiévale, bordent la Vistule. Dans un état alarmant. En 1978, l'UNESCO a inscrit Cracovie sur la liste du patrimoine mondial. L'argent de la communauté internationale n'a pas afflué pour autant : 75 000 petits dollars de 1981 à 1986 ! La même année 1978, l'archevêque de Cracovie, qui n'était pas encore Jean-Paul II et dont les homélies ne se préoccupaient pas uniquement de la santé des âmes, lançait un cri d'alarme, dénonçant la dégradation des monuments sous l'effet de la pollution.

Les cheminées de Nowa Huta

Dans une Pologne au bord de la « catastrophe écologique », la pollution a atteint les pires records à Cracovie (un taux global, toutes pollutions confondues, quinze fois supérieur au reste de la Pologne, selon Solidarnosc), menaçant avant tout la santé des individus, mais aussi le patrimoine. Les façades se noircissent, comme les échafaudages de bois installés pour les soutenir. Les eaux de pluie et les aérosols acides attaquent le calcaire de la pierre. *« Une acidité proche de celle de l'estomac »*, dit-on à Cracovie.

Les « coupables » ne sont pas difficiles à trouver. Au nord-est de l'agglomération, les fumées du Kombinat Lénine de Nowa Huta sont désormais aussi réputées que la cité ouvrière modèle, – « le baroque socialiste », plaisantent les Cracoviens, – bâtie au début des années 50 pour défier, disent-ils encore, leur ville qui se complaisait dans les langueurs bourgeoises. Nowa Huta produit 30 % de l'acier polonais, mais rejette dans l'atmosphère quelque 70 000 tonnes par an de poussières nocives. *« Les filtres sont ouverts la nuit et le week-end, ils sont en quantité insuffisante, les dirigeants de l'usine préfèrent payer des amendes plutôt que d'en installer de nouveaux. La loi prévoit tout, y compris des contraventions... »*, affirme un ancien responsable de Solidarnosc à Cracovie.

L'autre source majeure de la pollution est l'usine d'aluminium de Skawina, située au sud-ouest, à moins de vingt kilomètres du cœur de la ville. Solidarnosc avait réussi à faire fermer la partie la plus polluante des installations, mais aujourd'hui l'usine a repris une grande partie de sa production. L'acide fluorhydrique dégagé était tel que les vaches des fermes alentour, atteintes de décalcification, broutaient sur les genoux ! Résultat, il se forme au dessus de Cracovie, prise entre ces deux mastodontes, par malheur placée dans une cuvette, une « boue atmosphérique » qui stagne, alors que d'autres centres plus industrialisés comme Lodz ou Katowice, situés en plaine, évacuent moins mal leurs pollutions grâce à une meilleure ventilation.

(Lire la suite page 14.)

(1) Norman Davies : *Histoire de la Pologne*, éd. Fayard, 1986.

ESCALES



MANUEL ALVAREZ BRAVO

Toussaint mexicaine

Squelettes et cercueils en sucre dans les vitrines des pâtissiers, victuailles et tequila apportées sur les tombes : la Toussaint est une vraie fête au Mexique, où la mort est perçue comme presque nulle part ailleurs. Dans la nuit du 1er au 2 novembre, les femmes déposent les offrandes dans les cimetières, à la lueur des cierges, dans une ferveur mi-païenne, mi-religieuse. Le 2 novembre, jour des morts, les réjouissances se poursuivent au son des mariachis.

Pour partager cette atmosphère, Nouveau Monde (8, rue Mabillon, 75006 Paris ; tél. : 43-29-40-40) propose une formule individuelle avion + voiture + hôtel, départ le 30 octobre, retour le 13 novembre, pour 9 000 F par personne (sur la base de deux personnes). Le voyagiste a établi un itinéraire qui permet de passer la Toussaint à Mérida, capitale de l'Etat du Yucatan, et de visiter le pays maya en séjournant à Campeche, Palenque, San-Cristobal et Uxmal. Itinéraire qui peut être modifié au gré du demandeur.

Le prix comprend le trajet aérien Paris-Mexico-Mérida-Mexico-Paris, les transferts aéroport-hôtel, la location de la voiture (à l'arrivée à Mérida) et l'hébergement (avec petit déjeuner) en hôtel de première catégorie, chambre double.

Clochers du Valois

Crépy-en-Valois, commune de l'Oise située à 60 kilomètres au nord-est de Paris, participe à la célébration du millénaire capétien en ouvrant toutes grandes les portes de ses églises et celles des édifices de la vallée de l'Automne.

35 kilomètres, trente-cinq clochers : tous les dimanches de septembre (les 6, 13, 20 et 27), ces églises, ordinairement fermées en dehors des offices par crainte des vols, seront ouvertes (et gardées) de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Le visiteur pourra ainsi découvrir, entre autres richesses architecturales, la double nef de l'église de Saintines, le clocher-porche d'Orrouy, la rosace de l'abbaye de Lieu-Restauré et les croisées d'ogives primitives de l'abbatiale de Morienval, datant de 1125.

Rendez-vous chaque dimanche de septembre, à partir de 9 heures, à l'Office de tourisme de Crépy-en-Valois (7, rue de Soissons, tél. : 44-59-03-97), qui a édité pour l'occasion un plan-guide comportant trois itinéraires et qui loue des bicyclettes aux amateurs d'art gothique et de cyclotourisme.

Jersey chantant

Le Festival du folklore international de Jersey change de nom. Le voilà désormais baptisé Festival international de musique, de chanson et de danse traditionnelles.

Du 4 au 6 septembre, à Saint-Hélier, la capitale de l'île, un « plateau » très varié sera offert à un public d'âges et de goûts différents. Cela ira d'une virtuose de la cornemuse, Kathryn Tickell, au professeur de guitare Mark Knopfler — la star du groupe Dire Straits, Steve Phillips, l'un des meilleurs guitaristes anglais de blues et de ragtime, en passant par des artistes hauts en couleur comme Bill and Benns, un duo d'humoristes rois du banjo, ou Bernard Wrigley, adepte du folksong comique. Sans oublier de nombreux musiciens et chanteurs spécialistes du répertoire traditionnel d'Irlande, d'Écosse et d'Angleterre, ainsi que les vedettes jersiaises et guernesiaises qui contribueront elles aussi à animer cette pittoresque cité.

Renseignements : Maison du tourisme de Jersey, 19, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 47-42-93-68.



FIX

Châteaux en perspective

Jean Verleure, président de l'office de tourisme de Blois, a posé un autre regard sur le *« tourisme institutionnel »*, que constitue, selon lui, le circuit des châteaux de la Loire. Un regard plongeant : à bord d'un hélicoptère, type Ecureuil, il propose le survol — approche maximale et surplace — de Chambord, Chenonceaux, Cheverny, etc.

Quatre passagers par voyage, quatre tarifs en vigueur, selon la durée du vol : 220 F par personne pour dix minutes ; 375 F pour dix-sept minutes (le meilleur rapport qualité-prix, avec la visite aérienne de cinq châteaux) ; 650 F pour une demi-heure et 1 300 F pour une heure (avec une longue promenade au-dessus de la vallée du Cher). L'Ecureuil décolle dès qu'un groupe de quatre personnes s'est constitué.

Le président de l'office blésois fait pâlir les voyagistes privés avec une autre formule haut de gamme : trajet de Paris à Blois dans une voiture de grande remise avec chauffeur (visite, sur le chemin, de la cathédrale de Chartres), nuit(s) et restauration dans les châteaux-hôtels, visite des châteaux de la Loire en hélicoptère et en calèche, retour à Paris dans la même voiture de luxe. Prix, tout inclus, pour deux jours et par personne : 3 850 F pour un groupe de quatre ; 5 180 F pour deux. Prix pour trois jours, dans les mêmes conditions : 5 450 F et 7 000 F.

Renseignements et réservations : office de tourisme de Blois, pavillon Anne-de-Bretagne (3, avenue du Docteur-Jean-Laigret, 41000 Blois, tél. : 54-74-06-49). On peut aussi s'adresser, pour le survol des châteaux en hélicoptère, à Hélistation (tél. : 54-74-35-52).

Mohenjo-Daro et la civilisation de l'Indus

L'histoire commence à Sumer, et peut-être aussi à Mohenjo-Daro, une ville au plan manhattanien, dotée du tout-à-l'égout vers... 2200 avant J.-C. La découverte, en 1922, dans le Sind (aujourd'hui au Pakistan) de ce site archéologique par Sir John Marshall fonda les études sur la civilisation de l'Indus qui précéda l'arrivée des Aryens sur le sous-continent indien. On fouille encore à Mohenjo-Daro et on espère déchiffrer un jour l'écriture de ce peuple très civilisé et comprendre ainsi les circonstances de sa disparition.

Mohenjo-Daro est à 500 kilomètres au nord de Karachi et figure sur le circuit proposé par plusieurs spécialistes comme Assinter (38, rue Madame, 75006 Paris ; tél. : 45-44-45-87). Par exemple : départ le 7 octobre pour 18 jours, 16 850 F en pension complète ; ou l'itinéraire des vallées du nord et du sud, 22 jours, 19 370 F, départ le 3 octobre. Le départ du 7 octobre permet d'assister, à Lahore, à des fêtes religieuses musulmanes réputées pour la qualité de la musique et des chants.

Les pierres à vif de Cracovie

(Suite de la page 13.)

Officiellement, le mot d'ordre est de protéger. En 1974, le conseil des ministres adoptait une résolution sur la « revalorisation » des monuments de Cracovie. Comité *ad hoc* sous la responsabilité du président du Conseil d'Etat, direction spéciale au sein de la municipalité : tout un échafandage de structures fut mis en place. En 1980, la rénovation devait être achevée pour de bon.

On pensait s'en tirer par de simples ravalements de façades. En réalité dès les premiers sondages, derrière les stucs du dix-neuvième siècle et les crépis baroques apparurent des motifs de la Renaissance ou des ossatures gothiques, ce qui laissait pourtant entrevoir l'inventaire dressé dans les années 60.

Il fallut débattre, opter pour des partis architecturaux et des choix de conservation. On se prononça notamment sur la suppression des constructions adventices de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle qui défiguraient la « lisibilité » des îlots. Du coup, l'échelle des travaux et leur coût se trouvaient multipliés de un à cent. Pudiquement, on parla de la fin des années 1990 pour mener à bien les opérations.

Restaurations au goutte-à-goutte

En 1979, 500 millions de zlotys avaient été engagés, 620 millions devaient l'être en 1980, et l'on tablait sur une trentaine de rénovations par an (2)... Depuis, les finances de l'Etat polonais, mal en point, ne semblent plus en mesure de faire une « folie » pour Cracovie.

La ville se ronge. La célèbre rue des Chanoines sous le Wawel et le quartier de Kazimierz construit au quatorzième siècle sur l'ordre de Casimir le Grand pour contre-balancer la bourgeoisie du Rynek, offrent un pitoyable spectacle. Les restaurations se font au goutte-à-goutte. Les chantiers, malgré de belles pancartes, ne sont pas tous en activité et se résument souvent à de simples étais. Amers, les Cracoviens ironisent sur leur longueur qui s'étale sur plusieurs années : la croûte noirâtre gangrène à nouveau les façades à peine rénovées.

Le sauvetage de Cracovie passe par un abaissement du niveau de la pollution. Sinon, il risque d'être sans fin. Officiellement là aussi, le phénomène est pris en compte et a remonté tous les étages de la bureaucratie.

Deux votes du conseil municipal de Cracovie en 1981 et 1982, confirmés par les instances locales du PC (PZPR) en 1983 ont débouché sur une délibération du conseil des ministres en date du 18 février 1985 qui souligne la nécessité de doter la région de Cracovie d'un *« statut de protection écologique spécial »*. De 70 000 tonnes, l'émission de poussières devrait être ramenée à 36 000 tonnes en 1995, le niveau « acceptable » se situant autour de 10 000 tonnes.

Vœux pieux. Dans la pratique, c'est l'inverse qui se passe avec un renforcement ces dernières années du potentiel de production de Nowa-Huta et donc une accentuation des sources de pollution, comme l'a souligné notamment le Dr Zygmunt Fura, président régional du Club d'écologie polonais, dans une intervention au conseil municipal de Cracovie en mars 1986, reprise dans l'influent hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny*.

Solidarnosc pour les monuments

« Les monuments ont davantage souffert ces quarante dernières années qu'en cinq ou six siècles », ajoutent les écologistes. Dans son rapport *« La Pologne 5 ans après août »*, publié en décembre 1986 par son bureau de coordination à Bruxelles, Solidarnosc ne ménage pas ses critiques : *« La protection des monuments historiques est un domaine complètement négligé. Alors qu'on reconstruit à partir de zéro des monuments depuis longtemps inexistants, à grands frais, sous une forme qu'ils n'ont jamais eue, au même moment, des monuments entiers tombent en ruine, de manière irrémédiable. Le vieux Cracovie en est un exemple dramatique. »*

Les guides officiels recommandent au touriste de ne pas quitter Cracovie sans avoir eu une vue d'ensemble du Kombinat Lénine du haut du tertre de Wanda, du nom de la fille du légendaire roi Krak. Le dragon est toujours là, qui crache son feu mortel.

RÉGIS GUYOTAT.

(2) Intervention de M. Jerzy Kossowski, conservateur en chef des Monuments historiques de Cracovie, lors d'un congrès du Conseil international des Monuments et des sites (ICOMOS) en France, 1980.

Carnet de route

Y aller

On peut se rendre en Pologne et à Cracovie en voyage organisé ou seul. L'office du tourisme polonais Orbis (49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris ; tél. : 47-42-07-42) fournit les renseignements nécessaires.

Air France et les lignes aériennes polonaises LOT présentent trois tarifs Paris-Varsovie aller-retour (2 640 F, 3 265 F et 4 655 F). La ligne intérieure Varsovie-Cracovie ne fonctionne que le samedi (400 F environ).

Un transport par cars Polka France (tél. : 40-09-03-43 à Paris ; 78-95-40-91 à Lyon) propose un aller-retour Paris-Cracovie compétitif (mais en nombre de liaisons limité) pour 1 250 F. Ce tarif est légèrement inférieur à un aller-retour Paris-Cracovie en train au départ de la gare de l'Est : 1 352 F en seconde classe (2 421 F en première).

Pour le touriste isolé, les demandes de visa doivent être présentées au consulat général de Pologne, 5, rue de Talleyrand, 75007 Paris ; tél. : 45-50-21-48 (ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures). La durée d'obtention du visa est de trois jours, et son coût est de 120 F par personne.

Change et essence

Le change est obligatoire. Une dépense minimale de devises est exigée : le consulat délivre des bons de séjour équivalant à 1 500 F par jour et par personne, convertis à l'entrée en Pologne en zlotys (cours officiel : 1 F = 42 zlotys), que l'on utilise à sa convenance, notamment dans les hôtels.

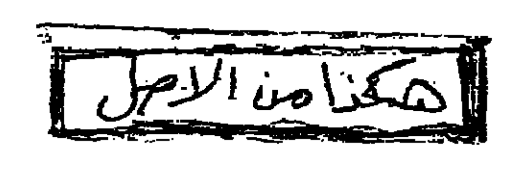
Pour un voyage par la route, le consulat vend également des bons d'essence obligatoires pour s'approvisionner dans les stations-service. Le passage des frontières ne peut s'effectuer qu'en des points obligés. Pour Cracovie, les postes frontières les plus fréquemment désignés sont ceux de Zgorzelec-Görlitz, par la RDA, et celui de Kudowa, par la Tchécoslovaquie. Un visa de transit (90 F) doit être demandé au consulat de ce dernier pays (18, rue Bonaparte, 75006 Paris).

Sur place

A Cracovie, plusieurs offices de tourisme (dont l'agence Orbis, 3, place Szczebanski ; tél. : 22-17-07) et le centre d'informations touristiques (8, rue Pawia ; tél. : 22-04-71) proposent des visites guidées de la ville, de la mine de sel de Wieliczka ou du camp d'Auschwitz, distant de 60 kilomètres.

Cracovie dispose d'une quinzaine d'hôtels de classes diverses et de trois campings. Trois journées peuvent être consacrées à la ville : une à la visite du Wawel (château royal et cathédrale) ; une autre à la visite du centre historique (le Rynek et le quartier de Kazimierz) ; une troisième aux musées (notamment le musée Czartoryski, où se trouve *la Dame à l'hermine*, de Léonard de Vinci, et le Musée national, installé dans la halle).

Pour avoir une idée de l'urbanisme socialiste de l'après-guerre et d'aujourd'hui, on peut sillonner les larges artères de la cité ouvrière de Nowa-Huta, où plusieurs églises à l'architecture audacieuse ont été édifiées ces dernières années.



VOYAGE

L'histoire ... dos de chameau

Deux jeunes Arabes ont entrepris un tour du monde à dos de chameau, en hommage à Ibn Battouta qui fit de même... au XIVe siècle.

—VOYAGE—

L'histoire à dos de chameau

GRAND rassemblement de voitures et d'enthousiasme, en février, à Mascate, capitale du sultanat d'Oman, à l'entrée du golfe Persique, pour assister au départ de deux... méharistes. C'est en effet à dos de chameau ou de dromadaire que Iyad Amer Chamari (trente-cinq ans) et Saleh Mohamed Chamari (trente ans), respectivement marin et fantassin dans l'armée de l'émirat de Qatar, et tous deux membres de la même tribu bédouine, ont entrepris d'accomplir un tour du monde *sui generis*.

Ils ont en effet l'intention, en trois fois, de refaire les huit périples qui, de 1325 à 1354, conduisirent, en général à dos d'animal, le Marocain Mohamed Ibn Battouta jusqu'à Tombouctou mais aussi à Monbassa, sur la Volga, à Samarcande, à Ceylan et à Pékin. Leur premier voyage doit amener Iyad et Saleh de la péninsule Arabique à Tanger, lieu de naissance de leur modèle. Au printemps, l'écrivain algérien Slimane Zeghidour a signalé leur présence, toujours gaillards, dans le désert de Jordanie (1). Ils sont attendus à la fin de l'été aux colonnes d'Hercule.

Deux jeunes Arabes ont entrepris un tour du monde à dos de chameau, en hommage à Ibn Battouta qui fit de même... au XIVe siècle.

Avant de quitter Oman, les deux « battoutistes » avaient déclaré que le but de leur démarche était *« de ressusciter la gloire arabe d'hier et de montrer qu'un Arabe, à notre époque de confort et de luxe, était toujours capable de surmonter les épreuves d'un long voyage solitaire par traction animale »*. Les deux hommes ne sont apparemment sponsorisés par personne mais, selon la presse arabophone, l'écho de leur défi ne laisse pas indifférente la jeunesse arabe.

De Tanger à La Mecque

Qui était ce Tangérois médiéval au nom cocasse — Ibn (ou Ben) Battouta signifie « le fils du petit canard », — encore capable de susciter de nos jours des vocations ? Né dans la ville du détroit en février 1304, on sait qu'il décida, dès l'âge de vingt et un ans, d'accomplir le pèlerinage à La Mecque par voie de terre. En se ménageant partout de longues étapes, priant là au mausolée d'un saint, s'initiant ailleurs au mysticisme islamique, le soufisme, jouant ailleurs les reporters avant la lettre : ainsi en Egypte, au lieu de se cantonner au Caire et à Alexandrie comme tout visiteur de l'époque, il poussa jusqu'à Edfou, jusqu'à ce que des Nubiens en révolte l'obligent à rebrousser chemin.

Et il prend des notes sur sa *rihala*, sa randonnée, qu'il mettra en forme plus tard. Il ne néglige pas pour autant sa formation académique, suivant à Damas les cours de treize fameux théologiens coraniques qui, en chœur, lui délivrent ensuite *« un diplôme universel d'enseignement »*. Quel meilleur passeport pour circuler à l'époque à travers l'espace islamique ?

Le voilà enfin en Arabie, terre sainte de l'Islam, où ne peuvent entrer que des musulmans, et où il effectue une longue pause dévote en 1326. Paré désormais du double titre de *hadj* (pèlerin) et de *cadi* (juge), notre jeune et savant méhariste, souvent en compagnie de caravanes marchandes, va poursuivre son périple vers les terres musulmanes d'Asie non arabe : à Chiraz, il fait une halte à la fois religieuse et littéraire sur le tombeau du grand poète persan Saadi (mort en 1290).

Une frénésie de bougeotte maritime s'empare ensuite de notre cadi-hadj, lequel, toujours en vivant de sa science juridique bien rémunérée par les colonies musulmanes qu'il rencontre ça et là, se rend par bateau en Somalie et de là, toujours par cabotage côtier, jusqu'à l'échelle de Kilona, en Tanzanie actuelle : il y décrira la difficile cohabitation entre les colonisateurs, marins et négociants arabo-musulmans, et les autochtones africains, *« païens »*, donc susceptibles d'être réduits en esclavage.

Tel ces riches touristes américains de notre époque qui ne veulent jamais voir deux fois la même ville, Ibn Battouta avait pour principe, sauf en ce qui concerne La Mecque sacrée, de *« ne jamais revenir par un chemin suivi »*. Le voilà donc, en 1332-1333, en Turquie où il peut découvrir une trentaine de cités déjà turco-musulmanes, alors que les Byzantins sont encore à Constantinople pour plus d'un siècle.

La Horde d'or

Mais, déjà, après une étape culturo-sentimentale à Konya, au mausolée de Roumi (mort en 1273), autre poète soufi de l'école persane ayant les faveurs du « fils du caneton », notre increvable randonneur se sent attiré par le halo d'étincelante terreur entourant la marche de la Horde d'or, ce royaume ambulant d'origine mongole, mis sur pied par Batou-Khan, le petit-fils de Gengis-Khan, et qui durera jusqu'en 1502, laissant derrière lui une langue, l'ourdou, fruit du parler des camps militaires, aujourd'hui idiome national au Pakistan et qui a donné au français le mot « horde ».

Un temps magistrat à Delhi, alors centre d'un empire indo-musulman, Ibn Battouta connaîtra là le summum politique de sa carrière : le voilà chargé par le maître de céans d'une ambassade en Chine, terre non musulmane mais où Mahomet a conseillé d'aller si c'est pour y *« chercher le savoir »*. Là, notre dilettante devient à la fois Marco Polo, Tintin et Robinson Crusoé, le tout version arabo-islamique : au large de Calcutta, l'ambassadeur extraordinaire manque périr au cours d'une tempête ; détroussé ensuite par des brigands qui lui volent jusqu'à ses précieuses impressions de voyage, il n'ose retourner à la cour de Delhi et préfère bifurquer vers les tranquilles îles Maldives où il s'installe pour deux ans, exerce son métier de cadi et prend femme pour un temps, comme ailleurs du reste.

La Chine, il ira plus tard, sans autre mission que celle de satisfaire sa curiosité. Le *« paganisme »* des Chinois le chagrinera quelque peu mais il n'en observera pas moins avec attention la vie d'une société *« habile et ayant le goût des arts »*. Aujourd'hui encore les récits du Tangérois, sur la Chine mais aussi sur les Indes, Ceylan, l'Egypte ou l'Afrique noire, servent de référence à maints historiens.

Retourné au pays en 1354 après vingt-neuf ans d'absence, Ibn Battouta y passera son temps, jusqu'à sa mort survenue vers 1370, à transcrire ses carnets de route. Pour l'édification des futures générations arabes — et pour le plaisir de tous.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Slimane Zeghidour a publié en mai dans le mensuel *Notre Histoire* (50, rue de Miromesnil, 75008 Paris) une enquête de neuf pages (avec carte et illustrations) sur Ibn Battouta. Les *Voyages* de ce dernier ont été édités en 1982 par « La Découverte », en trois tomes.

—LA TABLE—

Fernande en cuisine

« CHAQUE année, que ce soit dans le Nord ou dans le Sud, dans l'Est ou dans l'Ouest, la ferme, grande ou petite, connaît quelques jours pendant lesquels le rôle de la femme est plus important que pendant tout le reste de l'année. On bat le blé ou l'on vendange... Gars de batterie ou vendangeurs, il faut nourrir tous ces mâles-là, et on a tué des lapins, des poulets, des agneaux. On a dressé des tables dans la cour ; la femme s'est transformée en maîtresse de maison, et l'on parlera pendant des mois des plats qu'elle a mijoté...

» L'attrait, irrésistible, du petit restaurant où la femme fait à manger !

» C'est un peu, pour elle, comme si c'était tous les jours diner de batterie ou de vendange. Devant son fourneau, elle devient le prêtre à l'autel et, dans la salle, on la traite avec respect et familiarité tout ensemble ; elle se sent une mère de famille innombrable... »



DESCLOZEAUX

Ces remarques datent de plus d'un quart de siècle (1959) et restent d'éternelle actualité. Elles sont signées Georges Simenon (in : *la Femme en France*), et je me les remémorais en me régalant d'un admirable coq au vin : la chair ferme d'une vraie volaille bien élevée mais tendre cependant, attendrie par la cuisson en une sauce, une confiture de sauce : carottes et lardons, dirai-je même.

Outre ce coq au vin en plat du jour, j'aurais pu me régaler d'un lapin aux deux moutardes, d'un sauté d'agneau, des côtes de mouton Champvallon, voire d'un cassoulet, avant des desserts aussi rares (j'entends lorsqu'ils sont bien vrais) que les œufs à la neige, la crème brûlée et le clafoutis.

Fernande Euzet, qui a quitté sa rue Tiquetonne (difficilement accessible), a été « récupérée » par un patron plein d'astuce dont le restaurant, à l'enseigne quelque peu sibylline des *Empereurs* (54, rue de Babylone, Paris-7e, tél. : 47-53-83-26 ; ouvert tous les jours) mais très élégant, veut en faire son associée.

Alors, petit à petit, la carte chassera les derniers vestiges de la mode bouffissime (salade de verdure d'avocat à la crème de persil, par exemple !) pour nous régaler de la terrine de lapin en gelée, des crêpes (au saumon ou aux œufs de saumon), du cœur de rumsteack au poivre, de la simple sole meunière (c'est si bon lorsque le poisson est frais, et que l'on ne s'avise pas d'y ajouter des kiwis !). Un menu-carte (choix de deux plats, fromage ET dessert) à 150 F, des vins en pichet honorables et, en cuisine (mais oui cher Simenon !), un cœur de femme qui bat au rythme de l'appétit du client-ami.

LA REYNIÈRE.

PS. — A propos du saumon fumé (que j'évoquais la semaine dernière), on peut rappeler ici que, selon Anne Valle, le sauvage, plus rouge de chair, est finalement moins gras (14 % de lipides, soit moins qu'une viande grasse). Et qu'Unis Fish Food (27, rue Yves-Kermen, à Boulogne-sur-Seine ; tél. : 46-09-02-28), fournisseur des meilleures maisons de Paris, peut, sur simple coup de fil, vous préparer fumé au bois de hêtre et prétranché des saumons sauvages entiers... C'est, vraiment et comme la devise « maison », *Saumon fûté !*

SEMAINE GOURMANDE

L'Auberge Perraudin

Claude Perraudin est un cuisinier de valeur (il fut chez les Troisgros en initiation) mais aussi de sagesse. Ne sacrifiant rien aux billevesées du moment, sa carte, apothéose du foie gras, est aussi celle des beaux et bons plats. Dans un cadre qu'il vient de... disons, d'approprier, à l'enseigne comme à la cuisine.

Le foie gras de canard, donc, au naturel (110 F) peut être accommodé aussi aux trois façons (cru au gros sel, poêlé en feuilleté et en terrine — 130 F) et il intervient dans de nombreux plats de la carte, des filets de sole aux nouilles et foie grains au bœuf mariné sauce foie gras. Mais on se régalera aussi de l'escalope de saumon à l'oseille des Troisgros (87 F), des poissons de l'océan crème de persil (110 F), de la galette de pommes de terre aux trois abats (ris, rognon et langue de veau), du feuilleté d'agneau à la gousse d'ail (115 F).

Superbes desserts et, au déjeuner, un menu « Affaires » (deux plats, fromages ET dessert) à 150 F, parfait. Des vins à partir de 80 F, une salle coquette, un aimable service et, j'y reviens, une superbe cuisine de sagesse.

● *Claude Perraudin*
(Auberge Perraudin)
164, rue Montmartre.
75002 Paris.
Tél. : 42-36-71-09.
Fermé samedi midi
et dimanche.
CB - AE - DC.

Le Bacchus gourmand

Qu'un chroniqueur invite ses lecteurs à aller se régaler de la cuisine d'un chef... qui n'est plus dans la maison depuis deux mois, passe. Mais que ledit chef ayant signalé à la direction du journal son nouveau poste, ledit chroniqueur s'en indigne et déclare que *« puisque c'est comme ça je n'irai pas, na ! »*, c'est infantile ! Que ce me soit l'occasion de redonner l'adresse du *Bacchus gourmand*, où Thierry Coué (un élève de Senderens) fait merveille, avec une carte originale sans extravagance. Compter 450-500 F, mais avec, aux *Caveaux*, un menu 160 F, vin compris. Excellent sommelier. Cadre exceptionnel, lui aussi. Pain « maison ».

● *Le Bacchus gourmand*
21, rue François-Ier,
75008 Paris.
Tél. : 47-20-15-83.
Fermé samedi et dimanche.
Salons de 10 à 120 couverts.

Le Jules Verne

En cette saison où Paris, à son tour, est en vacances, si vous faites la fête avec des hôtes étrangers ou des cousins de province, quel meilleur endroit que ce restaurant de charme de la tour Eiffel ? L'ascenseur particulier qui vous conduit à cet étage « rapporté », le cadre « en situation » avec le gris fer de la grande dame, la cuisine, enfin, du chef Louis Grondard (un tout bon), font, avec la vue (il faut y aller deux fois, de jour puis de nuit !), du repas un événement.

Baignade de melon et fraises des bois au banuyls (95 F), saumon fumé « maison » au bois de hêtre (145 F), foie gras au fumet de Sainte-Croix-du-Mont (150 F), filet de pageot aux olives noires (100 F), fricassée de Bresse aux girolles (150 F), pigeon au miel et aux épices (160 F) : j'en passe, mais les desserts sont également somptueux, la carte des thés et cafés complète, le pain « maison » bien bon. Comptez 400 F puis, le soir, allez prendre le café — et ce qui le doit « pousser » — au piano-bar afin de rêver en prenant indigestion des toits de Paris.

● *Le Jules Verne*
tour Eiffel (pilier Sud),
75007 Paris.
Tél. : 45-55-61-44.
Tous les jours.
C.B. - A.E.

Les Trois Marmites à Royan

Quittant leurs *Trois Marmites* de Courbevoie (où, du reste, ils sont parfaitement remplacés, on le sait), les Daubian sont allés se mettre au vert (et au bleu) à Royan. Gardant et l'enseigne banlieusarde et la cuisine si « chantante » du chef-patron : foie gras frais de canard, gratin de moules épinards, lapereau en gelée, pot-au-feu de la mer, estouffade de bœuf, boudin de campagne aux pommes, rognons moutarde et, dans les desserts, la charlotte, les profiteroles et le paris-brest. Belle petite cave et deux menus à 140 F et à 160 F, tous deux fromage ET dessert. Belle cave de bordeaux. Accueil souriant et efficace surveillance du service de Mme Daubian.

● *Les Trois Marmites*
37, avenue Ch.-Regazzoni,
17200 Royan.
Tél. : 46-38-66-31.
Fermé lundi et mardi.
A.E. - C.B.

L. R.

MIETTES

● **Un beau cadeau d'anniversaire.** — Si vous êtes nés en 1944, 1945, 1947, 1948, 1952 ou 1957, *le Verger de la Madeleine* (4, boulevard Malesherbes, Paris-8e ; tél. : 42-65-51-99) vient de mettre la main sur des Vieilles Chartreuses « Tarragone » de ces millésimes. Certifié par le Père Procureur.

● **Le sottisier.** — Chez *Goumard*, lu sur la carte : *« Fricassée de bouchots au safran »*. Lorsque l'on sait qu'un bouchot est un pieu (sur lequel les moules s'accrochent, d'où l'appellation moules de bouchots), on peut craindre que le plat soit indigeste. !

● **Cuisine autour du monde.** — Au *Pub Renault* (53, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e), du 10 au 30 septembre, la carte proposera des mets étrangers : du gratin de haddock Chichester britannique au poulet Yassa du Sénégal en passant par le chachlik, la paella, etc.

● **Les inconnus dans la maison gourmande.** — Ne figurent sur aucun guide mais signalés par des lecteurs gourmands : *la Table de l'Espinet* à Quillan (Aude) et *le Provençal* à Fayence (Var). Si vous passez par là avant moi, découvrez-les et parlez-m'en !

● **« Toutoune ».** — Désormais le charmant champion de la qualité-prix (rue de Pontoise, Paris-5e ; tél. 43-26-56-81), dont l'ardoise est toujours gourmande, ouvrira le lundi, midi et soir, à partir du 28 septembre.

● **Le pain, le vin et... l'addition.** — Sous cette enseigne trois petites maisons (au 1, rue d'Armaillé, Paris-17e, au 78, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, et au 95, boulevard du Montparnasse, Paris-6e) avec la même carte. Mais... de Montparnasse au 16e arrondissement, les rillettes de canard « maison » passent de 22 F à 28 F, les six escargots de Bourgogne de 29 F à 42 F (ça va vite pour des gastéropodes !), tandis que la tête de veau en poupeton, elle, vaut 45 F dans le 16e et 48 F à Montparnasse. Mystères ?

L. R.

JEUX

échecs

Nº 1243

COUPS DE CHALEUR

Tournoi interzonal de Szirak (Hongrie), 1987.
Blancs : LJUBOJEVIC
Noirs : NUNN
Partie espagnole. Gambit Marshall.

1. é4	é5	15. Cd2	Ff5
2. Cf3	Cç6	16. Fç2	F×ç2 (f)
3. Fb5	a6	17. D×ç2	f5 (g)
4. Fa4	Cf6	18. ç4 (h)	Dg4!!
5. 0-0	Fé7	19. Té6 (i)	Cf4!
6. Té1	b5	20. T×d6 (j)	Ta-é8!
7. Fb3	0-0 (a)	21. ç×b5 (k)	Té2! (l)
8. ç3 (b)	d5	22. Dç4+	Rh8
9. é×d5	C×d5	23. D×é2	C×é2+
10. C×é5	C×é5	24. Rg2	f4
11. T×é5	ç6 (ç)	25. b×ç6	f×g3
12. d4	Fd6	26. h×g3	Cf4+
13. Té2 (d)	Dh4 (é)	27. abandon. (m)	
14. g3	Dh3		

Partie nº 1243 bis

Tournoi interzonal de Zagreb (Yougoslavie), 1987.
Blancs : GRUENFELD
Noirs : PINTER

(Même début.)

16. F×d5	ç×d5	27. h3 (q)	Fé7
17. f3	Ta-é8 (n)	28. ç4	d×ç4
18. Cf1	h5	29. b×ç4	Tb6!
19. Fé3	h4!	30. Ta2	Df5! (r)
20. Ff2	Fd7! (o)	31. D×f5	F×f5
21. g×h4	T×é2	32. ç5	Tb2+
22. D×é2	Té8	33. T×b2	a×b2
23. Dd3	Té6	34. Cd2	a5
24. Fg3	Tg6	35. ç6	Fb4!
25. Rf2	b4! (p)	36. abandon. (s)	
26. a4	b×a3		

NOTES

a) Le roque, au lieu de 7..., d6, annonce l'intention des Noirs de se lancer dans le toujours turbulent « gambit Marshall ».

b) Qu'il est possible de refuser par 8. a4, bien que cette continuation ne semble pas poser trop de difficultés aux Noirs après 8..., Fb7 ; 9. ×d3, Té8 ; 10. Cg5, d5 ; 11. é×d5, Cd4 ; 12. Fa2 (si 12. d6 ?, C×b3 ; 13. d×é7, Dd5), C×d5 ; 13. Cf3, Cb4 ; 14. C×d4, C×a2 ; 15. Cf5, C×ç1 ; 16. C×é7+, T×é7 ; 17. D×ç1, Té6, nulle (Tal - Planinc, Moscou, 1975).

c) La suite moderne plus prometteuse que l'ancienne idée de Marshall, 11..., Cf6.

d) Ou 13. Té7, Dh4 ; 14. g3, Dh3 ; 15. Fé3, fg4 ; 16. Dd3, Ta-é8 ; 17. Cd2, Té6 ; 18. a4, f5 ; 19. Df1, Dh5 ; 20. f4, b×a4 ; 21. T×a4, g5 ; 22. T×a6, g×f4 ; 23. F×f4, F×f4 ; 24. T×é6, F×d2 une variante dont Pachman *(les Ouvertures aux échecs)* pense qu'elle donne une attaque décisive aux Noirs après 25. Taxç6, f4. Cependant, les analyses découlant de 25. F×d5+, ç×d5 ; 26. Dg2 sont favorables aux Blancs comme le montrent plusieurs parties par correspondance.

e) 13..., Fg4 n'a pas été payant dans la partie Mokry-Pancyk (1984) : 14. f3, Ff5 ; 15. g3, Dç7 ; 16. Rf2, h5 ; 17. Cd2, Cf6 ; 18. Cf1, Fh3 ; 19. Fg5, Cd5 ; 20. Dd3, Dd7 ; 21. Ta-é1, F×f1 ; 22. T×f1, Dh3 ; 23. Rg1, h4 ; 24. F×d5, h×g3 ; 25. h×g3, ç×d5 ; 26. Th2, D×g3+ ; 27. Tg2, abandon.

f) Ou 16..., Ta-é8 ; 17. F×f5, D×f5 ; 18. T×é8 (18. Dé1, Cf6 ; 19. Cf1, h5 ; 20. Cé3, Df3! - Sabena-Svensson, par cor. 1960), T×é8 ; 19. Cf1, Cf6 ; 20. Fé3, h5 ; 21. Dé2, h4 ; 22. f3 (22. Té1 est meilleur), h×g3 ; 23. h×g3, g6 ; 24. Té1, Rg7 ; 25. g4 ?, Dd7 ; 26. Dd2, Th8 ; 27. Ff4, Cd5 ; 28. F×d6, D×d6 ; 29. Té4, Df6! ; 30. Df2, Cf4 ; 31. Dg3, g5 ; 32. Té3, Dg6! ; 33. Dé1, Dh7! ; 34. Dg3, Dç2 ; 35. Té4, Th3 ; 36. abandon. (Sklarczyk-Muller, 1985 par cor.)

g) L'initiative des Noirs vaut bien le pion sacrifié.

h) A examiner est 18. f4 ; par exemple, 18..., Dg4 ; 19. Cf1, F×f4 ; 20. Tf2, Fd6 ; 21. ç4, b×ç4 ; 22. D×ç4, f4 ; 23. D×ç6, Dé6 ; 24. Ff4 mais rien n'est clair (Sokolov-Khalifman, 1982).

i) Si 19. Té1, f4 ; 20. f3, Dh3 ; 21. ç×d5, f×g3 ; 22. Cf1, g×h2+ 23. Rh1, Tf6 (Mokry-Panczyk, 1984). Maintenant les Noirs ont deux pièces en prise.

j) Après 20. f3, Dh3 ; 21. g×f4, Ta-é8 ; 22. T×é8, T×é8 ; 23. Cf1, D×f3 l'attaque des Noirs n'est pas décisive alors que 20..., Ch3+ ; 21. Rg2, Dh5 ; 22. T×d6, Ta-é8 ; 23. Cf1, Té1 suivi de Tf-é8 la rend irrésistible.

k) Si 21. f3, Té1+ ; 22. Cf1, D×f3.

l) Les Blancs sont perdus.

m) Si 27. Rg1, Ch3+, etc.

n) 17..., Dh5 est intéressant : 18. Tf2, Ta-é8 ; 19. Cf1, Té6 ; 20. a4, Tf-é8 (Nijboer-Peelen, Amsterdam, 1984).

o) Récupère la case é8 et interdit l'avance a2-a4.

p) Menace 26..., Fb5 suivi de F×f1 et de F×g3+.

q) La menace Fb5 est parée mais à quel prix !

r) Le plus simple.

s) Si 36. d5, F×d2 ; 37. d6, b1=D et si 36. Cb1, F×b1 ; 37. d5, Ff5 ; 38. d6, b1=D.

Solution de l'étude nº 1242
M. Matous, 1979, Premier prix.

(Blancs : Ré1, Dç4, Fd1. Noirs : Rh1, Da7, Fb7, Cf1, Pç5.)

1. Rf2! (menaçant mat par 2. D×f1!), Fg2 (la seule défense car, si 1..., Ch2 ; 2. Ff3+! suivi du mat) ; 2. Ff3!, Dg7 ; 3. Dh4+! (ici encore le gain du C est insuffisant : 3. D×f1, Rh2 ; 4. Dg1+, Rh3 ; 5. F×g2+, Rh4 ; 6. Dh2+, Rg5 nulle), Ch2 ; 4. Dh8!!, Dg6 ; 5. Dh7! Dg5 ; 6. Dh6!, Dg8 ; 7. Dç1+, Cf1 ; 8. Maintenant, D×f1+, Rh2 ; 9. Dg1+, Rh3 ; 10. F×g2+, Rh4 ; 11. Dh2+ suivi du gain de la D.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
Nº 1243

L. I. KUBBEL (1935)

BLANCS (4) : Ra3, Dg1, Ff8, Pf2.
NOIRS (4) : Rb8, Da7, Fg8, Pa5.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1241

LES CARTES TRANSPARENTES

Le grand art d'un champion est d'arriver à jouer un coup comme si les quatre jeux étaient étalés sur la table. La donne suivante du précédent Championnat d'Europe en est une bonne illustration. Elle est tirée du match entre les Suisses et les Danois, et le talent de Werdelin a contribué à la victoire de son équipe.

Nord : ♠ A 10 6 2 ♡ D 10 9 ♢ R D ♣ V 9 8 5
Ouest : ♠ V 9 4 3 ♡ 7 4 2 ♢ 9 ♣ 10 7 6 4 3
Est : ♠ 7 5 ♡ R V 8 6 ♢ V 10 8 7 ♣ R D 2
Sud : ♠ R D 8 ♡ A 5 3 ♢ A 6 5 4 3 2 ♣ A

Ann. : E. donn. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	passe	1 ♢ ;
passe	1 ♠	passe	2 ♡ ;
passe	2 SA	passe	3 ♠ ;
passe	4 ♢	passe	4 SA ;
passe	5 ♡	passe	6 ♢...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour le 8 et la Dame, le déclarant a pris avec l'As sec et il a joué le 2 de Carreau sur lequel Ouest a fourni le 9 et Est le 7. *Quelle carte Werdelin, en Sud, a-t-il ensuite jouée* pour gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse

Si les Carreaux sont 3-2, il y aura diverses possibilités de faire douze levées, soit en ne perdant qu'un seul Cœur, soit en utilisant le 10 de Pique (avec l'impasse au Valet ou un squeeze). Il ne coûte rien cependant d'affranchir le Valet de Trèfle au cas où le mariage à Trèfle serait troisième à l'origine, et Werdelin a profité de ce qu'il était au mort pour *couper un Trèfle !* Il a ensuite rejoué atout et a constaté le mauvais partage. Heureusement la situation n'était pas désespérée à condition de libérer le Valet de Trèfle et le 10 de Pique pour pouvoir défausser deux Cœurs. Werdelin a donc *coupé une deuxième fois Trèfle* et il a vu tomber le Roi de Trèfle. Pour ne pas squeezer immédiatement le mort, il a alors joué un petit atout pris par Est qui a continué Carreau. Werdelin a fait l'As de Carreau (son dernier atout), puis, après avoir réalisé le Roi et la Dame de Pique, il s'est décidé à *l'impasse au Valet de Pique*, qui a réussi. Le Valet de Trèfle, l'As de Pique et l'As de Cœur lui ont procuré les dixième, onzième et douzième levées.

Un os trop dur

Lorsque ce problème de défense a été publié dans un concours, cinq concurrents seulement sur une centaine avaient trouvé la solution. Il est vrai que les mains de Nord (le mort) et de Sud (le déclarant) étaient cachées :

Nord : ♠ D 7 ♡ R D V 8 5 4 ♢ 9 ♣ R D 6 5
Ouest : ♠ A 10 ♡ A 10 3 2 ♢ A R D ♣ V 9 8 3
Est : ♠ V 4 3 ♡ 7 6 ♢ 10 8 7 6 4 3 ♣ 7 4
Sud : ♠ R 9 8 6 5 2 ♡ 9 ♢ V 5 2 ♣ A 10 2

Ann. : S. donn. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♢	contre	2 SA	passe
3 ♠	passe	passe	passe

Ouest a entamé l'As de Carreau pour le 6 d'Est, et le 2 de Sud, *comment Goldberg, en Ouest, aurait-il dû jouer* pour faire chuter TROIS PIQUES ?

Note sur les enchères.

L'ouverture de « 2 Carreaux » correspondait à un Deux faible dans une majeure avec 6 à 9 points d'honneurs. La réponse de « 2 SA » était forcing et la redemande de « 3 Piques » indiquait que la couleur de six cartes était à Pique.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Unique en son genre

« *La rubrique de bridge du* Monde, écrit S..., *n'a guère d'intérêt dans la mesure où elle reproduit à quelques semaines près celle de* l'Evénement du jeudi (???). *Elle en a encore moins lorsqu'elle se répète d'une semaine sur l'autre, comme le montrent les nºs 1230 et 1231...* »

Depuis... 1964 (date de la naissance de cette chronique), c'est la première fois que l'on fait ce genre de critique car tous les lecteurs se sont vite rendu compte que les donnes publiées étaient sélectionnées parmi les meilleures jouées dans le monde entier. Elle est une des rares chroniques de bridge à citer toujours ses sources et, s'il est arrivé qu'une donne exceptionnelle distribuée dans un grand championnat ait paru en même temps dans un autre journal, cela n'a rien d'anormal.

D'autre part, personne ne s'est jamais plaint que les 52 cartes soient publiées deux fois, car il faut permettre aux lecteurs d'avoir l'énoncé du problème, puis la solution complète.

Je pense que S... ferait donc bien de se renseigner auprès des champions et des journalistes internationaux qui lui confirmeraient sans doute la rigueur et la réputation de cette chronique. En réalité, la seule critique valable que ce lecteur aurait pu faire est le titre « Pour gagner la consolante », qui a paru dans le nº 1232 et qui a été substitué de façon incompréhensible à celui de « Pour garder le contrôle » ! – P. B.

dames

Nº 309

EN TRIPLE PRISE

Tournoi de Minsk, mars 1986
Blancs : A. Verchovich
Noirs : K. Leontiew
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	22. 31-26	1-6
2. 28-19	14×23	23. 46-41	24-29!
3. 37-32	10-14	24. 33×24	20×20 (g)
4. 34-30 (a)	13-19 (b)	25. 39-33 (h)	14-20
5. 33-28 (c)	8-13	26. 25×14	9×20
6. 30-25	2-8	27. 33×24	20×29
7. 39-33	20-24	28. 41-37	17-21 (i)
8. 44-39	14-20 (d)	29. 26×17	11×33
9. 25×14	9×20	30. 43-39	6-11
10. 40-34	5-10	31. 39×28 (j)	11-17
11. 34-29	23×34	32. 37-31	17-21!
12. 39-30	18-23 (e)	33. 48-43 (k)	21-26!
13. 31-27	10-14	34. 42-37	3-9
14. 30-25	12-18	35. 27-22 (l)	18×27
15. 43-39	7-12	36. 31×22	12-18!! (m)
16. 41-37 (f)	17-21	37. 38-33 (n)	18×40
17. 37-31	21-26	38. 45×34 (o)	23×41 (p)
18. 49-43	26×37	39. 34×12	41-47! (q)
19. 42×31	4-9	40. 33-29	47×20! (r)
20. 50-44	11-17	41. 12-7	20-3
21. 47-42	6-11	42. 7-2 (s)	3-21
		Abandon (t)	

NOTES

a) Lors du match France-Pays-Bas de mai 1985, à Issy-les-Moulineaux, Macaux (Bordeaux), opposé au Néerlandais Buurcke, joua 4. 41-37 avec la suite 4... (14-19) ; 5. 46-41 a1 (5-10) ; 6. 32-28 (23×32) ; 7. 37×28 (10-14) ; 8. 41-37 (16-21), etc. Les Noirs poursuivent souvent par 8. ... (18-23) ; voici alors une variante éblouissante : 9. 38-32 (12-18) ; 10. 43-38 (17-21) ; 11. 31-27 (11-17) ; 12. 34-30 (20-24) ; 13. 30-25 (7-12) ; 14. 40-34 paraît bon positionnellement, mais les Noirs exécutent une superbe combinaison en sept temps par 14... (24-29 !) ; 15. 33×24 (19×30) ; 16. 28×10 (18-23) ; 17. 35×24 (23-28) ; 18. 32×23 (21×43) ; 19. 49×38 (13-19) ; 20. *ad libitum* (9×49 !) dame et les Blancs sont face à une double impasse :

– soit aller à dame et, après la prise des deux dames, N+3 et + ! ;

– soit tenter un sauvetage par 37-32 qui les place alors dans l'impossibilité de damer en raison de (15-20), etc. N+.

a1) A ce même tournoi de Minsk, le maître Presman, face au grand maître Dybman, joua 5. 34-29 (23×34) ; 6. 39×30 (5-10) ; 7. 30-25 (10-14) ; 8. 44-39 (16-21) ; 9. 31-26 (11-16), etc.

Le coup du texte 4. 34-30, inédit dans la rubrique et, d'une façon générale, peu usité, s'interprète soit comme le désir de provoquer le doute chez l'adversaire, soit comme la volonté de rechercher sans retard la complexité avec tous ses dangers réciproques. La suite habituelle est 4. 41-37 ; mais les Blancs n'hésitent parfois pas à jouer 4. 35-30 comme dans la partie Drost-Wiersma donnée dans *le Monde* du 10 septembre 1977 : 4. ... (20-25) ; 5. 33-29 (14-19) ; 6. 40-35 (5-10) ; 7. 31-27 (17-21) ; 8. 45-40 (21-26) ; 9. 41-37 (11-17) ; 10. 38-33 (17-21) ; 11. 43-38 (10-14) ; 12. 30-24 (19×30) ; 13. 35×24 (14-20 !), etc.

b) Jusqu'à la fin des années 20, ce coup recueillait la faveur des maîtres. Sa réfutation, dans le schéma d'une partie de type alors classique au centre, fut démontrée par ses incidences souvent négatives pour le développement de la grande diagonale 5 à 23. Le coup usuel est 4. ... (14-19).

c) Les Blancs ne craignent pas d'entrer, à leur tour, dans ce type de jeu.

d) Toujours dans le style de ce type de partie du début du siècle.

e) Coup de dame classique sur l'attaque 12. ... (20-25) ; 13. 41-37 (25×34) ; 14. 28-22 (17×39) ; 15. 38-33 (39×28) ; 16. 32×5 (13-19) [pour prendre la dame] 17. 5×40 (18-23) ; 18. 40×18 (12×23), mais B+1.

f) Dans ce début de type classique, on constate que les Blancs n'ont pas encore résolu ce problème fréquent du développement de la grande diagonale 46 à 28. Cette question ne se pose plus aux Noirs, qui possèdent ainsi un léger avantage positionnel.

g) Trois continuations sont alors perdantes pour les Blancs, très simplement :

g1) 25. 42-37 (17-21) ; 26. 26×17 (11×22), rafle cinq pions, +.

g2) 25. 44-40 (17-21), etc., +.

g3) 25. 35-30 (17-21) ; 26. 26×17 (11×33) ; 27. 39×28 (14-20) ; 28. 25×14 (19×10) ; 29. 28×19 (13×35), N+1 et + par un jeu correct.

h) Le plus fort.

i) Un luxe pour prendre un léger recul et affiner le plan d'ensemble.

j) Egalité numérique rétablie.

k) Coup à risques.

l) Nous sommes proches de l'explosion.

m) L'attaque décisive que les Blancs, voyant une issue dans un mouvement tactique, vont transformer en position humoristique et sans appel pour eux.

n) Le mouvement tactique.

o) Plaçant les Noirs en triple prise !

p) Prise majoritaire prioritaire.

q) Dame.

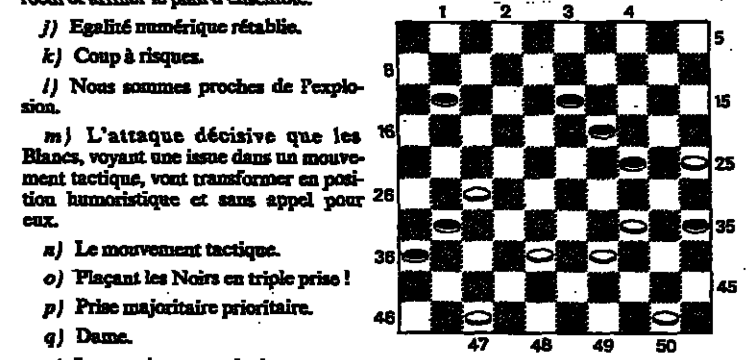
r) Le coup juste avec la dame.

s) 42. 7-1 repoussait l'échéance.

t) Après 2×19... (26-31) ; 36×27 (21×14...), rafle par la dame.

● Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation et suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules conçus par la FFJD en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

PROBLÈME
R. Dubus 1937



Les Blancs jouent et gagnent.

Exécution, au moyen d'un collage, d'un coup droit à partir du fond du trictrac.

● SOLUTION : 34-30 ! (31×22) 47-41 ! (36×47) 25-20 !! [le collage et la pointe du mécanisme] (47×44) 28×29 (35×33) 50×6 !, suit un final classique, dont voici une variante (19-23) 6-1 (23-28) 1-29 (28-32) 29-15 ! [pour attaquer à distance avec la dame] (13-18) 15-4 ! (18-23) 4-15 ! [et non 4-10, les Noirs annulant par (23-28)] (23-28*) 15-42 (32-37) 42×31... (28-33) 31-27 (33-39) 27-49 !, +.

JEAN CHAZE.

mots croisés

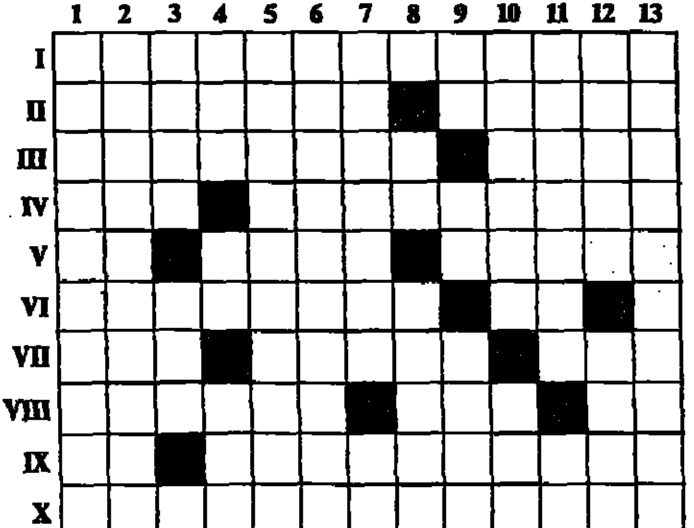
Nº 472

Horizontalement

I. Fut actif à gauche, mais aujourd'hui c'est celui de droite qui s'active. – II. Traînent en longueur. Patriarche. – III. Pan sur le nez. De beaux bras y sont enfouis. – IV. Dans l'arène. On la trouve dans les fentes. – V. Peut se porter. Ressort très puissant. Mal lunée. – VI. Vont au fait. Voyelles. – VII. Retient le bateau. Notas en désordre. A fait le mur. – VIII. Fleuve. On en a fait une sacrée montagne. Préposition. – IX. Note. Allaient au fond. – X. Favorables aux entreprises, ou très désagréables.

Verticalement

1. Contrairement au I, c'est le présent qu'il veut corriger. – 2. Expert ès présentations. – 3. Voit le but. Un tantinet pincé. – 4. Verra le but. Préposition. Un car accidenté. – 5. Là, tout est dans la façon. – 6. Se moquent trop du qu'en-dira-t-on. – 7. Firent disparaître. Se fait. – 8. Pronom. Mesure. – 9. Conjonction. Même doublé, c'est petit. Premier. – 10. Malgré sa royale origine, elle n'eut pas la vie facile. Quand ça fait mal. – 11. Couvrir. Préposition. – 12. Utile dedans. Mauvaise contre un ennemi. – 13. Douceâtres à l'excès.



SOLUTION DU Nº 471

Horizontalement

I. Pierre Boulez. – II. Ornière. Sons. – III. Ratage. Disco. – IV. Tir. Risottos. – V. Etêtent. Up. – VI. Pattes. Pro. – VII. Vérité. Adrar. – VIII. Isère. Alpaga. – IX. Orna. Ili. Leu. – X. Non. Planning. – XI. Stérilisantes.

Verticalement

1. Porte-avions. – 2. Irait. Esrot. – 3. Entreprenne. – 4. Ria. Taira. – 5. Regrette. Pi. – 6. Ereinte. Ill. – 7. Be. Ste. Alai. – 8. Do. Salins. – 9. Usité. Dp. Na. – 10. Lost. Pralin. – 11. Encourageant. – 12. Zoosporange.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

Nº 472

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais impliçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. EGINORT. – 2. INOPRSV (+ 1). – 3. AEMORRS. – 4. AEFIIRU. – 5. EEILMNY. – 6. ACEELNV (+ 1). – 7. EEIINQTU. – 8. AEOSTU (+ 1). – 9. EEFFGR. – 10. AEEIPSS (+ 2). – 11. AEINPRU. – 12. AGIKNORR. – 13. AEEJLRSU. – 14. DEEFIIN. – 15. EEIMNPR. – 16. AEEINTV (+ 1).

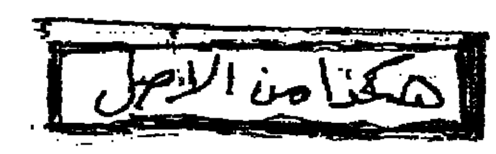
Verticalement

17. AGIMNPRT (+ 1). – 18. BEEIMPRU. – 19. ADEIIMMT. – 20. ACEIMSU (+ 1). – 21. AEGIORQU. – 22. CEEIMRS. – 23. EEEINNSS (+ 1). – 24. AENNPT. – 25. EEINRU (+ 2). – 26. AEIRRZ. – 27. CEEILNOV. – 28. AFGLOS. – 29. ACEFIORV. – 30. EEEIRSTV (+ 1). – 31. DEEINV (+ 1).

SOLUTION DU Nº 471

1. NIGAUDE (ENDIGUA). – 2. GADIDES, poisson, type morue. – 3. APAISER (PAIERAS, SAPERAI, SEPARAI). – 4. ORIGINE. – 5. USINEREZ. – 6. EIDETIQUE, relatif à l'essence des choses. – 7. CURSIVES. – 8. LISENT. – 9. ENDENTE (ENTENDE). – 10. ORMAIE (MAORIE). – 11. NAIRAS (RAINAS). – 12. OMBRELLE. – 13. SENILE (ENLISE, ENSILE, LESINE, SILENE). – 14. ELEATE (ETALEE). – 15. URGENCE. – 16. PROPRIO. – 17. SERIQUE (ESQUIRE, REQUISE, RISQUEE). – 18. NAUSEES. – 19. MIDSHIP. – 20. IPSEITE. – 21. DELETION. – 22. AINEES (ANISEE). – 23. DOUBLEUR (DOUBLURE). – 24. DERVICHE. – 25. QUINONE, composé benzénique. – 26. URETRAL (LEURRAT). – 27. EMILIENS (ELIMINES). – 28. ARENACE. – 29. IGUANES (USINAGE). – 30. DISPOSER. – 31. NEPHRON, unité sécrétrice du rein. – 32. SEVERITE (RIVETEES). – 33. AERAGE (AREAGE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Le Monde

SPORTS



Roma

Revue de détail de l'élite mondiale à un an des Jeux olympiques de Séoul. Sous les yeux de 2 750 journalistes et de plus d'un milliard de téléspectateurs, 1 741 athlètes représentant 165 pays participeront du 29 août au 6 septembre au stade olympique de Rome aux deuxièmes championnats du monde d'athlétisme. Les JO de Los Angeles n'avaient réuni que 129 nations.

IL court sur le plat, mais son discours ne manque pas de relief. *« Tous les athlètes considèrent ces championnats comme l'Everest du sport »*, proclame Steve Cram. Pour le champion britannique de demi-fond, l'événement culmine au-dessus des Jeux olympiques. *« Tout le monde sera là*, explique-t-il, *alors que les trois derniers Jeux olympiques ont été boycottés par de larges parties du monde. »*

Après Montréal (1976), au lendemain de Moscou (1980) et en prévision de Los Angeles (1984), c'est cet amer constat qui avait conduit à la création d'un championnat du monde à Helsinki en 1983. Le succès fut total : près de 1 600 athlètes venus de 157 nations, soit la plus large représentation internationale de toute l'histoire du sport, avaient pris part à cette compétition remportée au nombre de médailles par les Etats-Unis devant l'URSS et la RDA.

Sprint massif

Avec 138 athlètes, la délégation américaine sera la plus nombreuse à Rome, devant l'URSS (117), la RFA (84), la Grande-Bretagne (75), la RDA (72), l'Italie (67) et la France (62). Cinquante-huit pays n'ont envoyé que deux concurrents (un homme et une femme), qui sont totalement pris en charge par la Fédération internationale. Vingt-deux pays, comme les îles Vierges, Monaco ou le Zimbabwe, n'auront qu'un seul représentant. Le Nicaragua a engagé un marathonien et le Liban un sprinter sur 100 mètres. Avec 82 inscrits, le 100 mètres sera d'ailleurs l'épreuve la plus encombrée. Au départ des neuf ou dix séries éliminatoires du samedi 29 août, on verra notamment un concurrent palestinien et deux Israéliens. L'Afghanistan sera une des rares nations absentes.

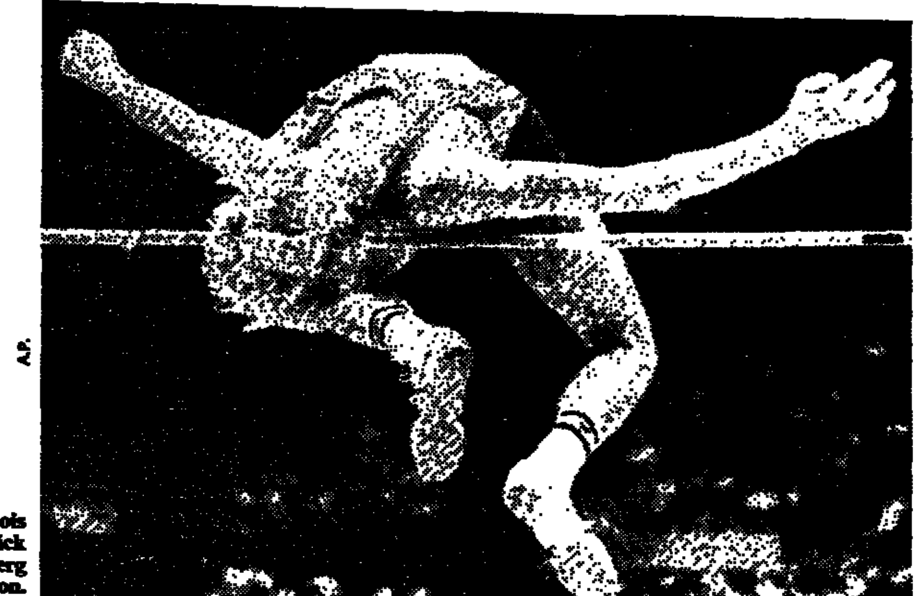
Suivies par plus de 400 000 pectateurs et 1 milliard de téléspectateurs, les épreuves avaient té d'un haut niveau sportif. On ssista au triomphe de la Tchécoslovaque Jarmila Kratochvilova, .e l'Américain Edwin Moses et u Britannique Daley Thompson. Avec trois médailles d'or, Carl Lewis y écrivit les premières gnes de sa légende, de même que Serguei Bubka, Heike Drechsler t Saïd Aouita. On les retrouvera ous sur le stade olympique de Rome pour la seconde véritable onfrontation mondiale de l'athlétisme depuis les Jeux de Munich n 1972.

L'Italien Primo Nebiolo, inamovible président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) depuis 981 (1), peut se frotter les ains de contentement. Sans ses itiatives à répétition, l'athlétisme serait resté le seul sport ivé de rencontres d'envergure anétaire entre deux Olympiades. *« A Rome, l'athlétisme ne ra pas mélangé avec les autres orts »*, dit encore Steve Cram ur justifier sa préférence par pport aux JO. Cet événement 1 sommet apparaît comme ichèvement d'une mutation, treprise à Helsinki.

Depuis cinq ans, Primo Nebiolo ance, imperturbable, les pions la modernité sur l'échiquier ussiéreux du premier sport ympique. Il mériterait la édaille d'or de la persuasion ur avoir fait accepter en peu de nps la création de championnats du monde en salle (les premiers ont eu lieu en mars dernier à Indianapolis) et la mise sur pied d'un circuit international de grand prix où l'argent ne circule plus sous le manteau, mais par le biais très officiel des fédérations.

ATHLÉTISME : les championnats du monde

L'élite campe dans Rome



Le Suédois Patrick Sjoberg en action.

Séduits par ce souci de « transparence », les pays de l'Est envoient leurs athlètes dans les réunions du Grand Prix Mobil, qui, en trois saisons, ont acquis leurs lettres de noblesse. Les fédérations, comme la française, récompensent les performances de leurs athlètes grâce à l'argent des sponsors. Les athlètes signent à la lumière du jour des contrats de publicité avec des firmes dont ils portent ensuite les couleurs ou les produits. Bref, le professionnalisme a envahi les cendrées, mais le principal talent de Primo Nebiolo n'est-il pas d'avoir inspiré lui-même, puis contrôlé de très près cet accès de libéralisme ? Les règles concernant la publicité et les sanctions pour fait de dopage n'ont jamais été aussi sévères.

C'est en paix avec lui-même que le monde de l'athlétisme s'est donné rendez-vous à Rome. Mais sur la piste, Dieu que la guerre sera jolie ! Ben Johnson, le tâcheron devenu roi du sprint, et Carl Lewis, le surdoué touche-à-tout, régleront en moins de 10 secondes une délicate question de suprématie sur 100 mètres. En longueur, Lewis battra-t-il le mythique record de Bob Beamon (8,90 mètres) ? Daley Thompson perdra-t-il son premier décathlon depuis 1978 ? Le continent africain, qui a ajouté le sprint à ses traditionnelles richesses en demi-fond, écornera-t-il l'hégémonie des Etats-Unis et des pays de l'Est ? Chez les femmes, le duel à la longueur entre l'Allemande de l'Est Heike Drechsler, et l'Américaine Jackie Joyner-Kersee (7,45 mètres toutes les deux) promet de délicieux frissons.

Leçon d'humilité

Reste une question : quelles sont les chances françaises dans un tel concert ? En 1983, l'échec avait été cuisant : aucune médaille, six places de finalistes seulement. La déroute avait même débouché sur une crise de l'athlétisme français. Une de plus. Cette année, l'espoir viendra à nouveau des perchistes, qui avaient « trahi » à Helsinki. Thierry Vigneron rêve d'accrocher enfin Serguei Bubka à son tableau de chasse. Mais des blessures plus ou moins graves, ont perturbé la préparation de Stéphane Caristan, Bruno Marie-Rose, Philippe Collet, Ferenc Salbert et de quelques autres. La surprise pourrait alors venir des décathloniens (Motti, Plaziat, Blondel) et de l'heptathlonienne Chantal Beaugeant.

Alain Piron, le directeur technique national, a le pronostic réservé : *« Nous serions heureux de placer une douzaine d'athlètes en finale »*, dit-il, peu grisé par les nombreux records de France de l'été. En 1983, vingt-cinq records nationaux avaient été battus avant le désastre finlandais. *« A Rome, certains remettront les pieds sur terre*, avertit le DTN. *Ils mesureront le travail qu'il reste à faire dans les prochaines années. »*

Toutefois, Alain Piron n'a pas craint d'emmener une très forte délégation (62 athlètes) et une kyrielle d'entraîneurs nationaux avec l'idée qu'ils apprendraient au contact des meilleurs mondiaux. *« Je crois davantage à ce type de formation continue qu'au tableau noir »*, dit-il. Au programme, une leçon d'humilité ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Aucun candidat ne s'étant présenté contre lui, M. Nebiolo a été réélu pour quatre ans, mercredi 26 août, par acclamation. Le Français Pierre Dasriaux, qui apportait souvent la contradiction à M. Nebiolo, a été le seul membre du conseil de la FIAA à n'avoir pas été réélu.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats du monde. — Le programme des finales.

Samedi 29 août, lancer du poids masculin (18 h). Marathon féminin (17 h 25). (A 2 à partir de 17 heures, direct. TF 1, minuit, résumé).

Dimanche 30 août, lancer du javelot (17 h 30), 100 mètres (18 h 40) et 20 km marche (18 h) masculins. Saut en hauteur (16 h 30) et 100 mètres (19 h) féminins. (TF 1, à 16 h 45, résumé. A 2, à 17 h 15, direct).

Lundi 31 août, triple saut (16 h 40) et 10 000 mètres (19 h 30) masculins. 400 mètres (18 h), lancer du disque (18 h) et 800 mètres (18 h 45) féminins.

Mardi 1er septembre, lancer du marteau (15 h) et 400 mètres haies (16 h 50) masculins. 10 km marche (18 h), 3 000 mètres (19 h 25) et fin de l'heptathlon (19 h 45) féminins. (A 2, 16 h 25, direct TF 1, 0 h 10, résumé).

Jeudi 3 septembre, 400 mètres (17 h 20), 110 mètres haies (17 h 50), 200 mètres (18 h 25) masculins. 400 mètres haies (17 h 40) et 200 mètres (18 h 10) féminins. (A 2, 16 h 25, direct, TF 1, 23 h 40, résumé).

Vendredi 4 septembre, lancer du disque (18 h 10) et fin du décathlon (19 h 15) masculins. Saut en longueur (17 h 30), 100 mètres haies (18 h 20) et 10 000 mètres (18 h 30) féminins. (A 2, 16 h 25, direct, TF 1, 23 h 55, résumé.)

Aviron

Championnats du monde. — Jusqu'au 30 août, à Copenhague. (TF 1, dimanche 30, à partir de 14 h 20.)

Cyclisme

Championnat du monde (piste et route). — Jusqu'au 6 septembre à Vienne (Autriche). (A 2 samedi 29, 15 heures, et tous les jours dans « Sports été ».)

Lutte

Championnat du monde (libre). — Jusqu'au 30 août à Clermont-Ferrand. (A 2, samedi 29, 15 h 30.)

Motocyclisme

Grand Prix de San-Marin de vitesse. — Dimanche 30 août à Misano (Italie). (TF 1, 14 h 20.)

Sports équestres

Championnats d'Europe de saut d'obstacles. — Jusqu'au 30 août à Saint-Gall (Suisse). (A 2, samedi 29, 14 h 30.)

Football

Championnat de France (8e journée). — Samedi 29 août, sauf Metz-Nice avancé à vendredi 28 août. (Canal +, 20 h 05, direct.) Mercredi 2 septembre (9e journée), sauf Nantes-Marseille avancé à mardi 1er. (Canal +, 20 h 05, direct.)

Tennis

Internationaux des Etats-Unis. — Du 31 août au 13 septembre à Flushing-Meadow. (La Cinq, en différé tous les soirs, après 22 heures.)

Ball trap

Championnats d'Europe. — Jusqu'au 30 août à Vouzon (Loir-et-Cher).

CYCLISME : les réformes des grandes compétitions

Le congrès de Vienne resserre les boucles

LE congrès de Vienne, assemblée au nom ambitieux qui présidait l'ouverture des championnats du monde, a permis à la Fédération internationale du cyclisme professionnel (FICP) de proposer un certain nombre d'aménagements et d'adapter des décisions relatives à l'organisation de la saison routière.

Parmi les mesures destinées à clarifier en priorité un calendrier aussi incohérent que pléthorique figure la réduction de la durée des principaux tours nationaux (France, Italie, Espagne), qui seront désormais limités à vingt et un jours.

Les organisateurs du Tour de France avaient combattu ce projet en invoquant le prestige de leur épreuve. Mais une compétition se doit d'éviter les longueurs, surtout si elle se prétend la plus belle. Or le Tour a parfois souffert de sa propre croissance et d'une inflation kilométrique qui a trop souvent dispersé son intérêt. Cette année, il comportait vingt-cinq étapes, indépendamment du prologue et de deux journées de repos.

C'était sans doute excessif. La montagne n'a été abordée que le treizième jour, le ruban de route de Berlin à Bayonne représentant une distance proche de 2 000 kilomètres. Etait-il nécessaire de parcourir tout ce chemin avant d'atteindre les Pyrénées ?

Loin d'être pénalisé par un resserrement de ses dates, le Tour de France gagnera à limiter ses effectifs. Sur les 207 coureurs qui avaient pris le départ de Berlin, 135 seulement ont figuré sur les Champs-Elysées, dont 78 avec un retard supérieur à deux heures.

En 1986, on en dénombrait 216 sur la liste des engagés et 132 à l'arrivée. D'où la conclusion évidente que, depuis deux ans, beaucoup de concurrents n'avaient plus leur place. Les congressistes de la FICP ont donc été bien inspirés en n'acceptant que 170 unités au sein du peloton, un nombre jugé suffisant.

Autre information en provenance de Vienne : la renaissance du Paris-Tours, qui avait fait place au pâle Créteil-Chaville. L'automne 1988 restituera la fameuse classique et offrira de nouveau aux routiers sprinters l'épreuve spécifique à laquelle ils ont droit, une épreuve qui se dessine comme étant celle de la vélocité.

En ce qui concerne le Mondial 1989, le congrès de Vienne a accepté la candidature de la France. Les épreuves sur route auront lieu à Chambéry, les compétitions sur piste étant prévues à Grenoble. Enfin, le championnat de cyclo-cross aura lieu à Pontchâteau (Loire-Atlantique).

Dans l'immédiat, la parole est aux pistards qui s'affrontent sur l'anneau très rapide du vélodrome de Vienne. A la faveur d'une première rencontre, le niveau est apparu plus élevé chez les amateurs et les féminines que chez les professionnels. Faut-il s'en étonner ? Alors que Jeannie Longo et Isabelle Gautheron confirmaient leur brillante condition physique récemment sur la piste de Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret), la FFC se voyait contrainte d'annuler les championnats de France professionnels... faute de participants.

JACQUES AUGENDRE.

● **Championnat du monde.** — La troisième journée des championnats, jeudi 27 août à Vienne, a été marquée par un triplé soviétique en poursuite amateur et par un doublé danois chez les professionnels. La vitesse féminine n'a pas donné lieu à la domination d'une nation puisque se retrouve sur le podium, l'URSS, qui récupère un titre qui lui échappait régulièrement, la RDA et les Etats-Unis.

Lors des qualifications pour la poursuite féminine, l'Américaine Rebecca Twist est apparue plus performante que la tenante du titre, la Française Jeannie Longo, à peine remise de sa victoire au Colorado et de son voyage. La Grenobloise n'a pas réussi de bons départs et surtout n'a pu réaliser qu'un temps de 3 min 46, alors que l'Américaine s'octroyait la meilleure performance mondiale en salle (3 min 43 s 41).

PLANCHE A VOILE : les compétitions promotionnelles

Savoir prendre le vent

Avant les championnats de France de planche à voile, qui auront lieu du 30 août au 5 septembre à Carcans-Maubuisson (Gironde), se terminent les compétitions promotionnelles, organisées par les constructeurs. Ainsi le samedi 29 et le dimanche 30 août à Hyères (Var), des planchistes vont s'affronter lors de la finale des Tiga Sprint. Les trois coureurs sélectionnés participeront aux championnats du monde des planches de série, organisés cette année en Suède. Erik Thieme, vainqueur du Tour de France funboard et coureur de la marque Tiga, va tenter de gagner son billet pour ces épreuves.

TOULON
de notre envoyé spécial

SUR la plage de l'Almanarre, près d'Hyères, où ont lieu les épreuves de planches de grande production, combien reconnaîtront Erik Thieme ? Coupe réglementaire oblige, le plus connu des planchistes français a dû abandonner sur le marbre d'un salon de coiffure militaire les boucles blondes qui lui donnaient un certain look. Aujourd'hui pourtant, ce Toulonnais de vingt-deux ans mériterait encore d'être un modèle pour la génération de jeunes planchistes qui va tenter de décrocher une place pour une épreuve internationale.

Erik Thieme vient de remporter le Tour de France funboard et il se prépare à représenter la France et la marque Tiga aux championnats du monde de planches de série. Pour une activité qui se cherche une image entre le loisir et le sport, ce jeune champion à la gouaille méridionale, qui semble s'amuser en effectuant sur l'eau des figures acrobatiques, est un bon porte-parole. Il fait de la planche, même à haut niveau, tout en s'amusant.

Cette passion d'Erik Thieme date de l'été 1979. A quatorze ans, il découvre la planche alors qu'il est aide-moniteur à l'école de voile du port d'Hyères. Les mois suivants, il fait à vélo, chaque mercredi et chaque fin de semaine, les vingt kilomètres qui séparent Toulon d'Hyères pour s'entraîner. Il convainc rapidement ses parents d'arrêter ses études.

En 1982, il fait sensation à la dernière étape du Tour de France de planches à voile. Sous les yeux du premier champion du monde, l'Américain Robby Naish, il effectue une démonstration dans les vagues de l'Almanarre. Un plan d'eau qu'il connaît bien pour l'avoir découvert, l'hiver précédent, sur des planches bricolées pour affronter le mistral : *« Nous avions copié les modèles pris en photo dans les vagues d'Hawaii par les revues spécialisées. »* C'est sous les couleurs de Driveurloc et PM Shape, le magasin et l'atelier de planches artisanales d'Hyères, que Thieme participe à sa première compétition internationale, la Semaine de vitesse de Brest, en 1983. Au cours d'une course, alors qu'il est en tête, il chute dans le sillage du bateau des officiels. A bord, Patrick Dussossoy, le PDG de la toute jeune entreprise Tiga, le remarque et lui propose de rentrer dans la première équipe professionnelle qu'il est en train de monter avec Arnaud de Rosnay.

Immédiatement, Erik Thieme s'aligne à la première Coupe du monde professionnelle. Pendant deux ans, il décroche des places d'honneur, essentiellement dans les épreuves courues dans les vagues. Mais il perd sa place de premier Français au profit de Raphaël Salles et de Robert Theritheau. *« Les bouts de harnais, les pieds de mâts qui cassent, les voiles trop grandes, j'accumulais les erreurs techniques. Je n'étais pas assez sérieux.*

En compétition, s'il faut un tiers de qualités de navigation, il faut plus de la moitié de préparation du matériel. » Pendant cette période noire de deux ans, la marque Tiga continue à lui faire confiance. Il est vrai que son look fait merveille, autant dans les voyages que pour la publicité : *« Ce n'était pas trop difficile, je n'avais qu'à rester moi-même. »*

Jalousé pour son impact auprès des médias, Erik Thieme renoue avec le succès en devenant champion d'Europe junior, puis champion du monde de slalom sur planches de série en 1985. A La Torche, en 1986, il reprend sa place de meilleur Français et impressionne tous les spectateurs par une inhabituelle maîtrise dans des conditions extrêmes.

Aujourd'hui père d'une petite Salomé, née au milieu des vacances, dans sa maison achetée à tempérament au-dessus de son port d'entraînement de l'Almanarre, Erik Thieme voit l'avenir avec la sérénité d'un sportif salarié.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

Culture

ROCK

« Bad », le nouvel album de Michaël Jackson

Le séraphin souffre douleur

Michaël Jackson et Quincy Jones ont mis cinq ans pour réaliser un brûlot de swing et de funk

Avant Madonna, il a été la première star vidéo. Il a publié il y a cinq ans l'album *(Thriller)* le plus vendu de l'histoire du show-biz : trente-huit millions et demi d'exemplaires. Il est à la tête de cinq compagnies, et une armée d'avocats, d'agents et des gardes du corps travaillent pour lui.

Il a racheté en 1985 pour 47 000 000 de dollars les deux cent cinquante et une chansons des Beatles. Ce qui lui assure un confortable revenu mensuel supplémentaire mais lui cause aussi du souci : ayant autorisé l'exploitation de quatre titres de Lennon et McCartney pour des spots publicitaires, il est en procès avec les membres et les héritiers du groupe célèbre.


CLAUDE GASSIAN

Il est déjà un vieux routier puisqu'il n'avait que cinq ans lorsqu'il se lança avec quatre de ses frères dans la musique. Et pourtant, Michaël Jackson semble être dans la vie comme un sosie de Peter Pan, timide et solitaire, qui a quelque difficulté à différencier fiction et réalité et préfère croire à l'imaginaire.

« Michaël Jackson est l'un des derniers innocents de ce monde, a dit de lui Steven Spielberg, le réalisateur d'*ET*. *C'est un enfant-vedette émotif qui se présente aux autres comme s'il se tenait hésitant sur les franges d'une sorte de brume crépusculaire. »*

Entre *Thriller* et l'album *Bad*, qui sort mardi 1er septembre dans le monde entier (un million de précommandes en Europe, quatre autres millions dans le reste du monde). Michaël Jackson a été la vedette de plusieurs vidéos, il a fait un tournée américaine avec ses frères, écrit avec Lionel Richie *We are the World* et joué le rôle-titre de *Captain Eo*, un film de quinze minutes réalisé par George Lucas et Francis Coppola, et diffusé plusieurs fois par jour à Dysneyland et Dysneyworld.

L'air d'un angelot aux cheveux frisottés, il a été aussi la proie idéale de toutes les rumeurs. Non, il ne vient pas de se « blanchir » la peau. Non, il ne sort pas d'une clinique esthétique : son nez et ses pommettes ont déjà été rectifiés il y a quelques années. Oui, il se gave d'oxygène de temps à autre en se couchant dans un caisson étanche. Non, il ne se promène pas dans la rue avec un masque protecteur. Oui, il a des procès... en reconnaissance de paternité. Oui, enfin, ce nouvel album solo a mis cinq longues années à voir le jour. Et il est remarquable par ses compositions, sa cohésion, sa puissance, sa force de frappe, son intensité et son efficacité.

Produit en association avec Quincy Jones, *Bad* contient dix titres – tous des « tubes » potentiels – composés essentiellement par Michaël Jackson lui-même. Un mois avant la sortie de *Thriller*, le chanteur avait publié sous forme d'un quarante-cinq tours un duo avec Paul McCartney *(The Girl is Mine)*.

Une vidéo signée Martin Scorcese

Par superstition, Michaël Jackson a sorti le 23 juillet dernier en avant-propos du trente-trois tours et du disque-compact un autre duo avec Siedah Garrett *(I Just Can't Stop Loving you)*. L'album lui-même – promu par une vidéo de dix-huit minutes signée par Martin Scorcese – a été enregistré en digital avec une utilisation immodérée de synthétiseurs remarquablement intégrés aux instruments traditionnels.

Au dos de la pochette, Michaël Jackson et Quincy Jones *« remerciant »* Dieu et une centaine de personnes dont Marlon Brando, Robert de Niro, Stevie Wonder, Martin Scorcese, Joseph Jackson le père manager et... Henri Salvador, vieil ami du producteur-arrangeur, qui leur ont *« donné l'énergie et l'imagination de fabriquer cette musique »*.

Plus concrètement, Michaël Jackson explique volontiers que *Bad* n'a rien de commun avec *Bambi* et Walt Disney. Le thème général de l'album lui aurait été inspiré par un fait-divers américain : un gosse souffre-douleur de toute une classe, finit par devenir « méchant », braque une banque, tue une personne et se retrouve en prison.

Ce qui est vrai, c'est l'absence de mièvrerie et la présence constante de brûlots de swing et de funk. Ce sont des titres impétueux et des battements de cœur à couper le souffle. Ce sont des idées musicales qui fusent et surprennent, des jeux de sons et de voix, des arrangements sublimés et une qualité technique exceptionnelle. Seule objection : les paroles des chansons, une fois encore, glissent comme de légères gouttes de jour dans un jour ensoleillé.

Malgré son aventure en cavalier seul, sur scène Michaël Jackson faisait toujours partie intégrante des Jackson. Cette fois, cela change. Le 12 septembre commencera à Tokyo la première tournée personnelle du chanteur. Suivront l'Australie et la Nouvelle-Zélande en novembre et décembre avant d'attaquer l'Amérique du Nord et l'Europe en 1988.

CLAUDE FLÉOUTER.

ARTS

Une exposition Louis Soutter à Marseille

Le dessin corps à corps

Les dessins violents, inclassables, d'un artiste suisse, dont l'essentiel de l'œuvre a été réalisé à l'asile, dans l'entre-deux-guerres.

« Un homme racé, cultivé, ayant passé par tous les luxes de l'argent et d'une vie intelligente. Et qui, aujourd'hui, remontant du réfectoire triste, couvre chaque jour, à soixante-cinq ans, un papier blanc, de ces âpres, fortes et admirables compositions. » Tel était pour Le Corbusier Louis Soutter, *« cet inconnu de la soixantaine »* dont la revue *le Minotaure* publiait, en 1936, six dessins en accompagnement du texte de l'architecte, un cousin.

Ce n'est donc pas un hasard si les musées de Marseille fêtant Le Corbusier et la Méditerranée (*le Monde* du 7 août) présentent en parallèle ce marginal inclassable, presque inédit en France, dont l'essentiel de l'œuvre a été produit dans les replis et les rides d'un asile de vieillards des Alpes vaudoises, où il fut envoyé contre son gré, à cinquante-deux ans, en 1923, et où il mourut en 1942.

Là, il n'aura eu pour l'encourager à dessiner que ce parent qui parviendra à faire exposer ses dessins aux Etats-Unis, la sympathie du peintre Auberjomois ou l'amitié de Giono. Ce dernier rappellera plus tard à Dubuffet comment, à l'asile de Ballaigues, il avait réussi à empêcher « toute la partie féminine ou pastorale » de détruire les dessins de ce fou « pornographe » – qui, il est vrai, avait un sérieux passif avec la femme, image indéfiniment répétée de la faute – en leur montrant qu'il pouvait, après tout, être une potable source de revenus pour la communauté.


« Jeux », encre noire, Musée des beaux-arts, Lausanne

Dessins en quantité, asile, enferment, Dubuffet... Cela sent l'art brut, disiez-vous. Rien de moins sûr. Il y avait trop de culture artistique chez Soutter, qui, en une première vie, avait ébauché une carrière de peintre et d'enseignant des beaux-arts en Amérique – il avait aussi commencé des études d'architecture et de musique ; trop de savoir classique, trop de tenue et de retenue plastique, trop de dépouillement dans l'expression violente de la vie intérieure, dans l'organisation de la gente humaine, dans la mise a nu et a cru du corps humain cassé, plié, révélé, pris dans des réseaux de traits d'encre noire. Soutter couvrait ses feuilles avant d'en explorer les configurations, les intervalles, tatonnant, la page retournée parfois, entre ces espaces d'ombre positifs. D'où il a fit surgir des théories de visages laids, hallucinés, et des grappes d'hommes et de femmes désespérés de solitude, de douleur, de désirs aussi, sans distraction, sans anecdote, simplement en les piégeant dans une sorte de draperie, de suaire.

Etreintes désespérées

De crucifixions en étreintes macabres, de charniers, ou presque, en lupanars, ses grandes visions d'horreurs sont traversées tour à tour par l'idée de péché et de rédemption, en un seul dessin parfois. Les titres sont instructifs : *« Je pèche, je communie, je suis coupable, je suis vicieuse, je bois, je fête, je meurs en Christ, je travaille dur et je suis un saint »*... Comme J. Starobinski qui a consacré à Soutter un beau texte en 1962, on peut regarder ces dessins *« avec le sentiment d'être devant le monologue d'une âme qui lutte pour son salut »*, y voir un formidable et provocant corps-à-corps de l'ombre et de la lumière, qui suspend l'homme entre bestialité et tourments de l'enfer.

Cela est si fortement dit qu'on ne s'étonnera pas de l'influence qu'un Soutter a pu avoir sur un artiste comme Arnulf Rainer, l'Autrichien héritier de la production d'images d'étreintes désespérées inaugurées par Klimt, et qui, ces dernières années, a fait qu'on s'est souvenu du solitaire de Ballaigues. Rainer et Penck aussi, l'Allemand dont l'œuvre jusqu'à son gonflement outre mesure dans les années 80 ressemble à celle de Soutter dans les dernières années de sa vie. Quand elle eut pris un cap nouveau. Sa vue avait baissé et un début de sclérose des mains l'obligea, à partir de 1937, à renoncer aux hachures et aux traits, mais non point au dessin.

Il se mit alors à tracer des figures sur les feuilles, les doigts enduits d'encre noire et de peinture. C'est cet aspect de sa production qui est la plus connue et à laquelle, aujourd'hui, on est le plus attentif, pour son immédiateté, pour la gestualité plus sommaire, plus grossière, et libératrice avec laquelle, en ombres chinoises, l'artiste a continué de tracer ses crucifixions, des cortèges et danses macabres, sauvages rythmées comme du jazz. Débarrassé cette fois de références possibles à la tradition de la grande peinture ou de la gravure à l'eau-forte ; Soutter retrouvait des signes venus du fond des temps pour clamer le corps humain jusqu'au bout. Jusqu'à la délivrance.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée Cantini, Marseille. Jusqu'au 27 septembre. Catalogue, 120 F. Diffusion PUF.

MUSIQUES

Un livre de Rodolfo Celletti

Vie, mort et renaissance du bel canto

Le terme de bel canto n'est apparu que vers 1820, au moment où ce genre vocal jetait ses derniers feux dans les ultimes œuvres de Rossini. Rodolfo Celletti nous en conte l'histoire.

Au dix-neuvième siècle, on désignait avec quelque nostalgie le « beau chant », le bel canto des temps passés, par opposition avec le nouveau style dramatique du romantisme, et c'est abusivement qu'on l'a utilisé ensuite pour parler de Donizetti, de Verdi, ou, pis encore, des véristes.

La renaissance actuelle de l'opéra baroque a redonné à l'expression son vrai sens. Mais comment se reconnaître dans ce monde extravagant de héros empanachés aux costumes flamboyants, de dieux et de monstres mythologiques, avec ces castrats aux voix étranges, ces travestis perpétuels, ces décors aux machineries compliquées permettant toutes les illusions ? La nouvelle *Histoire du bel canto*, de Rodolfo Celletti (1), grand spécialiste du chant italien, nous offre une exploration passionnante de cette esthétique et de ce répertoire encore mal connus.

« Le but du belcantisme, écrit-il, *est de susciter l'émerveillement grâce à la rareté des timbres, la diversité des couleurs et des nuances, les tournures de virtuosité vocale complexes et variées à l'infini, et l'abandon extatique de son lyrisme. Pour y atteindre, l'opéra belcantiste s'oppose au réalisme et à la vérité dramatique, qu'il considère comme banals et vulgaires, et les remplace par une vision irréelle des sentiments humains et de la nature. »*

Cette conception correspondait parfaitement à l'art baroque, qui se proposait de *« créer par l'imagination un monde plus beau et plus luxuriant que le monde réel, et de le représenter au moyen d'images s'adressant aux facultés sensorielles de l'homme »*, et cela *« en parfaite harmonie avec l'attrait pour le fabuleux et le fantastique qui caractérise l'époque »*.

Celletti étudie de l'intérieur, avec une intuition et une finesse exceptionnelles, le développement de cet art paradoxal, où *« le plaisir des spectateurs naît de l'admiration pour l'artificielle représentation du vrai réalisée dans le faux »*... Ses analyses, si précises et suggestives qu'on croit entendre les musiques dont il parle, suivent pas à pas le stupéfiant épanouissement de la technique vocale, décrivent avec une patience d'entomologiste les procédés et le lyrisme propres à chaque compositeur, exemples musicaux à l'appui, depuis Monteverdi jusqu'à l'âge d'or des Vinci, Hasse et, surtout, Haendel.

C'est alors que commence la dégénérescence du bel canto, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, avec une évolution sensible du goût musical : *« La philosophie des Lumières mena simultanément à la recherche de la vérité dramatique. L'*opera seria *italien se trouva pris en étau entre le drame musical et l'opéra-comique. »*

Rossini, l'ultime fleur

On regrette ici que l'analyse de Celletti reste quelque peu en suspens, qu'il n'ait pas défini les rapports et fait ressortir les différences entre le bel canto finissant et d'autres grandes formes vocales de l'époque, l'opéra français, la réforme de Gluck ou l'*opera seria* de Mozart, laissant dans le flou l'« inter-règne » qui sépare Haendel de Rossini.

Il consacre à celui-ci, fort justement, le tiers de son ouvrage, car Rossini est l'ultime fleur du bel canto. *« Sa mélodie pathétique tend toujours à l'idéalisation du personnage. (...) L'ornement et la vocalise sont une émanation de la musique, conçue comme un art idéal, capable de s'exprimer, au-delà de l'imitation réaliste et servile, grâce à l'aide mystérieuse des accents cachés. Le chant orné représente même le stade le plus intense de l'expression, un élément qui renforce les sentiments et les passions. »*

Une cassure progressive, mais définitive, s'instaure après Rossini au nom d'une traduction réaliste des sentiments. Pour Celletti, cette évolution entraînera une décadence du chant, *« une sorte d'apocalypse »*, suivie d'une *« seconde apocalypse »* lors du déchaînement du vérisme, catastrophique pour les voix. Le belcantisme sera mis au ban de l'opéra dans les années vingt et trente de notre siècle, jusqu'au *« bouleversement d'évaluations historiques, de répertoire, de technique, de goût en matière d'interprétation, mis en branle par Maria Callas »*. Avec Joan Sutherland, Marilyn Horne et toute une nouvelle génération de chanteurs, le bel canto sera enfin remis à une place d'honneur.

Ces pages étonnantes de l'histoire musicale, si difficiles à cerner, apparaissent dans une clarté lumineuse grâce à ce livre minutieux, chaleureux et poétique du grand musicologue italien, fort bien traduit par Hélène Pasquier avec Roland Mancini.

Aux deux extrémités de la courbe du bel canto, on pourra lui adjoindre deux autres ouvrages, *Venise baroque et l'opéra*, par Hélène Leclerc (2), une histoire détaillée et captivante, abondamment illustrée, de la naissance fastueuse de l'opéra public dans la ville des doges, ainsi que l'étourdissante *Vie de Rossini*, par Stendhal (3) dans une excellente édition de Pierre Brunel.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Histoire du bel canto*, de Rodolfo Celleti, Fayard, 280 p., 130 F.

(2) *Venise baroque et l'opéra*, d'Hélène Leclerc, Armand Colin, 480 p., 230 F.

(3) *Vie de Rossini*, de Stendhal, Parution, 398 p., 138 F.

PARIS AU MOIS D'AOUT


Babel au square du Temple



Culture

La baisse de la TVA sur les disques

Un long combat

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé, le jeudi 27 août, une baisse du taux de la TVA sur les disques et les cassettes. Celle-ci passera de 33,3 % au taux moyen de 18,6 %. Cette mesure prendra effet à compter du 1er janvier prochain.

Cheval de bataille de l'industrie musicale depuis dix-sept ans, la baisse de la TVA sur les disques et cassettes avait été évoquée par l'ensemble des ministres qui s'étaient succédé rue de Valois. Ceux-ci s'étaient heurtés à chaque fois au ministère des finances. Tous les candidats à la présidence de la République, de Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand et à Jacques Chirac, avaient également suggéré cette baisse lors de leurs campagnes respectives.

C'est en 1957 que la taxe pour des articles dits de luxe est appliquée au disque – considéré comme accessoire des électrophones et des chaînes haute fidélité, – alors que le livre reste imposé au taux normal. En novembre 1968, lors de la suppression de la taxe forfaitaire sur les salaires, le taux de la TVA dit de luxe est fixé à 33,3 %. La France devient le pays de la Communauté européenne qui impose le plus fortement le disque : en Italie 9 %, en Espagne 12 %, en République fédérale d'Allemagne 14 %, au Royaume-Uni 15 %, aux Pays-Bas 19 %, au Danemark 22 %, en Belgique 25 %.

Dès 1971, M. Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles, s'inquiétait des *« mesures »* qui pouvaient être prises en faveur du disque, notamment concernant cette fameuse TVA. L'industrie était alors prospère et connaissait une croissance régulière de 16 % l'an. Dix ans plus tard, le taux de la TVA n'avait pas changé. Et l'industrie musicale était devenue un secteur sinistré, subissant non seulement le contrecoup de la crise économique mais aussi la multiplication des loisirs et les formes nouvelles de diffusion (entre 1978 et 1986, le chiffre d'affaires global de l'industrie musicale a baissé d'un tiers).

Un mois avant l'élection présidentielle de 1981, M. Valéry Giscard d'Estaing estimait *« trop élevé »* le taux de la TVA, mais laissait ce *« problème très difficile à résoudre »* aux soins attentifs du ministère des finances. M. François Mitterrand suggérait que le taux de la TVA sur les disques soit *« progressivement »* ramené à 7 %, et M. Jacques Chirac envisageait un taux *« intermédiaire »*.

Il y a quelques jours, M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, laissait peu d'espoir à l'industrie musicale, suivant en cela la tradition du ministère des finances, qui a toujours craint une levée de revendications des *« imposés au taux maximum »*. Le premier ministre a arbitré jeudi 27 août en faveur de M. François Léotard. Certains, après avoir vu M. Jacques Chirac brandir l'album Madonna à l'université d'été des jeunes du RPR à Arles, puis recevoir ce vendredi après-midi à l'hôtel de ville de Paris la nouvelle star du rock, diront que c'est *« l'effet Madonna »*.

« C'est une énorme bouffée d'oxygène », dit M. Bernard de Bosson, président délégué du Syndicat national de l'industrie phonographique. La baisse du taux de la TVA devrait relancer les ventes. *« Ce qui permettra une relance de la fabrication, une amélioration de l'emploi dans la profession, une augmentation des revenus des ayants droit, et donc de nouvelles possibilités d'investissements créatifs. »* La baisse du taux de la TVA, accompagnée de mesures d'accompagnement, facilitera-t-elle la reconstitution d'un réseau de disquaires, surtout en province ? *« Nous sommes encore loin du compte*, affirme M. Bernard de Bosson. *Nous nous battrons pour que le taux de TVA appliqué sur le disque soit aligné sur celui du livre. »*

CLAUDE FLEOUTER.

Un coût fiscal de 680 millions de francs

Après les décisions prises en faveur des transporteurs routiers (réduction de la TVA sur le gazole) et des cliniques privées (exonération de la TVA), le gouvernement a donc annoncé une baisse du taux de la TVA applicable sur les disques, cassettes et disques-compacts.

Ce taux est ramené de 33,3 % à 18,6 %. Relevant du projet de loi de finances 1988, cette mesure doit d'abord être votée au Parlement. Elle ne devrait entrer en application qu'au 1er janvier 1988. Les services de la Rue de Rivoli n'excluent pas une mise en œuvre plus rapide, avant les fêtes de fin d'année par exemple.

Sur le plan économique, les militants en faveur d'une baisse de la TVA dans ce secteur ne manquaient pas d'arguments. Cette baisse doit d'abord contribuer au sauvetage d'une industrie, celle du disque. Les ventes du secteur sont en chute libre : elles sont tombées de 121 millions en 1985 à 108 millions l'an dernier. Malgré l'augmentation des ventes de disques compacts, la baisse de poursuit depuis le début de cette année.

La réduction du taux de la TVA sur les disques est ensuite un premier pas permettant de rapprocher le régime applicable aux disques de ceux en vigueur pour les livres et le cinéma. Ces deux derniers secteurs supportent une TVA de 7 % et non pas le taux de 33,3 % qui est celui des produits de luxe.

Cette baisse peut également être considérée comme une mesure s'inscrivant dans les projets d'harmonisation de la fiscalité européenne. Avec ce taux de 33,3 %, la France se trouve dans une position inconfortable. Dans les autres pays de la CEE, le taux de TVA le plus élevé est bien inférieur. Celui, applicable aux disques se situe entre 10 % et 15 %.

Le troisième argument auquel le gouvernement n'a pas dû rester insensible concerne les prix. Le premier ministre l'a dit, il espère que cette modification de la fiscalité sur les disques *« impliquera une baisse sensible du prix du disque »*. Comment industriels et distributeurs répercuteront-ils cette réduction de la TVA sur le prix au rayon ? On sait qu'elle n'est jamais totale. *« Un disque 33 tours que nous vendons à 80 francs passera peut-être à 70 francs »*, indique un discaire parisien. Les disques compacts pourraient passer en dessous de 100 francs.

Cette décision a cependant un coût élevé. La TVA sur les disques devait rapporter à l'Etat quelque 1,5 milliard de francs cette année. La baisse de la TVA sur les diques devrait diminuer les recettes budgétaires de 680 millions de francs environ. Les professionnels estiment qu'il faut minorer ce coût : les ventes supplémentaires résultant de la baisse des prix permettront, à leur yeux, d'accroître la masse récupérée.

Le gouvernement continue donc à annoncer de nouvelles baisses d'impôts. Estimés en mai dernier à 50 milliards de francs, les allégements d'impôts pour 1987 et 1988 ont été révisés cet été, M. Alain Juppé les évaluant à 60 milliards. Ces nouveaux cadeaux sont-ils compris dans la note ? Faut-il s'attendre d'ici à la présentation officielle du projet de loi de finances à de nouvelles annonces ? Certains estiment que M. Balladur, dans le cadre de son projet de planification triennal, pourrait proposer une nouvelle baisse du taux de l'impôt sur les sociétés. Ramené de 45 % à 42 % en 1988, ce taux pourrait être porté, en 1989, à 40 % ou même moins.

E. I.

● **Les premières Rencontres nationales du jeune spectacle.** – Les premières Rencontres du jeune spectacle, organisées par l'association Spectacles Avenir Jeunes avec le concours du ministère de la culture et de la communication et des sociétés d'auteurs, ont lieu à Sancoins (Cher) dans le cadre de la Foire-exposition du parc des Grivelles, jusqu'au dimanche 30 août. Les artistes débutants primés seront présentés au cours de la saison prochaine au Cœur de l'Orient, une petite salle qui vient d'ouvrir sur les grands boulevards, à Paris.

Chirac, chébran

L'effet Madonna effacera-t-il l'effet Devaquet ? L'avenir et les sondages diront si, moins d'un an après s'être acquis une image détestable parmi les jeunes en voulant introduire la sélection à l'entrée des universités, M. Jacques Chirac, en lançant une rafale de clips ravageurs, a réussi sa conversion à la culture des « potes ».

Sans attendre, saluons l'effort du *« super artiste »*, titre décerné par le premier ministre à la chanteuse américaine Madonna dans une interview qu'il a donnée jeudi à NRJ. Et un grand bravo à sa fille, Claude Chirac, qui, en récompense d'une politique de communication exemplaire, rejoindra son papa au Canada samedi soir, après le concert du parc de Sceaux. Le programme du voyage ne prévoit pas de pèlerinage à la *« cabane »* de Line Renaud...

Il y a quelques années, lorsque M. Chirac recevait la chanson française à l'Hôtel de Ville de Paris, les invitations, lancées par la célèbre meneuse de revue, membre du comité central du RPR, réunissaient des vedettes, disons, « consacrées de longue date ». Le 20 mars 1986, nommé premier ministre par M. François Mitterrand, M. Chirac recevait un télégramme de félicitations de Johnny Halliday, auquel il répondait dans l'heure.

Est-ce en souvenir de cette délicate attention que le premier ministre a confié à NRJ son faible pour une chanson récente de l'éternelle *« idole des jeunes »* ? Il ne se doutait vraisemblablement pas, à l'époque, que son retour à Matignon et les aléas de sa course à l'Elysée allaient le conduire à poser pour *Podium*, un *Walkman* sur les oreilles, et à y déclarer que, pour ses vacances, il aurait *« l'intention de lire, de* [se] *balader, d'écouter de la musique et de voir des copains »*.

Tout a commencé le 25 mars dernier, quand, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le premier ministre avait exprimé son regret de la disparition de la chaîne musicale TV 6 et son intention de favoriser la création d'une autre chaîne thématique. On avait fait savoir, alors, que ce souci lui avait été inspiré par sa fille Claude, vingt-quatre ans, étudiante « branchée », qui s'était juré de faire connaître les jeunes à son père, et vice-versa.

Il « l'aime beaucoup »

Multipliant les interviews, Mlle Chirac a donné au premier ministre l'occasion d'un coup de maître en lui suggérant d'intervenir pour que le concert de Madonna à Paris puisse être organisé au parc de Sceaux, en dépit des craintes de la municipalité.

Depuis, M. Chirac ne jure plus que par la chanteuse américaine. Il *« l'aime beaucoup »*. Si, si. Tellement que, jeudi matin, il a tranché en faveur de M. François Léotard le différend qui opposait le ministre de la culture et de la communication au ministre délégué au budget, M. Alain Juppé, à propos de la TVA sur les disques.

M. Léotard, justement, qui désespérait ses plus chauds partisans à force de tentatives infructueuses pour détrôner M. Jack Lang, doit faire une drôle de tête. En deux temps, trois mouvements, M. Chirac, réputé « ringard » chez les jeunes loups du PR, a réussi le coup. Au moment où Harlem Désir et SOS-Racisme tentent d'enrichir leur discours en dépassant le stade « fête des potes », M. Chirac découvre les avantages de la culture pop et devient aussi « chébran » que M. Mitterrand. Touche pas au premier ministre ?

PATRICK JARREAU.

Communication

La grille de rentrée de la 5

Stars et séries

Innovation et tradition : la grille de rentrée de la 5, qui sera mise en œuvre le 12 septembre, oscillera entre ces deux pôles. Les émissions des stars transfuges de TF1 y figureront en bonne place, mais les séries – américaines et françaises – chères au grand public y seront aussi bien traitées.

La 5 émettra dès 7 heures du matin, avec des dessins animés et des séries comme « Les globe-trotters », « Vidocq », etc. A 12 h 30, le journal de Jean-Claude Bourret précédera l'émission de Gérard Jourd'hui « Vive la télé », qui présentera des grandes séries de la télévision achetées à l'Institut national de l'audiovisuel, avant les jeux et les dessins animés de la tranche 17 h-20 h.

Marie-France Cubbada présentera le journal de 20 heures. La soirée s'ouvrira le lundi et le mardi sur des films, le mercredi sur l'émission de Stéphane Collaro « Colaricocoshow », le jeudi sur un téléfilm, le vendredi sur « Bon anniversaire », de Patrick Sabatier, où, une fois sur quatre, sur « Dix sur dix ». Le samedi, ce sera au tour de Patrick Sébastien de lancer sa « Farandole ». Le dimanche soir, concurrence ouverte avec TF1, puisque la 5 diffusera elle aussi un grand film.

A 22 H 30, ce sera l'heure des séries policières (« Spencer », « Arabesques »...), sauf le vendredi, où Thierry Ardisson animera une émission « branchée », « Bains de minuit », tandis que le samedi Pierre Cangioni présentera « Télématches ».

Le dimanche proposera un ciné-club ou une retransmission culturelle. L'information du dimanche sera confié à Guillaume Durand, transfuge d'Europe 1, et l'après-midi à Stéphane Collaro et à Patrick Sabatier. Enfin, une fois par mois, le lundi soir à 20 h 30, Pierre-Luc Séguillon, ancien chef du service politique de TF1, lancera son face-à-face politique.

Le premier rendez-vous, le 21 septembre, opposera MM. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, et Jean-Marie Le Pen, président du Front national.

La chaîne de M. Hersant ne sera pas captée en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

les téléspectateurs belges continueront à être privés de la 5 et ne pourront assister, le 12 septembre, au lancement officiel de la nouvelle grille des programmes de cette chaîne. L'exécutif de la Communauté française de Belgique, responsable du dossier, n'a pas trouvé satisfaisantes les propositions des représentant de MM. Hersant et Berlusconi concernant les « compensations » à verser à la Belgique.

Les responsables de TVI – le nouveau sigle de RTL-Télévision – ont en effet demandé que la 5 et plus tard TVI, soient, elles aussi, contraintes, pour pouvoir être captées en Belgique, de mettre au point un cahier des charges les contraignant à un certain nombre d'obligations, notamment financières.

Une commission a été créée pour tenter de régler le dossier. Mais les téléspectateurs belges, parmi les plus câblés du monde puisqu'ils peuvent recevoir près de vingt chaînes, devraient vigoureusement protester.

J.-A. F.

M. Jacques Rigaud se dit « solidaire » du PDG de Radio-France

« Roland Faure n'ira pas seul à la bataille », nous a déclaré, le jeudi 28 août, M. Jacques Rigaud, PDG de RTL, en reprenant les déclarations du *Monde* du PDG de Radio-France appelant à la discipline des radios et au respect de l'ordre sur la bande FM (*le Monde* du 28 août).

« Je suis parfaitement solidaire, affirme M. Rigaud. *Et si RTL subit, sur les ondes, des perturbations, je prendrai les mêmes initiatives que Roland Faure : je ferai appel à la CNCL et je saisirai la justice. L'inapplication du nouveau plan de fréquence de la CNCL serait préjudiciable à tout le monde... Quelques dissidents suffiraient à nous précipiter vers une anarchie complète qui, dans ce contexte d'élections présidentielles, donnerait à un nouveau gouvernement un excellent prétexte pour élaborer une énième réforme de l'audiovisuel. »*

Optimiste ? Pessimiste ?

« Plutôt optimiste, car les intérêts des stations-publiques, commerciales, associatives, sont, sur ce plan, convergentes. Espérons simplement que la puissance publique saura se faire convaincante (même si elle hésite souvent à s'exprimer), et que le libéralisme ambiant ne sera pas la marque d'un laisser-faire.

» Paris est un test pour l'ensemble de la France. Les grandes stations périphériques, qui avaient obtenu début 1986, par arrêté ministériel, le droit d'émettre en FM, auraient pu se passer de la procédure d'attribution d'autorisations par la CNCL. Mais nous avons voulu faciliter son travail, et nous avons fait un geste. Nous attendons, en revanche, aujourd'hui respect et protection de nos fréquences. »

RTL est aujourd'hui autorisée à émettre sur la fréquence FM 103,1 MHz, et elle possède 25 % du capital de Radio-Classique. Elle a, d'autre part, développé dans le sud de la France une politique d'accords de programmation avec des radios locales privées.

ANNICK COJEAN.

A Marseille

« L'Hebdomadaire » mis en liquidation judiciaire

Le tribunal de commerce de Marseille a prononcé, le jeudi 27 août, la liquidation judiciaire de la Société de presse et d'édition du Sud-Est (SPES), éditrice du magazine interrégional *l'Hebdomadaire*. Lancé le 10 avril 1987 à Marseille, à l'initiative du député socialiste M. Michel Pezet, *l'Hebdomadaire* avait suspendu sa parution le 11 juin, après la publication de dix numéros. Il devait reparaître en septembre.

Ses responsables avaient admis que la préparation du projet avait été insuffisante et la date de lancement mal choisie. Après le succès de curiosité du premier numéro, vendu à 57000 exemplaires, la diffusion des numéros suivants avait été très fluctuante, avec une moyenne de 25000 à 30000 exemplaires, largement inférieure au seuil de rentabilité (50000 exemplaires).

Les recettes publicitaires, d'abord excellentes, avaient aussi fortement chuté au cours des dernières semaines de parution. Une souscription avait été lancée auprès des lecteurs mais elle n'avait permis de recueillir qu'un million de francs environ, soit la moitié de l'objectif. Avec un passif de 12 millions de francs, *l'Hebdomadaire* était en fait condamné à disparaître, sauf intervention d'un mécène, qui ne s'est pas manifesté.

Le magazine employait 41 personnes, dont 27 journalistes, qui ont toutes été licenciées. – *(Corresp.)*.

● **Nouvelle formule de « l'Automobile-Magazine ».** – Le mensuel *l'Automobile-Magazine* inaugure, le jeudi 27 août, sa nouvelle formule. La maquette en quadrichromie a été modernisée et aérée. Pour les essais de voitures : deux grands noms de la course automobile, Jean-Pierre Jabouille et Jacques Lafite. Sous l'impulsion de son nouveau vice-président, M. Pierre Barret, ancien directeur délégué d'Europe 1, ce mensuel propose aussi des informations sur les nouveaux modèles et les épreuves sportives, des dossiers, des rubriques destinées aux consommateurs... Edité par une filiale française du groupe ouest-allemand Motor-Presse (dont le géant de la communication ouest-allemand, Bertelsmann possède 15 %), qui édite *DAF-Auto*, des journaux de hi-fi, de vidéo, etc., *l'Automobile* est appelé à devenir, selon M. Pierre Barret, *« le défenseur vigilant des intérêts de l'acheteur et du conducteur »*.

CINÉMA

« Funny Boy », de Christian Le Hemonet

Le charme trouble de la gentillesse

C'est l'histoire d'un garçon trop gentil, le chouchou de ses collègues, les stripteaseuses du cabaret le Funny Boy, *où il fait un numéro de travesti.*

Funny Boy, de Christian Le Hemonet, ne raconte pas le clinquant du spectacle, mais ses coulisses. Le film montre avec une pudique discrétion la promiscuité dans la loge étroite, la routine des gestes de chaque soir et les rancœurs, les exaspérations rabâchées, la vie bloquée par le rouge râpé des murs, la dure lumière des lampes sur les tables de maquillage, les intrusions régulières du patron – Jean-Pierre Kalfon – qui vient presser le mouvement dans son smocking sans âge.

Les filles ont des rêves cyniques et des ambitions romanesques. Mais le héros – Gérard Lecaillon – est différent. Il n'est pas là par nécessité, ni par choix d'ailleurs. Plutôt par entraînement logique. Il lui avait fallu quitter ses parents grands bourgeois – Emmanuelle Riva est parfaite en mère silencieuse et lucide – pour ne pas les choquer, mais il n'a pas rompu totalement avec eux. Il a aimé un garçon qui est parti pour se marier. Il vit la routine imbécile du cabaret dans un état de passivité quasi somnambulique. Il est devenu le célibataire disponible, corvéable à merci, dont la gentillesse impavide est d'abord une forme d'égoïsme.

Les personnages sont pittoresques et apparemment tout d'une pièce. Et puis, au détour d'une scène de comédie, voire de vaudeville, ils dévoilent des arrière-plans pas vraiment inattendus mais touchants et justes. Il y a la lesbienne enceinte du patron et qui fait en quelque sorte adopter l'enfant par son amie styliste, le vieux trave qui rêve d'enfanter, la gourde myope, le prestidigitateur déchu, le mac minable, la garce totale – Valérie Mairesse, – et c'est peut-être elle la plus ambiguë, la plus chaleureuse aussi en dépit de sa langue de vipère. En dépit de ses réactions stéréotypées, elle est authentique. Plus pure en somme que le héros, qui sans se poser de questions utilise sa voisine, lui fait jouer, pour ses parents, le rôle de fiancée et qui profite de l'émotion causée par le suicide du prestidigitateur pour chanter mieux que jamais et faire pleurer les copines. C'est le seul moment où on quitte la loge pour la scène...

A vrai dire, le film est mal ficelé mais ça n'a pas d'importance. Au début on est agacé, mais insidieusement, on se laisse avoir par l'humour aigu de Christian Le Hemonet et son charme prenant – on dirait un petit frère de Jean Daniel Pollet. A contre-courant de ce qui remplit les écrans, sans violence ni morale, par petites touches sensibles *Funny boy* fait rêver, réfléchir, rire.

Un pareil film est à déguster en toute complicité. Alors on regrette la réduction et l'évolution des salles d'art et d'essai.

COLETTE GODARD.

« Les Fous de Bassan » d'Yves Simoneau

Un coin perdu du Québec, la mer sauvage, le vent qui souffle, une communauté soudée autour du pasteur. Tout semble tranquille, hors du temps mais un jeune homme, absent depuis cinq ans, revient. Et le roman d'Anne Hébert (prix Fémina 1982), dont ce film est l'adaptation, ne raconte pas l'histoire de l'« enfant prodigue » accueilli avec joie, mais celle d'un être devenu un étranger, qui trouble de toutes les façons, qui va provoquer des passions et des haines, bref un être de désordre (malgré lui) engendrant le malheur.

La rude beauté des paysages a inspiré le directeur de la photographie. L'affrontement des villageois et du garçon maudit passe par une mise en scène tirée au cordeau du réalisme psychologique, avec, parfois, des mouvement de caméra sophistiqués.

On ne saurait nier les qualités plastiques, mais elles gomment un peu la violence intérieure des rapports humains et, en fin de compte, malgré les présences insolites de Laure Marsac et Bernard-Pierre Donnadieu, cet univers romanesque est sans grande surprise.

JACQUES SICLIER.

Spectacles

théâtre

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20) 18 h 30 (en anglais) et 20 h 30 (français) : Un jour... les mains (Dern. le 28).
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 45 : la Taupe.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 ; le Misanthrope.
EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : Nous on fait où on nous dit de faire ; 22 h : Les Babas cadres.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien ; Les inconnus.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes : 22 h : Carmen cru.
GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : la Barque.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : le Journal d'un curé de campagne.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo (A partir du 1er).
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, et vous ?
THÉÂTRE DE VERDURE, Jardin Shakespeare (42-76-49-61), 15 h 30 : la Mégère apprivoisée.
TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

La danse

MAIRIE DU 3e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), ven. : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Les concerts

20 h 45 : M. Berger et O. Bensa (Dowland, Monteverdi, Sor, Falla).
Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à E. von Stroheim : 16 h, le Masque de Dijon, de L. Landers ; 19 h, la Foire aux chimères, de P. Chenal ; 21 h, Hommage à Barbet Schroeder : General Idi Amin Dada.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)
VENDREDI 28 AOUT

15 h, L'ami Fritz, de J. de Baroncelli ; 17 h, Don't look back, de D. A. Pennebaker (v.o.) ; 19 h, Bof..., de C. Faraldo.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ALERTE SUR WASHINGTON (A., v.f.) Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BASIL, DÉTECTIVE PRIVÉ (A. v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42)
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA BONNE (**) (It.) : v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxeville, 47-70-72-86).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; v.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHATEAUROUX DISTRICT (Fr.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – v.f. : Français, 9e (57-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-22-47-94)
DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; – v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A.) (*). – v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EXTRÊME PRÉJUDICE (A.) : v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94).
LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES FOUS DE BASSAN (Fr., Can.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.). Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).
PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Vendredi 28 août

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
PLAISIRS DE FEMMES (It., v.o.) (*) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE STORY (A.). V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
PRÊCHI-PRÊCHA (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40)) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
RÉSIDENCE SURVEILLÉE (Fr.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
SCIROCCO (Fr.-it.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
SOUL MAN (A., v.o.)) ; Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40.
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).
UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Gaumont Ambassades, 8e (43-59-19-08) : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : George-V, 8e (45-62-41-46).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA BETE (Pol., v.o.) (**) ; (v.f.) : Miramar, 16e (43-20-89-52).
BLOW UP (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
BOOM (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).
CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A, v.o.) Champo, 5e (43-54-51-60).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) 14 Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A. v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
ÈVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).
LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FUREUR DE VIVRE (A, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
GANDHI (Brit., v.o.). – (v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60). – (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LE GUÉPARD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.). – (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MONICA, LE DÉSIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
MR SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LES PROIES (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-29-11-30).
PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) H. Sp. Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-43-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) H. Sp.
UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-26-79-17) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
VIOLENCE ET PASSION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Médicis, 16e (43-54-42-34).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMI DE MON AMIE. Film français d'Eric Rohmer : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaum. Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2
Film américain de Tony Scott, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pub. St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 114e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grd Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 3e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Conv. St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FUNNY BOY. Film français de Christian Le Hemonet : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA LOI DE LA JUNGLE (*). Film américain de Clay Borris. Vo : George V, 8e (45-62-41-46). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Conv. St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79.
MISS MARY. Film brésilien de M.L. Bemberg. Vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 AOUT

« Prestigieuses sépultures du cimetière de Passy », 10 h 30, angle de l'avenue Paul-Doumer et de la place du Trocadéro (V. de Langlade).

« Le jardin du Luxembourg », 10 h 30, entrée place Edmond-Rostand (les Amis de la Terre).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (M.-C. Lasnier).

« Les impressionnistes à Orsay », 13 heures, entrée du Musée de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Versailles : les appartements restaurés des enfants de Louis XV », 14 h 30, château, devant la statue équestre de Louis XIV (Pygma).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau (V. de Langlade).

« L'hôtel de Sully rénové et ses salons dix-septième siècle », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Le parc Georges-Brassens et la cité d'artistes de la Ruche », 15 heures, angle de la rue des Morillons et de la rue Brancion (Monuments historiques).

« Sur les pas des Templiers », 15 heures, métro Temple, sortie (I. Hauller).

« L'Académie française à l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Paris et son histoire).

« Les Invalides interdits au public : l'apothicairerie et la crypte des gouverneurs », 15 heures, entrée sous la voûte, côté esplanade (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Fabergé, l'orfèvre des tsars. Les œufs impériaux », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (M. Adda).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino (M.-C. Lasnier).

« Le vieux village de Charonne et ses jardins », 15 heures, métro Alexandre-Dumas, sortie (Résurrection du passé).

« Montmartre, quartier d'artistes », 15 heures et 17 heures, métro Abbesses (C. Merle).

« Passages et vieux villages de Belleville », 14 h 30, angle de la rue de Belleville et de la rue Piat (Flâneries).

« La Madeleine et les hôtels du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, métro Madeleine (G. Botteau).

« La vie quotidienne au Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Histoire et fonctionnement du Palais de justice », 15 h 30, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

CONFÉRENCES

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 17 heures : « L'astrologie hermétique » (AGEASAC).

DIMANCHE 30 AOUT

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, angle de la rue Radziwill et de la rue des Petits-Champs, carte d'identité (A. Ferrand).

« L'ancien palais des Capétiens : la Conciergerie », 11 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« Le Marais : des hôtels Lamoignon, Sully et Carnavalet en passant par la place des Vosges », 11 heures et 15 heures, métro Saint-Paul (C. Merle).

« L'Opéra », 11 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'ancien palais des Capétiens : la Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, devant les grilles de l'église, prévoir des jumelles (Monuments historiques).

« Au Marais : l'hôtel Lamoignon et l'hôtel Bouthillier de Chavigny », 15 heures, 24, rue Pavée (Monuments historiques).

« Moulins et vieux villages de Montmartre », 14 h30, métro Abbesses (Flâneries).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Deux petits cimetières-musées : Saint-Pierre et Saint-Vincent », 14 h 40, sortie supérieure du funiculaire (V. de Langlade).

« Riches heures du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses, sortie (I. Hauller).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, portail central de la basilique (Lutèce-Visites).

« Les hôtels de La Ferté Senneterre et de Cambacérès », 15 heures, 24, rue de l'Université (Paris et son histoire).

« Fabergé, l'orfèvre des tsars. Les œufs impériaux », 10 heures et 15 heures, 158, boulevard Haussmann (M. Adda).

« Le monastère de Port-Royal de Paris et le Jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (A. Ferrand).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle et de la rue Visconti », 15 heures, métro Pont-Neuf, sortie (Résurrection du passé).

« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte de Bagnolet, sortie boulevard Mortier (G. Botteau).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De la Visconti à l'ex-palais de la reine Margot », 15 h 15, 21, rue Visconti (S. Barbier).

« Beaux hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h 30, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« Les salons du ministères des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli, carte d'identité (Arts et curiosités).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 28 août

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Emission de Guy Lux et Claude Savarit présentée par Simone Garnier, Léon Zitrone et Guy Lux. Romorantin-Arles. ▶ **22.25 Téléfilm : Mirage dangereux.** De Charlotte Dubreuil et Philippe Boggio. D'après Pour une nuit d'amour, d'Emile Zola et L'aire du muguet, de Michel Tournier. **23.25 Journal. 23.45 Série : Les envahisseurs.** Mission de vie. **0.35 Télévision sans frontières.** Séquence live : Koko Ateba, Pablo Master ; Coup de cœur : Mezzoforte.

A 2



20.30 Téléfilm : Médicament danger. De Guy Green. Avec Ben Cross, Patrick Duffy, Douglas Fairbanks, Pamela Sue Martin (dernière partie). **22.10 Variétés : Michel Leeb à l'Olympia.** Michel Leeb sur scène, dans sa loge, en famille. Un portrait réalisé par André Halimi. **23.05 Journal. 23.15 Cinéma : La tentation d'Isabelle.** ■■ Film français de Jacques Doillon (1985), avec F. Bastien, A. G. Glass, J. Bonnaffé, X. Deluc. *Psychodrames et déchirements amoureux au sein d'un quatuor de jeunes gens : le poids des amours passées contrarie les amours présentes. C'est peut-être le meilleur film de Doillon ; comme si ce cinéaste des passions douloureuses avait trouvé un nouveau souffle grâce à ses comédiens, tous jeunes et excellents. Du coup, le nombrilisme du metteur en scène s'efface devant le portrait d'une génération.*

FR 3

20.35 Série : Opération Open. Le cérémonial. *Dans le parc national des Pyrénées, c'est le quatrième ours que l'on découvre assassiné.* **21.30 Portrait :** Invité : Didier Pironi. *Document de Thierry Fillard qui l'a suivi pendant quatre ans sur la route comme sur l'eau.* **22.25 Journal. 22.50 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 9. Les rayons et les ondes. **23.40 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Football : Metz-Nice. Huitième journée du championnat de France. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Les cinquante-cinq jours de Pékin.** ■■ Film américain de Nicholas Ray (1963), avec Ch. Heston, A. Gardner, D. Niven, J. Ireland. *La révolte des Boxers, au début du siècle à Pékin : la concession internationale est assiégée pendant cinquante-cinq jours. A vrai dire, on ne reconnaît guère le style de Nicholas Ray dans cette gigantesque fresque assez peu adaptée au petit écran. Mais qu'importe : le charme du romanesque et la beauté troublante d'Ava Gardner sont les plus forts.* **1.10 Cinéma : Les brutes dans la ville.** ■ Film américain de Robert Parrish (1971), avec S. Stevens, T. Savalas, R. Shaw. *Un bon western.* **2.30 Cinéma : La route des Indes.** ■■ Film britannique de David Lean (1984), avec J. Davis, A. Guinness, V. Bannerjee (v.o.). *Un grand et beau film d'aventures.* **5.10 Cinéma : Trop tard Balthazar.** ■ Film français de Philippe Lopes-Curval (1986), avec T. Latarjet, M. Lenoir, S. Kalfa.

LA 5

20.25 Série : L'inspecteur Derrick. 21.25 Série : Baretta. 22.15 Série : Mission impossible. 23.00 Série : Les cinq dernières minutes. 0.25 Série : Maigret. 1.50 Série : Le renard. 2.50 Série : Les globe-trotters.

M 6

20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le Saint. Le meilleur piège. **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Pêcher millions.** *Un jeune homme passionné d'électronique prépare un cambriolage très élaboré.* **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Sexy clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Pierre Braunberger. **21.15 Morgane**, de Gilles Plazy. **22.15 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron** (enregistré le 21 août 1987 au parc de Florans) : Les heures persanes, 16 pièces pour piano, opus 65 (version originale pour piano seul), de Koechlin, par Herbert Henck. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

De 20.00 à 1.57 Les soirées de France-Musique. 20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Harold en Italie, symphonie pour orchestre et alto principal op. 16, de Berlioz ; Roméo et Juliette, ouverture-fantaisie de Tchaïkovski ; West Side Story, de Bernstein, par l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; à 22.20, œuvres de Widor, Brahms, Monteverdi, Schubert, Mozart, Verdi.

Samedi 29 août

TF 1

14.30 La séquence du spectateur. 15.00 Magazine : L'aventure des plantes. De Jean-Marie Pelt et Jean-Pierre Cuny. 12. L'empereur et les envahisseurs. **15.30 Tiercé. 15.45 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 16.15 Croque-vacances.** Caliméro ; Tintin et le trésor de Rackham le Rouge ; Les Snorkys : L'île des rescapés ; Variétés : Marc Laferrière, le groupe Passion. **17.30 Téléfilm : François le Champi.** De Lazare Iglesis, d'après le roman de George Sand. Avec Marie Dubois, Patrick Raynal, Paul Le Person, Muse Dalbray. *Dans le Berry de George Sand, en 1847, l'histoire d'un jeune garçon abandonné par ses parents.* **19.10 Série : Agence tous risques.** La route de l'espoir. **20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Série : Columbo.** Meurtre à l'ancienne. **22.00 Les étés de Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème : Les enfants de Pétain. **0.00 Athlétisme : Championnat du monde à Rome** (résumé). **0.15 Journal. 0.35 Série : Les incorruptibles.** Le coup de filet.

A 2

14.25 Les jeux du stade. Hippisme : championnat d'Europe à Saint-Gall ; Cyclisme : championnat du monde sur piste ; Lutte : championnat du monde de lutte libre ; Athlétisme : championnat du monde (arrivée du marathon). **19.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Paris au mois d'août.** Avec Carlos Sottomayor, Bill Baxter, Serge Lama, Alain Delon, Cora, Michel Boujenah, Daniel Lavoie, Nick Kamen, Emmanuelle, Francis Lalanne, Johnny Hallyday, Niagara, Boy George, Charles Aznavour. **21.40 Série : Les brigades du Tigre.** Les compagnons de l'Apocalypse. *Le commissaire Valentin aux prises avec une secte de fanatiques hostiles au progrès scientifique.* **22.40 Variétés : Rigol'été.** Avec Jacques Mailhot, Michel Galabru, Jean Amadou, Jean Bertho, Isabelle Rochard, sur le thème : pour ou contre la poursuite de l'émission. **23.30 Journal.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.15 Espace 3 : Le grand écran de l'industrie. 14.30 Sports - loisirs. Championnats du monde de patinage ; courses de 4 × 4 ; championnat du monde de billes ; rallye auto ; Vingt-Quatre Heures de moto de Ploubalay ; golf. **17.30 Téléfilm : L'abbé Faria.** De Lucie Hogate ; réal. Régis Forissier. Avec Michel Robin, Armand Giovaninetti, José Sinde Filipe.
▶ **18.30 Variétés : La nouvelle affiche.** Gold, Agathe, Francis Lalanne, Jamais Bleu, Axel Bauer, Vanessa Paradis, Serge Guirao. **19.15 Actualités régionales. 19.35 Disney Channel**, pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **19.55 Dessin animé** : Les recettes de Gil et Julie. **20.00 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel**, pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Chevalier d'un jour ; Donald et le gorille ; Donald visite le lac Titicaca ; La minute Disney : 20 000 lieues sous les mers. Et à 20.50 le 1er épisode de : Michel O'Hara. **21.45 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** Invité : Stéphane Collaro. **22.30 Série : Histoires singulières.** Tchèque et mat. **23.30 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Aventure sur la rivière blanche. *La fugue de deux enfants au nord des Etats-Unis à la fin du siècle dernier.* **15.30 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : Captain Nice. 16.15 Cabou cadin. 17.05 Documentaire : Les allumés du sport. 17.55 Téléfilm : Mission secrète.** *Une « taupe » a infiltré les services secrets anglais.* **En clair jusqu'à 20.30. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Prime de risque.** *L'inspecteur Dolan joue double jeu pour infiltrer un réseau de trafiquants de drogue.* **21.40 Variétés : Barbra Streisand. 22.35 Flash d'informations. 22.45 Boxe, en direct de Marbella.** Championnat du monde des welters : Lloyd Honeyghan-Gene Hatcher. **0.15 Cinéma : Ghoulies.** □ Film américain de Luca Bercovici (1984), avec P. Liapis, L. Pelica, M. Des Barres. *Vingt-cinq ans après un rituel de magie noire au cours duquel il a perdu sa mère, un jeune homme participe à une séance de spiritisme. Un petit film d'horreur. Pour inconditionnels.* **1.45 Cinéma : Le grand carnaval.** □ Film français d'Alexandre Arcady (1983), avec Ph. Noiret, R. Hanin, R. Berry, M. Méril. *Le folklore pied-noir.* Lundi 24, 8 h 35 ; vendredi 28, 15 h 25 ; samedi 29, 1 h 45 (130 min.). **3.55 Cinéma : Les héroïnes du mal.** ■ Film français de Walerian Borowczyk (1983), avec M. Pierro, G. Legrand, P. Christophe, F. Guetary. *Erotisme poli.* Mardi 25, 23 h 45 ; samedi 29, 3 h 55 (110 min.). **5.45 Documentaire : L'Elysée au-delà du perron.**

LA 5

13.30 Téléfilm : Rêve d'été. *Des étudiants passent de l'adolescence à l'âge adulte.* **15.10 Feuilleton : Michel Strogoff** (1er épisode). **16.10 Série : Les globe-trotters. 16.35 Série : Drôle de vie. 17.00 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.30 Dessin animé : Emi magique. 17.55 Série : Cosmos 1999. 18.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Série : Kojak. 22.00 Série : Mission impossible. 22.50 Série : Les cinq dernières minutes. 0.25 Série : Baretta. 1.15 Série : Supercopter. 2.05 Série : Cosmos 1999. 2.55 Série : Les globe-trotters.**

M 6

14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.15 Dessins animés : Graffi'6. Goldorak ; Albator. **16.15 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Le Saint** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Les suppôts de Satan. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Une entreprise familiale. **19.30 Série : L'homme au katana.** Les parias. **20.25 Jeu : Six' appel. 20.30 Téléfilm : Téléphone de secours.** *Chronique au quotidien d'un service téléphonique spécialisé dans le soutien psychologique. Un jeune bénévole accepte de rencontrer un violeur en puissance.* **22.00 Série : Drôle de dames. 22.50 Journal. 23.05 Téléfilm : Le monde fantastique.** *Le fils d'un diplomate, fou de télé, se prend pour tous les héros de séries. Du fantastique.* **0.35 Série : Les espions.** Une chambre au château. **1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Rendez-vous à Dublin. 22.30 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron. Musique dans les champs, au village et au château. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

De 20.00 à 2.00 Les soirées de France-Musique. 20.00 Concert (donné les 27 et 28 août 1987 au Festival de Salzbourg) : Symphonie nº 4 en si bémol majeur op. 60, de Beethoven ; Symphonie fantastique op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan ; à 22.00, Concert en ré majeur, de Chausson ; à 23.05, Fantasiestück : œuvres de Schumann, Mendelssohn, Schubert, Mahler, Raff, Liszt.

Audience TV du 27 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.4	Santa Barbara 10.2	Actual. région. 8.6	Actual. région. 3.0	Larry et Balki 2.0	Shérif 1.0	C [illegible] soi 1.5
19 h 45	32.5	Roue fortune 15.2	Bouvard 10.2	Actual. région. 3.0	Gueule emploi 1.0	Supercopter 2.0	Homme katana 1.0
20 h 16	41.1	Journal 16.2	Journal 12.7	La classe 5.1	Stalag 13 1.5	Supercopter 3.6	Homme katana 2.0
20 h 55	45.2	Souffle guerre 6.6	le Sucre 15.2	Meurtres 13.7	l'Amant 3.6	Maigret 6.1	Marcus Welby 0.5
22 h 08	35.5	Fete Zénith 3.0	le Sucre 19.8	Meurtres 5.6	l'Amant 3.0	le Renard 2.0	Falcon Crest 2.0
22 h 44	20.8	Fete Zénith 2.0	A Decaux 10.7	Décibels 1.0	Route des Indes 1.0	le Renard 3.0	le Canard 3.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 30 août

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean Offrédo. **9.00 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 9.10 Zappe ! Zappeur.** Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. Super-Bécane ; Caliméro ; Coloquinte et Potiron ; La vache Noirande ; Wally Gator ; La maison de Toutou ; Dodu Dodo ; Satanas et Diabolo ; les Buzuck ; Antivol ; Simon le petit démon. **10.05 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 10.15 Série : Tarzan.** La loi du silence. **11.15 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. SOS animaux perdus. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch. 14.20 Sport dimanche.** Aviron : championnat du monde (RFA) ; Moto : Grand Prix de San-Marin ; Athlétisme : championnat du monde à Rome. **16.00 Tiercé à Deauville. 16.15 Sport dimanche** (suite). **17.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Complex XK 41. **18.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Série : Pour l'amour du risque.** Une sœur pour Jennifer. **19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : Cartouche.** ■ Film français de Philippe de Broca (1962), avec J.-P. Belmondo, C. Cardinale, J. Hahn, M. Dialo, J. Rochefort. *L'odyssée de Cartouche, brigand au grand cœur, et grand séducteur. Bébel n'a jamais été Errol Flynn, et les films de cape et d'épée à la française, dans lesquels excellaient Jean marais et Gérard Barray, n'ont pas le charme des œuvres de Michael Curtiz. Mais il y a dans ce « Cartouche » beaucoup de bonne humeur. On s'en contentera.* **22.30 Sport dimanche soir. 23.35 Journal. 23.55 Série : Les envahisseurs.** La fugitive.

A 2

8.50 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. Bible ouverte ; La source de vie : sagesse de la Kabbale. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe**, célébrée au prieuré Saint-Julien d'Olargues. **12.05 Feuilleton : Ma fille, mes femmes et moi.** (3e épisode). **13.00 Journal. 13.20 Série : Les deux font la paire.** Scarscrow sur la mauvaise pente. **14.10 Jeu : La chasse aux trésors.** A Chiangmai (en Thaïlande). **15.10 Téléfilm : Docteur Faustus.** De Franz Seitz, d'après le roman de Thomas Mann. (2e partie). **16.45 Variétés : Drôles de touches.** Avec Per Pallesen et Soreh Pilmark, deux musiciens classiques danois. **17.05 Sports été.** Athlétisme : championnat du monde à Rome. **18.30 Stade 2.** Athlétisme ; Automobile : Rallye des mille lacs ; Aviron : championnat du monde ; Hippisme : championnat d'Europe ; Moto : Grand prix de San-Marin ; Lutte libre ; Cyclisme : championnat du monde sur piste ; Automobile : championnat du monde d'endurance aux mille kilomètres ; Football : championnat de France. **19.30 Série : Quoi de neuf, docteur ? 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Mystère et bas nylon.** De Jerry Jameson. Avec Bess Amstrong, José Ferrer, George Reynolds. *Un manuscrit volé, un écrivain assassiné... Barbara Brady, une détective privée aussi douée que charmante mène l'enquête.* **22.05 Les carnets de l'aventure.** Les coureurs de bois. *Quatre hommes et vingt chiens ont mis trois mois pour parcourir 15 000 kilomètres à pied et en traîneau, au Labrador.* **23.00 Jazz à Antibes.** Kid Creole and the Coconuts. **0.10 Journal.**

FR 3

12.00 Dialectales. 13.30 Forum RMC-FR3. Invité : Jacques Barrot. **14.30 Sports loisirs.** Halfcourt ; Montgolfières ; Vingt-quatre heures de moto de Bretagne à Ploubalay ; Pentathlon moderne : Championnat du monde à Moulins ; Golf ; Polo : « L'étoile du Nord » à Deauville. **18.00 Série : Yao.** Le retour au pays natal. **18.30 RFO Hebdo. 19.00 Amuse 3.** Signé Cat's Eyes ; Les petits malins. **19.45 Jeu : Cherchez la France. 20.04 Série : Paul Hogan show. 20.30 Série : Sur la piste du crime.** Sabotage. **21.20 Série : La France à la carte.** Avec Pierre Salinger. 1. Du bonheur en cuisine : Jean et Sophie Bardet. La passion du métier. **22.15 Journal.** ▶ **22.35 Cinéma de minuit : Le joueur d'échecs.** ■■ Film français de Maurice Jean Dréville (1938), avec F. Rosay, M. Francey, E. Guy, C. Veidt, P. Cambo. *Au dix-huitième siècle, la Pologne essaie de se libérer du joug de la Russie ; le baron de Kempelen, génial inventeur d'automates, affronte Catherine II. Le courant « slave » du cinéma français à son apogée. Après « Les nuits blanches de Saint-Pétersbourg », Dréville reste fidèle à un style qui lui a réussi. Belle reconstitution, solides qualités plastiques, et surtout interprétation « habitée » du comédien allemand Conrad Veidt.* FR 3, 22 h 35 (90 min.). **0.00 Prélude à la nuit.** Prélude du déluge, de Saint-Saens, par l'Orchestre du festival de Flaine, dir. Laurent Petit-Girard.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.45. 7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. 9.00 Cinéma : L'amant magnifique. ■ Film français d'Aline Issermann (1986), avec I. Otero, H. Girardot, R. Renucci. *Délaissée par son mari, une jeune femme se laisse séduire par un jeune palefrenier. Aline Issermann a réalisé un hymne à l'amour, où tout, dans la nature fiévreuse, est symbole. L'idée est jolie, mais le film ne tient pas la distance. Une jeune comédienne, Isabel Otero, est la seule à tirer son épingle du jeu.* Jeudi 27, 20 h 30 ; dimanche 30, 9 h (97 min.). **10.35 Cinéma : Les morfalous.** ■ Film français d'Henri Verneuil (1983), avec J.-P. Belmondo, M. Constantin, M. Creton. *Intrigue policière parmi des légionnaires français en poste en Tunisie. Un film d'action spécialement conçu par et pour Belmondo, pour lui permettre de rester fidèle à son image.* Mardi 25, 20 h 30 ; jeudi 27, 9 h ; dimanche 30, 10 h 35 (103 min.). **En clair jusqu'à 14.00. 12.25 Dessin animé. 12.30 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Dick Turpin.** *Un bandit au grand cœur dans l'Angleterre du XVIIIe siècle.* **15.50 Documentaire : Les animaux du soleil.** *La brousse africaine sous la pluie, les lions...* **16.15 Série : Les monstres. 16.55 Magazine : Le monde du sport. 17.50 Cinéma : Loving you.** ■ Film américain de Hal Kanter (1957), avec E. Presley, L. Scott, W. Corey, D. Hart. *L'ascension d'un jeune chanteur de rock. Distribué sous le titre de « L'amour frénétique », il s'agit du second film d'Elvis. Ni pire ni meilleur que beaucoup d'autres qu'il a tournés.* Dimanche 30, 17 h 50 (98 min.). **En clair jusqu'à 20.35. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. 20.35 Cinéma : L'épreuve de force.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1977), avec C. Eastwood, S. Locke, P. Hingle, W. Prince. *Un policier non conventionnel est chargé de défendre un suspect menacé : une ravissante jeune femme particulièrement apeurée. On aime ou pas le personnage de flic implacable que s'est construit peu à peu Clint Eastwood. « L'épreuve de force » échappe à certains tics de la série des « Inspecteur Harry ». On y trouve plus de finesse.* Dimanche 30, 20 h 35 (109 min.). **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : La Bible ne fait pas le moine.** □ Film américain de Marty Feldman (1980), avec M. Feldman, P. Boyle, L. Lasser, R. Pryor. *Satire ni méchante ni drôle de la religion.* Lundi 24, 10 h 45 ; dimanche 30, 22 h 30 (93 min.). **0.05 Cinéma : Mesrine.** ■ Film français d'André Genovès (1984), avec N. Silberg, C. Aguilar, M. Poujade. *La vie et la mort de Jacques Mesrine, ennemi public numéro un. Le seul mérite de ce film, c'est d'avoir été tourné à toute allure, et d'être sorti alors que l'affaire Mesrine était encore dans toutes les mémoires. Mais il reste ambigu, et un peu gênant.* Mercredi 26, 17 h 55 ; dimanche 30, 0 h 05 (104 min.). **1.50 Variétés : Barbra Streisand.** *Ses grands succès.*

LA 5

De 7.00 à 8.55 Rediffusions. 7.10 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 7.35 Série : Drôle de vie. 8.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 8.55 Série : L'or du temps. 9.40 Feuilleton : Le temps des copains. De 10.05 à 13.35 Rediffusions. 10.05 Feuilleton : Michel Strogoff. 11.05 Série : Supercopter. 11.55 Série : Mission impossible. 12.45 Série : Cosmos 1999. 13.35 Série : K 2000. 15.10 Feuilleton : Michel Strogoff. 16.05 Série : Drôle de vie. 16.35 Téléfilm : Le phénix. *Science-fiction au Pérou.* **17.55 Série : Cosmos 1999. 18.45 Série : Shérif fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Cinéma : Le justicier de minuit.** □ Film américain de Jack Lee Thompson (1983), avec Ch. Bronson, L. Eilbacher, A. Stevens, G. Davis. *Un flic décidé traque un maniaque sexuel qui assassine les femmes qui l'ont repoussé. Bronson et son personnage monolithique dans un polar un peu voyeur, et faussement moralisateur. Efficace, certes, mais guère sympathique.* **22.10 Série : Mission impossible. 23.00 Série : Les cinq dernières minutes. De 0.35 Série : Kojak. 2.10 Série : Supercopter.**

M 6

11.00 Documentaire : Portrait d'artiste. Invité : Zao Wou Ki. **11.15 Musique classique.** Concert : Aubade, de Poulenc ; Concerto pour violons et violoncelles, de Brahms ; Après un rêve, de Fauré. **12.15 Jeu : Pari go. 12.45 Journal. 12.55 Info consommateur. 13.00 Série : Chacun chez soi** (rediff.). **13.30 Série : Les espions** (rediff.). **14.20 Jeu : Hou la la ! de l'été. 14.50 Dessins animés : Graffi'6.** Goldorak ; Albator ; La bande à Ovide. **16.15 Hit, hit, hit hourra ! 17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Les chasseurs. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Une question d'âge. **19.30 Série : L'homme au katana.** Duel dans l'ombre. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : L'œil des étoiles.** *Un petit enseignant se découvre des pouvoirs de surhomme hérités de son père né sur une lointaine planète.* **22.10 Série : Vegas.** Destruction totale. **23.00 Journal. 23.15 Téléfilm : Fran.** *Une femme au foyer décide d'user de ses charmes pour tromper son ennui.* **0.45 Série : Les espions.** Un secret bien gardé. **1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Giordano Bruno. 22.30 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron (enregistré le 19 août 1987 au parc de Florans) : Davidsbundlertaenze opus 6 ; Scènes d'enfants pour piano opus 15 ; Fantaisie pour piano en ut majeur opus 17, de Schumann, par Rudolf Firkusny. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 août 1987 au Festival de Besançon) : Alborada del gracioso, de Ravel ; Rhapsody in blue, de Gershwin ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Un américain à Paris, de Gershwin, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel ; sol. : Bruno Leonardo Gelber, piano. Au début du concert, Lorin Maazel remettra la baguette à Gilles Auger, lauréat 1986 du Concours des jeunes chefs d'orchestre ; à 23.05 Porgy and Bess de Gershwin. **0.00 Climats** : (concert donné à l'Opéra comique le 27 octobre 1986) : Vilayat Khan (sitar), Sankha Chatterjee (tabla).

EN BREF

● **FR 3-Corse : l'annulation de deux mutations confirmées en appel.** — La Cour d'appel de Bastia a confirmé, dans un arrêt rendu, le jeudi 27 août, *« l'annulation de la proposition de mutation »* faite, le 22 juillet, par la direction de FR 3 à deux journalistes de la station corse, Jean-Marc Leccia et Danièle Jeammet. Ces derniers, délégués syndicaux, avaient sept jours pour se rendre à Poitiers et à Besançon. Cette décision avait provoqué une journée de grève nationale à FR 3 fin juillet. Et le 3 août suivant, le tribunal des prud'hommes de la Corse-du-Sud avaient estimé illégales ces mutations, *« les procédures obligatoires n'ayant pas été mises en œuvre »*. La direction avait alors fait appel.

● **Le licenciement d'un journaliste belge.** — Les journalistes de la (BRT) Belgische Radio en Televisie — radio et télévison néerlandophones — ont décidé, le mercredi 26 août, de mener une série d'actions pour protester contre le licenciement d'un journaliste radio, M. Daniel Buyle (*le Monde* du 27 août). M. Buyle a été licencié lundi soir par le conseil d'administration de la BRT qui lui reprochait le manque d'objectivité de certains de ses reportages. Ils ont aussi demandé à leur ministre de tutelle, le ministre de la culture flamande, d'user de la possibilité que lui donnent les statuts de casser la décision du conseil d'administration de la BRT, qui a licencié M. Daniel Buyle. — *(Corresp.)*

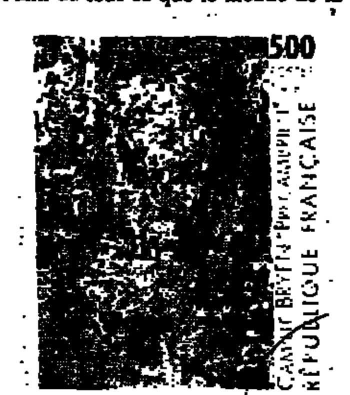
Informations « services »

PHILATÉLIE

« Précambrien », de Bryen

La série artistique s'enrichira, le lundi 14 septembre, d'un nouveau timbre d'une valeur de 5 F, consacré à une œuvre de Camille Bryen intitulée *Précambrien.*

Camille Bryen est né en 1907 à Nantes, et décédé en 1977. Il fut l'ami de tout ce que le monde de la



littérature et de la peinture compte depuis 1930 : Marcel Duchamp, Arp, Max Ernst, Jacques Prévert, Ubac, Hartung, Mathieu, Alechinsky...

Son premier recueil de poèmes paraît pour ses vingt ans. Il ne cesse alors d'écrire et de peindre, affirmant, sous forme de boutade, dessiner pour ne pas écrire.

En 1946, une rétrospective consacrée à Monet provoque un véritable tournant dans sa peinture. Comme dans la toile conservée au Centre Pompidou à Paris, *Précambrien,* reproduite sur le timbre et dont le titre conserve une trace de l'humour des années 30, une très longue période de petites taches colorées et précieuses s'ouvre devant Bryen.

Pour beaucoup, Camille Bryen est presque un inconnu : le peintre a mis au-dessus de tout non pas sa carrière mais la joie de peindre, comme il aimait peindre et comme il sentait devoir peindre. Demeuré pauvre, il est, par ses poèmes, ses encres de Chine ou ses huiles, l'exemple même de l'artiste pour qui une certaine obscurité était peut-être la rançon nécessaire de la liberté.

Le timbre, au format vertical 40,85 × 52 mm (nº PTT 1987-35), est dessiné par Jean-Paul Véret-Lemarinier, d'après l'œuvre de Camille Bryen, et imprimé en héliogravure en feuilles de 25.

★ Vente anticipée à Paris les 12 et 13 septembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au *Musée de la poste,* 34, boulevard de Vaugirard, Paris (15e) ; le 12 septembre, de 8 heures à 12 heures, à la recette principale, 52, rue du Louvre, Paris (1er), et au bureau de poste de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris (7e).

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes,* 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. (1) 42-47-99-08.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 16

En filigrane

● **Timbres-poste codés.** — Toutes les séries de timbres américains parues depuis 1980 sont examinées en détail par le Bureau fédéral de l'imprimerie. En effet, des marques secrètes pratiquement invisibles à l'œil nu ont été retrouvées sur trois d'entre eux. Selon *Linn's Stamp News,* le graveur suédois Czeslaw Slania aurait inscrit son nom dans l'herbe figurant sur un timbre émis en hommage aux anciens *combattants de la première* guerre mondiale qu'il avait créé pour le compte du gouvernement américain. Auparavant, entre autres, K. Kipperman, graveur américain, avait secrètement placé une minuscule étoile de David dans la barbe de Bernard Revel, un enseignant juif représenté sur un autre timbre émis le 26 septembre 1986. Aucun de ces timbres ne sera retiré de la circulation. K. Kipperman a déjà été relevé de ses fonctions.

● **Grace Kelly, John Wayne et les autres.** — Les îles Antigua et Barbuda ont procédé, en mai dernier, à l'émission d'une série de huit timbres consacrés à des vedettes du spectacle : Grace Kelly, Orson Welles, Marilyn Monroe, Judy Garland, John Lennon, Rock Hudson, John Wayne et Elvis Presley.





● ***Le Monde des philatélistes* de septembre.** — *Le Monde des philatélistes* de septembre vient de paraître. A son sommaire : toutes les nouvelles émissions de timbres français de la rentrée ; des études consacrée à des « classiques » du Dahomey et des Seychelles ; un entretien avec M. Guy Lormand, qui passe en revue la politique philatélique de son administration pour les prochains mois ; la rubrique cartes postales consacrée aux cent cinquante ans de la ligne de chemin de fer Paris-Le Pecq-Saint-Germain (*le Monde des philatélistes,* 96 pages, en vente en kiosques au prix de 15 F ou à nos bureaux, 24, rue Chauchat, Paris-9e).

Le Carnet du Monde

Naissances

« Bonjour le monde »

Romy

fille de

Annick SOREAU,
et Jean-Luc DENAT

et sœur de

Julien

est née le 28 août, à 1 h 5.

A bientôt de vous connaître.

Décès

— M. et Mme Albert Ganem,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Vivian Bonan
et leurs enfants,
Le docteur Adrien Bonan
et sa fille,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzette BONAN,
née Pérez,

survenu le 26 août 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière d'Antony, ce vendredi 28 août, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

187, avenue de la Division-Leclerc,
92160 Antony.

— Mme René Clozier,
Le docteur et Mme Roger Michel,
M. et Mme Patrice Ratte
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Michel
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René CLOZIER,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 18 août 1987, dans sa centième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 21 août, à Limogne-en-Quercy.

5, rue Hershel,
75006 Paris.
6, rue Jeanne-d'Arc,
56250 Elven.

— Etoile (26). Saint-Jean-le-Vieux (64). Saint-Lô (50).

M. et Mme Jacques Bellier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Curutchet,
Les familles Bégué, Couthier, Graff, Mussault, Curutchet,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite CURUTCHET,
née Graff,
veuve de l'intendant général
J.-L. Curutchet,

survenu à Etoile (26), le 25 août 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 28 août, à 15 heures, en l'église de Saint-Jean-le-Vieux (64).

— Le conseil d'administration
Et les membres du Cercle Paul-Ramadier
informent que la levée du corps de

Roger FAJARDIE,

décédé subitement le 25 août 1987,

aura lieu à la mairie de La Groutte (Cher), *le lundi 31 août 1987,* à 16 heures.

— Gardanne, 27 août 1987.

Emile Fournel
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Francisca Colette FOURNEL,
née Vial,

exemple d'énergie et de courage, morte au bout d'un long calvaire, le 26 août 1987, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu au crématorium de Marseille, dans la plus stricte intimité, selon ses volontés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Claude GUENARD,

survenu accidentellement le 23 août 1987, lors d'une compétition d'offshore au large de l'île de Wight.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 31 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Charles de Villeneuve-le-Roi (La Faisanderie), dans le Val-de-Marne, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière ancien de Villeneuve-le-Roi.

Une messe commémorative à l'intention de

Didier PIRONI,
Bernard GIROUX
et
Jean-Claude GUENARD

sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Paul Masson,
son époux,
Mme Henriette Ageron,
sa mère,
M. Jean-François Masson,
son fils,
M. et Mme Dominique Puvilland,
son gendre et sa fille,
Simon-Pierre, Alexandre, Etienne, Julien et Clément,
ses petits-fils,
Et toute la famille

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Simone MASSON,

survenu le 26 août 1987, à Paris, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 29 août, à 14 heures, en l'église d'Estouy (Loiret), suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue Emile-Pouvillon,
75007 Paris.
4, rue de la Poterne,
Estouy, 45300 Pithiviers.

— L'Association des résistants de la RTF
a le regret et la douleur de faire part du décès survenu le lundi 24 août 1987, de leur camarade et ami

Jacques MEYER,
commandeur de la Légion d'honneur
à titre militaire,
ancien élève de Normale supérieure,
écrivain,
administrateur général honoraire
de la RTF,
ancien conseiller d'Etat.

Maison de Radio-France,
116, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

John NICOLETIS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 25 août 1987.

La levée du corps aura lieu le mardi 1er septembre 1987, à 10 heures, à l'hôpital du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes.

— Françoise Renard,
Brian et Brigitte Scarbrough,
M. et Mme Grivel,
et leurs enfants,
font part du décès, à Nantes de

Mme Gérard André RENARD,
née Marie Louise Grivel,

le 25 août 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Pontivy.

41, rue Sarrette,
75014 Paris.

— Le président de l'université Lumière Lyon-II,
Le doyen de la faculté des langues,
Le directeur du département des langues romanes,
Les personnels
Et les étudiants de l'université
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joël SAUGNIEUX,
professeur de langue
et littérature espagnoles,
ancien vice-président
de l'université Lyon-II,
directeur
du Centre d'études méditerranéennes
et ibéro-américaines,
directeur
des Presses universitaires de Lyon,
président de l'Association française
des presses d'universités,
officier des arts et des lettres,
chevalier des Palmes académiques,

survenu accidentellement, dans l'Himalaya, le 9 août 1987.

Une cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Prière de s'abstenir de toutes condoléances.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Les Presses universitaires de
ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur,

M. Joël SAUGNIEUX,
président de l'Association française
des presses d'universités,

survenu accidentellement, dans l'Himalaya, le 9 août 1987.

[Né le 15 août 1940 à Lyon, M. Joël Saugnieux fut élève à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Agrégé d'espagnol, il s'était spécialisé dans la recherche. Vice-président de l'université Lyon-II de 1976 à 1979, il publia de nombreux ouvrages, notamment sur le dix-huitième siècle espagnol. Directeur depuis 1976 des Presses universitaires de Lyon (PUL), il était aussi président de l'Association française des Presses universitaires. Passionné de montagne, M. Saugnieux a trouvé la mort, le 9 août, au cours d'une ascension dans le massif de l'Himalaya.]

Remerciements

— Bayonne. Paris. Gavray.

Mme Marie Goublet,
sa mère,
Mme Andrée Goublet,
son épouse,
François et Marie-Sophie Goublet
et leur fille,
Catherine et Alain de Brie-Goublet
et leur fille,
ses enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

M. Jean-Lucien GOUBLET,
oto-rhino-laryngologiste,

survenu le 6 août 1987, à Bayonne,

adressent leurs remerciements émus à tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

Anniversaires

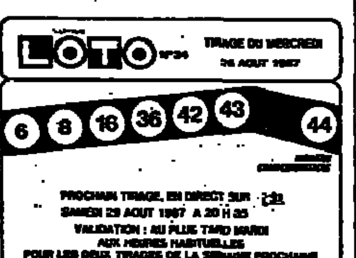
— Une pensée pour le vingtième anniversaire de la mort de

Misu SCHEIN.

— Pour le troisième anniversaire du décès de

Suzanne TRAFIQUANT,
née Bernstein,

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue, estimée et qui ont gardé son souvenir.

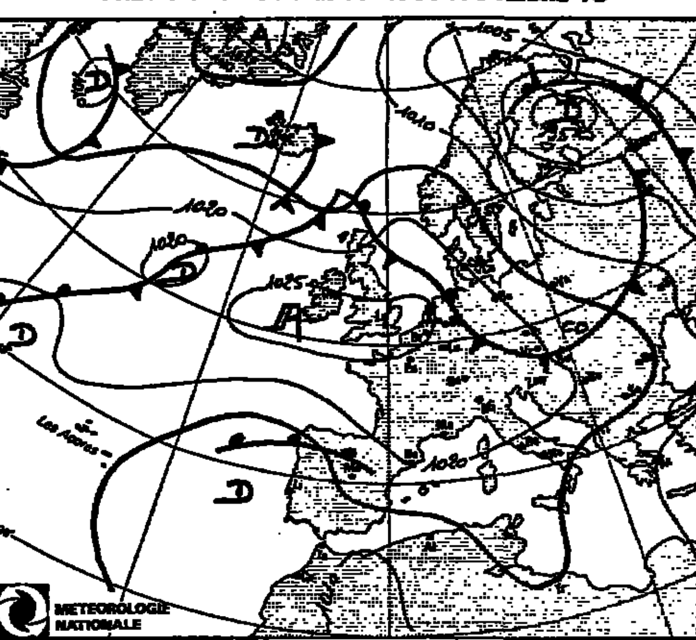


PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1
SAMEDI 29 AOUT 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI
AUX HEURES HABITUELLES
POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

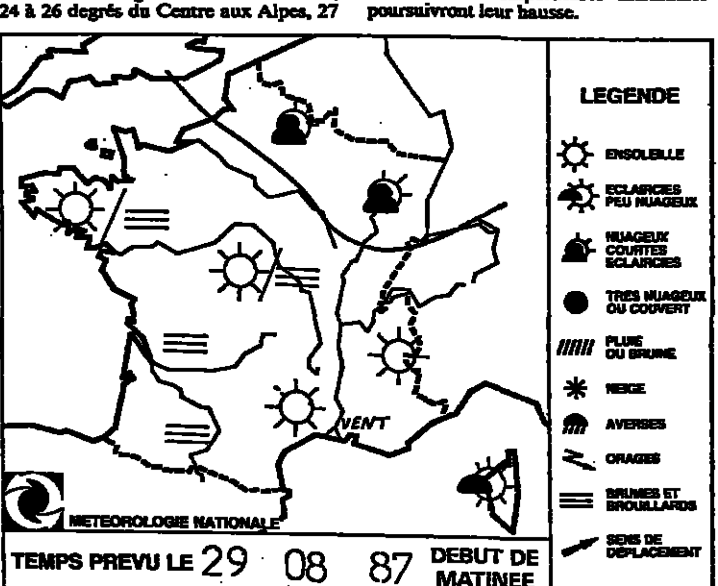
NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES		RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE
6 BONS Nos	8	1 415 095,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	33	157 595,00 F
5 BONS Nos	1 270	9 400,00 F
4 BONS Nos	66 272	140,00 F
3 BONS Nos	1 776 783	10,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 août à 0 h TU et le dimanche 30 août à 24 h TU.

L'anticyclone des Açores qui s'est développé en direction de l'Europe occidentale permettra le rétablissement d'un temps estival.

Samedi : des nuages circuleront encore du Nord à l'Alsace avec toutefois des éclaircies l'après-midi qui deviendront belles.

Sur les autres régions, le début de journée sera brumeux avec même des brouillards locaux. Puis le soleil brillera généreusement. Les températures minimales seront de l'ordre de 13 degrés au Pas-de-Calais à l'Alsace, 15 degrés sur le pourtour méditerranéen, 6 à 8 degrés dans le Centre, 8 à 10 degrés ailleurs.

Les températures maximales atteindront 20 à 22 degrés du Nord à l'Alsace, 24 à 26 degrés du Centre aux Alpes, 27 à 29 degrés du Sud-Ouest au pourtour méditerranéen, 22 à 25 degrés ailleurs.

Évolution probable pour dimanche 30 août :

Le centre dépressionnaire positionné sur l'ouest du Portugal fera remonter vers le sud-ouest du pays des masses d'air chaud instable. On observera ainsi des nuages élevés au sud de la Garonne le matin. Ils gagneront progressivement jusqu'à la Bretagne, l'ouest et le sud du Massif Central. Mais le soleil continuera toutefois à dominer. Cependant, sur les Pyrénées, des nuages plus développés apparaîtrons dans l'après-midi et seront accompagnés d'orages en fin de journée.

Les températures minimales seront en baisse du nord au nord-est, stationnaires ailleurs. Les températures maximales poursuivront leur hausse.

VENT
METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

TEMPS PREVU LE 29 08 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 27-8 à 6 heures TU et le 28-8-1987 à 6 heures TU — le 28-8-1987

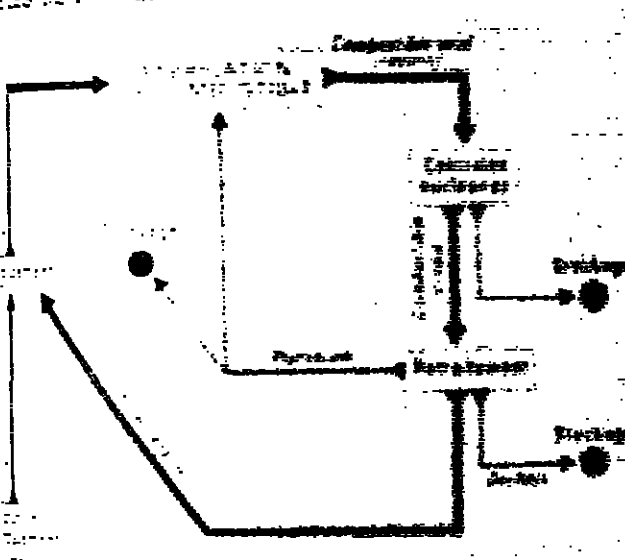
FRANCE			
AJACCIO	29	18	N
BIARRITZ	21	16	O
BORDEAUX	23	13	D
BOURGES	20	12	B
BREST	18	8	D
CAEN	15	7	D
CHERBOURG	16	9	D
CLERMONT-FERR.	21	12	C
DIJON	21	13	N
GRENOBLE St-M-H	23	12	D
LILLE	15	12	P
LIMOGES	18	11	D
LYON	22	14	C
MARSEILLE-MAR.	23	15	D
NANCY	20	12	C
NANTES	21	9	D
NICE	24	18	D
PARIS-MONTS.	17	13	D
PAU	19	11	D
PERPIGNAN	22	17	D
RENNES	18	7	B
ST-ÉTIENNE	22	12	C
STRASBOURG	20	13	C
TOURS	19	9	D
TOULOUSE	20	12	D
POINTE-A-P.	33	23	A

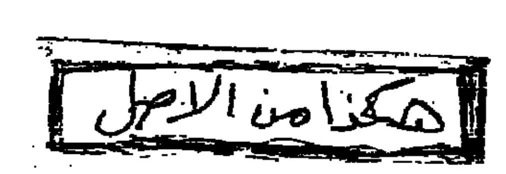
ÉTRANGER			
ALGER	36	27	P
AMSTERDAM	18	14	P
ATHÈNES	32	20	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	27	18	D
BELGRADE	29	17	D
BERLIN	20	13	P
BRUXELLES	16	13	P
LE CAIRE	27	23	D
COPENHAGUE	19	11	P
DAKAR	30	27	O
DELHI	36	24	O
DJERBA	30	25	N
GENÈVE	22	10	N
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	30	19	D
JÉRUSALEM	26	16	N
LISBONNE	28	21	D
LONDRES	16	9	C
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	16	11	C
MADRID	32	18	D
MARRAKECH	29	19	C
MEXICO	26	14	B
MILAN	21	15	D
MONTRÉAL	22	8	N
MOSCOU	26	15	N
NAIROBI	27	19	N
NEW-YORK	27	16	P
OSLO	15	11	P
PALMA-DE-MAL.	34	23	D
PÉKIN	32	18	D
RIO-DE-JANEIRO	26	20	N
ROME	29	19	N
SINGAPOUR	29	23	P
STOCKHOLM	20	13	P
SYDNEY	16	14	A
TOKYO	33	23	C
TUNIS	35	25	N
VARSOVIE	26	14	C
VENISE	27	17	D
VIENNE	25	15	A

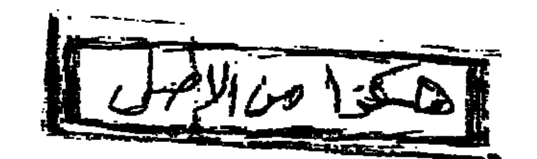
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)







Economie

AFFAIRES

Un accord avec Babcock and Wilcox

Les industriels français prennent pied sur le marché américain du nucléaire

Pour la première fois, après des années de tentatives, l'industrie nucléaire française va prendre sérieusement pied sur le marché américain des services aux compagnies d'électricité, le plus important mais aussi le plus fermé du monde. Les trois entreprises françaises associées dans la fabrication du combustible nucléaire (*lire encadré*) viennent en effet de s'entendre avec l'américain Babcock and Wilcox pour créer une société commune qui couvrira le marché américain.

Une sorte de revanche pour l'industrie française, jadis dépendante des technologies nucléaires américaines. Et, surtout, une promesse de développement pour l'avenir. Alors que la construction de nouveaux réacteurs paraît stoppée pour longtemps, les services nucléaires et plus généralement le cycle du combustible restent les seuls secteurs porteurs de la branche, compte tenu de l'importance du parc à alimenter et à entretenir : 350 réacteurs dans le monde occidental (dont 112 aux Etats-Unis) fonctionnent en 1987, et 390 sont prévus en 1995.

L'accord conclu entre les trois français (Cogéma, Framatome, Uranium Pechiney) et Babcock and Wilcox, numéro deux américain du secteur, ne porte dans un premier temps que sur la fabrication et la vente de combustible aux compagnies d'électricité (les *utilities*), ainsi que sur les services liés au cœur des réacteurs. La société commune ainsi créée, dont les français détiendront 49 % du capital (1) et l'américain 51 %, exploitera pour l'essentiel l'usine de Babcock and Wilcox à Lynchburg, en Virginie (300 personnes et 400 tonnes de capacités), et vendra des crayons de combustible et des services en utilisant les contrats déjà conclus par la société américaine.

Un développement non négligeable puisque Babcock and Wilcox est en passe de devenir, après le géant Westinghouse, le deuxième fournisseur des *utilities* en combustible, avec, à terme, 14 % d'un marché d'environ 2,4 milliards de francs par an. Mais qui n'est rien à côté des perspectives ouvertes aux français grâce à cet accord.

Outre la vente de combustible, l'activité de la nouvelle société franco-américaine porte en effet aussi sur les services liés à l'utilisation de ce combustible, sur la conception et la fabrication d'instrumentation spécifique au cœur du réacteur, et sur les services liés au conditionnement et au stockage des combustibles irradiés. Ces trois développements intéressent vivement les français.

Framatome, le constructeur de chaudières nucléaires veut se développer dans la maintenance des réacteurs, notamment aux Etats-Unis où il a réussi depuis 1985 une timide percée mais où il se heurte au nationalisme et au protectionnisme rampant de l'administration. Cogéma, déjà largement présent outre-Atlantique dans l'extraction et la vente d'uranium enrichi, mais bloqué pour le reste du cycle, convoite surtout le marché de la gestion du combustible irradié, domaine dans lequel il est le leader mondial. Et Pechiney, premier fabricant mondial de combustibles pour réacteurs à eau pressurisée (PWR), s'intéresse naturellement non seulement au combustible, mais aussi au prétraitement de l'uranium ainsi qu'à la fourniture des tubes en zirconium (dont il couvre 20 % du marché mondial).

Excellente réputation

Pour les trois français, les contacts privilégiés de Babcock and Wilcox avec les compagnies d'électricité de ses clients mais aussi avec les autorités américaines constituent un point d'appui stratégique pour de futurs développements. « *Nous achetons une part de marché pour en gagner d'autres. Ce n'est qu'un premier pas* », assure-t-on à la Cogéma.

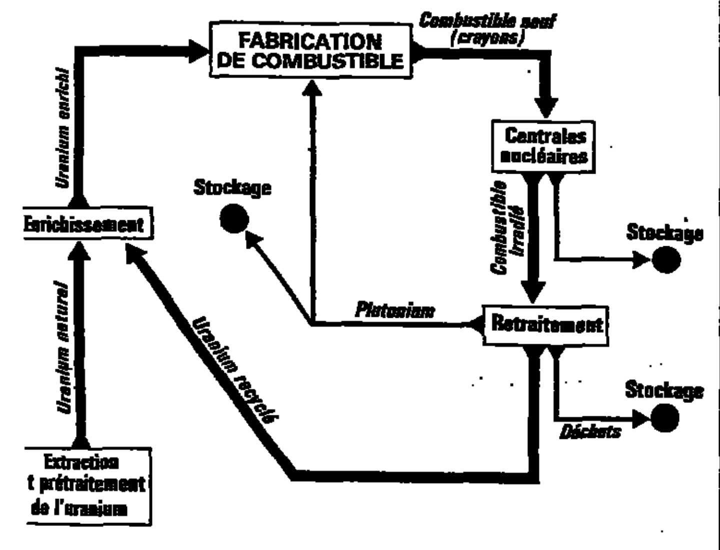
Quant à Babcock and Wilcox, il trouve dans cet accord non seulement l'apport de fonds nécessaires pour financer ses investissements futurs dans le secteur des services nucléaires (dont le montant est jalousement tenu secret par les quatre partenaires), mais aussi un appui technique vital. La réputation excellente de l'industrie française dans ce domaine devrait lui permettre de faire oublier l'incidence désastreuse qu'avait eu sur l'opinion l'accident de la centrale de Three-Mile-Island, dont il était l'infortuné constructeur.

Cet accord est une nouvelle étape dans la restructuration en cours de l'industrie nucléaire mondiale, frappée par la baisse des commandes, et qui cherche le salut dans la coopération internationale. « *Nous sommes entrés dans une période où l'industrie tente de s'adapter à des programmes d'équipement en forte réduction* ». Selon M. De Wissocq, président de la Cogéma, « *cette adaptation conduit les entreprises à chercher les rapprochements et les synergies nécessaires. Il y en aura d'autres...* »

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) La participation française sera répartie entre la Cogéma (40 %), Framatome (40 %) et Pechiney (20 %).

CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE
DANS LES CENTRALES À EAU PRESSURISÉE (PWR)



10 milliards de francs

Dans le cycle de l'uranium, la fabrication de combustible constitue une étape charnière intéressant à la fois les fournisseurs d'uranium enrichi, les constructeurs de réacteurs et les sociétés chargées de retraiter ou de stocker les combustibles irradiés après usage. Elle consiste à transformer l'uranium enrichi en pastilles, empilées dans des tubes en zirconium (les crayons), qui seront placés dans le cœur du réacteur nucléaire.

Moins spectaculaire que l'enrichissement ou le retraitement, qui nécessitent des investissements gigantesques, la fabrication de combustible représente environ 12 % du chiffre d'affaires total du cycle de l'uranium, soit, au niveau mondial, environ 10 milliards de francs par an, dont un quart pour le seul marché américain.

En France, cette activité a été restructurée, en 1984, sous l'impulsion de M. Georges Besse, alors président de Pechiney. Elle implique trois sociétés : Uranium Pechiney, filiale du groupe du même nom, Framatome, le constructeur de réacteurs, filiale de la CGE, et la Cogéma, leader mondial de l'ensemble du cycle, filiale du Commissariat à l'énergie atomique. La conception des éléments combustibles est assurée par Framatome. La production est faite par une société commune aux trois groupes, la FBCF (50 % Pechiney, 25 % Framatome et 25 % Cogéma), qui possède trois usines d'une capacité totale de 2 000 tonnes/an. Enfin, la vente du combustible revient à la Fragéma, GIE rassemblant à parts égales Framatome et la Cogéma.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Prochaine augmentation du capital le la Compagnie financière de Suez

L'augmentation de capital de la Compagnie financière de Suez, pré- à l'occasion de sa privatisation, pourrait se faire par l'émission de s de souscription d'actions et se dérouler simultanément avec l'offre lique de vente qui doit débuter le 5 octobre. Lors d'une assemblée érale, prévue pour le 17 septembre, l'Etat donnera l'autorisation au seil d'administration d'augmenter le capital d'un minimum de 5 % et maximum de 15 % lorsqu'il le jugera nécessaire. L'assemblée devrait der aussi de la division par 4 du nominal des actions (actuellement de F) en vue d'élargir la part du capital proposée à l'offre publique de e. Le noyau stable d'actionnaires pourrait détenir une participation 0 %.

ez a pris 20 % du capital la Compagnie François

groupe français de bâtiment travaux publics Dumez vient rendre une participation de dans la Compagnie François reprise, première société belge P. La Société générale de Bel- qui avait racheté à la famille çois ses participations, rve 24,4 % du capital. Le nt de la transaction n'a pas vélé mais serait de l'ordre de illions de francs français. Le d'affaires de la Compagnie ois est de 2,25 milliards de s et celui de Dumez de illiards de francs.

Thomson conserve la Sodeteg

La Sodeteg, la filiale ingénierie de Thomson, en crise depuis plusieurs années, sera intégrée dans la branche systèmes et armes de Thomson-CSF, présidée par M. Jean-François Briand. Le groupe a cherché pendant l'été des solutions de reprise externe, mais il a finalement choisi de conserver l'entreprise, recentrée sur les domaines de la défense et de l'espace.

Il y a quelques jours, Thomson a annoncé la suppression d'ici à la fin 1988 d'un tiers des effectifs de la Sodeteg (319 emplois sur 960).

CONJONCTURE

Malgré les hausses des loyers et de l'essence

Les prix n'ont augmenté que de 0,2 % en juillet
confirme l'INSEE

Les prix à la consommation ont augmenté, en juillet et pour le troisième mois consécutif, de 0,2 %. Depuis le début de l'année, les prix ont donc déjà progressé de 2,4 % – ce qui constituait l'objectif du gouvernement pour l'ensemble de 1987. L'indice définitif de l'INSEE pour le mois de juillet, publié le jeudi 27 août, est néanmoins une bonne nouvelle pour M. Edouard Balladur, le ministre de l'économie. En juillet 1987, les prix étaient supérieurs de 3,4 % de leur niveau un an auparavant. L'écart d'inflation avec l'Allemagne fédérale, le principal partenaire de la France, continue à se réduire, souligne-t-on dans l'entourage du ministre d'Etat. Il tombe à 2,7 points (après un pic de 3,9 % en février).

En juillet, les services, avec les loyers en particulier, et les produits pétroliers ont alimenté la hausse. La libération des prix des services n'a cependant pas provoqué, sauf dans quelques domaines, d'explosion. Les prix des services du secteur privé ont crû, en juillet, de 0,4 %. En un an, ils ont augmenté de 7,8 %. Les hausses de début de trimestre des loyers se traduisent par une progression de 1,1 % en juillet, de 5,8 % en un an. Les prix des produits pétroliers ont crû de 0,8 % au cours du dernier mois, de 2 % sur les douze mois écoulés.

Le bon résultat de juillet s'explique par la modération des prix des produits manufacturés et alimentaires. Les premiers, malgré l'augmentation des prix des automobiles, ont augmenté de 0,2 % sur un mois et de 2,3 % sur un an. Les prix des produits alimentaires restent très raisonnables : ils n'ont crû que de 0,1 % en juillet, un rythme annuel de 2,1 %.

La baisse, imposée par la Rue de Rivoli, du prix du gaz domestique, a également apporté sa contribution à cette bonne performance. Les tarifs publics ont diminué de 0,2 % en juillet et baissé de 2,1 % sur les douze derniers mois.

Le gouvernement, qui souhaite ramener à moins de 2 points l'écart d'inflation avec la RFA, d'ici à la fin de l'année apprendra avec intérêt que, en août, les prix de détail observés outre-Rhin ont certes diminué de 0,1 % par rapport à juillet, mais qu'ils ont augmenté en un an de 0,8 % (contre 0,7 % en juillet), d'après une estimation provisoire publiée jeudi 27 août par l'Office fédéral de statistiques de Wiesbaden.

SOCIAL

Pour promouvoir les conventions de conversion

M. Séguin finance une campagne publicitaire des syndicats et du patronat

Les syndicats et le patronat vont faire ensemble une campagne de publicité à la télévision. Sans doute à partir de septembre : un « spot » est en préparation.

Exceptionnel, l'événement a eu cependant un précédent. Au cours du mois de juillet, les mêmes, c'est-à-dire les cinq confédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et la CGC), le CNPF et la CGPME avaient déjà eu recours aux radios pour une première opération publicitaire de grande ampleur. Quelque trois cents messages avaient été diffusés sur les ondes.

La cause de ce battage est, elle aussi, inhabituelle et n'a pas été sans provoquer de longues discussions. Gestionnaires de l'Association de gestion des conventions de conversion (AGCC), présidée par M. Alain Deleu, secrétaire général adjoint de la CFTC, les partenaires sociaux avaient besoin de populariser un nouveau « produit » : la convention de conversion, prévue dans le plan social en cas de licenciements collectifs. Il fallait attirer l'attention des employeurs et des licenciés potentiels sur l'intérêt que pourrait présenter la formule.

La CGT et la CGC mises à part, les partenaires sociaux ont inventé la convention de conversion, devenue leur affaire commune, pour compenser les effets de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Mieux, ils en ont fait le point positif de l'accord paritaire réalisé à la fin de 1986. Pour la première fois, expliquaient-ils alors – et M. Edmond Maire a repris la même argumentation dans son article du *Monde* du 19 août, – une mesure d'accompagnement était prévue pour tous les licenciements économiques, quelle que soit la taille de l'entreprise. Las ! Depuis sa mise en œuvre, le dispositif semble boudé, tenu en suspicion par les chefs d'entreprise comme par les salariés licenciés, malgré les avantages qu'il devrait procurer. En juillet, on ne recensait que 1 500 nouveaux bénéficiaires. On était loin des chiffres espérés (entre 4 000 et 7 000 chaque mois).

Une dotation de 10 millions de francs

Il était important de réagir par une campagne d'information. Mais deux écueils se présentaient aussitôt. Il était délicat de prôner publiquement une solution pour les licenciements. Organisme collecteur des fonds nécessaires auprès des entreprises et des salariés, l'AGCC ne pouvait dépenser des sommes... dont elle ne disposait pas.

Tout aussi intéressé que les syndicats et le patronat au succès des conventions de conversion, M. Philippe Séguin a donc apporté sa contribution. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a proposé à l'AGCC de financer une campagne publicitaire. Sur ses propres crédits, il a accordé une « dotation » de 10 millions de francs, non remboursables. Les partenaires sociaux, d'abord embarrassés, ont accepté à l'unanimité la proposition. Leur décision a été acquise après qu'ils ont eu l'assurance de conserver la parfaite maîtrise de l'argumentaire. Il n'était pas question, pour eux, de « *faire la campagne de Séguin* ».

Le résultat est surprenant, surréalist même. Voilà un ministre qui finance une opération de propagande dans l'intérêt des syndicats et du patronat. Voilà des partenaires sociaux, habituellement opposés, qui organisent en chœur la promotion de la méthode la plus élégante pour régler le douloureux problème des licenciements économiques, aidant ainsi, indirectement, le gouvernement.

Ouvertement, c'est l'AGCC qui apparaîtra comme le commanditaire de la campagne publicitaire. Le texte définitif de l'annonce fait actuellement l'objet de la sourcilleuse surveillance qu'on imagine. On ne sait pas encore si les téléspectateurs apprendront que « *cette page de publicité* [leur] *a été offerte par M. Philippe Séguin* », ni s'ils découvriront que « *la convention de conversion est recommandée par* [leurs] *syndicats et* [leur] *patronat* ».

ALAIN LEBAUBE.

EN BREF

● **Augmentation de 0,7 % en juillet du nombre de chômeurs indemnisés.** – Selon les statistiques mensuelles publiées, le mercredi 26 août, par l'UNEDIC, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés a augmenté en juillet de 0,7 % en données corrigées et baissé de 0,8 % en données brutes. Au total, 2 176 600 personnes recevaient une allocation en fin de mois, contre 2 194 300 en juin dernier. Les demandeurs d'emploi étaient 1 692 600 (+ 4,4 % en un an) et les préretraités 480 600 (– 15,5 % en un an). Il y avait 3 400 bénéficiaires de l'allocation versée au titre des nouvelles conventions de conversion.

● **Manifestation de la CGT-Renault à l'Opéra de Paris.** – Environ cent cinquante militants de la CGT de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt ont investi l'Opéra de Paris, jeudi 27 août dans la matinée. L'occupation s'est prolongée jusqu'à 14 heures, tandis que les manifestants se rassemblaient sur la place. « *Renault n'est pas à vendre ; il appartient à la nation* », proclamait la banderole déployée sur le toit. M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, a déclaré que son organisation entendait, par cette action, « *crever le mur du silence* » et s'opposer aux projets du gouvernement.

Le détournement de fonds à la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris

Le secrétaire de la section syndicale FO est incarcéré

M. Yvon Lheur, secrétaire de la section syndicale FO de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris, a été incarcéré, le jeudi 27 août, à Fresnes, après avoir été inculpé par M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction, pour « *recel de vol et recel d'abus de confiance* ».

Cette inculpation intervient près d'un an après le dépôt d'une plainte contre X, le 25 septembre 1986, par le comité d'entreprise et le conseil d'administration de la Caisse primaire à la suite d'un détournement de fonds – évalué entre 850 000 francs et 1 million de francs – au préjudice de la commission sociale (*le Monde* du 30 septembre 1986). Le 9 septembre précédent, quatre élus FO du comité d'entreprise avaient été exclus du syndicat – mais aussi du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste) – pour avoir « *indûment* » prélevé des fonds de la commission sociale.

Depuis le début du mois d'août, douze autres personnes ont été inculpées de vol et d'abus de confiance, et quatre d'entre elles ont été incarcérées. A FO, on assure que M. Lheur, membre du plénum du comité central du PCI, « *n'a sûrement pas participé à une malversation* ».

Dans un communiqué, la section fédérale FO des employés et cadres des organismes sociaux – dont M. Lheur était membre du bureau – exprime sa « *vive émotion* » : « *On tente, en arrêtant un responsable irréprochable, d'accréditer que l'organisation FO serait responsable d'un détournement de fonds (...). FO dénonce l'amalgame qui, à partir d'agissements individuels délictueux à l'encontre desquels des mesures internes ont été prises (...), vise à discréditer FO et ses militants.* » Elle demande sa « *libération immédiate* ».

Economie

REPÈRES

Terres agricoles

96 000 hectares revendus par les SAFER

En 1986, les trente sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) ont réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs en revendant 96 000 hectares de terres agricoles, ce qui est un record. Plus de vingt mille agriculteurs ont bénéficié des interventions des SAFER, dont 40 % ont moins de trente-cinq ans. Les SAFER ont participé à l'installation de 1 370 agriculteurs (contre 1 600 en 1985) et à des agrandissements d'exploitations (6 hectares en moyenne pour une surface initiale de 43 hectares, soit + 14 %). La proportion de terres acquises par préemption se réduit : 9 % des surfaces. Le stock des terres invendues est tombé à 110 000 hectares (170 000 en 1981), les SAFER n'ayant acheté en 1986 que 82 000 hectares.

Consommation intérieure

Taxes pour freiner la demande en Italie

M. Giuliano Amato, le – nouveau – ministre italien des finances (socialiste), a annoncé, le jeudi 27 août, une augmentation des taux d'intérêt et de sévères mesures fiscales afin d'enrayer, dit-il, la *« surchauffe »* de la demande. Le taux d'escompte de la Banque d'Italie est passé de 11,5 % à 12 %, et l'on s'attend à une augmentation de 4 % de la TVA sur les automobiles, la hi-fi, la vidéo, le matériel photographique et électrique, et l'ameublement.

Ces décisions ont également pour but de calmer les mouvements de spéculation alimentés par de récentes rumeurs sur une prochaine dévaluation de la lire. De telles rumeurs ont été fermement démenties par M. Amato, qui a déclaré qu'une dévaluation *« n'était pas une thérapie »*.

Ces derniers mois, les indicateurs économiques de ce pays, qui vient de vivre une crise politique de près de cinq mois, faisaient apparaître une poussée de l'inflation et une augmentation du déficit de la balance des paiements.

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

États-Unis : des lendemains qui ne chantent pas pour tout le monde



WASHINGTON
correspondance

Au lendemain même de la publication de statistiques réconfortantes sur la baisse du chômage, deux fermiers se suicidaient dans l'Iowa. Deux événements bien distincts, sans rapport entre eux, mais une coïncidence significative mettant en évidence la diversité du paysage économique américain, très contrasté.

Sans doute l'optimisme naturel des Américains les pousse à ne retenir que les bonnes nouvelles, à s'entretenir de statistiques favorables. Le chômage n'affecte plus que 6 % de la population active (10 % en 1982) et, malgré l'accroissement de la population en état de travailler, 113 millions d'Américains ont actuellement un emploi, c'est un record. D'autres signes positifs ont été enregistrés comme l'augmentation – dépassant les prévisions – de 8 % de la production industrielle.

Un seul, mais grand nuage, dans le ciel bleu américain : l'accroissement du déficit commercial (15,7 milliards de dollars) en juin, malgré une augmentation des exportations de 1,9 milliard, mais nettement inférieure aux estimations de 7,4 milliards.

Autre point réconfortant : l'inflation s'est ralentie et, surtout, les bénéfices nets des sociétés ont augmenté de 4,2 % au cours du deuxième trimestre, alors qu'au premier ils avaient baissé de 2 %.

Apparemment, toutes ces indications positives n'ont pas impressionné les deux fermiers de l'Iowa, comme tant d'autres, coincés entre la baisse des prix et la hausse des coûts de production, mais surtout succombant sous le poids de dettes imprudemment contractées sous de meilleurs temps et incapables aujourd'hui de les rembourser, ils ont craqué. Ils n'ont pas supporté de voir leurs biens saisis et mis aux enchères ni accepté de travailler leurs terres comme locataires d'un propriétaire lointain, parfois inconnu, le plus souvent une compagnie d'assurances.

Ainsi l'agriculture, un grand secteur de l'économie américaine, est encore en crise et ne sort tout juste du marasme que grâce aux 26 milliards de dollars de subventions fédérales auxquels il conviendra d'ajouter probablement une ligne de crédit de 6 milliards pour renflouer le système fédéral de crédits agricoles, qui menace de s'effondrer. Voilà qui mécontente le contribuable, sans pour autant satisfaire les agriculteurs.

Le contraste est grand entre la langueur de l'agriculture et le dynamisme retrouvé de l'industrie, entre la morosité des campagnes et la vitalité des centres urbains. A Philadelphie, Boston, Baltimore et, plus récemment, à Miami, entre autres, la coopération entre l'entreprise privée et le secteur public a transformé le paysage urbain en ressuscitant pratiquement des quartiers abandonnés et délabrés pour en faire des centres commerciaux actifs, offrant de multiples attractions à la foule des visiteurs. Mais l'essor industriel est inégal. Les industries affectées par la concurrence étrangère, comme les textiles, la chaussure, continuent de péricliter; l'automobile recule, mais le bâtiment va bien et l'industrie du pétrole va mieux; l'industrie de l'aluminium opère à 80% de sa capacité (64% d'augmentation par rapport à l'an dernier).

Un réservoir inépuisable de pauvres

La menace d'un retour à l'inflation en 1988 n'est pas conjurée. La plupart des économistes prévoient que les syndicats abandonneront l'an prochain leur politique de modération et de coopération avec le patronat pour déclencher un mouvement de revendications qui débouchera sur une augmentation générale des salaires.

L'écart entre les statistiques et les réalités est grand, mais il arrive qu'elles coïncident. Une simple visite dans les régions défavorisées des Appalaches, ou dans les quartiers délabrés de certains centres industriels, suffit pour confirmer les chiffres officiels du *Census Bureau* sur la pauvreté. Ils indiquent clairement un recul de la pauvreté, mais minime; mais ils établissent également que quatre années d'une reprise économique soutenue n'ont pas réduit sensiblement le nombre des pauvres. Certes, le taux de pauvreté, c'est-à-dire la proportion de ceux vivant au-dessous d'un seuil variable et fixé chaque année (11 000 dollars annuellement pour une famille de quatre personnes, 7 000 pour un couple, en 1986), est passé de 15,2 % en 1983 à 13,6 % cette année. Mais les statistiques indiquent aussi que l'écart s'accroît entre les riches et les pauvres.

Bref, la pauvreté a la vie dure et la croissance n'apparaît pas comme la panacée espérée. Les dépenses de l'État fédéral (passablement réduites par le gouvernement Reagan) n'ont eu qu'un effet marginal. Le réservoir des pauvres en effet se remplit régulièrement, d'abord des femmes défavorisées – noires en majorité – non mariées, et devant élever seules leurs enfants ; ensuite, et surtout, des Hispaniques. A l'exception des immigrés cubains, les Hispaniques, avec maintenant bien établis à Miami, les Portoricains et surtout les immigrants mexicains (60 % de la population latino-américaine des Etats-Unis), ont remplacé les Noirs en haut de l'échelle de la pauvreté. Alors que le nombre de Noirs « officiellement » pauvres est tombé pendant les trois dernières années de la reprise, celui des Hispaniques vivant dans la pauvreté a augmenté de cinq cent mille, pour dépasser cinq millions. Leur taux de pauvreté est passé de 21,6 % en 1978 à 27,3 % en 1986 et sur le total des enfants classés comme pauvres, les petits Hispaniques en représentent 42 %. En plus de leur attachement à leur culture et à leur langue, les mesures prises par de nombreux Etats défavorisant l'éducation bilingue pour imposer l'anglais n'aident pas à leur fusion dans le creuset américain.

Une société à deux vitesses

Cette expansion de la pauvreté hispanique n'est peut-être qu'une simple illustration du phénomène classique d'ajustement des premières immigrations, qui progressivement s'intègrent ensuite aux classes moyennes, à moins qu'il ne s'agisse de la création d'une « under class », de sous-privilégiés, d'assistés permanents de l'Etat-providence. L'Amérique évolue-t-elle vers une société « à deux étages » où les riches s'enrichissent, tandis que les pauvres s'appauvrissent ? Selon le ministère du commerce, la tendance de ces dernières années, marquée par la réduction des différences de revenus, s'est renversée. La crise de l'agriculture, le déclin de certaines industries manufacturières et de l'énergie, ont sévèrement affecté les revenus des habitants des Etats des Grands Lacs, des Rocheuses, du Sud-Ouest et de l'Ouest, alors que l'essor des services, des industries de haute technologie et de celles travaillant pour la défense nationale, a assuré une augmentation sensible des revenus de la Nouvelle-Angleterre, qui passe de la quatrième à la première place sur la liste officielle des régions prospères.

« Sommes-nous condamnés à un schisme social permanent ? », s'interroge l'économiste Robert Samuelson. En tout cas, le rêve américain d'une société où chacun progresse régulièrement vers un avenir meilleur s'estompe. Sûrement, l'Amérique connaîtra « des lendemains qui chantent », mais chanteront-ils pour tout le monde ?

HENRI PIERRE.

★ Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié dans nos éditions du 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27 et 28 août des articles sur la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Chine, la Suède, la Grande-Bretagne, le Canada, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale.

POLOGNE

Les chantiers navals de Gdansk en crise

Varsovie *(AFP)*. – Le plan annuel de production des chantiers navals de Gdansk n'a été réalisé qu'à 14 % au cours du premier semestre 1987, selon le quotidien du parti communiste, *Trybuna Ludu*.

La direction des Chantiers navals Lénine, qui emploient quelque treize mille ouvriers et constituent la principale activité de ce port de la Baltique, est notamment confrontée à une « fuite » du personnel qui, pour des raisons matérielles, préfère se diriger vers le secteur privé. De plus, le manque de coordination des Chantiers avec les entreprises de sous-traitance se traduit par un retard des livraisons et une perte *« substantielle »* de profit.

Trybuna Ludu critique enfin la direction, qui *« n'est même pas capable de déterminer les causes de ce manque de rendement »*. *« Les difficultés actuelles sont le résultat du conservatisme, de la peur des cadres devant l'innovation et les décisions courageuses »*, estime l'organe du Parti communiste.

● **Nouvelle arrestation dans l'affaire Volkswagen.** – Un troisième suspect a été arrêté, le mercredi 26 août en RFA, dans l'enquête sur l'escroquerie qui a coûté 480 millions de deutschemarks à la firme automobile Volkswagen. Deux cambistes licenciés par le constructeur, Burkhard Juenger et Lutz Quaquil, avaient déjà été arrêtés, le 5 avril et le 6 juin. L'homme interpellé mercredi, un ancien collaborateur de Burkhard Juenger, est, selon le juge d'instruction, *« fortement soupçonné de complicité de détournement de fonds et de complicité dans la falsification des documents »*. L'agent de change Joachim Schmidt, soupçonné d'être l'homme-clé de cette affaire, est en fuite depuis la révélation du scandale, en mars dernier. – *(AFP.)*

Marchés financiers

PARIS, 27 août ↑

Encore assez ferme

Bonne surprise jeudi rue Vivienne. Quand beaucoup s'attendaient à quelques retours de bâton après la rapide montée des cours la veille (près de 1,8 % de hausse), le marché a au contraire continué d'afficher une certaine fermeté de bon aloi. Il progressait ainsi de 0,84 % en séance. Les étrangers, notamment les Anglais, commencent à revenir à Paris. Ils rejoignent les grands investisseurs qui, eux, rentrent... de vacances.

Les graphiques sont bons, et l'indice CAC revient au-dessus de la moyenne mobile des 200 bourses, ce qui, pour les chartistes, est un élément positif. Les rumeurs d'une baisse des taux stimulent la communauté financière sans pour autant conforter le MATIF, qui reste hésitant. A l'inverse, les valeurs financières continuent d'être convoitées. La Midland, la Sovac s'inscrivent parmi les plus fortes hausses de la journée au côté de la Compagnie bancaire, également très recherchée. Parmi les valeurs industrielles, la SFIM se distingue à la hausse après l'annonce de l'entrée de la Compagnie de navigation mixte à hauteur de 5 % dans son capital. De son côté, Saint-Gobain a indiqué qu'à la suite de l'augmentation de capital de la Société générale d'entreprises (SGE) il possédait directement et indirectement 64,96 % des parts. Si les Chargeurs n'ont pas encore annoncé détenir la minorité de blocage dans Prouvost, en revanche M. Derveloy, PDG du groupe lainier, contre-attaque. Il a annoncé posséder, à titre personnel, 10,5 % de Vitos Etablissements Vitoux, un holding qui a des participations dans Prouvost.

On apprenait également la suspension de la cotation des actions du Crédit général industriel en vue d'une opération financière. L'animation revient donc sur ce marché qui retrouve à présent ses niveaux de hausse atteints à la fin du mois de mai.

NEW-YORK, 27 août ↓

Au-dessous des 2 700

Les prises de bénéfices se sont accentuées jeudi à Wall Street, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles est retombé au-dessous de la barre des 2 700 dès l'ouverture, avant de clôturer à 2 675,06, en baisse de 26,79 points. Quelque 164 millions d'actions ont été échangées, et le nombre de baisses a dépassé celui des hausses : 1 037 contre 529, 411 titres demeurant inchangés.

Ce courant de vente est dû à la remontée des taux d'intérêt obligataires. Les taux des bons du Trésor à court terme ont dépassé jeudi 6 % et ceux des bons à long terme 9 %, ce qui, selon les analystes, accroît leur attrait aux dépens des valeurs boursières. La faiblesse persistante d'IBM fait craindre qu'une correction plus sévère que les précédentes ne se soit amorcée à Wall Street. Parmi les valeurs les plus traitées figuraient ATT (2,851 millions d'échanges), IBM (2,094 millions), Philip Morris (1,640 million), Motorola (1,521 million), Ahmanson (1,440 million) et Polaroïd (1,298 million).

VALEURS	Cours du 26 août	Cours du 27 août
Alcoa	57	57 1/8
Allegis (ex-UAL)	98 3/4	99
A.T.T.	34 1/2	33 5/8
Boeing	53	52 3/4
Chase Manhattan Bank	42	41 1/2
Du Pont de Nemours	124 7/8	125 1/4
Eastman Kodak	102 1/8	100 1/8
Exxon	98	98
Ford	111 3/8	107 1/4
General Electric	64 1/4	62 7/8
General Motors	90 7/8	89 3/4
Goodyear	74	72 1/2
I.B.M.	188	186 1/8
I.T.T.	63 7/8	63 1/2
Mobil Oil	51 5/8	52 1/8
Pfizer	72 7/8	73 1/8
Schlumberger	47 3/8	47 1/8
Texaco	43 1/4	43
Union Carbide	30 1/2	29 3/4
U.S.X.	37 1/2	37 5/8
Westinghouse	72 1/4	71 1/4
Xerox Corp.	81 3/4	81 3/8

CHANGES

Dollar : 6,0525 F ↓

Le dollar poursuit son repli sur l'ensemble des marchés vendredi 28 août. A Tokyo, dès l'ouverture, la Banque du Japon est intervenue pour soutenir la monnaie américaine qui baissait dans le sillage de Wall Street. Le repli se passe sur des marchés calmes, mais les cambistes jouent plutôt à la baisse.

FRANCFORT	27 août	28 août
Dollar (en DM)	1,8195	1,8110

TOKYO	27 août	28 août
Dollar (en yens)	142,10	141,80

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (28 août) ... 7 3/16-7 5/16 %
New-York (27 août) ... 6 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	26 août	27 août
Valeurs françaises	106,1	106,6
Valeurs étrangères	136,7	136

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 août	27 août
Indice général	428,7	425,5

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	26 août	27 août
Industrielles	2 701,85	2 675,06

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	26 août	27 août
Industrielles	1 758,20	1 755,10
Mines d'or	431,20	435,60
Fonds d'Etat	84,94	84,96

TOKYO

	27 août	28 août
Nikkei Dow Jones	25 968,78	25 974,96
Indice général	2 163,50	2 157,48

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 août 1987
Nombre de contrats : 115 096 (nouveau record)

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,90	100,60	100,55	–
Précédent	101,15	101	100,95	100,75

LA VIE DE LA COTE

PROGRESSION DE 22 % DU BÉNÉFICE NET DE SÉMA-MÉTRA. – Pour le premier semestre 1987, le groupe Séma-Métra a enregistré un résultat net consolidé d'environ 22 millions de francs, en progression de 22 % par rapport aux six premiers mois de 1986. Le chiffre d'affaires s'élève à 666,3 millions, soit une progression par croissance exclusivement interne de près de 7 %.

HAUSSE DE 19,35 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES D'ECCO. – Le groupe Ecco (travail temporaire de services financier) a réalisé au cours des six premiers mois un chiffre d'affaires consolidé de 2,36 milliards de francs, en hausse de 19,35 % par rapport à la même période de l'année dernière.

PROGRESSION DE 81 % DU BÉNÉFICE DE LADBROKE. – Ladbroke, deuxième chaîne hôtelière de Grande-Bretagne, a annoncé une hausse de 81 % de son bénéfice imposable au premier semestre 1987, à 55,2 millions de livres contre 30,5 millions pour la même période de l'année précédente.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0475	6,0500	+ 10	+ 25	+ 50	+ 75	+ 250	+ 330
$ can.	4,5867	4,5920	– 83	– 65	– 129	– 104	– 298	– 221
Yen (100)	4,2648	4,2696	+ 119	+ 136	+ 265	+ 293	+ 873	+ 944
DM	3,3402	3,3435	+ 83	+ 101	+ 198	+ 222	+ 655	+ 720
Florin	2,9645	2,9671	+ 47	+ 57	+ 115	+ 130	+ 407	+ 454
F.B. (100)	16,0710	16,0819	+ 48	+ 173	+ 197	+ 371	+ 772	+ 1179
F.S.	4,0587	4,0631	+ 116	+ 135	+ 261	+ 289	+ 869	+ 942
L (1 000)	4,6094	4,6148	– 251	– 223	– 483	– 434	– 1104	– 1013
£	9,8604	9,8706	– 220	– 177	– 415	– 350	– 1129	– 946

TAUX DES EUROMONNAIES

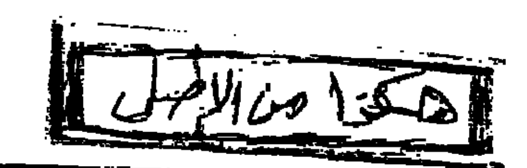
$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	7	7 1/8	7	7 1/8	7 5/16	7 7/16
DM	4	4 1/4	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4
Florin	4 5/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 11/16	7 13/16	6 13/16	7 3/16
F.S.	48	48	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	13 1/8	13 7/8	13 1/4	13 7/8	12 3/4	13 1/8
£	9 3/8	9 5/8	9 7/4	9 7/8	10 1/16	10 3/16	10 5/8	10 3/4
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 11/16	8 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

Second marché



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

27 AOUT

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1902	4,5 % 1973	1900	1900	1909	+ 0 47
4255	C.N.E. 3%	4284	4260	4248	– 0 84
1187	B.N.P. T.P.	1195	1199	1199	+ 0 33
1126	C.C.F. T.P.	1135	1131	1132	– 0 25
1249	Créd. Lyon. T.P.	1247	1247	1247	....
....	C.G.E. T.P.	3147	3110	3110	– 1 17
1920	Renault T.P.	1927	1930	1930	+ 0 16
2165	Rhone-Poul. T.P.	2170	2150	2150	– 0 91
1255	St-Gobain T.P.	1260	1259	1260	....
1220	Thomson T.P.	1232	1228	1228	– 0 31
460	Accor	478	485	481	+ 0 63
530	Agence Havas	530	547	547	+ 3 21
675	Air Liquide	699	703	703	+ 0 57
2380	Alcatel	2499	2540	2533	+ 1 36
2020	Als. Superm.	2074	2080	2080	+ 0 29
460	A.L.S.P.I.	488	480	490	+ 0 41
385	Alsthom ★	390	395	389 80	– 0 05
2580	Arjom. Prioux	2690	2720	2710	+ 0 74
570	Aussedat-Rey	610	616	616	+ 0 98
1270	Aux. Entrepr. ★	1348	1340	1394	+ 3 41
1060	Avions Dassault	1045	1080	1079	+ 3 25
545	BAFIP	569	579	584	+ 2 64
365	Bail-Equipem. ★	368	375	370 10	+ 0 57
810	Bail Investiss.	815	817	815	....
535	B.N.P. C.I.	537	540	545	+ 1 49
680	Cie Bancaire	750	783	783	+ 4 40
490	Bazar H.-V.	516	510	520	+ 0 78
500	Béghin-Say ★	500	503	510	+ 2
885	Berger (Ma)	886	895	886	....
730	Bic ★	793	790	790	– 0 38
1360	B.I.S.	1405	1385	1400	– 0 36
2850	Bongrain S.A.	3005	2950	2950	– 1 83
1200	Bouygues	1238	1236	1235	– 0 24
96	B.P. France	104	103	103	– 0 96
4680	B.S.N.	5240	5240	5220	– 0 38
2450	Cap Gem. S. ★	2520	2550	2520	....
1250	Carnaud	1268	1275	1275	+ 0 55
3290	Carrefour ★	3500	3500	3559	+ 1 69
169	Casino	177 90	179	180	+ 1 18
136	Casino A.D.P.	135 90	136	137 50	+ 1 18
1270	C.C.M.C.	1270	1265	1265	– 0 39
860	Cegelec	974	975	970	– 0 41
780	Ceres	790	790	790	....
2050	C.F.A.O.	2188	2191	2191	+ 0 14
335	C.G.E.	343 50	345	345 10	+ 0 47
1300	C.G.I.P. ★	1351	1336	1374	+ 1 70
1340	Chargeurs S.A.	1379	1378	1378	– 0 07
72	Chiers-Châtill.	77 70	78 30	78 30	+ 0 77
1010	Ciments franç. ★	1150	1130	1125	– 2 17
680	Club Méditerr.	673	680	683	+ 1 49
161	Codetel ★	162	162 40	164	+ 1 23
340	Colimeg	332 50	333 50	327 10	– 1 62
2180	Colas	2280	2252	2250	– 1 32
265	Compt. Entrepr.	273 50	268	269 70	– 1 39
745	Compt. Mod.	751	755	755	+ 0 53
1260	Créd. Foncier	1280	1308	1309	+ 2 27
525	Crédit F. Imm.	520	524	524	+ 0 77
136	C.C.F.	142 20	145	145	+ 1 97

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9069	..
Emp. 8,80 % 77	125 70	2 332

VALEURS	Cours préc.
Champex (Ny)	168
C.I.C. (Financ. de)	310
C.I. Maritime	610

Actions

Second marché (sélection)

SICAV (sélection)

27/8

o : coupon détaché — d : demandé
o : offert — ●: prix précédent
* : droit détaché — ★: marché continu

Étrangères

Hors-cote

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/8	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 100	6 077	5 820	6 320
ECU	6 916	6 916	....	....
Allemagne (100 DM)	333 950	333 980	324	342
Belgique (100 F)	16 071	16 073	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	296 340	296 390	287	305
Danemark (100 krd)	86 870	86 820	83	90
Norvège (100 k)	91	90 990	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 848	9 862	9 550	10 250
Grèce (100 drachmes)	4 402	4 395	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 614	4 610	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	405 200	405 220	392	412
Suède (100 krs)	95 390	95 180	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 495	47 490	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 983	4 984	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 249	4 242	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 631	4 611	4 430	4 830
Japon (100 yens)	4 262	4 272	4 120	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/8
Or fin (kilo en barre)	89500	89900
Or fin (en lingot)	89950	89950
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	380	380
Pièce suisse (20 fr)	596	601
Pièce latine (20 fr)	518	521
Souverain	654	655
Pièce de 20 dollars	3035	3055
Pièce de 10 dollars	1505	1505
Pièce de 5 dollars	895	905
Pièce de 50 pesos	3365	3375
Pièce de 10 florins	534	542
Or Londres	457 80	457 40
Or Zurich	457 50	459 50
Or Hongkong	466 85	458 45
Argent Londres	78 15	77 27

Le Monde

A Beyrouth-Ouest

Manifestations et émeutes contre la cherté de la vie

Pour la seconde journée consécutive, les manifestations et émeutes contre la vie chère ont repris vendredi 28 août à Beyrouth-Ouest et dans la banlieue chiite du Sud. Beyrouth-Est, en revanche, qui a autant de raisons d'exprimer sa colère, ne s'est pas jointe au mouvement, tant les deux sociétés voisines demeurent distinctes.

BEYROUTH
de notre correspondant

Aux cris de « *Nous avons faim, nous voulons du pain* », les manifestations avaient débuté jeudi, spontanément semble-t-il, près d'une station d'essence de la corniche de Mazraa, une des principales artères de Beyrouth-Ouest. Excédés de faire la queue durant des heures pour obtenir quelques litres d'essence, des chauffeurs de taxi ont déclenché l'agitation, barrant la rue avec deux autobus des transports en commun, puis avec des pneus auxquels ils ont mis le feu. Bien vite, d'autres manifestants sont apparus, par petits groupes, dans d'autres quartiers – de plus en plus violents et saccageurs. Leur cible « naturelle », pourrait-on dire, ont été les changeurs qui parsèment les trottoirs de la rue Hamra, tant le cours du dollar, qui était à ce moment-là en train de dépasser les 300 livres libanaises (LL), avant de revenir à 270 LL, – symbolise leur triste sort. Ils se sont également rués sur la Banque du Liban. Dans les deux cas, ils ont été dispersés par des tirs en l'air de l'armée libanaise (fraction chiite) devant la Banque centrale, de l'armée syrienne à Hamra. Cela n'a pas empêché la mise à sac et le pillage de quelques cagibis de changeurs et de boutiques du quartier.

Plus tardives et visiblement induites par celles de la capitale, les manifestations de la banlieue sud chiite ont été aussi plus radicales, tournant quasiment à l'émeute, avec pillage d'une minoterie, d'un dépôt de sucre et de magasins d'alimentation... La route de l'aéroport a été fermée puis rouverte. La milice chiite Amal, qui ne parvenait manifestement pas à contrôler la situation, s'en est déclarée « *inquiète* ».

Le président de la Confédération générale des travailleurs, M. Antoine Bechara, un chrétien, a « *fermement appuyé tout mouvement populaire* », mettant en garde contre « *les solutions partielles et illusoires (...) dont la levée de la subvention aux carburants est l'exemple* ».

Pour remédier à la plongée vers les abîmes de la livre libanaise, la mesure prônée avec insistance par le camp chrétien et à laquelle se rallient leurs ennemis du camp musulman, sans le dire clairement, est de supprimer la subvention aux carburants qui, vendus à l'équivalent de 30 centimes le litre d'essence, grèvent le Trésor d'une charge d'autant plus insupportable qu'il est privé de la quasi-totalité de ses ressources. Pis : cette subvention profite peu à la population puisque d'une part l'essence disparaît des stations – surtout en secteur musulman – pour être vendue au double du tarif officiel ou être acheminée en contrebande – au grand jour et par dizaines de citernes, – quotidiennement vers la Syrie.

Sans soutien, l'essence passerait à 0,80/1 francs français le litre, ce qui, pour un Européen, ne peut paraître que dérisoire. Pour les Libanais non « dollarisés », cela représenterait à 35/45 LL le litre cinquante fois ce qu'ils payaient il y a trois ans.

Le ministre des finances par intérim, M. Joseph Hachem, a pris l'initiative du premier pas sur la voie de la suppression de la subvention, en ordonnant à la Banque du Liban, dont les réserves en devises s'épuisent, de suspendre l'ouverture de crédits pour l'achat d'essence, après l'échec d'un appel à l'aide aux banques arabes, qui ont ignoré la requête libanaise. Mais le ministre du pétrole, M. Victor Cassir, qui doit décréter la levée du soutien, refuse d'en assumer la responsabilité et réclame une décision collégiale, donc gouvernementale. En attendant, l'essence a disparu, même à Beyrouth-Est.

LUCIEN GEORGE.

Avant la visite de M. Erich Honecker

Le SPD et le PC est-allemand élaborent un document théorique commun

BONN
de notre correspondant

Ce n'est pas encore « *Embrassons-nous Folleville* », mais le temps des anathèmes entre sociaux-démocrates ouest-allemands et communistes est-allemands semble révolu. Pour la première fois depuis 1919, date de la scission du mouvement ouvrier allemand, un document théorique élaboré en commun par des experts des deux partis, le SPD et le SED (Parti communiste de RDA) a été rendu public, le jeudi 27 août, simultanément à Bonn et à Berlin-Est.

Intitulé *Débat idéologique et sécurité commune*, ce document est l'œuvre de près de trois années de discussions entre les membres de la commission des valeurs fondamentales du SPD, dirigée par M. Ehrard Eppler, et la section des sciences sociales de l'Académie des sciences de la RDA, dirigée par le professeur Otto Rheinold. Il vise à définir de nouvelles règles régissant le débat idéologique entre les deux partis, fondées sur le respect et l'acceptation mutuelle des différences.

« *Le facteur décisif d'une culture nouvelle du débat politique,* souligne-t-il notamment, *est donc l'analyse et la présentation réaliste, différenciée de l'autre partie, et non pas la diffusion de désignations schématiques de l'ennemi* (...). *Il convient d'éviter tout ce qui pourrait donner à penser que l'autre partie est par principe belliqueuse, et incapable de maintenir la paix.* »

Pour le reste le document rappelle les positions déjà largement connues du SPD et du SED sur la question de la paix et du désarmement. Les convergences sur ces questions avaient déjà abouti l'an passé à la signature d'un document commun sur la suppression des armes chimiques en Europe centrale. L'essentiel réside plutôt dans la solennité avec laquelle les deux partis ont rendu ce document public, à la veille de la visite de M. Honecker en RFA. Publié intégralement dans le *Neues Deutschland*, organe du SED, et dans l'hebdomadaire du SPD *Vorwärts*, il est destiné, dans l'esprit de ses auteurs, à marquer le début d'une ère nouvelle dans l'histoire mouvementée des rapports entre communistes et sociaux-démocrates en Allemagne.

Cette histoire, les éditorialistes de la presse conservatrice n'ont pas manqué de la rappeler en évoquant les persécutions subies au lendemain de la guerre par les sociaux-démocrates de la zone soviétique d'occupation (la future RDA) qui s'opposaient à la réunification forcée du Parti communiste et du Parti social-démocrate. Pour M. Heiner Geissler, secrétaire général du Parti chrétien-démocrate, le texte « *efface la différence fondamentale entre la liberté et la dictature* ».

M. Ehrard Eppler, au contraire, insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un « manifeste de fraternisation », « *étant donné que les points de divergences insurmontables y sont dûment mentionnés* ». Le président de la Commission des valeurs fondamentales du SPD estime que la publication d'un tel document est de nature à favoriser les forces qui en RDA luttent pour une évolution libérale du régime, notamment l'Eglise protestante.

« *J'ai été surpris par l'ampleur des concessions faites par nos interlocuteurs de RDA* », a-t-il déclaré, ajoutant que cette « *mise en mouvement* » du front idéologique au-delà du mur n'était pas sans lien avec la politique nouvelle menée par M. Gorbatchev en URSS. Cet optimisme est loin de faire l'unanimité en RFA, où les milieux conservateurs reprochent au SPD de jouer le « *rôle de l'idiot utile* » du communisme totalitaire.

LUC ROSENZWEIG.

Trafic de cocaïne dans la Lozère

Deux frères au-dessus de tout soupçon

MENDE
de notre correspondant

Bon chic, bon genre, Gérard et Bruno Beaucourt, trente-deux ans et trente-cinq ans, exerçaient des professions fort honorables. Le premier, qui percevait un salaire de 14 000 francs par mois, travaillait comme ingénieur dans une usine de produits chimiques installée près d'Arras, dans le Pas-de-Calais.

Le second, dont les revenus mensuels s'élevaient à 20 000 francs, enseignait la langue de Racine au lycée français de Bogota, en Colombie. Ces deux homme, totalement inconnus des services de police, viennent d'être inculpés de trafic de stupéfiants et écroués à la maison d'arrêt de Mende (Lozère).

Les gendarmes ont saisi 850 grammes de cocaïne extrêmement pure, près de Mende, dans la résidence secondaire de Bruno Braucourt ; de quoi fabriquer au moins huit mille doses d'une valeur marchande atteignant 10 millions de francs. A l'origine du trafic un stratagème très simple. Chaque fois qu'il revenait de Bogota, Bruno Beaucourt rapportait en France quelques objets d'artisanat d'une grande banalité (statuettes, canards...) dans lesquels il dissimulait de la drogue. A Arras, son frère utilisait ses compétences professionnelles et se servait de balances de précision pour fractionner la drogue qui était vendue aux Pays-Bas.

« *Les trafiquants internationaux,* explique un enquêteur chargé du dossier, *ne confient par leur marchandise à n'importe qui. Ils utilisent, de plus en plus, des personnes fiables, au-dessus de tout soupçon et socialement bien insérées. Avec un passeport portant la mention professionnelle « ingénieur » ou « enseignant », vous inspirez davantage confiance que si vous êtes au chômage avec des cheveux longs et une guitare en bandoulière !* »

Les frères Beaucourt auraient pu continuer leur activité rémunératrice si le chien d'un paysan cévénol n'avait flairé un tronc d'arbre dans lequel était dissimulé un canard en cuivre jaune contenant encore des traces de cocaïne.

Il est vrai qu'au village de Saint-Etienne-Vallée-Française, dans le sud des Cévennes, les agriculteurs se demandaient comment Bruno Beaucourt pouvait simultanément financer les coûteux travaux de restauration d'un vieux mas, acheter systématiquemnt toutes les terres mises en vente dans la région et se porter acquéreur d'une magnifique villa dans la région de Saint-Rémy-de-Provence.

JEAN-MARC GILLY.

La prise d'otages à la prison de l'île d'Elbe

Les négociations sont bloquées

Rome
de notre correspondant

La mutinerie de la prison de Porto Azzurro est entrée vendredi 28 août dans sa quatrième journée, sans qu'aucun progrès soit perceptible dans les négociations. L'enjeu fondamental reste l'attitude de l'Etat face au chantage, comme à l'époque des « années de plomb » du terrorisme en Italie.

Jusqu'à présent, les autorités sont restées fermes, tout en cherchant à convaincre les mutins – et l'opinion publique – qu'elles ne lanceront aucune action de force si la vie des otages n'est pas en danger. Barricadés dans l'infirmerie du pénitencier, les détenus conduits par l'ancien terroriste d'extrême droite, Mario Tuti, demandent toujours un hélicoptère pour pouvoir quitter l'île d'Elbe avec deux de leurs vingt et un otages.

Cependant, l'absence de tout acte de violence à l'égard de leurs prisonniers et le fait que depuis deux jours ils n'ont pas fixé de nouvel ultimatum ont quelque peu réduit la tension. Plusieurs demandes de part et d'autre ont pu être satisfaites : le chef des mutins a réclamé une ligne téléphonique directe pour communiquer avec l'extérieur, ainsi qu'une grande quantité de vivres, notamment des boîtes de conserve, ce qui semble indiquer qu'il s'attend à soutenir un siège plutôt qu'à quitter l'île.

Par ailleurs, des proches de trois otages ont été autorisés jeudi après-midi à entrer dans la prison et ont pu s'entretenir avec eux par téléphone. Ils ont indiqué que tous les otages étaient en bonne santé, mais qu'une « *très grande nervosité* » régnait à l'infirmerie. Dans la soirée du 27 août, quelques centaines de personnes ont manifesté à Porto Azzurro pour exiger qu'un hélicoptère soit fourni d'urgence aux mutins. Munis d'une pancarte demandant « *un hélicoptère pour la vie* », les manifestants invitaient les vacanciers – généralement restés plutôt indifférents – à se joindre à eux. Arrivés devant la mairie, ils ont applaudi le premier citoyen de la station balnéaire, M. Maurizio Papi, qui avait lancé, dès mercredi, un appel en ce sens. Sorti du bâtiment, le maire a demandé à la manifestation de se dissoudre : elle n'avait pas été dûment autorisée. Il a annoncé la constitution d'un comité permanent pour la libération des otages qui doit siéger dans une tente dressée devant la mairie.

La prise d'otages a mobilisé l'ensemble des moyens de communication italiens. Une centaine de journalistes sont présents sur les lieux et la télévision d'Etat RAI a établi un véritable studio en plein air sur un parking poussiéreux à proximité de la prison. Grâce à des objectifs spéciaux, elle a pu filmer de loin les otages, attachés par les mutins aux fenêtres de l'infirmerie pour prévenir une éventuelle intervention des tireurs d'élite.

(Intérim.)

● **La CGT appelle à une grève dans la fonction publique le 1er octobre.** – Les fédérations CGT de la fonction publique ont proposé aux fonctionnaires, le mercredi 26 août, de « *se réunir dès les premiers jours de septembre dans les services afin de discuter des revendications* », puis de se prononcer « *sur la proposition d'une grève de vingt-quatre heures dans la fonction publique le 1er octobre* », jour choisi par la confédération pour une action nationale. Pour ces fédérations, « *ce gouvernement n'est pas invincible. (...) Le conflit de la navigation aérienne, notamment, a démontré, pendant l'été, que la politique de privatisation peut être mise en échec, les garanties statutaires préservées, les carrières améliorées* ».

● **Accidents mortels sur les routes : – 10,3 % en juillet.** – Neuf cent quarante-sept personnes ont été tuées dans des accidents de la route, en juillet, en France, soit 10,3 % de moins qu'en juillet 1986, selon la délégation interministérielle à la sécurité routière. Le nombre de blessés (21 671) est en baisse de 7,4 % et celui des accidents (15 084) a diminué de 6,5 %.

● **SOMALIE : 45 militaires fusillés sur ordre gouvernemental selon la guérilla.** – Le gouvernement somalien a fait fusiller 45 officiers et soldats gouvernementaux qui avaient refusé de se battre contre les rebelles du Mouvement national somalien (SNM, opposition armée), a affirmé le mercredi 26 août la radio du SNM, captée à Nairobi. Ces exécutions ont eu lieu à Hargeisa (nord-ouest de la Somalie) à la suite des derniers affrontements entre l'armée et la SNM qui se sont déroulés dans les zones de Ged-Balad et de Inaguha, dans la région du Nord-Ouest, a ajouté Radio-Halgan (Radio-Combat). Le SNM, qui combat le régime du président Mohamed Syad Barre, avait affirmé mardi soir avoir tué plus de 200 soldats gouvernementaux la semaine dernière *(AFP)*

A « L'heure de vérité »

M. Lajoinie remplacera M. Marchais

M. André Lajoinie remplacera M. Georges Marchais à « L'heure de vérité », le lundi 19 octobre. Le secrétaire général du PCF, invité par le producteur de l'émission comme tous les autres chefs de grandes formations politiques, a décliné cette invitation, estimant que M. Lajoinie posait « *un problème particulier* », étant « *le seul parmi les candidats déclarés ou supposés à l'élection présidentielle à n'avoir jamais été invité jusqu'à présent à « L'heure de vérité »* ».

Sur le calendrier de « L'heure de vérité », M. Lajoinie succédera à MM. Léotard (PR) et Jospin (PS). Il précédera MM. Méhaignerie (CDS), le lundi 2 novembre, et Toubon (RPR), le mercredi 11 novembre.

Les syndicats de la SFP demandent audience à MM. Léotard et de Broglie

Les syndicats de la Société française de production (SFP) ont réaffirmé, le jeudi 27 août, leur hostilité à l'éventuel remplacement du PDG actuel, M. François Lemoine, par M. Philippe Guilhaume.

La CGT, la CFDT, FO et la CGC ont fait parvenir à M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, et à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, une lettre dans laquelle ils expriment « *l'inquiétude des personnes de l'entreprise, qui voient dans ce changement attendu de PDG un changement de politique de la tutelle vis-à-vis de la SFP* ».

Les syndicats, qui estiment que « *la SFP a plus que jamais besoin (...) d'un président d'expérience et attaché à la maison* », demandent à MM. de Broglie et Léotard de bien vouloir recevoir une délégation du comité d'entreprise, afin de débattre de la situation de leur société. Le nom de M. Philippe Guilhaume, quarante-cinq ans, conseiller du président de l'Assemblée nationale, avait été avancé dès la fin mai (*le Monde* daté 16-17 août).

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 août

Consolidation

Après les séances de hausse de mercredi et de jeudi, la Bourse de Paris s'est légèrement repliée vendredi. Affichant - 0,33 % à l'ouverture, l'indicateur, en matinée, descendait à - 0,47 %.

Hausse de la SFIM (+ 4,89 %), de Bail Equipement (+ 2,67 %), d'Unibail, de Lyonnaise des Eaux et de la Midland. Repli de SGE (- 3,36 %), Cetelem (- 3,09 %) et Dumez (- 2,31 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	481	478	480
Agence Havas	547	550	549
Air Liquide (L')	703	703	701
Bancaire (Cie)	783	776	773
Bongrain	2950	2930	2920
Bouygues	1236	1237	1229
B.S.N.	5220	5190	5200
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1378	1380	1378
Club Méditerranée	683	680	680
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3940	3940	3940
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1502	1501	1526
Michelin	345	340	341 50
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2935	2870	2900
Navig. Mixtes	1100	1090	1081
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1005	998	996
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	483 10	484	487
Sanofi	777	774	774
Source Perrier	920	912	920
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2060	2060	2070
Valéo	845	849	845

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1987 a été tiré à 459 647 exemplaires



Au Canada

M. Mulroney a remanié son cabinet

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le premier ministre conservateur, M. Brian Mulroney, a procédé, le jeudi 27 août, à un remaniement de son cabinet, à l'issue duquel sept ministres ont changé de portefeuille et deux nouveaux postes ont été créés.

Le principal bénéficaire de ces changements, annoncés par surprise, est le vice-premier ministre, M. Donald Mazankowski, considéré par plus d'un comme l'*alter ego* de M. Mulroney. Déjà détenteur d'importants pouvoirs en tant que président du conseil privé et leader du gouvernement à la Chambre des communes, il se voit, en outre, confier la présidence du conseil du Trésor, afin de permettre « *une meilleure coordination des politiques gouvernementales* ».

Les nouveaux postes ont été attribués à deux de ses anciens collaborateurs : MM. Pierre Blais et Douglas Lewis, devenus respectivement ministre d'Etat à l'agriculture (chargé de représenter les intérêts des agriculteurs québécois) et ministre d'Etat chargé d'assister le vice-premier ministre.

L'ancien président du conseil du Trésor, M. Robert de Cotret, est nommé ministre de l'expansion industrielle régionale, à la place de M. Michel Cote, principale victime de ce remaniement. Ce dernier devra, en effet, se contenter du portefeuille des approvisionnements et services, auparavant détenu par Mme Monique Vezina, reléguée, quant à elle, à un ministère d'Etat aux transports (poste équivalent à un secrétariat d'Etat).

M. Mulroney, qui n'a aucune obligation d'organiser des élections avant deux ans, dispose d'une confortable majorité de deux cent neuf députés sur deux cent quatre-vingt-deux à la Chambre des communes. La cote de popularité de son parti est toutefois au plus bas depuis le début de l'année, et les trois dernières élections partielles ont toutes été remportées par le Parti néo-démocrate de M. Edward Broadbent. Ce dernier caracole dans les sondages devant le Parti libéral, la principale formation d'opposition au Parlement.

MARTINE JACOT.

A B C D E F G

